



**LE BUNDESTAG ALLEMAND  
DANS LE BÂTIMENT DU REICHSTAG**



**LE BUNDESTAG ALLEMAND  
DANS LE BÂTIMENT DU REICHSTAG**

PRÉFACE  
Norbert Lammert  
Président du Bundestag allemand  
10

LE BUNDESTAG ALLEMAND  
HISTOIRE PARLEMENTAIRE DEPUIS 1815  
Wolfgang Kessel  
12

1815 – 1848 : RESTAURATION ET EVEIL  
NATIONAL – LA PÉRIODE DU « VORMÄRZ » ..... 14  
Les premiers parlements en Allemagne du Sud  
et du Sud-Ouest ..... 14  
L'éveil du libéralisme et la restauration au  
sein de la Confédération germanique ..... 15  
La révolution de 1848 ..... 17  
Premières élections organisées dans  
toute l'Allemagne ..... 20

1848/49 : LE « PARLEMENT DE LA PAULSKIRCHE » –  
L'ASSEMBLÉE NATIONALE ALLEMANDE ..... 21  
Un parlement de l'élite cultivée ..... 21  
Le début des partis au parlement et la formation  
des premiers groupes parlementaires ..... 22  
Naissance d'un pouvoir central et premières  
délibérations sur les droits fondamentaux ..... 23  
Nouveaux combats révolutionnaires  
et consolidation de la contre-révolution ..... 24  
Les droits fondamentaux du peuple allemand ..... 24  
Échec de l'unification de l'Allemagne sur  
la base d'une Constitution ..... 25

1867 – 1918 : LE REICHSTAG SOUS LA CONFÉDÉRATION  
DE L'ALLEMAGNE DU NORD ET SOUS L'EMPIRE .... 28  
Le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne  
du Nord adopte la Constitution du Reich  
inspirée par Bismarck ..... 29

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Compétences limitées pour le Reichstag de l'Empire . . .   | 32 |
| Le Reich avec un gouvernement sans contrôle<br>parlementaire . . . . .   | 34 |
| Le « Kulturkampf » lancé contre l'Église catholique<br>et la répression des socialistes . . . . .  | 35 |
| Pouvoirs accrus du Reichstag –<br>Pas d'ouverture vers un système<br>gouvernemental parlementaire . . . . .  | 37 |
| Instauration en dernière minute du régime<br>parlementaire . . . . .   | 40 |
| 1919/20 : L'ASSEMBLÉE NATIONALE<br>CONSTITUANTE DE WEIMAR . . . . .  |    |
| Décision en faveur de la démocratie parlementaire<br>et d'élections à l'Assemblée nationale . . . . .  | 41 |
| À Weimar, les débats sur la Constitution<br>se déroulent dans des conditions difficiles à la fois<br>sur le plan de la politique étrangère et intérieure . . . . | 44 |
| Dualisme : système présidentiel et système<br>parlementaire . . . . .  | 45 |
| 1920 – 1933 : LE REICHSTAG SOUS<br>LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR . . . . .   |    |
| Les partisans résolu de la République perdent<br>la majorité au parlement . . . . .  | 46 |
| Force et points faibles du Reichstag . . . . .   | 47 |
| Stabilisation passagère de la République<br>après les crises, les lois de pleins pouvoirs<br>et les décrets d'urgence . . . . .                                  | 50 |
| L'opposition sous-jacente au parlementarisme<br>l'emporte . . . . .  | 51 |
| Impuissance du parlement et montée<br>du mouvement national-socialiste durant<br>la crise économique mondiale . . . . .  | 52 |
| 1933 – 1945 : LE REICHSTAG SOUS LE<br>« TROISIÈME REICH » . . . . .  |    |
| La loi des pleins pouvoirs –<br>Fin de la démocratie parlementaire . . . . .   | 56 |

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Le Reichstag national-socialiste, simple organe<br>d'acclamation . . . . .   | 57 |
| D'anciens membres du Reichstag deviennent<br>les victimes de l'arbitraire du régime<br>national-socialiste . . . . .                   | 58 |
| <br>   |    |
| 1948/49 : LE CONSEIL PARLEMENTAIRE . . . . .   | 59 |
| Deux voies distinctes de la politique<br>allemande à l'Est et l'Ouest . . . . .  | 59 |
| Les ministres-présidents sont chargés de<br>convoquer une assemblée constituante . . . . .   | 60 |
| Les membres du Conseil parlementaire :<br>des personnalités jouissant d'une vaste<br>expérience politique et professionnelle . . . . . | 61 |
| La loi fondamentale, résultat d'une décision<br>prise en toute liberté . . . . .   | 62 |
| Un texte constitutionnel pleinement applicable,<br>et non un acte provisoire . . . . .   | 62 |
| La dignité de l'être humain et la protection des droits<br>fondamentaux, idées centrales prédominantes . . . . .                       | 63 |
| <br>   |    |
| 1949 – 1990 : LE BUNDESTAG ALLEMAND<br>ET L'ALLEMAGNE DIVISÉE . . . . .  | 64 |
| Concentration constante des voix et adhésion<br>croissante à la démocratie parlementaire . . . . .                                     | 64 |
| Bonn devient le centre et le symbole du renouveau<br>démocratique en Allemagne . . . . .   | 65 |
| Les années 50, une décennie marquée par<br>des décisions fondamentales pour le futur . . . . .   | 68 |
| Changements de cap avec la grande coalition . . . . .  | 70 |
| Recentrage politique et nouvelle Ostpolitik<br>de la coalition sociale-libérale . . . . .  | 73 |
| Réformes sociétales et nouveaux développements<br>au niveau de la politique mondiale et de la société . . . . .                        | 76 |
| Changement de cap pour le FDP et formation<br>d'une coalition avec la CDU/CSU . . . . .  | 77 |
| Les problèmes vitaux qui se dessinent dans<br>le futur déterminent dans une mesure croissante<br>les activités du parlement . . . . .  | 78 |

|   |     |
|---|-----|
| La réforme parlementaire, une tâche qui reste<br>sans cesse à affiner . . . . .   | 79  |
| Des relations germano-allemandes à<br>la révolution pacifique en RDA . . . . .  | 79  |
| L'unification de l'Allemagne est inscrite<br>à l'ordre du jour . . . . .  | 81  |
| 1949 – 1990 : LA CHAMBRE DU PEUPLE  |     |
| DE LA RDA . . . . .   | 84  |
| Les élections ne sont ni libres, ni secrètes . . . . .  | 84  |
| Pas de parlement tel que l'entend<br>le parlementarisme . . . . .   | 85  |
| Les citoyens de la RDA revendiquent<br>des réformes démocratiques et des élections<br>libres à la Chambre du peuple . . . . .                       | 87  |
| La Chambre du peuple librement élue est<br>confrontée à de multiples tâches . . . . .   | 88  |
| La Chambre du Peuple sur la voie de l'unification . . . .   | 89  |
| DEPUIS 1990 : LE BUNDESTAG ALLEMAND   |     |
| ET L'ALLEMAGNE UNIFIÉE . . . . .  | 93  |
| Responsabilité accrue en matière de politique<br>étrangère dans le cadre de l'Alliance et<br>de l'Union européenne . . . . .                        | 94  |
| L'unité intérieure entraîne pour le parlement<br>une tâche de longue haleine . . . . .  | 95  |
| Décision en faveur de Berlin comme siège<br>du parlement et du gouvernement . . . . .   | 96  |
| Conscience vivante de l'histoire et analyse<br>de l'histoire . . . . .  | 97  |
| L'Allemagne en tant que site économique,<br>la mondialisation et le financement de l'État social,<br>thèmes qui alimentent la controverse . . . . . | 98  |
| Verdict sans équivoque de l'électorat en faveur<br>d'une coalition entre le SPD et Les Verts sous<br>Gerhard Schröder . . . . .                     | 99  |
| Le Bundestag à Berlin . . . . .   | 101 |
| Nouveaux défis et nouvelles solutions<br>envisageables . . . . .  | 102 |

|  |     |
|--|-----|
| Le Bundestag allemand en tant que forum<br>de discussion de questions et de problèmes<br>de politique internationale . . . . .                                 | 103 |
| Lois de réformes et réticences croissantes . . . . .   | 106 |
| Eine neue parlamentarische Konstellation:<br>Un paysage parlementaire nouveau :<br>formation d'une « grande coalition » dirigée par<br>Angela Merkel . . . . . | 107 |

LE BUNDESTAG ALLEMAND –  
STRUCTURES ET FONCTIONS  
Carl-Christian Kaiser/Georgia Rauer

110

|  |     |
|--|-----|
| LE BUNDESTAG ALLEMAND –<br>UN PARLEMENT DE TRAVAIL ET DE DÉBAT . . . . . | 112 |
| Travailler et débattre . . . . .   | 113 |
| L'adoption des lois . . . . .  | 114 |
| L'élection du chancelier fédéral . . . . .                               | 116 |
| Le contrôle du gouvernement . . . . .                                    | 119 |
| L'élection du président fédéral . . . . .                                | 121 |

|  |     |
|--|-----|
| ÉLECTIONS ET MANDAT –<br>L'ACCÈS AU PARLEMENT . . . . .              | 122 |
| Les élections au Bundestag – Deux voix par<br>électeur . . . . .     | 122 |
| Les électeurs – Chaque voix compte . . . . .                         | 127 |
| Les députés – Entre salle plénière<br>et circonscription . . . . .   | 130 |
| Les indemnités parlementaires –<br>Les revenus des députés . . . . . | 133 |
| Irresponsabilité et immunité –<br>Pour un Parlement viable . . . . . | 135 |
| Le Bundestag en chiffres . . . . .                                   | 136 |

|  |     |
|--|-----|
| STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT<br>DU BUNDESTAG . . . . .                 | 138 |
| Le président du Bundestag –<br>Deuxième personnage de l'État . . . . . | 138 |

|   |     |
|---|-----|
| Le Comité des doyens – Un maillon important . . . . .   | 140 |
| Les groupes parlementaires –                            |     |
| Parlements dans le Parlement . . . . .                  | 143 |
| Les commissions – Moteurs du Parlement . . . . .        | 146 |
| Le commissaire parlementaire aux forces armées –        |     |
| Avocat des soldats . . . . .                            | 156 |
| La commission commune –                                 |     |
| Parlement d’urgence en cas d’état de défense . . . . .  | 157 |
| Les commissions d’étude <i>ad hoc</i> –                 |     |
| Des cercles de réflexion . . . . .                      | 157 |
| Les commissions d’enquête –                             |     |
| Dépister les déficiences . . . . .                      | 158 |
| L’organe de contrôle parlementaire –                    |     |
| Des services secrets sous surveillance . . . . .        | 160 |
| Toutes les voies mènent vers l’assemblée plénière . . . | 160 |
| La semaine de séance – Tout un programme . . . . .      | 165 |
| La coopération internationale –                         |     |
| Au-delà des frontières . . . . .                        | 167 |
|   |     |
| LA LÉGISLATION – DU PROJET OU DE                        |     |
| LA PROPOSITION À LA LOI . . . . .                       | 170 |
| L’initiative législative . . . . .                      | 170 |
| Les Länder concourent à la législation . . . . .        | 171 |
| Le renvoi en commission . . . . .                       | 172 |
| Les seconde et troisième lectures . . . . .             | 174 |
| La commission de médiation . . . . .                    | 176 |
| La réforme du fédéralisme –                             |     |
| Une réalisation d’avenir . . . . .                      | 178 |
|   |     |
| LE BUNDESTAG – CŒUR DE LA DÉMOCRATIE . . . . .          |     |
| 180   |     |



LE BÂTIMENT DU REICHSTAG

ARCHITECTURE

Sebastian Redecke

182

|   |     |
|---|-----|
| ARCHITECTURE .....  | 184 |
| L'Entrée .....  | 184 |
| La Salle plénière du Bundestag allemand .....                                       | 192 |
| Les salles des pas perdus .....   | 199 |
| Le niveau des visiteurs .....   | 203 |
| Niveau de la présidence, niveau des groupes<br>parlementaires et de la presse ..... | 207 |
| Une alimentation en énergie placée sous<br>le signe de l'écologie .....             | 212 |
| La coupole .....  | 215 |

|  |     |
|--|-----|
| HISTORIQUE DE LA RECONSTRUCTION .....                          | 228 |
| Le transfert de la capitale et ses conséquences .....          | 228 |
| Le concours .....  | 229 |
| Deux colloques .....   | 236 |
| La décision .....  | 237 |
| Wrapped Reichstag .....  | 239 |
| La commission des constructions<br>du Bundestag allemand ..... | 240 |

LE BÂTIMENT DU REICHSTAG

ART

Andreas Kaernbach

244

|   |     |
|---|-----|
| LE COMITÉ CONSULTATIF ARTISTIQUE<br>DU BUNDESTAG ALLEMAND ..... | 246 |
|---|-----|

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| LES ŒUVRES D'ART .....    | 249 |
| Gerhard Richter .....     | 249 |
| Sigmar Polke .....        | 252 |
| Carlfriedrich Claus ..... | 254 |

SOMMAIRE

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Katharina Sieverding . . . . .    | 258 |
| Gricha Brouskine . . . . .        | 262 |
| Georg Baselitz . . . . .          | 264 |
| Ulrich Rückriem . . . . .         | 266 |
| Günther Uecker . . . . .          | 268 |
| Anselm Kiefer . . . . .           | 272 |
| Christian Boltanski . . . . .     | 274 |
| Strawalde . . . . .               | 277 |
| Walter Stöhrer . . . . .          | 278 |
| Bernhard Heisig . . . . .         | 280 |
| Jenny Holzer . . . . .            | 282 |
| Hans Haacke . . . . .             | 285 |
| Hermann Glöckner . . . . .        | 288 |
| Gerhard Altenbourg . . . . .      | 290 |
| Joseph Beuys . . . . .            | 293 |
| Markus Lüpertz . . . . .          | 294 |
| Wolfgang Mattheuer . . . . .      | 296 |
| Rupprecht Geiger . . . . .        | 298 |
| Gotthard Graubner . . . . .       | 300 |
| Georg Karl Pfahler . . . . .      | 302 |
| Emil Schumacher . . . . .         | 307 |
| Hanne Darboven . . . . .          | 309 |
| Lutz Dammbeck . . . . .           | 311 |
| Otto Freundlich . . . . .         | 313 |
| Christo . . . . .                 | 314 |
| Jens Liebchen . . . . .           | 316 |
| <br>                              |     |
| INDEX . . . . .                   | 320 |
| <br>                              |     |
| CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES . . . . . | 325 |
| <br>                              |     |
| MARQUE DE L'ÉDITEUR . . . . .     | 326 |

Chère lectrice, cher lecteur,

Bienvenue au Bundestag allemand !

Le livre que vous avez entre les mains entend vous emmener le long d'un parcours intéressant et informatif à travers l'histoire parlementaire allemande et au sein de l'édifice qui en est le centre et le symbole : le bâtiment du Reichstag. Vous apprendrez le travail, les structures et les fonctions du Bundestag allemand, vous serez guidé à travers ses salles et vous découvrirez certaines choses étonnantes, que vous ignoriez sans doute jusqu'ici à propos du parlement allemand, comme par exemple sa remarquable collection d'œuvres d'art. Vous aurez un aperçu du déroulement de la semaine de travail des parlementaires et des étapes différentes et à la fois difficiles qui jalonnent le parcours législatif.

Quant à la coupole de verre du bâtiment du Reichstag, que l'architecte britannique Norman Foster a conçu à la demande expresse du Bundestag, elle n'est pas seulement devenue en très peu de temps le nouveau symbole de Berlin. Elle est aussi partie intégrante de la réforme parlementaire engagée pour plus de transparence et d'ouverture.

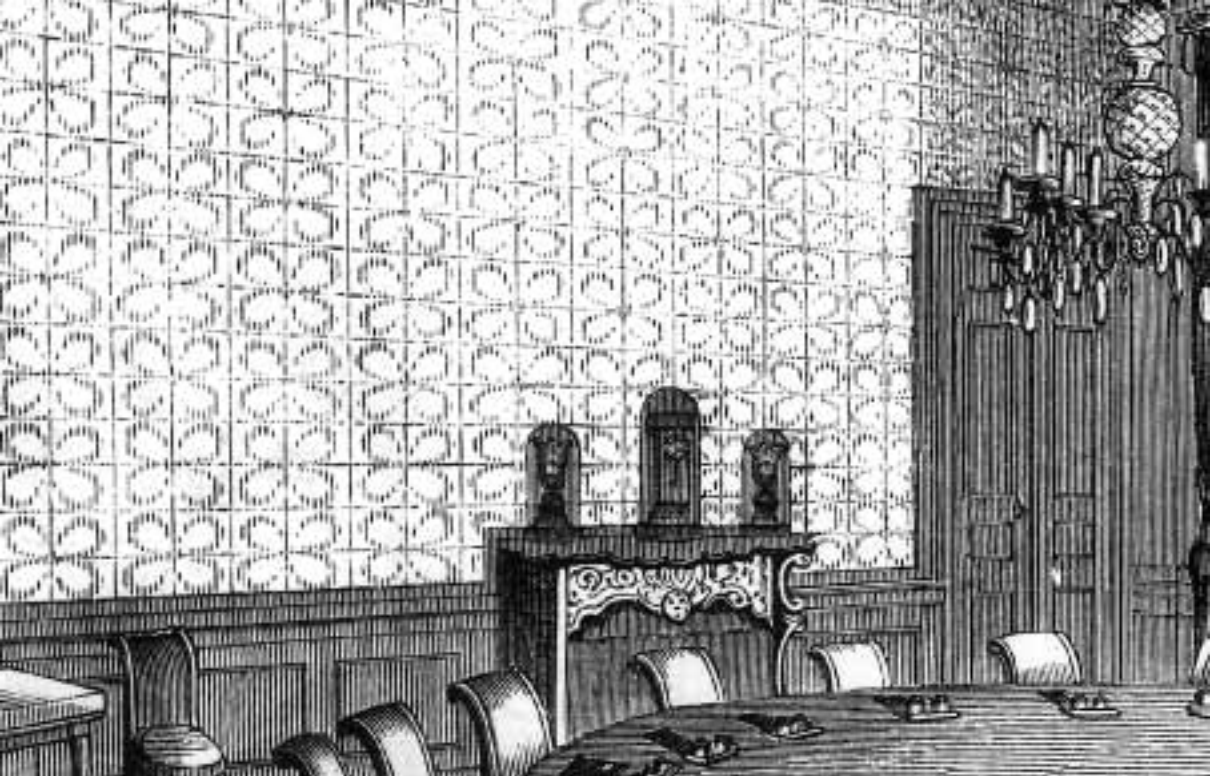


Les transformations opérées par Norman Foster montrent à présent de l'extérieur, mais aussi dans l'architecture intérieure, combien l'image de soi de la représentation populaire a évolué. À l'époque de sa construction, c'est-à-dire sous l'empire allemand, le bâtiment du parlement devait encore produire un effet le plus imposant possible, pour que la jeune assemblée puisse faire la démonstration de son importance face au Château de Berlin, siège de la monarchie. Aujourd'hui, avec ses percées et les vues qu'il

offre dans ses lignes transparentes, le Reichstag transformé attire presque en un clin d'œil le regard sur lui-même. Ce livre veut aussi être le signe de cette nouvelle transparence et de cette ouverture. J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à le découvrir.

Norbert Lammert  
Président du Bundestag allemand

Norbert Lammert  
Président du Bundestag  
allemand.



# LE BUNDESTAG ALLEMAND

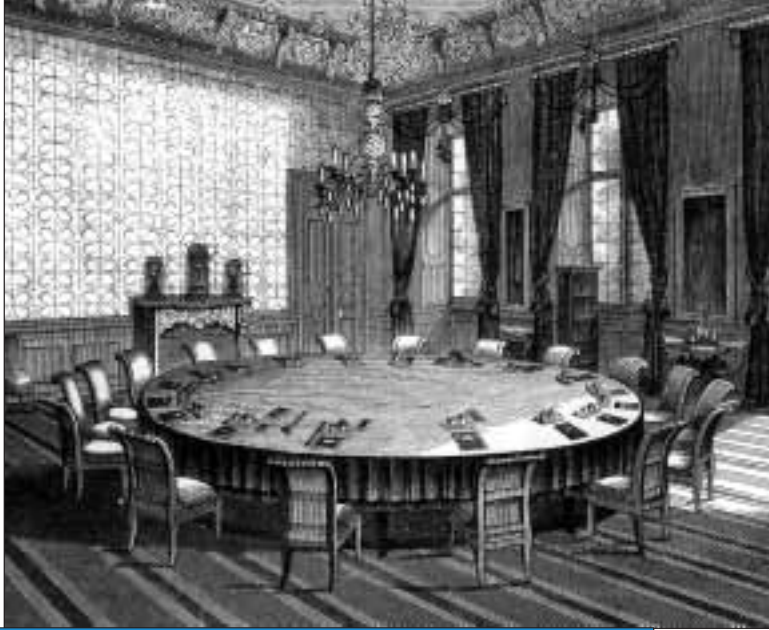
WOLFGANG KESSEL





## HISTOIRE PARLEMENTAIRE DEPUIS 1815





## 1815 – 1848 : RESTAURATION ET ÉVEIL NATIONAL – LA PÉRIODE DU « VORMÄRZ »

Les origines du parlementarisme en Allemagne remontent aux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, il n'existe pas à cette époque d'État allemand unifié mais une multitude de principautés et villes libres. L'ancien Reich allemand, depuis longtemps déjà réduit à l'impuissance tant sur le plan intérieur qu'extérieur, disparaît définitivement en 1806, lorsque l'empereur François II, sous la pression de Napoléon, en est réduit à déposer la couronne du Saint Empire romain germanique.

### LES PREMIERS PARLEMENTS EN ALLEMAGNE DU SUD ET DU SUD-OUEST

Après la victoire sur Napoléon et la dissolution de la Confédération du Rhin qui s'ensuit, on voit apparaître dans les principautés de l'Allemagne du Sud et du Sud-Ouest – qui avaient pu élargir substantiellement leurs territoires sous le protectorat de Napoléon –, dans le cadre de Constitutions écrites, la plupart octroyées par le prince, les premiers parlements allemands. Avec ces

Constitutions et la création de parlements, les souverains entendent intégrer les nouveaux et anciens sujets dans une entité étatique, par le biais de l'uniformisation du droit et par leur participation à son élaboration, et assurer ainsi l'unité territoriale de leurs États.

Cependant, ces parlements, habituellement composés de deux Chambres, ne se voient accorder que des droits et possibilités de participation limités. Ils sont associés à la législation et interviennent dans l'autorisation des recettes et des dépenses publiques, mais ne jouissent pas du droit d'initiative législative. Et pourtant, contribuant à l'élargissement des assises d'une opinion politique bourgeoise et à la naissance d'une classe politique parlementaire, ils constituent un élément important du mouvement du Vormärz (la période qui précède la révolution de mars 1848), qui débouchera sur la révolution de mars 1848. Le parlement de la Paulskirche de 1848/49 tirera profit de ce développement.

#### L'ÉVEIL DU LIBÉRALISME ET LA RESTAURATION AU SEIN DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

L'époque allant de 1815 à la révolution de 1848 est marquée par des tensions intérieures et sociales de plus en plus vives. D'une part, le mouvement libéral, dont les objectifs sont l'instauration de la liberté individuelle et politique, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, l'abolition des privilèges féodaux, la reconnaissance des droits de l'homme et du citoyen, embrasse toute l'Europe, et le nombre de ses adeptes va sans cesse croissant. En Allemagne, ces objectifs libéraux s'allient à la volonté de créer un État national unifié, qui avait reçu de fortes impulsions par la lutte commune contre Napoléon. Les promoteurs de ce mouvement sont surtout les étudiants et les professeurs des universités, les associations estudiantines, les sociétés de gymnastique et les sociétés libérales, qui se recrutent dans la bourgeoisie. La fête du Wartburg, organisée en octobre 1817 par les associations estudiantines en commémoration de la Réforme et de la Bataille

La salle des séances du conseil restreint de l'Assemblée nationale à Francfort-sur-le-Main - salle de réunion des principaux délégués de la Confédération jusqu'à sa dissolution en 1866.



À g. La fête du Wartburg, réunissant, le 18 octobre 1817, des délégations de douze universités ainsi que des représentants des associations estudiantines et sociétés de gymnastique, est considérée comme une manifestation pour la liberté et l'État national.

À dr., h. Karl Theodor Welcker (1790 - 1869), professeur de droit constitutionnel, membre de la Diète de Bade et un des maîtres à penser du libéralisme.

À dr., b. Karl von Rotteck (1775 - 1840), un des principaux dirigeants du libéralisme radical à la Diète de Bade.

des Nations près de Leipzig, constitue une des premières grandes manifestations de ce mouvement, qui choisit comme emblème le drapeau noir, rouge et or et comme devise « Honneur, liberté, patrie ».

Par ailleurs, avec la Confédération germanique créée en 1815, sur le territoire du Reich allemand, par 37 princes souverains, et placée sous la direction de l'Autriche et de son Premier ministre, le prince Clemens von Metternich, est instituée une confédération d'États dont les membres s'engagent à combattre par tous les moyens les aspirations libérales et nationales afin de maintenir ou de « restaurer » l'ordre ancien et les anciennes structures. La mise en œuvre de ces décisions s'accompagne souvent d'actions répressives très douloureuses.

Pendant, le régime de Metternich, fort sévère, n'est pas appliqué avec une rigueur égale dans tous les États membres de la Confédération germanique. Le développement du mouvement libéral et national se poursuit, notamment dans le Sud-Ouest de l'Allemagne. En Allemagne, dans les années précédant la révolution de mars 1848, la fête de Hambach, qui a lieu le 27 mai 1832 au château de Hambach dans le Palatinat, sera avec quelque



20 000 à 30 000 participants, dont un certain nombre de réfugiés polonais, la plus grande manifestation populaire de masse aux accents républicains et démocratiques.

Cet éveil national, véritable signal pour les intellectuels et les politiques, sera le point de départ de troubles révolutionnaires continus qui déboucheront finalement sur la révolution de mars 1848, toute cette période constituant ce qu'on appelle « Deutscher Vormärz ». La réaction du système Metternich ne se fait pas attendre : des répressions accrues telles que des actions punitives, des exécutions même, les parlements réduits au silence, la persécution et l'interdiction de toutes les associations, réunions et manifestations « révolutionnaires ». Un grand nombre de dirigeants du mouvement ne peut se soustraire aux persécutions qu'en émigrant en France ou en Suisse, d'où ils s'efforcent d'influer sur le développement intérieur de l'Allemagne et de le faire progresser sur la voie de l'unité et de la liberté.

#### LA RÉVOLUTION DE 1848

L'éclatement de la révolution de mars 1848 n'est pas imputable à une seule cause. Outre la sclérose politique prévalant dans la Confédération germanique, certains développements et diverses crises d'ordre social, politique et économique jouent également un rôle. Les débats politiques dans les parlements favorisent, eux aussi, un climat révolutionnaire.

L'apparition d'un courant révolutionnaire est un phénomène que l'on note dans l'Europe tout entière. Le soulèvement révolutionnaire à Paris, en février 1848, qui aboutit à l'abdication du roi des Français et à la proclamation de la République, porte l'étincelle révolutionnaire en Allemagne. En mars 1848, des soulèvements ont lieu à la campagne et dans les villes, surtout dans les capitales





À la fête de Hambach, le 27 mai 1832, près de 30 000 personnes réclament la souveraineté du peuple, la république et un État national allemand.



des différents États allemands. Bourgeois et paysans s'unissent dans la lutte contre les privilèges féodaux. Metternich est chassé de Vienne, et à Berlin on assiste à des batailles sanglantes dans les rues et sur les barricades. Finalement, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, s'engage à admettre une Constitution pour la Prusse, à convoquer une Assemblée nationale prussienne et à établir une monarchie constitutionnelle. En même temps, il approuve la création d'un État national allemand.



À g., h. Le soulèvement révolutionnaire de février 1848 à Paris – l'illustration montre l'incinération du trône du roi Louis Philippe – fut suivi de la révolution de mars en Allemagne.

À g., b. Lutte sur les barricades à Berlin le soir du 18 mars 1848.

À dr. Entrée solennelle des membres de l'Assemblée nationale allemande, premier parlement de toute l'Allemagne, dans la Paulskirche à Francfort-sur-le-Main, le 18 mai 1848.

#### PREMIÈRES ÉLECTIONS ORGANISÉES DANS TOUTE L'ALLEMAGNE

À l'initiative de personnalités dirigeantes du libéralisme de l'Allemagne du Sud et du Sud-Est, un Vorparlament (parlement préparatoire), qui se compose de représentants des diètes des divers États, se réunit le 30 mars 1848, à Francfort, en vue de préparer l'organisation de l'élection, au suffrage universel et égal dans toute l'Allemagne, des membres d'une assemblée nationale constituante allemande. Ces élections ont lieu de la mi-avril à la mi-mai 1848. Les députés sont élus soit au suffrage secret, soit au suffrage non secret ou encore au suffrage direct, la plupart cependant au suffrage indirect. Comme il n'existe pas encore de partis organisés, les candidats sont habituellement désignés par des assemblées locales, des clubs ou comités politiques qui, bientôt, se distinguent par la diversité de leurs convictions politiques fondamentales. Souvent, les parlementaires des diètes régionales jouent un rôle important à cet égard.



## 1848/49 : LE « PARLEMENT DE LA PAULSKIRCHE » – L'ASSEMBLÉE NATIONALE ALLEMANDE

Le 18 mai 1848 s'ouvre à Francfort-sur-le-Main l'Assemblée nationale allemande qui constitue le premier parlement de toute l'Allemagne. Plus de 800 députés – y compris leurs suppléants – en font partie, même si les chiffres officiels de l'époque donnent un nombre de députés bien inférieur, lequel nombre va d'ailleurs s'amenuiser tout au long de la législature pour diverses raisons. Ce parlement est souvent nommé simplement « La Paulskirche », du nom de son lieu de réunion dans le centre de Francfort.

### UN PARLEMENT DE L'ÉLITE CULTIVÉE

En dépit de la diversité des régions et groupes de population dont proviennent les députés, l'Assemblée présente une homogénéité relative. C'est un « parlement des notables », dont la majorité des membres, juristes, profes-

seurs d'université ou de l'enseignement secondaire, appartient à la couche moyenne ou supérieure de la population.

Le niveau élevé des débats de cette assemblée s'explique par le fait qu'un grand nombre de ses membres jouit de vastes connaissances acquises grâce à des ouvrages spécialisés allemands, français, anglais et américains, auxquels on ne manque pas de se reporter lorsqu'il s'agit de trouver une réponse à des questions de principe. Dès la séance d'ouverture, les débats risquent de se perdre dans une multitude d'inscriptions sur la liste des orateurs, de motions et de scrutins. Mais le parlement trouve dans le baron Heinrich von Gagern, issu du centre libéral, un président énergique et capable de se faire entendre. Sous sa conduite résolue, le but à atteindre étant sans cesse présent, les débats se dérouleront bientôt de manière ordonnée. Dans le discours qu'il tient après son élection, von Gagern définit la réalisation d'une Constitution pour l'Allemagne et de l'unité allemande comme les tâches principales de l'Assemblée nationale.



#### LE DÉBUT DES PARTIS AU PARLEMENT ET LA FORMATION DES PREMIERS GROUPES PARLEMENTAIRES

**B**ientôt apparaissent des groupements comparables aux groupes parlementaires, auxquels il appartient d'encourager la formation d'une opinion et la prise de décisions. Ils portent les noms des divers hôtels et cafés de la ville dans lesquels se rencontrent pour délibérer les députés partageant une même orientation. C'est sur cette base que se développera le schéma gauche-centre-droite qui caractérisera la future structure des partis.

Les libéraux modérés sont placés au centre – dont ils prendront l'appellation, même s'il y a lieu de distinguer encore le centre-droit et le centre-gauche. Leur objectif premier est la constitution d'une monarchie constitutionnelle fédérale avec un parlement plus ou moins fort et à sa tête un empereur héréditaire. Les démocrates modérés de gauche souhaitent instituer une république parlementaire démocratique, les démocrates radicaux de gauche préconisant de surcroît la poursuite de la révolution et l'abolition des anciens pouvoirs de la monarchie. Ils partent du principe de la souveraineté du peuple. La droite est constituée par les conservateurs, qui se font les défenseurs d'un faible pouvoir central et de puissants gouvernements des divers États. Cependant, ces groupements sont sujets à de fréquentes fluctuations. C'est en quelque sorte à l'Assemblée nationale de Francfort que voit le jour le système allemand des partis qui, pourtant, ne se dégaieront qu'au cours des décennies suivantes en tant qu'organisations extraparlimentaires.

#### NAISSANCE D'UN POUVOIR CENTRAL ET PREMIÈRES DÉLIBÉRATIONS SUR LES DROITS FONDAMENTAUX

L'Assemblée nationale doit faire face, dès le début, à une double tâche : créer une Constitution nationale et assurer la mise en place d'un gouvernement central. Après de longues délibérations, le parlement, donnant suite à une initiative de son président von Gagern, décide de former lui-même, de sa propre autorité, un pouvoir central. Il choisit l'archiduc autrichien Jean comme vicaire de l'Empire et le charge de nommer un ministre-président responsable devant le parlement et de former un gouvernement. Cependant, ce pouvoir central sera impuissant et, ne disposant ni de recettes propres, d'aucun appareil administratif, ni de troupes, dépendra du soutien des divers États.



Peu après sa constitution, le parlement décide d'établir et

À g. La structure caractéristique droite-centre-gauche de la répartition des sièges, que l'on retrouvera dans les parlements futurs, est déjà appliquée dans la Paulskirche.

À dr. Le baron Heinrich von Gagern, qui en est le président, dirige d'une main assurée les séances.





d'adopter en priorité un catalogue des droits fondamentaux. Il entend ainsi garantir une fois pour toutes l'État de droit ainsi que la protection des citoyens contre l'arbitraire de l'État policier. Plus tard, la question se posera souvent – sans obtenir de réponse vraiment convaincante – de savoir si l'objectif de réaliser l'unité allemande par la voie parlementaire n'aurait pas été mieux servi si le parlement, au lieu de s'occuper d'abord des droits fon-

damentaux, ne s'était pas consacré entièrement à la partie organisationnelle de la Constitution, c'est-à-dire à la structure de l'État à créer.

#### NOUVEAUX COMBATS RÉVOLUTIONNAIRES ET CONSOLIDATION DE LA CONTRE-RÉVOLUTION

**E**n fait, la situation se renversera bientôt en défaveur de l'Assemblée nationale. Les forces contre-révolutionnaires gagnent du terrain, en Prusse tout comme en Autriche, phénomène qui, à son tour, mobilisera les forces révolutionnaires plus radicales et suscitera en maints endroits des actes de violence. Une seconde vague révolutionnaire s'étend au pays de Bade, à Berlin et Vienne et sera réprimée par la troupe. Ainsi, les forces contre-révolutionnaires, qui peuvent s'appuyer sur l'armée, prennent peu à peu le dessus.

#### LES DROITS FONDAMENTAUX DU PEUPLE ALLEMAND

**L**e 21 décembre 1848, l'Assemblée nationale adopte la loi relative aux droits fondamentaux du peuple allemand. Ainsi, les droits de l'homme et du citoyen sont, pour la première fois, proclamés et mis en vigueur également en Allemagne. L'établissement d'un catalogue des « Droits fondamentaux du peuple allemand » est une des réussites

à mettre à l'actif de l'Assemblée de la Paulskirche qui, en dépit de l'échec de son projet d'unification de l'Allemagne dans le cadre d'une Constitution parlementaire démocratique, ont gardé jusqu'à ce jour toute leur importance. C'est là que trouvent leur origine les idées essentielles dont s'inspirent les chapitres concernant les droits fondamentaux aussi bien de la Constitution de Weimar, que de la Loi fondamentale et des Constitutions des Länder de la Fédération : égalité devant la loi, abolition de tous les privilèges, garantie de la liberté de la personne, liberté de croyance et d'opinion, liberté de la presse, liberté des sciences, liberté de réunion et d'association, liberté du domicile, secret de la correspondance et droit de pétition. Avec l'abolition de la peine de mort, la Paulskirche est largement en avance sur son temps. Cependant, on

À g. Vives discussions à la Paulskirche lors des délibérations sur le catalogue des droits fondamentaux.

À dr. La page de couverture de la Constitution publiée au Reichsgesetzblatt (Journal officiel), adoptée en mars 1849, était plus qu'un simple morceau de papier.



cherche encore en vain dans son catalogue la définition de droits sociaux garantissant la sécurité sociale, alors que la question sociale prend de plus en plus d'importance déjà à cette époque.

En mars 1849, l'Assemblée nationale adopte finalement la Constitution, dont l'objet est de créer un ordre étatique global pour le Reich allemand ainsi mis en place. Elle prévoit un État fédéral avec un empereur comme chef d'État auquel il appartient aussi

de nommer le gouvernement. Le Reichstag, composé d'une Chambre des États et d'une Chambre du Peuple issue d'élections au suffrage universel, égal, direct et secret, a principalement pour tâche de légiférer et d'arrêter le budget, mais la Constitution reste muette quant à la situation du gouvernement vis-à-vis du parlement et sa responsabilité devant le parlement. Cependant, il est prévu qu'une loi réglera plus en détail la question de la responsabilité des ministres. On était donc en droit de penser qu'un système gouvernemental démocratique se préparait.

ÉCHEC DE L'UNIFICATION DE L'ALLEMAGNE  
SUR LA BASE D'UNE CONSTITUTION

Longtemps le débat se poursuit sur le point de savoir si le Reich doit inclure la partie allemande de l'État multinational des Habsbourg (solution de la « grande Allemagne ») ou bien se limiter à la « petite Allemagne » sous l'égide de la Prusse et sans la participation de l'Autriche. Finalement, toute autre solution que celle de la petite Allemagne est exclue du fait de l'attitude de rejet de l'Autriche à l'égard de l'Assemblée nationale. Dans ces conditions, espérant qu'il acceptera cette élection et prendra la tête d'un État national formé par la petite Allemagne, le parlement élit Frédéric-Guillaume IV « Empereur des Allemands ». Mais lorsque la délégation du Reichstag se présente à Berlin pour lui proposer la couronne impériale, il refuse en évoquant le principe du souverain de droit divin. La Prusse ainsi que d'autres membres de la Confédération, tels que la Bavière et la Saxe, plus importants par leur taille, s'opposent à l'adoption de la Constitution.





C'est pratiquement l'échec de la Constitution et de tous les efforts déployés en vue de la création d'un État national allemand. Certes, la lutte pour la Constitution se poursuit au moyen de pétitions, tracts et réunions populaires, mais les partisans radicaux de la démocratie décidés à poursuivre la lutte révolutionnaire, perdent de plus en plus, surtout dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, le soutien du centre bourgeois, qui appréhende la lutte ouverte, le risque de la voir dégénérer en guerre civile, et craint les atteintes à la vie et aux biens personnels. Il devient de plus en plus évident que la révolution et la démocratie ont échoué, la contre-révolution l'emporte.

S'il est vrai que les forces de la « réaction » tentent de rétablir pour une large part l'ordre qui avait prévalu avant la révolution, les aspirations et les résultats des travaux de la Paulskirche ont néanmoins des répercussions historiques. Non seulement le désir de voir se réaliser l'unification de l'Allemagne a gardé toute sa force, mais il s'y ajoute aussi l'espoir de voir aboutir l'idée d'un État de droit constitutionnel et libéral, garantissant les droits fondamentaux et les libertés individuelles ainsi que la participation du peuple au pouvoir public par le biais d'un parlement librement élu. S'il est vrai que l'aspiration à un État national se réalise avec la création du Reich en 1871, il faut encore attendre un demi siècle avant de voir se réaliser pleinement les idées constitutionnelles de la révolution. La fondation du Reich est scellée avec la proclamation, mise en scène par Otto von Bismarck, du roi de Prusse au titre d'« Empereur des Allemands », le 18 janvier 1871, dans la galerie des glaces du château de Versailles.

À g. Le 3 avril 1849, au château de Berlin, une délégation de l'Assemblée nationale propose au roi de Prusse, Frédéric Guillaume IV, la couronne lui conférant la dignité impériale. Il la refuse.

À dr., h. Le siège de l'Assemblée nationale ayant été transféré à Stuttgart en mai 1849, le parlement croupion de Stuttgart est dissous de force, le 18 juin 1849. C'est la fin de la révolution.

À dr., b. Séance du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord en 1867 sous la direction de son président Eduard von Simson, ancien et dernier président du parlement de la Paulskirche.





## 1867 – 1918 : LE REICHSTAG SOUS LA CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD ET SOUS L'EMPIRE

Après l'échec de l'Assemblée nationale de Francfort, la Confédération se voit restituer, en un premier temps, ses anciens droits et ses anciennes fonctions. Dès 1851, elle abolit la loi relative aux droits fondamentaux du peuple allemand. Un grand nombre de dirigeants et partisans de la gauche ont pour seul recours l'émigration pour se soustraire aux poursuites et à l'arrestation par l'État policier, qui resurgit. Par la suite, la Prusse prend la tête du mouvement d'unification nationale. Sous la direction d'Otto von Bismarck nommé ministre-président en 1862, elle engage la confrontation avec l'Autriche, l'enjeu étant la prépondérance en Allemagne. La guerre éclate en 1866, la

Prusse remporte la victoire. L'Autriche doit accepter la nouvelle donne et ne compte plus comme rivale dans la lutte pour l'hégémonie au sein de la Confédération germanique, qui sera dissoute par la suite.

LE REICHSTAG DE LA CONFÉDÉRATION  
DE L'ALLEMAGNE DU NORD ADOPTE LA CONSTITUTION  
DU REICH INSPIRÉE PAR BISMARCK

Les premiers pas sur la voie de l'unité sont la création de l'Union douanière allemande et, surtout, de la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui réunit, sous la direction de la Prusse, les États situés au nord de la ligne du Main et qui, dès l'abord, est conçue en vue de l'élargissement par l'entrée des États de l'Allemagne du Sud et de la création d'un nouveau Reich allemand. Après la guerre franco-allemande de 1870/71, provoquée par Bismarck, et la défaite de la France, les États de l'Allemagne du Sud, à l'exception de l'Autriche, rejoignent la Confédération de l'Allemagne du Nord pour former le Reich allemand.

Sur le plan de la politique intérieure, le libéralisme demeure la force prédominante. Cependant, une scission naîtra plus tard d'une controverse entre la Diète prussienne et Bismarck à propos de l'autorisation de crédits destinés à la réforme de l'armée, dont Bismarck sort d'ailleurs vainqueur. Désormais, deux partis libéraux seront représentés au Reichstag : le parti du progrès, hostile à la politique de Bismarck, et les nationaux-libéraux que Bismarck réussit à gagner à son idée d'une unification nationale « par le haut ». De nouveaux partis se forment qui, plus tard sous l'Empire, parviendront à augmenter de façon continue le nombre de leurs adeptes : le Parti du centre, catholique, et les deux partis ouvriers socialistes, qui fusionneront en 1875 pour former le parti socialiste ouvrier d'Allemagne et constitueront à partir de 1891 le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD). Du côté des conservateurs, on voit également apparaître deux groupements : les conservateurs libres (Freikonservative) et les conservateurs allemands (Deutsch-Konservative).

La Confédération de l'Allemagne du Nord instituée en 1866, réunit déjà une partie des pays qui formeront, en 1871, l'Empire allemand placé sous la direction de la Prusse, un des États confédérés.







Après l'échec de l'Assemblée nationale, un grand nombre de démocrates choisissent de fuir et se rendent dans d'autres pays européens ou outre-mer pour échapper à l'État policier. Ci-contre, des émigrés allemands en 1850 sur l'entrepont d'un bateau d'émigrés.



Le 12 février 1867, près de dix-huit ans après l'échec de l'Assemblée nationale de Francfort, un nouveau parlement suprarégional est élu en Allemagne : le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il se réunit le 24 février à Berlin, sa mission étant essentiellement de délibérer sur la Constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord, largement marquée par l'esprit de Bismarck, et d'adopter ce texte. En 1871, le Reich allemand reprendra cette Constitution à son compte avec quelques modifications de peu d'importance.

COMPÉTENCES LIMITÉES POUR LE REICHSTAG  
DE L'EMPIRE

La Constitution du Reich, qui reflète la puissante position de Bismarck, à la fois ministre-président de Prusse, chancelier du Reich et président du Bundesrat, est grosso modo celle d'une monarchie constitutionnelle. Le Reich allemand est un État fédéral. Le roi de Prusse est aussi Empereur allemand. Les autres organes prévus sont le Bundesrat (Conseil de la Confédération), le Reichstag et le chancelier de l'Empire.

Au Bundesrat siègent et votent les membres de la Confédération, soit 25 princes et villes libres, le pourcentage de voix revenant à la Prusse étant suffisant pour être prépondérant pour les questions importantes. Le Bundesrat exerce, formellement, les droits de souveraineté. Du fait du rapport de voix qui lui est accordé, la Prusse peut y exercer un droit de veto.

Le Reichstag est le parlement élu par le peuple. Contrairement à la Diète prussienne, qui repose sur un système électoral censitaire privilégiant à l'extrême la classe possédante, le Reichstag est issu d'élections au suffrage universel, égal, direct et secret. Les femmes n'ont toutefois pas le droit de vote. Cependant, l'impact de ce système électoral, à la pointe du progrès à l'époque, est amoindri du fait que le découpage électoral favorise largement les régions rurales par rapport aux grandes villes, ce qui revient à favoriser l'électorat aisé par rapport aux

À g. La séance d'ouverture du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord, le 24 février 1867, dans le bâtiment de la Chambre des seigneurs prussienne à Berlin, prend la forme d'une cérémonie marquant un nouveau départ.

À dr. Le 18 décembre 1870, une délégation du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord, sous la présidence d'Eduard von Simson, propose la couronne impériale au roi de Prusse, Guillaume I<sup>er</sup>.

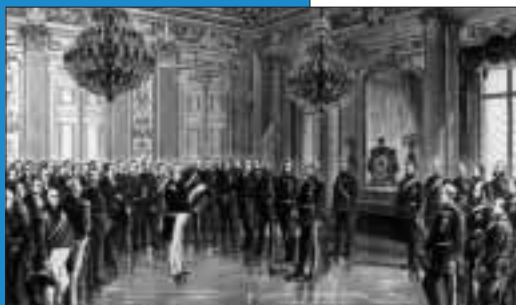
EUGEN RICHTER, PRÉSIDENT DU PARTI DU PROGRÈS  
LIBÉRAL DE GAUCHE, À PROPOS DE L'OUVERTURE  
SOLENNELLE DU REICHSTAG EN 1871 :

Le 21 mars, la veille du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Empereur, a été choisi pour l'ouverture du premier Reichstag allemand. Une nombreuse assistance s'était réunie ce jour – là dans la Salle blanche du Palais royal à Berlin.

L'ouverture solennelle se déroula sous le signe du grand cérémonial, auquel on avait déjà assisté quatre ans auparavant, à l'occasion de la première séance du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

L'Empereur, marqué par le poids de l'âge, était précédé des dignitaires de la Cour eux-mêmes suivis du comte Moltke, sabre impérial au clair, à sa droite, le général von Peuker, ancien ministre de la Guerre du Reich, portant le globe impérial posé sur un coussin, puis le ministre de la Guerre, von Roon, portant le sceptre également posé sur un coussin, à ses côtés le comte von Redern avec la couronne royale ; suivait enfin, d'un pas quelque peu incertain, le vieux feld-maréchal comte Wrangel qui portait, lui, la bannière du Reich.

Lors des dernières élections de l'Empereur de l'ancien Reich allemand, les princes de l'Empire précédant le cortège portaient les insignes du Reich, comme on peut le lire en détail chez Goethe dans « Dichtung und Wahrheit ». Mais ce jour-là, tout comme en 1867, on ne put faire étalage, à l'occasion de cette cérémonie, que d'insignes prussiens et non pas d'insignes du Reich allemand. Par contre, il semblerait que le trône érigé dans la Salle blanche fût une relique du Saint Empire romain germanique. C'était une chaise de l'époque saxonne, récupérée à Goslar par une collection privée, taillée dans la pierre, le haut d'airain, le tout d'un aspect plutôt étrange, mais il est bien possible qu'un ancien empereur y ait pris place. L'Empereur Guillaume donna lecture du discours du trône ...



couches inférieures de la population, notamment celle des ouvriers d'usine, dont le nombre va croissant.

La Constitution attribuée au Reichstag pour seules compétences la législation, y compris l'initiative parlementaire, ainsi que la participation aux délibérations budgétaires et au vote du budget. Cependant, il doit se partager l'exercice de ces droits avec le Bundesrat, où la position de la Prusse est dominante.

#### LE REICH AVEC UN GOUVERNEMENT SANS CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

**L'**Empereur et le chancelier du Reich désigné par lui se voient attribuer de larges pouvoirs par la Constitution. Le pouvoir est aux mains du chancelier du Reich. En règle générale, il exerce simultanément les fonctions de ministre-président de Prusse. Il est président du Bundesrat et définit la politique du Reich et plus particulièrement sa politique étrangère. Il contrôle l'exécutif, car en fait il n'existe pas de gouvernement en tant qu'institution. Les divers départements du Reich sont dirigés par des secrétaires d'État tenus de se conformer à des directives, leur supérieur hiérarchique étant le chancelier. Plus tard seulement, certaines administrations seront détachées de la chancellerie.

Le Reichstag, qui n'est pas associé à la nomination du chancelier, ni en état de le forcer, au moyen d'une mo-



tion de défiance, à renoncer à ses fonctions, n'a donc que peu de poids pour ce qui est du contrôle du gouvernement. Exclu de la participation à la responsabilité gouvernementale et à la formation du gouvernement, le Reichstag n'offre par ailleurs pas de possibilité à ses membres de se familiariser avec les responsabilités gouvernementales et de faire des expériences à ce niveau.

LE « KULTURKAMPF » LANCÉ CONTRE L'ÉGLISE  
CATHOLIQUE ET LA RÉPRESSION DES SOCIALISTES

**L**e chancelier, doté de si larges pouvoirs par la Constitution, ne peut cependant pas se passer du soutien d'une majorité parlementaire pour faire prévaloir sa politique et l'asseoir sur une base légale. Cela est également vrai



IMPRESSIONS RECUEILLIES DANS LA SALLE DE SÉANCE  
DU REICHSTAG DANS LE BÂTIMENT DE LA MANUFACTURE  
PRUSSIENNE ROYALE DE PORCELAINES

En dépit de sa construction peu solide, la salle de séance se présente sous un jour très digne et imposant, au sol une moquette d'un brun tanné, les pupitres et les bancs en bois et cuir naturel, la couleur des murs et colonnades étant accordée à l'ensemble.

La table portant [...] les deux urnes est le « bureau de l'Assemblée ». Les deux urnes ne servent qu'en cas de vote secret avec bulletin de vote, ce qui ne se produit que pour l'élection du président. Le « bureau », quant à lui, sert à de multiples fins ; c'est là que sont déposés les documents destinés à l'information directe des députés. « J'ai l'honneur de déposer le texte sur le bureau de l'Assemblée », telle est la formule fréquemment employée à la fin d'une intervention. Tantôt on y trouve les pièces d'un dossier ou des preuves écrites, tantôt des plans de construction et des façades soumis à l'approbation du Reichstag et particulièrement affectionnés par le grand bâtisseur qu'est le chef de la poste impériale. Le « bureau de l'Assemblée » a également déjà vu des illustrations fort attrayantes concernant nos colonies, parfois les choses les plus étranges devant servir de documentation concrète. C'est ainsi qu'un député du Thuringe y a déposé, lors d'un débat sur les droits de douane, des échantillons de l'industrie des jouets de sa région. Ils suscitèrent beaucoup d'intérêt, et le public qui, depuis les tribunes, ne pouvait saisir ni le but, ni le contexte de ce geste, s'étonnait de voir les représentants du peuple jouer avec des poupées et des attrapes.

Vom Deutschen Reichstag. Realistische Skizzen eines Eingeweihten. In : Vom Fels zum Meer, Spemann's Illustrierte Zeitschrift für das Deutsche Haus. Vol. 2, 1893





pour un chancelier doué d'une personnalité du poids de celle de Bismarck. Jusqu'au début des années 1880, il peut s'appuyer sur une majorité formée de nationaux-libéraux et de conservateurs libres et applique une politique et une législation résolument anti-catholique bientôt qualifiées de Kulturkampf.

Néanmoins, le Reichstag développe de sa propre initiative, surtout en cette période de démarrage, une activité législative très intense favorisant la progression vers l'État de droit, notamment dans les domaines du droit pénal, du droit civil et du droit administratif.

Un fort accroissement des voix recueillies par le Centre et les sociaux-démocrates aux élections au Reichstag en 1878, pousse le chancelier, au début des années 1880, à réorienter sa politique intérieure. Peu à peu, le Kulturkampf s'atténue ; lui succède une lutte acharnée contre la social-démocratie, dont Bismarck tente d'enrayer l'essor, d'une part, au moyen d'une loi spéciale, la loi anti-socialistes (Sozialistengesetz, 1878), visant la répression et la poursuite de toute activité d'inspiration sociale-démocrate, d'autre part, au moyen d'une politique sociale à la pointe du progrès. Aussi, la législation sociale initiée par Bismarck sera-t-elle un des résultats les plus importants de l'activité législative du Reichstag.

POUVOIRS ACCRUS DU REICHSTAG –  
PAS D'OUVERTURE VERS UN SYSTÈME  
GOUVERNEMENTAL PARLEMENTAIRE

Bismarck ayant quitté ses fonctions en mars 1890, un changement de la situation s'annonce. Le 10 décembre 1894, la séance d'ouverture a lieu dans le bâtiment du Reichstag nouvellement construit. Le Reichstag gagne du poids politique. Tirant parti de sa position clé en matière de droit budgétaire, il parvient

À g. Séance du Reichstag dans l'ancien bâtiment de la Manufacture royale de porcelaine, Leipziger Strasse 4.

À dr. Le chancelier du Reich, Otto von Bismarck, à la tribune du Reichstag.

Le bâtiment du Reichstag, construit selon les plans de l'architecte Paul Wallot, est inauguré en 1895.







progressivement à accroître ses pouvoirs. En 1912, une modification de son Règlement intérieur lui réserve la possibilité d'exprimer à l'égard du gouvernement un vote de censure, qui n'est cependant pas suffisant pour obtenir la démission du chancelier. La percée décisive vers un système gouvernemental parlementaire ne se réalisera pas.

#### INSTAURATION EN DERNIÈRE MINUTE DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

C'est ainsi qu'en 1914, le Reich s'engage dans la Première Guerre mondiale, sans contrôle parlementaire et sans responsabilité politique du gouvernement vis-à-vis du Reichstag, alors qu'en même temps le pouvoir civil est de plus en plus évincé au cours de la guerre au profit du pouvoir militaire du commandement suprême des armées. Ce n'est qu'en automne 1918, alors que la défaite militaire est inéluctable, que le commandement suprême des armées se résout à restituer la responsabilité politique à un gouvernement civil reposant sur une majorité au Reichstag. Cependant, il est trop tard ; la réforme de la Constitution, adoptée par le Reichstag le 22 octobre et signée par l'empereur le 28 octobre, ne peut sauver ni la monarchie, ni le Reich issu de la Constitution en vigueur.

À g. Le 10 décembre 1894, le Reichstag se réunit pour la première fois dans son nouveau bâtiment en bordure du Tiergarten

À dr. Le Reichstag, désormais responsable de la formation du gouvernement suite à la modification de la Constitution, le 22 octobre 1918, peu avant la chute de la monarchie.



Peu de jours après l'instauration du régime parlementaire à la suite de cette réforme de la Constitution, la révolution éclate. Le prince Max von Baden, le nouveau chancelier qui dépend de la confiance du Reichstag, annonce l'abdication de l'Empereur, qui se rend en pays neutre, aux Pays-Bas. Le 9 novembre 1918, depuis une fenêtre-balcon du Reichstag à Berlin, Philipp Scheidemann (SPD), jusqu'à cette date secrétaire d'État dans le gouvernement de Max von Baden, proclame la République.



## 1919/20 : L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE DE WEIMAR

Après la révolution de novembre 1918, il demeure incertain pendant plusieurs semaines si l'Allemagne va se diriger vers un système socialiste de conseils ou vers une démocratie parlementaire. Partout se forment des conseils d'ouvriers et de soldats, tandis qu'un « Conseil des délégués du peuple » comprenant les sociaux-démocrates (SPD) (majoritaires) et les sociaux-démocrates indépendants (USPD), qui se situent plus à gauche, forme le gouvernement à Berlin. À la tête de ce gouvernement se trouve le président du SPD, Friedrich Ebert, dont l'objectif est

toujours la démocratie parlementaire et qui obtient à cet égard, lors des assises d'une réunion du Congrès des conseils allemand siégeant du 16 au 20 décembre dans le bâtiment de la Diète prussienne à Berlin, l'approbation des conseils d'ouvriers et de soldats. Le Congrès décide que des élections auront lieu le 19 janvier 1919 pour désigner les membres d'une assemblée nationale constituante.

DÉCISION EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE  
PARLEMENTAIRE ET D'ÉLECTIONS  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Alors que la préparation des élections est en cours, des organisations radicales de gauche tentent de renverser le gouvernement par un soulèvement de masse et d'ouvrir la voie à une république socialiste des conseils. Début janvier, les combats de rue font rage à Berlin. Pour étouffer la révolte du « Groupe Spartakus », le gouvernement fait appel à la troupe et à des unités des corps francs majoritairement antirépublicains qui, souvent, sévissent avec un arbitraire brutal contre les manifestants. L'assassinat

par des officiers des corps francs des dirigeants du Spartakus, Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg, marque le début d'une série d'attentats perpétrés contre des dirigeants politiques de la République.

En dépit des troubles incessants, les élections à l'Assemblée nationale constituante, le 19 janvier 1919, se déroulent dans un ordre relatif. Pour la première fois, les femmes jouissent, elles aussi, du droit de vote et sont éligibles, de sorte que des femmes parlementaires pourront faire leur entrée à l'Assemblée nationale. Les trois partis SPD, Centre et Parti démocratique allemand (Deutsche De-





À g., h. Défilé de membres armés du groupe Spartakus à Berlin, lors de l'émeute du Spartakus en janvier 1919. L'ordre est rétabli par la troupe sous le commandement du délégué du peuple, Gustav Noske (SPD).

À g., b. Réunion des conseils d'ouvriers et de soldats en décembre 1918 dans la salle des séances du Reichstag. A la tribune des orateurs, Otto Wels, qui sera plus tard président du SPD.

mokratische Partei), qui se rallie sans réserve à la République parlementaire démocratique et que l'on nommera plus tard les partis de la « coalition de Weimar », totalisent 331 mandats à l'Assemblée nationale et remportent donc une majorité confortable de 78% des sièges.

L'USPD, qui envisage la voie « parlementaire bourgeoise » seulement comme un moyen de faire prévaloir une société socialiste et privilégie le système des conseils, ne remporte que 22 mandats ; le Parti populaire allemand (Deutsche Volkspartei - DVP), issu essentiellement de l'aile droite des libéraux nationaux et monarchiste en un premier temps, accepte finalement l'État républicain et obtient 19 sièges. Le Parti populaire national-allemand (Deutschnationale Volkspartei -DNVP), qui recrute la majeure partie de ses partisans parmi les anciens tenants du parti conservateur allemand et rejette aussi bien l'État républicain que la démocratie parlementaire, remporte 44 mandats.

À dr. En novembre 1918, des soldats gardent une entrée latérale du bâtiment du Reichstag où siègent les conseils d'ouvriers et de soldats.

À WEIMAR, LES DÉBATS SUR LA CONSTITUTION  
SE DÉROULENT DANS DES CONDITIONS DIFFICILES  
À LA FOIS SUR LE PLAN DE LA POLITIQUE  
ÉTRANGÈRE ET INTÉRIEURE

Le 6 février 1919, l'Assemblée nationale se réunit dans le bâtiment du théâtre national à Weimar, sous la protection de la police et de soldats des corps francs venus de Berlin. Weimar a été choisi au lieu de Berlin afin que les délibérations sur la Constitution échappent à la pression de la rue.

L'Assemblée nationale a essentiellement pour mission d'élaborer une Constitution. Cependant, elle doit s'acquitter de cette tâche au moment où, étant donné l'ultimatum lié aux conditions de paix très lourdes imposées au Reich par les Alliés, elle est aux prises avec de très grandes difficultés en politique étrangère et intérieure. La signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919, par les représentants du gouvernement allemand est, pour les adversaires de la République de la droite nationaliste, l'occasion toute trouvée d'engager une campagne haineuse et outrancière contre les responsables de la République.

L'Assemblée nationale se donne aussitôt pour mission de former un gouvernement capable d'agir. Dès après la première séance, elle adopte la loi portant organisation provisoire des pouvoirs publics, élit Friedrich Ebert Président du Reich et approuve la formation d'un gouvernement de coalition formé par les trois partis qui soutiennent la République.



DUALISME : SYSTÈME PRÉSIDENTIEL  
ET SYSTÈME PARLEMENTAIRE

La Constitution du Reich adoptée par l'Assemblée nationale, le 31 juillet 1919, et signée par le Président du Reich, Friedrich Ebert, le 11 août 1919, est manifestement le résultat d'un compromis entre les trois partenaires de la coalition. Par la suite, il apparaîtra que la juxtaposition de deux éléments hétérogènes - d'une part, un système présidentiel avec un Président du Reich puissant élu par le peuple et un gouvernement institué par lui et, d'autre part, un système gouvernemental parlementaire avec un pouvoir législatif puissant et un gouvernement responsable devant celui-ci – constitue une erreur structurelle aux conséquences néfastes. Ce « dualisme » ancré dans la Constitution, juxtaposant régime présidentiel et régime parlementaire, auquel s'ajoutent les libertés illimitées, dont bénéficient pour leur action les forces opposées à la Constitution, contribuera en dernière analyse non pas à la stabilisation mais à la dégradation, à l'éro-



sion et finalement à la ruine de la démocratie. Par ailleurs, les éléments plébiscitaires de la Constitution, tels les initiatives populaires et les référendums, réservent aux forces antiparlementaires des possibilités d'action supplémentaires.

P. de g., à g. La dernière page de la Constitution adoptée par l'Assemblée nationale de Weimar et promulguée le 11 août avec la signature de Friedrich Ebert et de divers membres du gouvernement.

P. de g., à dr. Le théâtre national à Weimar où siégeait l'Assemblée nationale, le jour de la prestation de serment du président du SPD, Friedrich Ebert, élu président du Reich par l'Assemblée nationale.

P. de dr. Le 6 février 1919, jour de la séance d'ouverture de l'Assemblée nationale à Weimar, marque le début de la République parlementaire en Allemagne.

## 1920 – 1933 : LE REICHSTAG SOUS LA RÉPUBLIQUE DE WEIMAR



Après l'adoption de la Constitution, l'Assemblée nationale retourne à Berlin. Le bâtiment du Reichstag qui, durant la révolution, avait servi de lieu de rassemblement aux conseils d'ouvriers et de soldats de la ville, redevient le siège du parlement allemand central. C'est là que l'Assemblée nationale exercera ses activités jusqu'aux premières élections au Reichstag. Cependant, le 13 janvier 1920, une grande manifestation, organisée par l'USPD et les communistes pour protester contre un projet de loi sur les conseils d'entreprise, dégénère en combat sanglant lorsque la masse armée tente de prendre d'assaut le bâtiment. Les manifestants sont dispersés sous le feu des mitraillettes. Le bilan est de 42 morts. Deux mois plus tard, le putsch de Kapp, initié par la droite, force l'Assemblée nationale à quitter Berlin et à se réunir, pendant une brève période de temps, à Stuttgart. Le putsch échoue face à la résistance passive de la bureaucratie ministérielle et à la grève générale proclamée par les syndicats.

### LES PARTISANS RÉSOLUS DE LA RÉPUBLIQUE PERDENT LA MAJORITÉ AU PARLEMENT

C'est dans ce climat de lourdes hypothèques, tensions et luttes sur le plan de la politique intérieure que le Reichstag, élu en juin 1920, commence ses activités. Pour la jeune République, les résultats des élections sont décevants. Les partis de la coalition de Weimar – SPD, DDP et Centre/Parti populaire de Bavière (BVP) perdent, dès les premières élections au Reichstag, leur majorité absolue, qu'ils ne parviendront jamais, jusqu'à la fin de la République, à regagner aux élections ultérieures.

Les pertes des « républicains » et les gains des « ennemis de la République » sont la conséquence de la situation

déplorable tant sur le plan de la politique intérieure qu'extérieure et de la campagne haineuse menée à outrance contre les signataires du traité de paix.

#### FORCE ET POINTS FAIBLES DU REICHSTAG

Par comparaison avec le Reichstag de l'Empire, le Reichstag de la République de Weimar occupe, dans la structure des organes constitutionnels, une position relativement forte. D'une part, il est l'organe législatif prépondérant, et d'autre part, il joue aussi un rôle déterminant dans la formation du gouvernement.

La pratique, cependant, se présente différemment. Étant donné la structure hétérogène du réseau des partis politiques et l'absence d'une majorité de partis résolument ralliés à la Constitution et à la République, il devient de plus en plus difficile à chaque fois de former un gouvernement. Des gouvernements de coalition sans majorité parlementaire mais simplement tolérés sont à l'ordre du jour. Aussi, faute de majorités parlementaires stables, les gouvernements ne sont-ils habituellement que de courte durée. Durant ses 14 années d'existence, la République de Weimar comptera 20 gouvernements, leur durée moyenne étant de 8 mois. Or, l'instabilité parlementaire et les fréquents changements de gouvernement portent atteinte au prestige du parlement, ruinent la confiance dans la démocratie parlementaire et attisent la polémique antiparlementaire et anticonstitutionnelle outrancière que la droite et la gauche mènent contre le parlement et la République.

Par ailleurs, diverses dispositions de la Constitution contribuent, elles aussi, à l'affaiblissement du parlement. Exemples : la disposition selon laquelle le chancelier n'est pas élu par le parlement mais désigné, sans élection préa-

lable, par le Président du Reich, et l'article 48 de la Constitution du Reich, selon lequel le Président du Reich, en cas de troubles graves ou de mise en danger de l'ordre et de la sécurité publics, peut

À g. Camions blindés des soldats putschistes, lors du putsch de Kapp en mars 1920. L'Assemblée nationale se replie à Stuttgart. La République est en danger.

À dr. Séance du Reichstag sous la présidence du social-démocrate Paul Löbe qui, avec une interruption d'un an en 1924, exerça les fonctions de président du Reichstag de 1920 à 1932.





Après l'échec du putsch de Kapp, les putschistes (à dr.) se retirent de Berlin, alors que la Reichswehr (à g.), fidèle au gouvernement, fait son entrée dans la ville.





prendre des décrets d'urgence, décrets qui sont susceptibles de se substituer provisoirement aux lois votées par le parlement. Le recours fréquent à l'article 48, surtout dans les années de crise du début du régime parlementaire, a pour effet d'affaiblir au parlement et dans les partis la conscience de leur principale tâche, qui consiste à assurer des majorités parlementaires stables, indispensables surtout à la formation d'un gouvernement et au travail législatif. Bien au contraire, les partis au parlement ont tendance, et cette tendance est encore renforcée par le système électoral à la proportionnelle prévu par la Constitution, à négliger qu'il leur appartient de proposer des visions politiques consensuelles s'inscrivant dans la durée, et font prévaloir certains intérêts de classes ou de groupements ainsi que leurs idéologies au parlement.

Aussi, dans les années extrêmement difficiles de ses débuts, marqués par le paroxysme de la crise en 1923, la République a-t-elle, à maintes reprises, frôlé l'abîme.

STABILISATION PASSAGÈRE DE LA RÉPUBLIQUE  
APRÈS LES CRISES, LES LOIS DE PLEINS POUVOIRS  
ET LES DÉCRETS D'URGENCE

Après la réforme monétaire d'octobre 1924 et l'introduction du Rentenmark et du Reichsmark, et une réglementation provisoire concernant les réparations à verser par l'Allemagne – le plan Dawes –, s'amorce une amélioration progressive de la situation économique, qui permet aussi de consolider le budget public. Gustav Stresemann (DVP), qui sera ministre des Affaires étrangères de 1923 à 1929, sans interruption, en dépit des changements de gouvernement intervenus durant ce laps de temps, parviendra à rompre l'isolement de l'Allemagne sur le plan de la politique étrangère. Sa mort subite, en octobre 1929, ainsi que la mort prématurée du premier Président du Reich, Friedrich Ebert, en février 1925, constituent une lourde perte pour la République. La mort de Friedrich Ebert a pour conséquence l'élection de Paul von Hindenburg, déjà très âgé et monarchiste, comme successeur à ses fonc-

tions. Certes, von Hindenburg respecte la Constitution, mais il se laisse finalement convaincre par son entourage, à contrecœur il est vrai, en janvier 1933, de charger Adolf Hitler, le « caporal de Bohême » – c'est ainsi qu'il le nomme – de former un gouvernement.

L'OPPOSITION SOUS-JACENTE AU  
PARLEMENTARISME L'EMPORTE

**B**ien que dépourvu de majorité stable, le Reichstag accomplit, en un premier temps, durant la période de consolidation économique allant jusqu'à 1929, son travail législatif avec succès. Néanmoins, l'opposition sous-jacente au parlementarisme subsiste, en dépit d'une amélioration considérable de la situation économique. Mais ce n'est qu'avec la crise économique, qui éclatera en 1929, que les partis militants de l'extrême gauche et de l'extrême droite trouvent un écho suffisant pour mobiliser les masses. Tandis que le nombre des membres du Parti communiste

allemand (KPD), d'obédience soviétique, augmente de façon continue sous l'effet du chômage, on assiste à droite à la radicalisation du DNVP, bientôt allié au NSDAP dirigé par Hitler, qui a le vent en poupe. Tirant fort habilement profit du désespoir, de la déception, de l'hostilité à la République et au parlementarisme, au marxisme et au capitalisme ainsi que de l'antisémitisme, il

réussit à gagner des électeurs dans toutes les couches sociales, surtout parmi la génération des combattants de la Première Guerre mondiale et la jeune génération.

Finalement, les partis fidèles à la République, y compris le DVP, ne sont plus en mesure de préserver la grande coalition formée en 1928 sous Hermann Müller, chancelier du Reich social-démocrate. Le nouveau chancelier,



Gustav Stresemann  
(DVP, à dr.), ministre  
des Affaires étrangères  
durant de longues an-  
nées dans plusieurs ca-  
binets de la République  
de Weimar, en juin  
1929 au Reichstag.  
À ses côtés (à g. à dr.)  
Josef Wirth (Centre),  
Rudolf Hilferding  
(SPD) et Julius Curtius  
(DVP)

Heinrich Brüning (Centre) qui, après l'échec de la coalition, forme un gouvernement minoritaire sans le SPD, dissout le Reichstag après le rejet par celui-ci d'un décret d'urgence. Pour la République, le résultat des élections est consternant : les nationaux-socialistes qui, jusqu'ici, n'avaient que 12 sièges au Reichstag parviennent à multiplier par neuf le pourcentage de leurs mandats et disposent dorénavant de 107 sièges gagnés, en partie, aux dépens des nationaux-allemands ; les communistes, passant de 54 à 77 sièges, peuvent, eux aussi, améliorer leur score aux dépens des sociaux-démocrates, tandis que les libéraux et les nationaux-allemands essuient de lourdes pertes.

IMPUISSANCE DU PARLEMENT ET MONTÉE  
DU MOUVEMENT NATIONAL-SOCIALISTE DURANT  
LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Désormais, le centre au parlement n'a plus la force d'influer activement sur la politique. Des cabinets dits « présidentiels » sous le centriste Heinrich Brüning, succéderont, jusqu'en 1932, aux gouvernements de coalition. Brüning tente, à l'aide de décrets d'urgence, de maîtriser, par une politique d'austérité et de déflation, la crise économique aux proportions désastreuses, ainsi que le chômage sans cesse croissant. Pendant ce temps, le combat des partis d'extrême gauche et d'extrême droite contre l'ordre existant prend des formes démagogiques et de plus en plus impopulaires, qui ne se limitent plus aux murs du parlement, mais embrase désormais la rue.

Séance du Reichstag, le 30 octobre 1930, avec le groupe parlementaire du NSDAP accru après les élections au Reichstag et comptant 107 membres qui, tous, se présenteront au Reichstag en uniforme de la SA.



DANS SES MÉMOIRES, L'ANCIEN PRÉSIDENT DU REICHSTAG,  
PAUL LÖBE, ÉVOQUE LE DÉCLIN DU PARLEMENTARISME

À mesure que le nombre de députés communistes augmente et que la sélection devient moins rigoureuse du fait du scrutin de liste, on s'efforce de troubler ou de discréditer violemment les débats de l'assemblée, par le non-respect des dispositions du Règlement, avec force clameurs, propos injurieux, discours fleuves répétant indéfiniment le même texte, parfois même on en vient aux mains. Lorsque le président tente de maintenir l'ordre, on lui lance des injures.

....

Durant quelques années, les travaux du Reichstag peuvent se dérouler dans l'ordre. Mais la tempête se déchaîne de plus belle lorsque le peuple allemand élit, en 1930, 107 nationaux-socialistes et 77 communistes à l'assemblée du Reichstag et que 40 nationaux-allemands adeptes de Hugenberg s'accordent pour patronner les nazis. L'extrême droite et l'extrême gauche se donnent la réplique, appuient réciproquement leurs motions

d'obstruction, accompagnent de leurs applaudissements frénétiques le concert d'invectives de leurs antipodes et s'efforcent de paralyser le parlement et le gouvernement au moyen de motions stupides et démagogiques ... Le tapage de la rue et l'hypocrisie empêchent peu à peu le parlement de travailler normalement. Cependant, l'activité parlementaire ordonnée faisant défaut, c'est l'heure des lois de pleins pouvoirs – expédients fort dangereux lorsqu'il s'agit de faire face à des situations intenable –, car après les lois de pleins pouvoirs, c'est l'état d'urgence, après l'état d'urgence, la dictature et tout ce qui s'ensuit. Cette progression, qui a été celle du parlementarisme allemand, doit rester présente à l'esprit de tous ceux qui sont associés aujourd'hui aux décisions politiques.

Paul Löbe, *Der Weg war lang, Lebenserinnerungen*.  
Berlin 1954, p. 198 ss.



Lors des nouvelles élections au Reichstag, en juillet 1932, après la destitution de Brüning, le NSDAP, doublant le nombre de ses mandats, remporte 230 sièges et sera désormais le groupe parlementaire numériquement le plus important. Le président du Reichstag, Paul Löbe, un social-démocrate, qui exerça ses fonctions pendant de nombreuses années et réussira sans cesse avec beaucoup de doigté, à rétablir, malgré les turbulences des dix dernières années, l'ordre nécessaire aux débats du parlement, doit céder le fauteuil au national-socialiste Hermann Göring.

Certes, le score enregistré par le NSDAP, lors des élections de novembre 1932, sera moins favorable ; il reste néanmoins le groupe parlementaire le plus important. Cependant, ce Reichstag ne jouera plus aucun rôle dans les développements à venir. Bien que les nationaux-socialistes soient en déclin, Hindenburg, poussé par ses conseillers et d'importants groupes de pression, nomme Hitler, le 30 janvier 1933, chancelier du Reich à la tête d'un gouvernement de coalition formé par le NSDAP et le Parti national-allemand (Deutschnationale). La dissolution du Reichstag et la convocation de nouvelles élections à la date du 5 mars 1933 sont les premières mesures prises par le nouveau chef du gouvernement. Dans l'intervalle, c'est-à-dire jusqu'à la date des élections, Hitler aura déjà accompli des pas décisifs en direction de la prise de pouvoir national-socialiste.



À g. La séance du Reichstag du 12 novembre 1932 est présidée par le national-socialiste, Hermann Göring. Tandis que le chancelier du Reich, von Papen (debout au banc du gouvernement), donne lecture de l'ordonnance du président du Reich de dissolution du Reichstag, Hermann Göring tente d'éluder l'ordonnance en détournant le regard.

À dr. En février 1933, quelques jours avant l'incendie volontaire, le bâtiment du Reichstag n'est plus le centre de la démocratie.



## 1933 – 1945 : LE REICHSTAG SOUS LE « TROISIÈME REICH »

Dans le « Troisième Reich », État totalitaire « guidé par le Führer » qu'aspirent à créer Hitler et les nationaux-socialistes, il n'y a pas de place pour un parlement indépendant traçant des limites au pouvoir, ni pour le pluralisme des partis. Bien au contraire : dès la période de sa montée en puissance, le Parti national-socialiste considère le parlement comme un simple instrument au service d'une prise de pouvoir quasi légale, mais pour le reste il ne se prive pas de le bafouer et de le tourner en dérision tout comme l'ensemble du « système des partis » de la République, qu'il convient de « liquider ». Cela ne peut donc pas surprendre si le nouveau régime entreprend aussitôt d'empêcher, par un terrorisme systématique, les partis qui lui sont opposés et plus particulièrement les sociaux-démocrates et les communistes, de déployer librement leur propagande électorale. Dans ce contexte, l'incendie du Reichstag, au soir du 27 février 1933, qui détruira en grande partie l'intérieur du bâtiment, sera pour lui une véritable aubaine. Les nationaux-socialistes accusent les communistes d'avoir mis le feu au Reichstag pour donner



le signal de la résistance contre le nouveau gouvernement. Avec la Reichstagsbrandverordnung (décret relatif à l'incendie du Reichstag) prise le lendemain même « pour la protection du peuple

et de l'État », quasiment tous les droits fondamentaux prévus par la Constitution de Weimar sont suspendus « jusqu'à nouvel ordre ». Une vague d'arrestations visant des fonctionnaires et députés communistes s'ensuit, les organes de presse communistes et sociaux-démocrates sont interdits.

#### LA LOI DES PLEINS POUVOIRS – FIN DE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Lors des élections au Reichstag de mars 1933, encore relativement libres, les nationaux-socialistes ne remportent que 43,9% des voix, ce qui n'est pas encore la majorité. Hitler parvient néanmoins à poursuivre son petit jeu avec les partis bourgeois et conservateurs. Le bâtiment du Reichstag étant détruit, le parlement se réunit désormais à l'Opéra Kroll à Berlin où Hitler soumet à son vote une loi visant à habiliter le gouvernement pour une durée de quatre ans à promulguer des lois, y compris des lois portant modification de la Constitution, sans la participation du Reichstag et du Reichsrat (Conseil du Reich), et libérant ainsi le régime du cadre de la Constitution, sans pour autant abroger totalement celle-ci.

Par des promesses qui, pour la plupart, ne seront pas tenues, Hitler parvient à convaincre les « bourgeois », soumis à de fortes menaces, d'adopter cette loi. Seul le groupe parlementaire SPD présidé par Otto Wels qui, dans un discours courageux, se fait le défenseur de la démocratie, des valeurs humaines et de la justice, s'y oppose résolument. Les 81 députés du

À g., h. Le soir du 27 février 1933, l'intérieur du bâtiment du Reichstag est la proie des flammes – un prétexte pour le régime du NSDAP pour suspendre tous les droits fondamentaux dans la République de Weimar.

À g., b. Le 21 mars 1933, l'Opéra Kroll, situé en face du bâtiment du Reichstag, devient le nouveau siège du Reichstag.

À dr. Séance du Reichstag, le 21 mars 1933 à l'Opéra Kroll, au cours de laquelle est discutée la loi des pleins pouvoirs. Les députés du NSDAP accueillent le président du Reichstag, membre de leur parti, par le salut hitlérien.



KPD s'étaient déjà vu retirer leur mandat en application du décret relatif à l'incendie du Reichstag. Mais même la présence de ces députés et des 26 députés sociaux-démocrates manquants – les uns ayant été arrêtés, les autres étant entrés en clandestinité – et le refus massif supposé de la loi par ces deux groupes n'auraient pas pu modifier l'issue du vote. Les 444 voix pour auraient été, dans ce cas aussi, supérieures à la majorité nécessaire des deux tiers des membres présents. On peut ainsi conclure que la démocratie et l'État de droit ont en quelque sorte eux-mêmes prononcé leur arrêt de mort.

Tout ce qui suit n'est plus que simple exécution. Les syndicats et les partis sont dissous. Le 14 juillet 1933, une loi est promulguée par le gouvernement du Reich, qui n'autorise plus que le NSDAP comme seul parti politique et interdit, sous peine de réclusion criminelle, le maintien ou la création d'autres partis.

LE REICHSTAG NATIONAL-SOCIALISTE,  
SIMPLE ORGANE D'ACCLAMATION

Tel qu'il se présente par la suite, le Reichstag, encore nouvellement « élu » à trois reprises, mais qui ne comprend plus que des exécutants nationaux-socialistes, n'a plus rien de commun avec un parlement. Il est désormais le forum, où l'on porte l'uniforme, dont le seul rôle est d'applaudir les discours dans lesquels Hitler expose ses objectifs. Il n'a plus aucune décision à prendre. Lors du congrès du NSDAP de 1935, Hitler le convoque à Nuremberg pour lui faire approuver les lois raciales nationales-socialistes, afin de doter d'une base juridique particulièrement efficace la persécution et l'oppression des juifs.



Durant la guerre, le Reichstag sera encore convoqué pour donner plein pouvoir à Hitler pour décider et pro-

noncer à son gré en qualité de « juge suprême » des peines pour le « bien du peuple ». Son but est de faire endosser au peuple tout entier la responsabilité des crimes qu'il ordonne en cette qualité.

D'ANCIENS MEMBRES DU REICHSTAG DEVIENNENT  
LES VICTIMES DE L'ARBITRAIRE DU RÉGIME  
NATIONAL-SOCIALISTE

Parmi les victimes du régime on compte aussi un grand nombre d'anciens membres de l'Assemblée nationale et du Reichstag de la République de Weimar. Sur les 1 104 hommes et 101 femmes membres du Reichstag encore en vie en 1933 – les députés du NSDAP n'étant pas compris dans ces chiffres –, 774 ont été l'objet de mesures de persécution durant la période allant de 1933 à 1945 : licenciement professionnel, surveillance par la Gestapo, déchéance de la nationalité, poursuite pénale, emprisonnement, sévices corporels graves et assassinat.

Un ancien député du Reichstag sur trois est arrêté au moins une fois durant cette période. Plus de 100 ont trouvé la mort ou mis fin à leurs jours du fait des persécutions subies. Parmi les anciens membres du Reichstag ayant survécu, nombreux sont ceux qui, après 1945, choisissent de se remettre au service du parlement et des partis de la République fédérale d'Allemagne et de s'attacher à l'édification d'une nouvelle démocratie parlementaire.

À g. Séance du Reichstag du 28 avril 1939 à l'occasion de laquelle Adolf Hitler fait part de son rejet de l'appel à la paix du président des États-Unis d'Amérique, F.D. Roosevelt.

À dr. Séance plénière des puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale à la Conférence de Potsdam sur l'avenir de l'Allemagne en été 1945.





## 1948/49 : LE CONSEIL PARLEMENTAIRE

Le régime totalitaire national-socialiste qui, succédant à la République de Weimar, sévit pendant douze ans de 1933 à 1945, s'achève par l'effondrement total du Reich allemand, des destructions et dévastations inouïes. Après la capitulation inconditionnelle de la Wehrmacht allemande, le 8 mai 1945, l'ensemble du territoire allemand est occupé par les quatre puissances victorieuses, la France, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et les États-Unis, qui assument aussi le pouvoir politique. Des années durant, le pouvoir de souveraineté n'est plus exercé par les Allemands. Par ailleurs, les puissances d'occupation occidentales et orientale, en dépit de leur détermination proclamée en été 1945 lors de la Conférence de Potsdam, ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un gouvernement et une administration uniques pour toute l'Allemagne.

### DEUX VOIES DISTINCTES DE LA POLITIQUE ALLEMANDE À L'EST ET L'OUEST

Le conflit Est-Ouest issu des antagonismes idéologiques et de la politique de force des deux camps opposés, pousse les puissances occidentales et l'Union soviétique à adopter des voies distinctes pour leur politique allemande. Ce sont d'abord les États-Unis et la Grande-Bretagne qui décident, par nécessité économique, d'unir leurs zones d'occupation et d'entreprendre, sur le territoire unifié, l'édification d'un État allemand (partiel) conçu selon le modèle de la démocratie parlementaire. La France s'associera plus tard à cette entreprise. L'Union soviétique prépare de son côté, sur le territoire de sa zone d'occupation, la mise en place d'un État de plus en plus nettement marqué par l'idéal soviétique de la dictature socialiste com-

muniste. La conséquence de la réalisation de deux conceptions incompatibles de l'État et de la société sera la partition de l'Allemagne, qui subsistera pendant plus de quatre décennies.

Dans toutes les zones, les premiers pas de la démocratie consisteront à admettre les partis et à créer des Länder avec leur propre Constitution, leur propre parlement et leur propre gouvernement. Dans les zones d'occupation occidentales, une démocratie libérale peut se développer progressivement au niveau communal et au niveau des Länder, tandis que la liberté d'action des partis non communistes de la zone d'occupation soviétique est progressivement amoindrie pour faire place à la prédominance communiste. Cette tendance est notamment concrétisée par la fusion obligatoire, le 21/22 avril 1946, du Parti social-démocrate et du Parti communiste, qui formeront le SED, puis par la fusion des partis de la zone d'occupation soviétique, qui donnera naissance au « bloc démocratique » placé sous l'égide du SED.

#### LES MINISTRES-PRÉSIDENTS CHARGÉS DE CONVOQUER UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

L'Est et l'Ouest s'engagent définitivement dans des voies distinctes lorsque les trois puissances occidentales char-



gent, en été 1948, les ministres-présidents des Länder situés dans les trois zones occidentales, de convoquer une « assemblée nationale constituante » et les habiliter à cet effet. En un premier temps, les ministres-présidents hésitent, car ils craignent qu'une telle décision n'entraîne pour l'Allemagne une partition de longue durée. Finalement, ils donnent leur accord après avoir obtenu l'assurance que le texte à élaborer sera non

pas une « Constitution » mais une simple « Loi fondamentale » valable pour un État « provisoire ». On évitera de parler d'« assemblée constituante » ; l'assemblée à convoquer s'appellera « Conseil parlementaire ».

LES MEMBRES DU CONSEIL PARLEMENTAIRE :  
DES PERSONNALITÉS JOUISSANT D'UNE VASTE  
EXPÉRIENCE POLITIQUE ET PROFESSIONNELLE

Le Conseil parlementaire se réunit le 1er septembre à Bonn. Le lieu de rencontre est l'Académie pédagogique située aux bords du Rhin, qui sera plus tard le Bundeshaus. Avant l'ouverture de la séance constitutive, les 65 membres – 60 hommes, cinq femmes – et cinq délégués de Berlin sans voix délibérative – se réunissent pour une cérémonie inaugurale au Musée zoologique König à Bonn. Les partis politiques représentés au Conseil parlementaire reflètent déjà le poids politique qui sera le leur par la suite. L'Union formée par la CDU et la CSU ainsi que les sociaux-démocrates comptent 27 membres chacun, les libéraux (FDP/FVP) 5, les communistes (KPD), le Parti allemand (Deutsche Partei - DP) et le Parti du Centre (Zentrum) 2 membres chacun. Certains d'entre eux ont acquis leur expérience parlementaire sous la République de Weimar.

Nombreux sont ceux parmi les membres du Conseil parlementaire qui joueront aussi un rôle politique important dans la future République fédérale : Konrad Adenauer, âgé de 72 ans, président de la CDU de la zone d'occupation britannique, sera élu président du Conseil parlementaire, Carlo Schmid (SPD), sera élu président de la commission principale et Theodor Heuss (FDP) sera le premier Président de la République fédérale d'Allemagne.



Kurt Schumacher, en revanche, le président du SPD dans les zones occidentales, qui sera plus tard le chef de l'opposition au Bundestag, n'est pas membre du Conseil parlementaire, mais influe sur le cours des délibérations depuis son bureau de Hanovre.

À g. Ouverture solennelle du Conseil parlementaire au Musée König à Bonn, le 1er septembre 1948.

À dr. Le président du SPD, Kurt Schumacher (à g.), dans son bureau à Hanovre avec Erich Ollenhauer (3<sup>e</sup> à g.), qui succéda plus tard à Schumacher à la présidence du parti et du groupe parlementaire.

LA LOI FONDAMENTALE, RÉSULTAT D'UNE  
DÉCISION PRISE EN TOUTE LIBERTÉ

Les délibérations se fondent sur un projet de Constitution élaboré préalablement par une Convention constituante siégeant au château de Herrenchiemsee. De vives controverses se déchaînent surtout, à plusieurs reprises, à propos de directives énoncées par les puissances d'occupation. Cependant, le Conseil parlementaire est autorisé, pour l'essentiel, à décider en toute liberté et, lors de la séance de clôture marquant la ratification et la promulgation de la Loi fondamentale, le 23 mai 1949, Konrad Adenauer peut déclarer qu'en dépit des restrictions imposées au Conseil parlementaire, la Loi fondamentale a été librement choisie et repose sur une décision prise en toute liberté par le peuple allemand.

UN TEXTE CONSTITUTIONNEL PLEINEMENT  
APPLICABLE, ET NON UN ACTE PROVISOIRE

S'il est vrai qu'en un premier temps on souligne sans cesse le caractère provisoire de la future loi fondamentale – idée qui trouve encore son expression dans le Préambule où il est dit que la Loi fondamentale a été créée pour « donner, durant une période de transition, un ordre nouveau à la vie publique » –, on se trouve finalement en présence d'un texte constitutionnel s'inscrivant dans la durée, qui a fait ses preuves en dépit des circonstances et des conditions changeantes. Sans conteste, la Loi fondamentale a grandement contribué à la réussite de la deuxième tentative faite au cours de l'histoire allemande d'édifier une démocratie parlementaire capable de fonctionner et de l'asseoir sur des bases durables.

Certes, ses auteurs se réfèrent souvent à des dispositions de la Constitution de Weimar, mais jamais ils ne perdent de vue que la chute de la démocratie de Weimar est imputable en partie à des erreurs et des lacunes de sa Constitution. Ils rejettent la structure dualiste à la tête



de l'État juxtaposant des éléments propres aux systèmes gouvernementaux parlementaire et présidentiel, et privilégient un régime parlementaire donnant compétence au seul parlement pour l'investiture et le renvoi du chef de gouvernement. Par ailleurs, les auteurs de la Loi fondamentale écartent tous les éléments plébiscitaires que renfermait la Constitution de Weimar et optent en faveur d'une démocratie strictement représentative, les compétences décisionnelles politiques étant réservées aux seuls parlements légitimés sur la base d'élections libres ainsi qu'aux gouvernements par eux institués.

LA DIGNITÉ DE L'ÊTRE HUMAIN ET  
LA PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX,  
IDÉES CENTRALES PRÉDOMINANTES

Par ailleurs, un élément particulièrement important pour la conception libérale et sociale de la République fédérale d'Allemagne est le fait que la Loi fondamentale met fortement l'accent sur le respect et la protection de la dignité de l'être humain et par là sur la force normative et la protection des droits fondamentaux. Une des conséquences durables en est l'obligation faite aux organes publics, c'est-à-dire au pouvoir législatif, au pouvoir exécutif et au pouvoir judiciaire, de respecter, en tant que droit d'application directe, les droits fondamentaux, dont la substance demeure intangible même si des restrictions doivent y être apportées. C'est plus particulièrement à la Cour constitutionnelle fédérale, qui peut être invoquée par quiconque estime avoir été lésé dans un de ses droits par les pouvoirs publics, qu'il appartient de veiller au respect de ces droits.

En h. Le président du Conseil parlementaire, Konrad Adenauer (CDU), s'entretient avec le président de la Commission principale, Carlo Schmid (SPD), et le président du SPD, Kurt Schumacher (à dr. à g.).

En b. Vote final du Conseil parlementaire sur la Loi fondamentale, le 8 mai 1949. Au premier plan, à dr., Theodor Heuss (FDP), qui sera plus tard le premier Président de la République fédérale d'Allemagne.







## 1949 – 1990 : LE BUNDESTAG ALLEMAND ET L'ALLEMAGNE DIVISÉE

La République fédérale d'Allemagne créée par les Länder allemands des zones d'occupation occidentales se conçoit comme étant seule légitimée à succéder en droit au Reich allemand, alors même qu'un second État allemand, la « République démocratique allemande » (RDA), est institué, en zone d'occupation soviétique, sur une partie de l'ancien territoire du Reich allemand. Cependant, contrairement à la RDA, la République fédérale d'Allemagne peut se prévaloir, dès le début, du libre assentiment du peuple allemand, qui trouve surtout son expression dans les élections libres dont est issu le Bundestag allemand.

CONCENTRATION CONSTANTE DES VOIX  
ET ADHÉSION CROISSANTE  
À LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Les premières élections au Bundestag allemand ont lieu le 14 août 1949. Un grand nombre de partis, toute une série de candidats non inscrits n'appartenant à aucun parti et, dans certaines circonscriptions, des candidats sans obédience partisane briguent les voix des électeurs. Cependant, dès ces premières élections, les voix se concentrent sur les trois partis CDU/CSU, SPD et FDP qui, formant des coalitions changeantes, assumeront à l'avenir (jusqu'en 1998) la responsabilité gouvernementale.

La concentration croissante, lors des élections suivantes au Bundestag allemand, des voix des électeurs sur les trois, plus tard quatre, principaux partis ayant émergé dès les débuts de la République fédérale – la grande majorité des électeurs s’opposant à toute tentative des partis extrémistes de s’affirmer – atteste que la nouvelle démocratie parlementaire fait ses preuves et qu’elle rencontre, contrairement à la République de Weimar dans le passé, l’adhésion et le soutien de plus en plus larges de la population.

BONN DEVIENT LE CENTRE ET LE SYMBOLE  
DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE EN ALLEMAGNE

Le 7 septembre, le Bundestag et le Bundesrat se réunissent en séance constitutive à Bonn. La séance du Bundestag est ouverte par une allocution impressionnante du président d’âge, Paul Löbe (SPD), ancien président du Reichstag de la République de Weimar.

Dès le 10 mai 1949, le Conseil parlementaire s’était prononcé à la faible majorité de 33 voix contre 29 en faveur de Bonn, favorisé par Adenauer et la CDU/CSU, alors que le SPD donnait la préférence à Francfort, comme siège provisoire des organes fédéraux dirigeants de la République fédérale d’Allemagne. À l’issue de controverses prolongées, le Bundestag approuve cette décision



À g. Séance constitutive du Bundestag allemand, le 7 septembre 1949, sous la présidence du doyen d’âge et ancien président du Reichstag, Paul Löbe (SPD).

À dr. La Maison Blanche sur le Rhin, le bâtiment du Bundestag, ancien bâtiment élargi de l’Académie pédagogique à Bonn.

par vote du 10 novembre 1949. Bonn sera donc pendant cinq décennies – ce que nul ne pouvait prévoir à cette époque – le centre et le symbole du renouveau démocratique en Allemagne.

En même temps, les trois Hauts Commissaires qui, dans leurs fonctions de représentants des trois puissances d'occupation, exerceront encore pendant quelques années les droits de souveraineté en lieu et place du nouvel État, se réservant plus particulièrement, dans un Statut d'occupation, le droit d'assurer les relations étrangères, choisissent comme siège un hôtel dominant la ville de Bonn situé sur le Petersberg dans le Siebengebirge.

Après l'élection par le Bundestag de l'ancien président du conseil économique de l'espace économique unifié de la « trizone », Erich Köhler (CDU), comme président, l'Assemblée fédérale, formée par les membres du Bundestag et un nombre égal de délégués des parlements des Länder, se réunit, le 12 septembre à Bonn, et élit Theodor Heuss (FDP) premier Président de la République fédérale d'Allemagne. Trois jours plus tard, le 15 septembre 1949, le Bundestag élit, à la majorité d'une voix, soit à la plus faible majorité possible, le chancelier fédéral, Konrad Adenauer, âgé de 73 ans et ancien président du Conseil parlementaire, qui prendra la tête d'un gouvernement de coalition formé par les groupes parlementaires CDU/CSU, FDP et Deutsche Partei (DP = Parti allemand). Ainsi, la mise en place de la République fédérale d'Allemagne est provisoirement achevée ; du point de vue organisationnel, elle s'achèvera en 1951, lorsque la Cour constitutionnelle fédérale prévue par la Constitution en tant que cinquième organe suprême fédéral, commencera ses activités.

P. de g., à g. Le premier gouvernement fédéral avec Konrad Adenauer (CDU) (1<sup>er</sup> rang, 3<sup>e</sup> à g.) comme chancelier, comprend notamment: Ludwig Erhard (CDU), ministre de l'Économie (1<sup>er</sup> rang, 2<sup>e</sup> à g.), Franz Blücher (FDP), vice-chancelier (1<sup>er</sup> rang, 4<sup>e</sup> à g.) et Jakob Kaiser (CDU), cofondateur de la CDU en Allemagne de l'Est, ministre des questions concernant toute l'Allemagne (1<sup>er</sup> rang, 5<sup>e</sup> à g.).

P. de g., à dr. L'hôtel Petersberg, siège des Hauts Commissaires alliés à Bonn.

P. de dr. Theodor Heuss, élu Président fédéral par l'Assemblée fédérale le 12 septembre 1949, traverse Bonn en voiture après sa prise de fonction.





LES ANNÉES 50, UNE DÉCENNIE MARQUÉE PAR  
DES DÉCISIONS FONDAMENTALES POUR LE FUTUR

Pendant quatorze ans, de 1949 à 1963, Konrad Adenauer demeurera à la tête du gouvernement. Son antagoniste est, en un premier temps, Kurt Schumacher (SPD), en sa qualité de chef de l'opposition parlementaire. Après la mort prématurée de Kurt Schumacher, il sera remplacé par Erich Ollenhauer. Dès le début, et c'est la première fois dans l'histoire de l'Allemagne, le face-à-face caractéristique du régime parlementaire, à savoir un gouvernement appuyé par une majorité au parlement et une opposition faisant la critique de la politique du gouvernement et lui opposant des concepts politiques alternatifs, détermine le paysage parlementaire. Cependant, ce face-à-face n'exclut aucunement la coopération partielle de la majorité et de l'opposition dans le domaine de la législation parlementaire.

Au cours de la première décennie de son existence, le Bundestag sera appelé avant tout à faire œuvre législative. Il s'agit de surmonter de graves situations de détresse ainsi que les conséquences de la guerre et de la dictature nationale-socialiste. Par ailleurs, un grand nombre de lois aura pour objet d'organiser le pouvoir judiciaire, de développer l'administration et de traduire dans les faits le principe de l'économie sociale de marché définie par Ludwig Erhard ainsi que d'autres théoriciens chrétiens-sociaux et néolibéraux. Au nombre des lois les plus remarquables des années 50, on compte notamment la loi sur la cogestion dans l'industrie minière, la loi sur l'organisation des entreprises ainsi que la loi sur les cartels, dont le but est d'encourager la concurrence, et enfin les lois portant réforme du régime de l'assurance-vieillesse, qui prévoit la pension de retraite progressive, c'est-à-dire l'ajustement à intervalles réguliers des retraites au développement général des revenus.

L'orientation de la politique économique et sociale selon le principe de l'économie sociale de marché constitue,



dès les premières années de la République fédérale, une décision fondamentale qui sera déterminante pour l'avenir. L'opposition la rejettera dans un premier temps, mais la soutiendra plus tard après de légères modifications. On notera une évolution comparable à propos de l'arrimage de l'Allemagne aux pays occidentaux, dont Adenauer se fera le défenseur résolu, et qui débouchera sur l'intégration européenne, l'admission à l'OTAN en qualité de membre et la mise sur pied de forces armées propres de la République fédérale.

L'arrimage à l'Ouest et la création de la Bundeswehr suscitent au Bundestag de violents affrontements entre la coalition et l'opposition. Le camp gouvernemental considère l'adhésion à l'Alliance occidentale comme étant la condition inaliénable de la protection de la République fédérale et de sa liberté intérieure et extérieure face à l'Union soviétique ; le SPD, en revanche, s'oppose à la ligne adoptée par Adenauer, qui repousserait dans un avenir indéfinissable l'objectif qu'il défend de son côté avec une énergie particulière, à savoir la réunification de l'Allemagne sur la base de négociations entre les quatre Alliés. Cependant, à la fin des années 50, le SPD décide à son tour de soutenir l'adhésion à l'Alliance occidentale, qui est devenue réalité dans l'intervalle, ainsi que la contribution allemande à sa défense. On assistera à un développement analogue deux décennies plus tard, les rôles étant toutefois inversés, à propos des traités avec l'Est conclus par la coalition sociale-libérale.

Avec son adhésion à l'Alliance occidentale et surtout avec l'Accord d'indemnisation conclu en 1953 avec Israël, l'Allemagne gagne à nouveau du crédit dans le monde.

Une question demeure à l'ordre du jour, la question de la politique interallemande. Certes, le Bundestag reste fidèle à l'objectif de la réunification, mais la revendication de la République fédérale l'Allemagne d'être seule reconnue comme représentant le peuple allemand s'est quelque peu étioyée. Aussi, des premiers pas sont-ils engagés au sein de la grande coalition en vue d'établir des contacts directs avec le gouvernement de la RDA.

L'assemblée plénière du Bundestag siège aussi à plusieurs reprises à Berlin-Ouest, soit dans la salle des fêtes de l'Université technique, soit dans la nouvelle Salle des Congrès située en bordure du Tiergarten (à g.).

## CHANGEMENTS DE CAP AVEC LA GRANDE COALITION

Le gouvernement du chancelier marqué par la forte personnalité d'Adenauer et son style de gouvernement autoritaire a donné naissance au qualificatif de « démocratie à prépondérance du chancelier ». Cependant, Adenauer est forcé, lui aussi, de prendre en compte la formation de la volonté politique au sein du parlement et des groupes parlementaires ayant formé le gouvernement. Un grand nombre de projets de loi du gouvernement, telle l'inscription de la création de la Bundeswehr dans la Constitution, sont profondément modifiés au cours des délibérations au parlement.

À g., h. Les manifestations du 17 juin 1953 contre l'État et le Parti en RDA sont réprimées avec l'aide des troupes soviétiques.

À g., b. Le Bundestag allemand présidé par Hermann Ehlers (CDU) se lève pour honorer la mémoire des victimes de l'insurrection du 17 juin 1953 en RDA. Les députés du Parti communiste allemand restent assis.

À dr. Avec la construction du Mur de Berlin, le 13 août 1961, la partition de l'Allemagne et la séparation des habitants de l'Est et de l'Ouest sont scellées pour de longues années.





Au cours des années 60, on assistera à un changement de la configuration du Bundestag, surtout après l'abandon par Adenauer de ses fonctions en 1963, au cours même de la législature, au profit de Ludwig Erhard (CDU). Le Bundestag gagne encore plus de poids. S'agissant de la prolongation du délai de prescription pour les crimes perpétrés sous le régime national-socialiste, la décision en faveur de la prolongation appartient individuellement aux seuls membres du parlement. C'est le parlement qui est appelé à trancher. Par ailleurs, Ludwig Erhard qui, aux termes d'une crise budgétaire, perd la confiance du FDP, son partenaire de coalition, doit résilier ses fonctions à la demande de son propre groupe parlementaire.





Le gouvernement de la Grande coalition formée par la CDU/CSU et le SPD avec Kurt Georg Kiesinger (CDU) comme chancelier et Willy Brandt (SPD) comme vice-chancelier, qui sera au pouvoir de 1966 à 1969, peut certes s'appuyer sur une très forte majorité, le groupe parlementaire du FDP formant, avec 49 mandats (+ un délégué de Berlin), à lui seul l'opposition. Il dépend néanmoins de la volonté politique du parlement, comme en témoignent les changements d'orientation de la législation cadre en matière de politique économique, qui trouvent leur expression dans la loi de stabilité, et surtout dans les délibérations sur les textes constitutionnels portant réglementation de l'état d'urgence et la législation applicable en cas d'état d'urgence. L'issue de ces délibérations marquera un triomphe du parlementarisme : l'état d'urgence pouvant se faire jour sur le plan intérieur ou extérieur ne sera pas « l'heure du pouvoir exécutif », comme on l'avait proclamé initialement. Les lois et modifications de la Constitution adoptées n'affectent aucunement les droits de participation et de contrôle du parlement, même en cas d'état d'urgence. Il en résulte un large effet de démotivation de l'opposition extraparlamentaire (« APO ») – vaste mouvement protestataire, qui vise aussi, en partie, le parlement, et s'oppose surtout à l'adoption de lois sur l'état d'urgence.





#### RECENTRAGE POLITIQUE ET NOUVELLE OSTPOLITIK DE LA COALITION SOCIALE-LIBÉRALE

La révolte des étudiants liée au mouvement de l'« APO », qui se fait jour dans les années 60 dans les universités, ainsi que la « nouvelle gauche » – remous qui se répercutent jusqu'au niveau parlementaire –, ne peuvent pas porter atteinte à la démocratie. Cependant, cette révolte est perçue comme un signal exprimant le besoin de réforme et de recentrage politique, qui se développe dans la société et surtout parmi la jeune génération. La « coalition sociale-libérale » SPD et FDP, formée après les élections législatives de 1969 sous la direction du chancelier Willy Brandt, s'en fera l'écho. Plus que toutes celles qui l'ont précédée, cette coalition marquera une profonde césure dans l'histoire du parlement. Pour la première fois, on assiste à une nouvelle distribution des rôles des deux



groupes parlementaires les plus importants du Bundestag : pour la première fois, le SPD assume la responsabilité gouvernementale et la CDU/CSU forme l'opposition.

Une fois de plus, tout comme dans les premières années de « l'ère Adenauer », l'activité parlementaire au début de la coalition

À g., h. Le lendemain de la démission de Konrad Adenauer le 15 octobre 1963, Ludwig Erhard (CDU) prête serment devant le président du Bundestag allemand, Eugen Gerstenmaier (CDU) (au milieu).

À g., b. Les contours de la Tour des députés, le « Lange Eugen », érigée à Bonn sur proposition du président du Bundestag, Eugen Gerstenmaier (CDU), se précisent.

À dr., h. En 1966, la CDU/CSU et le SPD forment une grande coalition dont Kurt-Georg Kiesinger (CDU, à g.) est le chancelier, Willy Brandt (SPD) le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

À dr., b. Les manifestations protestataires de l'opposition extraparlamentaire (« APO ») et d'étudiants accompagnent les débats parlementaires sur la législation sur l'état d'urgence.

À g. Le cabinet de la coalition sociale-libérale sous le chancelier Willy Brandt, à sa dr. le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères, Walter Scheel (FDP), à la g. de Brandt, le Président fédéral, Gustav Heinemann.

À dr., h. Le Prix Nobel de la Paix est attribué au chancelier fédéral, Willy Brandt (SPD), pour sa nouvelle Ostpolitik. Lorsque cette information parvient à Bonn, le 20 octobre 1971, le président du Bundestag, Kai-Uwe von Hassel, interrompt la séance du Bundestag pour féliciter le chancelier.

À dr., b. La première motion de défiance constructive de l'histoire du Bundestag allemand est rejetée. Lors du vote, le 27 avril 1972, il manque deux voix à l'opposant, Rainer Barzel (CDU), que l'on voit ici féliciter Willy Brandt. Celui-ci reste chancelier.

sociale-libérale dirigée par Willy Brandt et plus tard par Helmut Schmidt, est déterminée en un premier temps par la politique interallemande et la politique étrangère sur laquelle se focalise toute l'attention du public. La nouvelle Ostpolitik (politique de l'Est), qui aboutira à des traités d'accords avec l'Union soviétique, la Pologne et la Tchécoslovaquie et surtout à la conclusion d'un Traité sur les bases des relations entre la RDA et la RFA, vise à réduire la confrontation entre l'Est et l'Ouest, à établir un côte-à-côte normal entre les deux États en Allemagne et à aboutir peu à peu à une situation rendant possible un cheminement commun. Une fois de plus, de violents affrontements surgissent à ce propos au parlement entre la coalition et l'opposition. Le passage, en 1972, de plusieurs députés des groupes parlementaires de la coalition au groupe de l'Union ayant suscité un « blocage » au parlement, celle-ci tente de renverser Willy Brandt par une motion de défiance constructive et de faire élire Rainer Barzel (CDU) comme chancelier. Cette tentative ne sera pas couronnée de succès.

Les nouvelles élections qui suivent confirment de manière impressionnante la position de la coalition sociale-libérale. Le SPD est désormais le groupe parlementaire dont l'effectif est le plus nombreux et, selon l'usage parlementaire, c'est de ses rangs que sortira le président du Bundestag. Annemarie Renger (SPD) est la première femme à occuper cette fonction, qui lui confère le deuxième rang dans l'État après le Président fédéral.





RÉFORMES SOCIÉTALES ET NOUVEAUX  
DÉVELOPPEMENTS AU NIVEAU DE LA POLITIQUE  
MONDIALE ET DE LA SOCIÉTÉ

Le programme de la coalition sociale-libérale prévoit toute une série de réformes de la politique sociétale, de l'éducation et du système universitaire, du droit matrimonial et de la famille ainsi que du droit pénal.

Cependant, le gouvernement fédéral – sous la conduite du chancelier fédéral Helmut Schmidt (SPD), après la démission de Willy Brandt, en 1974, suite à l'affaire Guillaume (affaire d'espionnage), – et le Bundestag doivent, de plus en plus, s'attacher aux développements qui se font jour dans le domaine de la politique mondiale et sociale : la situation précaire dans le secteur énergétique due à l'embargo sur le pétrole lancé du fait de la guerre au Proche-Orient par les pays producteurs de pétrole de cette région, l'apparition de comités de citoyens pour la défense de l'environnement et contre l'énergie nucléaire, mais surtout l'action de groupes terroristes qui mettront



À g. Le successeur du chancelier Willy Brandt, qui démissionne en 1974, est Helmut Schmidt (SPD, à dr.). Hans-Dietrich Genscher (FDP, 2e à dr.) est nommé vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

À dr., h. Après les élections législatives de 1972, le groupe parlementaire du SPD est numériquement le plus fort au Bundestag. Annemarie Renger (SPD) est élue présidente du Bundestag. Pour la première fois dans l'histoire parlementaire allemande, une femme occupe le fauteuil présidentiel.

À dr., b. À la suite du vote d'une motion de défiance constructive, Helmut Kohl (CDU) est nommé chancelier d'une coalition formée par la CDU/CSU et le FDP, Hans-Dietrich Genscher reste vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

à leur actif un certain nombre d'attentats dirigés contre des personnalités du monde économique et politique. Le gouvernement et l'opposition feront front commun dans la lutte contre le terrorisme.



#### CHANGEMENT DE CAP POUR LE FDP ET FORMATION D'UNE COALITION AVEC LA CDU/CSU

Au début des années 80, lorsque les difficultés économiques augmentent, se traduisant par une montée du chômage, une « croissance négative » de l'économie, des déficits budgétaires croissants et des tendances inflationnistes, le FDP, sous la direction de Hans-Dietrich Genscher, prend l'initiative de se tourner vers la CDU/CSU et renouvelle l'ancienne alliance entre les deux partis. Les dissensions au sein du SPD, suscitées par l'appui apporté par le chancelier fédéral Helmut Schmidt à la double décision de l'OTAN prévoyant la modernisation de l'armement de l'OTAN à l'Ouest au cas où la Russie ne renoncerait pas au déploiement poussé à l'extrême de nouveaux missiles nucléaires à moyenne portée menaçant l'Europe occidentale, sont une autre cause de ce « tournant ».

La coalition sociale-libérale s'effondre. Le 1er octobre 1982, Helmut Kohl est élu chancelier sur la base d'une motion de défiance constructive. Les nouvelles élections convoquées début 1983 confirment de manière éclatante la nouvelle coalition. En dépit des protestations de millions de manifestants du « mouvement pacifiste » et à l'issue d'un débat de plusieurs jours, le Bundestag donne

le feu vert à la mise en œuvre de la double décision de l'OTAN et au déploiement sur le territoire allemand de nouveaux missiles américains à moyenne portée.

Cependant, la configuration du nouveau Bundestag a changé. Les députés du parti Les Verts, très jeunes pour cer-



tains, parviennent dès l'abord à faire leur entrée au Bundestag avec un effectif suffisant pour former un groupe parlementaire. Désormais, l'opposition au Bundestag comptera, à côté de celui du SPD, un deuxième groupe parlementaire, particulièrement proche des comités alternatifs de citoyens, des adversaires du nucléaire et du mouvement pacifiste.

LES PROBLÈMES VITAUX QUI SE DESSINENT  
DANS LE FUTUR DÉTERMINENT DANS UNE MESURE  
CROISSANTE LES ACTIVITÉS DU PARLEMENT

Les questions et problèmes qui continuent de retenir, eux aussi, l'attention du nouveau Bundestag sont notamment la montée continue du chômage jusqu'au milieu de la décennie en cours, ainsi que la consolidation de l'économie et du budget fédéral, la politique énergétique et le terrorisme persistant, qui se manifeste par de nouveaux attentats. De plus en plus, les débats parlementaires se focali-



sent sur les charges environnementales imputables au développement scientifique et technique et l'accroissement constant du trafic. Par ailleurs, le parlement doit sans cesse se pencher sur les problèmes qui se dessinent dans le futur, soit le développement dans le secteur de la santé et de la sécurité sociale ainsi que l'afflux permanent de demandeurs d'asile, d'immigrants de souche allemande et de migrants de l'ancienne RDA.

Une autre question se dessine à l'horizon, celle du développement de la Communauté européenne qui, après

une période de stagnation, prend un nouveau départ vers le milieu de la décennie en cours avec l'élaboration de l'Acte unique européen, dont l'un des objets est le parachèvement du marché unique européen à la date du 31 décembre 1992.

#### LA RÉFORME PARLEMENTAIRE, UNE TÂCHE QUI RESTE SANS CESSÉ À AFFINER

**Au** cours des années 80, la nécessité d'une réforme du travail parlementaire se fait plus impérieuse. Il s'agit surtout de renforcer les droits du parlement vis-à-vis du gouvernement ainsi que les droits de chaque député au sein du parlement, et de présenter au public toute l'importance des débats parlementaires. À plusieurs reprises, la situation du parlement et son autodéfinition, qui donnent lieu à des débats se poursuivant des heures durant, font l'objet d'examens critiques et suscitent un grand nombre d'inscriptions sur la liste des orateurs. Il apparaît clairement à cette occasion qu'une réforme propre à améliorer la méthode et les conditions de travail du parlement ne peut se réaliser d'un simple trait de plume, mais doit se concevoir comme étant une tâche permanente.

Dès le début, les présidents du Bundestag, auxquels il appartient, selon le Règlement du Bundestag, de diriger les activités de celui-ci et de promouvoir ses travaux, tout comme la commission du Règlement et le comité des doyens, se sont penchés à maintes reprises sur cette question.

#### DES RELATIONS GERMANO-ALLEMANDES À LA RÉVOLUTION PACIFIQUE EN RDA

**Dans** un premier temps, la politique interallemande de la coalition sociale-libérale fait constamment l'objet, dans les années 70, de violentes controverses au Bundestag entre la coalition et l'opposition. Cependant, après la conclusion du traité sur les bases des relations entre la RDA et la RFA, qui a pour effet d'améliorer les relations

P. de g., à g. En 1979, Karl Carstens (CDU), président du Bundestag (1976 – 1979), est élu Président fédéral par l'Assemblée fédérale.

P. de g., c. Richard Stücklen (CSU), président du Bundestag de 1979 à 1983 (à dr.) et son successeur, Rainer Barzel (CDU), président du Bundestag de 1983 à 1984, initiateur du premier débat sur l'autodéfinition du parlement.

P. de g., à dr. Philipp Jenninger (CDU), président du Bundestag de 1984 à 1988. Sous son égide est projetée la construction de la nouvelle salle des séances à Bonn.

P. de dr. Joseph , dit « Joschka » Fischer, qui sera plus tard ministre des Affaires étrangères du gouvernement rouge-vert, est un des premiers orateurs du nouveau groupe parlementaire Les Verts (1983).





germano-allemandes grâce à la conclusion de toute une série d'accords, l'enjeu ne sera plus la question de principe de la reconnaissance de la RDA comme État souverain ; il s'agira, bien au contraire, d'obtenir des facilités sur le plan humain et d'améliorer les conditions de voyage et le trafic. La nouvelle coalition sous Helmut Kohl



poursuivra cette politique du rapprochement entre la République fédérale et la RDA et approfondira les relations germano-allemandes : en 1987, Erich Honecker (SED), Président du Conseil d'État de la RDA, se rendra en visite officielle en République fédérale. Néanmoins, des divergences subsistent sur des questions de principe entre les groupes parlementaires de la coalition et de l'opposition.

Cependant, avec l'entrée en fonctions de Mikhaïl Gorbatchev est inauguré en Union soviétique un développement vers plus de liberté, vers plus de démocratie, vers une nouvelle politique étrangère, développement qui met fin à la confrontation Est-Ouest et ouvre la voie au règlement de la partition de l'Allemagne et de l'Europe. En Hongrie et en Pologne, plus rien ne peut empêcher l'instauration d'une démocratie pluraliste s'accompagnant de la liberté d'opinion et de la liberté de la presse. En RDA, en revanche, la classe dirigeante du SED – qui s'apparen-



te à une gérontocratie – refuse de s’associer au mouvement de réforme émanant de l’Union soviétique et des États voisins à l’Est. Bien au contraire, elle tente de maîtriser par la répression le mouvement pacifiste, largement appuyé par les Églises, ainsi que les comités de citoyens de plus en plus nombreux. Le Bundestag et le gouvernement fédéral exhortent de manière réitérée la RDA à respecter les droits de l’homme.

Ce n’est qu’en 1989 que s’annonce le tournant avec l’exode massif d’hommes et de femmes, qui quittent la RDA en passant par les ambassades de la République fédérale à Budapest, Prague et Varsovie, et avec l’ouverture de la frontière austro-hongroise vers la fin de l’été et la révolution pacifique, qui prend naissance à Leipzig, Dresde, Berlin et dans d’autres grandes villes. C’est la chute du Mur. Peu de temps après, le SED renonce au monopole du pouvoir et de direction revendiqué jusqu’à cette date. Le nouveau gouvernement formé par Hans Modrow, qui a la réputation d’être un réformateur, doit accepter la participation de représentants des groupes et partis de l’opposition qui, sur invitation des Églises, se réunissent autour de la « Table ronde » avec les forces précédemment au pouvoir. Cette Table ronde aura principalement pour tâche de préparer des élections libres à la Chambre du Peuple, dont la date est finalement fixée au 18 mars 1990.

#### L’UNIFICATION DE L’ALLEMAGNE EST INSCRITE À L’ORDRE DU JOUR

Le Bundestag suit avec réserve les événements qui se déroulent en RDA, tout en la mettant en garde de manière réitérée de ne pas recourir à la violence pour réprimer les manifestations de la population. La nouvelle de l’ouverture du Mur, le soir du 9 novembre 1989, est accueillie au Bundestag, dont la séance est consacrée à des sujets étrangers à cet événement, avec une émotion et une joie profondes et comme étant le signal d’un développement que plus rien ne pourra arrêter. Peu après, le 28 novembre, Helmut Kohl prend l’initiative et précise, à l’oc-

À g., h. Première rencontre du chancelier fédéral, Helmut Schmidt (à dr.), et du président du Conseil d’État de la RDA, Erich Honecker, lors de la Conférence de la CS-CE à Helsinki, le 1er août 1975.

Au c. Des manifestations dans l’ensemble de la RDA – ci-contre une manifestation à Leipzig, le 30 octobre 1989 – ébranlent tout l’appareil de l’État et du Parti. Le 9 novembre, c’est la chute du Mur de Berlin.

Au b. de la page Le président de l’URSS et chef du parti, Mikhaïl Gorbatchev, en visite officielle en République fédérale d’Allemagne en été 1989. Marianne von Weizsäcker, Raïssa Gorbatcheva, Mikhaïl Gorbatchev, le Président fédéral Richard von Weizsäcker (à g. à dr.).



casion d'un débat budgétaire, dans son programme en dix points, quelle serait à son avis la voie pouvant mener à l'unification.

À partir de ce moment, l'unification de l'Allemagne sera bel et bien un point à l'ordre du jour. Le chancelier et son ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, parviennent à obtenir l'accord des alliés occidentaux et de l'Union soviétique au sujet de l'unification de l'Allemagne. Mais c'est surtout l'accord des dirigeants soviétiques qui est leur plus grande réussite. Les négociations dites « Deux-plus-Quatre » entre les ministres des Affaires étrangères des quatre puissances compétentes pour toute l'Allemagne et les ministres des Affaires étrangères des deux États allemands ont pour but de donner en politique étrangère, au moyen d'un traité, une base solide à ces développements. Ce processus est assuré du soutien d'une large majorité au Bundestag. Une forte impulsion émane de la population même de la RDA, dont le désir de voir se réaliser l'unification à bref délai trouve son expression dans les « manifestations du lundi », qui se poursuivent, et finalement dans les résultats des élections à la Chambre du Peuple.

L'été 1990 est placé sous le signe de l'unification ; une commission spéciale de l'unification est instituée. La création entre la Ré-

publique fédérale d'Allemagne et la RDA d'une union monétaire, économique et sociale marque une étape importante sur la voie de l'unification. Mais il reste encore l'obstacle du traité d'unification à franchir. Les deux gouvernements et parlements doivent s'accorder sur nombre de points avant de parvenir à tout régler. Finalement, les deux commissions de l'unification du Bundestag et de la Chambre du Peuple fixent d'un commun accord le 2 décembre comme date des élections.





À g. Atmosphère détendue dans le Caucase, le 15 juillet 1990, après les négociations germano-soviétiques et l'accord définitif de l'URSS concernant le rétablissement de l'unité allemande.

À dr. À la surprise générale, le chancelier fédéral, Helmut Kohl (CDU) énonce, le 28 novembre 1989 devant le Bundestag, un programme en dix points tendant à surmonter progressivement la partition de l'Allemagne.

À dr., b. C'est également à Bonn qu'ont lieu les négociations « Deux-Plus-Quatre » des ministres des Affaires étrangères des puissances victorieuses et des deux États allemands : Edouard Chevardnadze (URSS), Roland Dumas (France), Markus Meckel (RDA), Hans-Dietrich Genscher, Douglas Hurd (Grande-Bretagne), James Baker (USA) (à g. à dr.).



## 1949 – 1990 : LA CHAMBRE DU PEUPLE DE LA RDA



À la même époque environ où se prépare dans les zones occidentales unifiées la création de la République fédérale, l'administration militaire soviétique en Allemagne et les dirigeants du SED, qui sont sous sa tutelle, préparent de leur côté la mise en place de la République démocratique allemande. Une sorte de parlement, le « Conseil du peuple allemand » est institué par un Congrès du peuple ; il présentera en mars 1949 un projet de Constitution s'inspirant de la Constitution de Weimar. Comme dans toutes les administrations et autres organes en voie de constitution dans la zone d'occupation soviétique, le SED, né en 1946 de la fusion forcée entre le SPD et le KPD, détient également la majorité au Conseil du peuple. En mai 1949 ont lieu les élections au 3<sup>e</sup> Congrès du peuple auxquelles les partis politiques qui se sont constitués en zone d'occupation soviétique, ne sont déjà plus en compétition, mais, fusionnés en un « bloc du front national », présentent leurs candidats sur une liste unique où figurent également ce qu'on appelle les organisations de masse, telles que la fédération des syndicats et l'organisation de la jeunesse FDJ. La répartition des mandats est fixée d'avance quel que soit le résultat des élections.

Le 7 octobre 1949, un mois après la constitution du Bundestag allemand, est créée la RDA ; le Conseil du peuple institué par le 3<sup>ème</sup> Congrès du peuple se constitue en « Chambre du Peuple provisoire ». Ce n'est qu'un an plus tard que se tiendront les premières élections à la Chambre du Peuple.

### LES ÉLECTIONS NE SONT NI LIBRES, NI SECRÈTES

Certes, la première version, surtout, de la Constitution de la RDA laisse encore penser que l'État, comparable en cela à la République de Weimar, recevra les structures

d'une démocratie parlementaire, mais cette similitude n'existe que sur le papier. En réalité, la Constitution n'est qu'une façade derrière laquelle se dissimule la structure réelle, fort différente, du pouvoir. C'est ainsi qu'il est dit dans la Constitution que la Chambre du Peuple, en tant qu'organe suprême de l'État, est élue selon les principes de la représentation proportionnelle au suffrage universel, égal, direct et secret. En réalité, les élections ne sont ni libres, ni secrètes. Les élections ne sont pas libres, car il n'existe qu'une liste unique, qui ne propose aucune alternative à l'électeur, ni sur le plan politique, ni sur le plan des personnes. Et les élections ne sont pas secrètes, car il est considéré, du moins lors des soi-disant élections auxquelles on assistera plus tard, qu'il est du devoir du citoyen de voter ouvertement ; se rendre dans l'isoloir, rejeter la liste, en supprimer certains noms ou s'abstenir de voter peut entraîner des préjudices professionnels ou d'autres désavantages.

Pour toutes les élections organisées par la suite, le scénario sera le même que celui de ces premières élections : la répartition des sièges entre les partis fusionnés formant le « Front national » contrôlé par le SED et les organisations de masse est fixée d'avance ; on est loin de la représentation proportionnelle. En outre, la prédominance du SED est assurée du fait que la majorité des membres des organisations de masse sont également membres de ce parti et donc tenus de respecter la discipline de parti.

#### PAS DE PARLEMENT TEL QUE L'ENTEND LE PARLEMENTARISME

La Chambre du Peuple ne mérite pas le nom de parlement au sens où l'entend le parlementarisme, car il n'y a, ni en assemblée plénière, ni en commissions, de débats politiques au cours desquels les textes et les faits sont examinés sous différents angles. Elle n'a pas non plus pour mission de contrôler le gouvernement, et si on la qualifie d'organe

À g. Fondation de la RDA, le 7 octobre 1949, avec un discours d'ouverture de Wilhelm Pieck (SED) qui, ensuite, est élu président de la RDA. Au premier rang : Walter Ulbricht (à dr.), qui sera plus tard président du Conseil d'État.

P. de dr., à g. En zone d'occupation soviétique, le SPD et le KPD fusionnent en avril 1946 pour former le SED avec à sa tête Wilhelm Pieck (à g.) puis Otto Grotewohl.

P. de dr., à dr. Le 18 mai 1990 est signé un traité d'État portant création d'une union monétaire, économique et sociale entre la République fédérale et la RDA.





suprême du pouvoir, cette appellation est trompeuse. La Chambre du Peuple n'a aucun pouvoir propre. Le pouvoir se concentre, bien au contraire, entre les mains des organes de direction du SED. Par ailleurs, aucune opposition n'y est autorisée. Elle ne peut que prendre acte en les approuvant des décisions prises par les dirigeants du parti et de l'État. Il suffit en règle générale qu'elle se réunisse quelques jours seulement, deux ou trois fois par an, pour adopter à l'unanimité les lois énoncées par le Conseil des ministres, le Conseil d'État ou les départements spécialisés du comité central du SED.

LES CITOYENS DE LA RDA REVENDIQUENT  
DES RÉFORMES DÉMOCRATIQUES ET DES ÉLECTIONS  
LIBRES À LA CHAMBRE DU PEUPLE

Néanmoins, la population de la RDA est restée consciente, durant les décennies de la dictature et des décisions prises à l'unanimité, que les choses devraient au fond se passer autrement à la Chambre du Peuple qualifiée de représentation du peuple. Une des revendications formulées avec le plus d'insistance lors de la « révolution pacifique » de 1989 et des manifestations de masse est la réalisation de réformes démocratiques et l'organisation d'élections libres à la Chambre du Peuple, exprimant la volonté du peuple. Après la dissolution du bloc (des partis) du front national, l'accès à l'autonomie de la CDU et du LDPD et la démission de l'ancienne équipe dirigeante du SED, qui s'appellera par la suite SED/PDS et sera dirigé par d'autres personnalités politiques prêtes à engager des réformes, l'ancienne Chambre du Peuple laisse entrevoir l'amorce d'une volonté de discussion.

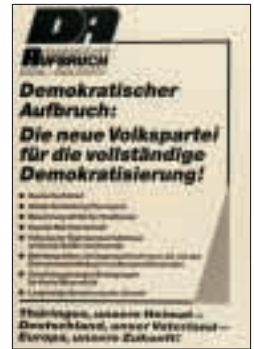
Cependant, pour les groupes que l'on voit se former parmi la population et qui luttent pour les droits des citoyens, il est évident que seules des élections libres feront de la Chambre du Peuple une véritable représentation du peuple. Aussi cette revendication est-elle reprise par la Table ronde formée par des représentants des anciens partis, du SPD reconstitué et des groupes de citoyens de

À g., h. En 1976, la Chambre du Peuple se réunit pour la première fois dans la nouvelle salle de l'assemblée plénière au Palais de la République au centre de Berlin-Est.

Au c. Après la chute du gouvernement Honecker, des groupes d'oppositionnels luttant pour les droits des citoyens ainsi que des représentants réformateurs des anciens partis et du SPD reconstitué se réunissent autour de la Table ronde.

Au b. de la page Hans Modrow (SED/PDS, à g.) forme, avec la participation de huit représentants de l'opposition, un « gouvernement de responsabilité nationale » approuvé par la Chambre du Peuple le 5 février 1990.





l'opposition, tels le « Neues Forum », « Demokratie Jetzt » et « Demokratischer Aufbruch », et qui pousse le nouveau gouvernement dirigé par Modrow à modifier la Constitution et à fixer une date pour les élections.

LA CHAMBRE DU PEUPLE LIBREMENT ÉLUE EST CONFRONTÉE À DE MULTIPLES TÂCHES

Les résultats des premières élections législatives libres, les seules d'ailleurs qu'ait connues la RDA et pour lesquelles 93,4% des électeurs se sont rendus aux urnes, furent une surprise générale : la « Allianz für Deutschland » (Alliance pour l'Allemagne) dirigée par la CDU remporte, avec près de 48% de suffrages, incontestablement et avec une avance considérable la victoire électorale. Ce sont donc les partis qui s'étaient prononcés sans équivoque en faveur de la réunification dans un proche délai qui remportent ces élections.

La Chambre du Peuple se réunit le 5 avril 1990 en séance constitutive ; Sabine Bergmann-Pohl (CDU) est élue présidente. Lothar de Maizière (CDU), président de

la CDU, est élu ministre-président et forme une grande coalition, qui comprend la CDU et les Partis de l'Alliance ainsi que le SPD, le DSU et les libéraux. Le SPD quittera plus tard cette coalition et rejoindra l'opposition. Dans sa déclaration gouvernementale, Lothar de Maizière proclame comme objectif l'unification de l'Allemagne « dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles ». Il convient de mettre à profit la situation mondiale favorable ; par ailleurs, la détérioration rapide de la situation intérieure économique et financière de l'État requiert une action immédiate.

LA CHAMBRE DU PEUPLE SUR LA VOIE  
DE L'UNIFICATION

Les mois qui suivent entraînent pour le parlement une charge de travail et nécessitent une efficacité d'une ampleur inimaginable. Tout d'abord, il faut préparer pas à pas l'unification. La commission de l'unification créée à cet effet poursuit ses travaux en étroite coopération avec la commission de l'unification du Bundestag allemand. La conclusion et la ratification du traité sur la création d'une union monétaire, économique, et sociale constitueront le premier pas accompli sur la voie de l'unification. Les discussions sur le traité d'union et la loi électorale applicable aux élections au premier Bundestag panallemand requièrent beaucoup d'énergie et de temps. Parallèlement, il faut engager la démocratisation de l'État, de la Constitu-



À g. Affiches électorales pour les élections à la Chambre du Peuple, le 18 mars 1990 en RDA.

À dr. En avril 1990, Lothar de Maizière, président de la CDU en RDA, forme un gouvernement de coalition des partis de l'alliance démocratique sous la direction de la CDU et avec la participation du SPD, de la DSU et des libéraux.

À g. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1990, la population fête l'unité allemande sur la place de la République, devant le bâtiment du Reichstag.

À dr., h. À l'aube du 23 août 1990, vote à la Chambre du Peuple sur l'adhésion de la RDA à la République fédérale d'Allemagne.

À dr., b. La présidente du Bundestag, Rita Süßmuth (CDU, à g.) et la présidente de la Chambre du Peuple, Sabine Bergmann-Pohl (CDU, à dr.), que l'on voit ici en compagnie du maire de Jérusalem, Teddy Kollek, réaffirment par leur visite commune en Israël en juin 1990 la continuité de la responsabilité historique de l'Allemagne.

tion et de l'administration. L'ancienne structure centralisée de la RDA, découpée en districts, est remplacée par une structure fédérale et la création de Länder selon les limites qui avaient existé jusqu'en 1952. Durant le bref laps de temps d'avril à octobre 1990, la Chambre du Peuple adoptera 164 lois et promulguera 93 décisions.

Le débat le plus chargé d'émotion et le plus passionnant aura lieu dans la nuit du 22 au 23 août 1990 au sujet de la loi électorale et de l'adhésion de la RDA au champ d'application de la Loi fondamentale. Le 23 août, à l'aube, la présidente de la Chambre du Peuple, Sabine Bergmann-Pohl, déclare que la motion déposée par la coalition et le SPD, qui entre-temps a quitté la coalition, selon laquelle la date de l'adhésion est fixée au 3 octobre 1990, est adoptée par 294 voix contre 62, moins 7 abstentions : « La Chambre du Peuple déclare, avec effet au 3 octobre 1990, l'adhésion de la RDA au champ d'application de la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne conformément à l'article 23 de la Loi fondamentale ... »



DES HOMMES POLITIQUES DE L'EST ET  
DE L'OUEST SOULIGNENT LES MÉRITES  
DE LA CHAMBRE DU PEUPLE

Ce parlement a accompli un apprentissage immense. Souvent, sa charge de travail dépassait les limites du possible. C'était bel et bien un parlement d'amateurs, mais en fait une école de démocratie. Après la disparition de la Chambre du Peuple, un grand nombre de députés a contribué à l'édification des parlements régionaux à l'Est. Toute démocratie vivante a besoin d'amateurs, de ceux qui empruntent une voie latérale et empêchent la politique de devenir l'affaire d'une caste détachée des contingences. L'apprentissage démocratique accompli en 1990 dans toute la RDA au niveau des assemblées communales nouvellement élues n'est pas apprécié à sa juste valeur, ni à l'Est, ni à l'Ouest.

Un parlement qui envisageait de se supprimer lui-même. Certains voulaient que cela se fasse immédiatement, dès la première séance, par le biais d'une décision d'adhésion. Le parlement a fait preuve de plus de sagesse. Il commença ses travaux, lors de la deuxième séance, par des déclarations reconnaissant les crimes allemands commis à l'égard des juifs et des peuples voisins à l'Est et demandant pardon pour la participation de la RDA à la répression du Printemps de Prague et sa politique discriminatoire à l'égard de l'État d'Israël. Nous avons différé la décision d'adhésion jusqu'à la conclusion du traité d'unification et la fin des négociations « Deux-plus-Quatre », car nous voulions réaliser l'unité allemande non pas dans la précipitation, mais en accord avec les puissances victorieuses et nos voisins ...

Richard Schröder, ancien président du groupe parlementaire du SPD à la Chambre du Peuple librement élue, le 17 mars 2000 devant le Bundestag allemand



Le résultat particulièrement réjouissant, c'est l'élection démocratique à brève échéance en RDA d'une Chambre du Peuple libre. Dans les mois qui suivirent, ses membres durent s'attaquer, pratiquement sans y être préparés, à ces problèmes difficiles et prendre des décisions d'une portée inouïe. Parfois, on les qualifia d'amateurs. Était-ce pour les dénigrer ? Ils cherchèrent des solutions avec une passion sans pareille. Leur manque de routine parlementaire apparut comme un véritable avantage, car ils ont su ne pas se tracer mutuellement un cadre rigide. Ils nous montrèrent combien il est précieux « de ne pas trop vouloir imposer ses convictions afin de ne pas les voir s'évanouir » (Richard Schröder). Tout un chacun pouvait et devait se montrer ouvert et faire son apprentissage. Lorsque des amateurs réussissent de la sorte à égaler les professionnels de la politique, ce n'est certainement pas de mauvais augure pour la démocratie. La brève période d'activité de la Chambre du Peuple librement élue en RDA constitue l'un des chapitres les plus remarquables de l'histoire des parlements en Allemagne.

Richard von Weizsäcker, Président fédéral de 1984 à 1994

À g. Séance de la  
Chambre du Peuple librement élue.

À dr. Le lendemain du  
vote de l'adhésion des  
nouveaux Länder, le  
Bundestag de toute l'Al-  
lemagne se réunit pour la  
première fois dans la sal-  
le des séances du bâti-  
ment du Reichstag.





## DEPUIS 1990 : LE BUNDESTAG ALLEMAND ET L'ALLEMAGNE UNIFIÉE

Le 4 octobre 1990, un jour après l'unification de l'Allemagne, le Bundestag allemand, après une interruption de 25 ans, se réunit à nouveau à Berlin, en qualité cette fois-ci de premier Bundestag de toute l'Allemagne auquel appartiennent également 144 députés élus par la Chambre du Peuple. Et pour la première fois, après une interruption de 57 ans, après l'incendie du Reichstag et les dévastations de la guerre, un parlement allemand se réunit dans son ensemble dans le bâtiment de l'ancien Reichstag où les travaux de réfection s'étaient poursuivis de 1961 à 1973 et le long duquel, durant les décennies de la partition, s'étirait, du côté de la porte Est, le Mur de Berlin. C'est également dans le bâtiment du Reichstag qu'a lieu, le 20 décembre 1990, la séance constitutive du premier parlement librement élu dans toute l'Allemagne depuis 1933, issu des élections du 2 décembre 1990.

Par la suite, le Bundestag, qui compte désormais 662 membres, siègera de nouveau à Bonn. Certes, le déroulement et la procédure des affaires parlementaires n'ont pas changé extérieurement ; néanmoins, après l'unification, les activités parlementaires sont placées sous un signe nouveau. Car il importe désormais de s'acquitter de la mission résultant de l'unification étatique : intégrer les deux parties de l'Allemagne de manière à faire naître une entité politique, sociale, économique et culturelle et assumer en même temps, dans des conditions inédites au plan international et de la politique mondiale, dans un monde qui a profondément changé, la responsabilité accrue de la République fédérale d'Allemagne.

RESPONSABILITÉ ACCRUE EN MATIÈRE DE POLITIQUE  
ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE  
ATLANTIQUE ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Avec la conclusion du traité « Deux-plus-Quatre » assimilable à un traité de paix, le Traité portant réglementation définitive concernant l'Allemagne, qui fixe définitivement la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, et sa ratification par le Bundestag et les autres parlements, la République fédérale d'Allemagne recouvre son entière souveraineté. De ce fait, l'Allemagne se voit confrontée à une responsabilité accrue concernant le développement à venir de l'Union européenne et les nouvelles obligations qui se dessinent pour l'Alliance. Sous l'égide de Helmut Kohl, l'Allemagne unifiée deviendra un élément moteur du processus d'unification de l'Europe, tant en ce qui concerne la mise en route de l'union économique et monétaire avec l'instauration de l'« euro » comme monnaie unique, pré-

Le 2 avril 1998, le Bundestag allemand approuve l'introduction de l'euro.



vue pour le début du siècle, que la conclusion des traités de Maastricht et Amsterdam prévoyant l'approfondissement et l'amélioration structurelle de l'Union.

Dans ce contexte, le Bundestag est confronté à une tâche nouvelle : il sera appelé à décider si des soldats allemands doivent participer, en commun avec les alliés, à certaines opérations « out-of-area », c'est-à-dire en dehors du territoire de l'OTAN à des opérations de maintien et de rétablissement de la paix. Dans un premier temps, cette question suscite une controverse prolongée au Bundestag entre le camp gouvernemental et l'opposition, mais aussi des différends au sein même du camp gouvernemental. Une décision de la Cour constitutionnelle fédérale mettra fin à cette querelle en déclarant que la Loi fondamentale autorise aussi des opérations de la Bundeswehr en dehors du territoire de l'OTAN. Suite à cette décision, le Bundestag approuve à une forte majorité une opération de la Bundeswehr ayant pour objectif de soutenir les unités de l'OTAN engagées dans le conflit en Croatie et Bosnie. Le parlement témoigne ainsi son appui aux soldats de la Bundeswehr et réaffirme la volonté de l'Allemagne réunifiée de faire face à de nouvelles obligations internationales.

#### L'UNITÉ INTÉRIEURE ENTRAÎNE POUR LE PARLEMENT UNE TÂCHE DE LONGUE HALEINE

Certes, le traité d'unification règle déjà sur plus de mille pages un grand nombre de détails du processus d'unification, mais une tâche prédominante occupera encore des années durant le Bundestag : réaliser « l'unité intérieure », combler l'écart qui, conséquence de la séparation longue de plusieurs décennies entre les deux parties de l'Allemagne, subsiste sur le plan politique, social et économique et surtout au niveau des mentalités.

Au premier plan, la question, controversée en un premier temps, du financement de l'unité. Bien vite, l'idée de pouvoir la réaliser sans aucune augmentation des impôts s'avère erronée. Les travaux de reconstruction requièrent



P. de dr., de haut en bas

Manifestations dans la rue, le Bundestag décide de restreindre le droit d'asile.

Dans toute l'Allemagne – sur la photo, à Hambourg – des chaînes humaines de lumière sont formées pour manifester contre la xénophobie.

Le 20 juin 1991, les députés attendent avec impatience le résultat du vote sur la future capitale. Par 337 voix contre 320, le Bundestag allemand opte en faveur de Berlin.

Les murs de verre de la nouvelle salle des séances à Bonn où se réunissait le Bundestag depuis 1992, permettent d'observer de toute part le déroulement des activités parlementaires.

la mobilisation et la mise en œuvre de moyens financiers inouïs. La conclusion d'un « pacte de solidarité du bon sens » entre la Fédération et les Länder et le prélèvement d'une surtaxe de solidarité venant s'ajouter à l'impôt sur les salaires, les revenus et les sociétés permettent de créer les conditions nécessaires au financement de ces tâches.

Outre le règlement financier concernant l'unité de l'Allemagne, un grand nombre d'autres questions et tâches liées à l'unification sont à l'ordre du jour, par exemple l'amendement de la Loi fondamentale prévu par le traité d'unification qui, en fin de compte, ne donnera lieu qu'à des modifications et additions peu importantes.

Indépendamment de ce problème, après de longues controverses accompagnées de manifestations pour et contre de la population, de profondes modifications sont apportées au droit d'asile, qui aboutiront à ce que l'on appelle le « compromis sur le droit d'asile ». Des incendies volontaires dans des logements d'étrangers sont un signal d'alarme traduisant une xénophobie croissante et menacent de ternir l'image de la République fédérale. Cependant, la population réagit en organisant des chaînes de lumière et des manifestations de masse, et la condamnation unanime de tous les phénomènes xénophobes par le Bundestag rencontre un large écho auprès de l'opinion publique.

#### DÉCISION EN FAVEUR DE BERLIN COMME SIÈGE DU PARLEMENT ET DU GOUVERNEMENT

Autre question liée à l'unification : le choix du futur siège définitif du gouvernement fédéral, du Bundestag et du Bundesrat – ou question de la capitale. Le 20 juin 1991, après des débats de plusieurs semaines, le Bundestag décide par 337 voix contre 320 que Berlin sera le futur siège du Bundestag. Dorénavant privée du siège du parlement et du gouvernement, la ville de Bonn bénéficiera de mesures de compensation. La séance consacrée à la question de la capitale constitue un des grands moments de l'his-



toire du Bundestag, car elle illustre l'un des rares cas où la ligne de démarcation entre les deux camps traverse tous les groupes parlementaires, rendant impossible jusqu'à la dernière minute de prévoir comment se décidera la majorité des députés.



Pour les partisans du transfert du siège du parlement et du gouvernement à Berlin, un argument est décisif : il n'en va pas simplement, comme le précise Willy Brandt, d'une forme de solidarité symbolique avec la partie Est de la République agrandie, mais aussi de l'acceptation de l'histoire de l'Allemagne dans son ensemble.



Une fois de plus, l'assemblée plénière du Bundestag à Bonn change de lieu de réunion et déménage, à la fin de 1992, et occupe dorénavant le nouveau bâtiment construit à la place de l'ancienne salle des séances « historique » qui, avec sa forme concentrique et ses murs extérieurs en verre, attirera des visiteurs en très grand nombre.

#### CONSCIENCE VIVANTE DE L'HISTOIRE ET ANALYSE DE L'HISTOIRE



Le Bundestag ne manque pas de profiter de toutes les occasions, telles que le 50<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le 27 janvier 1995, de maintenir vivants la conscience et le souvenir de l'histoire. À l'initiative du Bundestag et du Président fédéral, Roman Herzog, le 27 janvier est proclamé journée du souvenir des victimes de la dictature et du génocide nationaux-socialistes.

Par ailleurs, les activités de la commission d'étude ad hoc « Analyse de l'histoire et des conséquences de la dictature du SED en Allemagne » ont pour objet de maintenir vivant le souvenir de l'histoire. La commission a pour mission, avec le concours d'un grand nombre de personnes impliquées ou concernées ainsi que de témoins de la dictature du SED et de ses répercussions sur la vie et le quotidien des citoyens, de faire le jour sur ce régime, d'apporter remède dans les cas où le sentiment de justice a été violé et de contribuer ainsi à la réconciliation de la société. Les documents et résultats de ses deux années d'activité ont été publiés en 18 volumes et constituent une importante source historique.

L'ALLEMAGNE EN TANT QUE SITE ÉCONOMIQUE,  
LA MONDIALISATION ET LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT  
SOCIAL, THÈMES QUI ALIMENTENT LA CONTROVERSE



Tout comme pour les années 1980, un des thèmes controversés de cette dernière décennie sera, par-delà le changement de gouvernement, le futur financement de l'État social, et plus particulièrement du régime de santé et

des retraites. À ce propos, on se demande aussi dans quelle mesure l'Allemagne, compte tenu de l'importance de ses charges fiscales et salariales, est encore compétitive en tant que site économique. En effet, la compétitivité d'un site au regard des investissements prend de plus en plus d'importance à mesure qu'augmente l'imbrication internationale des marchés financiers et que la société d'information et de communication – bref, la mondialisation – s'étend dans le monde entier.

Une réforme fiscale prévue par la coalition CDU/CSU et FDP au gouvernement jusqu'en 1998, qui avait surtout pour but de dégrever l'économie, échoue devant l'opposi-



tion de la majorité sociale-démocrate au Bundesrat. Pour la première fois, aucun consensus n'est réalisé entre la coalition et l'opposition au sujet du futur financement des retraites. Bien au contraire, l'opposition sociale-démocrate annonce son intention, au cas où elle remporterait les élections, de revenir sur la réforme des retraites ainsi que sur diverses restrictions décidées par la coalition dans le domaine de la politique sociale.

VERDICT SANS ÉQUIVOQUE DE L'ÉLECTORAT  
EN FAVEUR D'UNE COALITION ENTRE LE SPD ET  
LES VERTS EMMENÉE PAR GERHARD SCHRÖDER

Si la coalition dirigée par Helmut Kohl remporte une majorité respectable lors des premières élections parallèles au Bundestag en 1990 et peut encore s'assurer la victoire – avec une faible majorité, il est vrai – en 1994, les électeurs infligent lors des élections législatives de 1998 une sévère défaite à la coalition formée par l'Union et le FDP, après 16 ans de responsabilité gouvernementale. Cette victoire électorale n'est cependant pas seulement remportée par le candidat SPD à la chancellerie, Gerhard Schröder, mais par le SPD dans son ensemble, qui est désormais le parti le plus important et devance l'Union de 5,8 points. Les sociaux-démocrates et Alliance 90/Les Verts remportent un nombre suffisant de sièges pour pouvoir conclure un accord gouvernemental « rouge-vert ».



À g. Le 23 mai 1994, l'Assemblée fédérale élit Roman Herzog (CDU) Président fédéral. Il prête serment devant la présidente du Bundestag, Rita Süßmuth (CDU).

À dr. h. Le président de la commission d'étude ad hoc « Analyse de l'histoire et des conséquences de la dictature du SED », Rainer Eppelmann (CDU), s'entretient avec le dernier ministre des Affaires étrangères de la RDA, Markus Meckel (SPD) (à dr.).

À dr. b. Vainqueurs aux élections législatives en automne 1998, le SPD et Alliance 90/Les Verts forment le nouveau gouvernement dirigé par Gerhard Schröder. Joschka Fischer (Alliance 90/Les Verts) est nommé vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

Ainsi, le verdict des électeurs provoquera, pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne, le passage direct de l'opposition aux responsabilités gouvernementales. Pour la première fois, aucun des partis participant à la formation du nouveau gouvernement n'était représenté dans le gouvernement précédent en tant que partenaire de la coalition gouvernementale. Et pour la première fois également depuis 1976, un social-démocrate, Wolfgang Thierse, sera président du Bundestag puisque le SPD est le groupe parlementaire numériquement le plus fort. La situation sera inchangée après les élections au Bundestag de 2002.

En 1998, le PDS peut faire son entrée au Bundestag avec 36 mandats, soit un effectif suffisant pour se constituer en groupe parlementaire, de sorte que pour la 14<sup>e</sup> législature, le parlement comptera cinq groupes parlementaires, dont trois – la CDU/CSU, le FDP et le PDS – formeront l'opposition. Aux élections de 2002, les partis



SPD et Alliance 90/Les Verts parviennent à nouveau à remporter la majorité, faible il est vrai, des mandats au Bundestag et sont donc en mesure de poursuivre leur coalition sous Gerhard Schröder. Cependant, le PDS ne parvient pas à franchir la barrière des 5% et ne revient pas au Bundestag. Seuls deux députés de ce parti remportent dans leur circonscription la majorité relative des premières voix et sont admis comme membres du Bun-

destag. Les partis de l'Union et le FDP, tout en ayant augmenté le nombre de leurs mandats par rapport à 1998, restent dans l'opposition. La présidente de la CDU, Angela Merkel, sera également présidente du groupe parlementaire des partis de l'Union. En ce qui concerne le programme, le nouveau départ de 1998 trouve tout d'abord son expression dans un vaste accord de coalition entre le SPD et Alliance 90/Les Verts prévoyant notamment une « modernisation écologique », soit l'instauration d'une taxe écologique et la sortie du nucléaire. Le Bundestag concrétise ces projets au moyen d'une législation ad hoc.



## LE BUNDESTAG À BERLIN

Pour la dernière fois, le 26 octobre 1998, un Bundestag nouvellement élu se constitue à Bonn. Peu après commence la préparation de son déménagement à Berlin. En avril 1999 a lieu la remise au président du Bundestag Wolfgang Thierse des clefs du bâtiment du Reichstag, qui est entièrement réaménagé à l'intérieur et dont la silhouette, avec sa nouvelle coupole de verre, a également changé. Dès le 23 mai 1999 s'y réunit, en sa salle des séances, l'Assemblée fédérale, qui comprend les membres du Bundestag et un nombre égal de délégués des parlements des Länder, pour élire le Président fédéral. Johannes Rau (SPD), ancien ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, sera le nouveau Président fédéral. Le déménagement de Bonn à Berlin a lieu durant les vacances parlementaires d'été et, le 7 septembre 1999, le cinquantième jour anniversaire de la première séance constitutive du Bundestag, le parlement commence ses travaux à Berlin.

Dès le mois suivant, il accueillera, avec ses quelque 1 000 délégués, la Conférence de l'Union interparlementaire (UIP), qui constitue l'union à l'échelle mondiale de 138 assemblées représentatives du peuple d'États souverains. Les députés et les commissions ainsi que l'adminis-



À g. Avec l'élection de Wolfgang Thierse (SPD) au poste de président du Bundestag, les fonctions du deuxième représentant le plus élevé de l'État, sont, pour la première fois, dévolues à un Allemand de l'Est.

À dr., h. Le 23 mai 1999, l'Assemblée fédérale, réunie dans le bâtiment du Reichstag, élit Président fédéral l'ancien ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, Johannes Rau.

À dr., b. La nouvelle salle des séances du Bundestag allemand dans le bâtiment du Reichstag, transformé selon les plans de Sir Norman Foster, où siège le Bundestag depuis le 7 septembre 1999.

tration doivent encore se contenter pendant quelque temps de solutions provisoires. L'achèvement en octobre 2001 du bâtiment Paul-Löbe, qui abrite surtout les commissions et une partie de l'administration, ainsi que du bâtiment Jakob-Kaiser en décembre 2001, destiné aux bureaux des députés et des groupes parlementaires, marque la fin de cette période de transition. Enfin, le bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders, situé sur l'autre rive de la Spree, devient le siège définitif de la direction générale des études et de la documentation ainsi que de la bibliothèque du Bundestag et des archives parlementaires.

#### NOUVEAUX DÉFIS ET NOUVELLES SOLUTIONS ENVISAGEABLES

« Le passage de la société industrielle classique à une société des services et des médias, le problème du chômage massif, qui n'est toujours pas résolu, et son corollaire, à savoir la nécessité inéluctable de restructurer nos systèmes de sécurité sociale, constituent autant de défis qui appellent des solutions nouvelles, innovatrices, s'écartant des chemins battus » – c'est ainsi que s'exprima le président du Bundestag, Wolfgang Thierse, lorsque le parlement commença ses travaux à Berlin.

Et il n'a mentionné que quelques-uns des points qui revêtiront une importance particulière pour la suite des travaux du Bundestag. Il convient aussi de rappeler les problèmes imputables à la mutation démographique due au pourcentage croissant de personnes âgées, au recul du taux de natalité et à l'afflux persistant d'immigrants. De nouveaux développements de la science et de la recherche, dans les domaines de la recherche génétique, de la biotechnique et de la médecine, par exemple, ou encore les changements sociétaux résultant du choix de nouveaux cadres de vie, nécessitent de nouvelles réglementations et de nouvelles structures. C'est ainsi que la loi de 2001 sur le patrimoine-vieillesse ouvre la voie à de nouvelles solutions concernant la prévoyance vieillesse. Elle prévoit la possibilité pour les assurés ayant droit à l'assu-

rance-vieillesse obligatoire financée au moyen de prélèvements sociaux de se constituer une assurance-vieillesse complémentaire privée bénéficiant d'avantages fiscaux et dont le capital est garanti. Avec la nouvelle réglementation du code de la nationalité, le parlement s'engage également sur une voie inédite. À l'avenir, les enfants nés en Allemagne de parents étrangers peuvent revendiquer la nationalité allemande. En vertu de cette réglementation, le droit du sang (jus sanguinis), seul valable jusqu'ici en Allemagne, est complété pour la première fois par le droit du sol (jus solis). L'union institutionnalisée des couples homosexuels est aussi, juridiquement, une innovation, dès lors que l'on crée ainsi, à côté du mariage et de la famille, une nouvelle institution du droit de la famille.

La recherche génétique sur la base de cellules souches embryonnaires confronte le parlement à des questions d'éthique jusque là inconnues. Une commission d'étude ad hoc instituée par le Bundestag est plus particulièrement chargée d'évaluer cette forme de recherche à la lumière des principes éthiques. Le gouvernement fédéral a également créé un organe particulier à cet effet, le Conseil national d'éthique, ce qui amène le parlement à se demander si cette démarche, tout comme la création d'autres commissions étrangères au parlement, n'est pas de nature à porter atteinte aux compétences de celui-ci. Après une discussion prolongée, le parlement adopte finalement à une forte majorité une loi prohibant en principe l'importation et l'utilisation de cellules souches embryonnaires. Celles-ci ne sont autorisées qu'en cas d'exception et assujetties à des conditions bien précises. Cette loi définit par ailleurs les modalités de la création et les missions d'un comité central d'éthique.

LE BUNDESTAG ALLEMAND EN TANT QUE FORUM  
DE DISCUSSION DE QUESTIONS ET DE PROBLÈMES  
DE POLITIQUE INTERNATIONALE

**L**e Bundestag réserve une importance égale au domaine de la politique internationale. La nouvelle situation mon-



diale, résultant des terribles attentats terroristes du 11 septembre 2001, appelle la définition de paramètres nouveaux présidant à l'action et aux décisions politiques. C'est ainsi que de nouvelles décisions devront être prises concernant la sécurité intérieure et la participation à la lutte contre le terrorisme dans le monde entier. Les allocutions d'éminents hommes politiques devant le Bundestag reflètent l'attente que l'on fonde sur le parlement allemand. C'est ainsi que le président de la République française, Jacques Chirac, dans son discours devant le Bundestag en juin 2000, rappela que l'UE doit disposer « d'institutions fortes et d'un mécanisme de décision efficace et légitime ». Le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, dans son allocution de septembre 2001 en grande partie prononcée en allemand, se déclara en faveur d'une meilleure structure internationale en matière de sécurité englobant la Russie. Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, plaida, en février 2002 devant le Bundestag, pour la poursuite de la participation allemande au maintien de la paix en Afghanistan et pour une aide au développement accrue. Et enfin, le président des États-Unis, George W. Bush, lança un appel, en mai 2002 devant le Bundestag allemand, exhortant à faire face en commun aux « nouvelles et lourdes menaces dirigées contre la liberté, la sécurité de nos peuples, voire contre la civilisation ». Mais ce front commun invoqué par George W. Bush, qui a fait ses preuves entre autres à travers l'engagement de soldats allemands en Afghanistan



et d'unités de la marine allemande dans le contrôle des voies maritimes au large de la corne d'Afrique, se rompt lorsque la crise irakienne s'accroît au cours de l'année 2002. Le refus strict de l'Allemagne de participer à la guerre contre le régime irakien de Saddam Hussein débouche ainsi sur un assombrissement durable de ses relations avec les États-Unis. La guerre en Irak et ses effets sur la cohésion de la communauté des États européens, mais aussi les menaces terroristes restent pendant une longue période les thèmes principaux des débats de politique étrangère au parlement.



L'ancien bâtiment du Reichstag, siège du Bundestag allemand, est situé au centre du quartier parlementaire.

## LOIS DE RÉFORMES ET RÉTICENCES CROISSANTES

Durant les sept années de la coalition rouge-verte, une série de réformes sont adoptées, qui doivent permettre la relance économique et la réduction du chômage – qui atteint et même dépasse pendant un temps la barre des cinq millions –, l'assainissement des systèmes sociaux (secteur de la santé, assurance vieillesse) et des budgets publics, ainsi que l'amélioration de l'offre de formation et de la situation des familles avec enfants.

Ces projets comprennent entre autres des réductions d'impôts étalées sur plusieurs années et de vastes réformes du marché du travail (« Lois Hartz »), qui sont généralement portées également par l'opposition mais qui donnent lieu à d'importantes protestations extraparlimentaires, notamment dans l'Est de l'Allemagne, liées à la crainte de voir les prestations de l'État diminuées. Le chancelier fédéral annonce d'importantes réformes structurelles, rassemblées sous l'appellation « Agenda 2010 ». Bien que le Bundestag lance de nombreuses réformes, une part d'entre elles seulement arrive au stade de l'application. Tout d'abord, le Bundesrat apparaît comme un obstacle difficile à franchir, notamment en raison de la modification des rapports de majorité, devenus favorables à l'opposition. La loi sur l'immigration, par exemple, ne peut ainsi être adoptée au Bundesrat qu'après un deuxième passage devant le Bundestag – après avoir essuyé un refus, dans un premier temps contesté, il est vrai, de la part du Bundesrat – et un accord entre la coalition et l'opposition.

Ce déplacement de poids qui place l'aiguille de la balance dans le camp de l'opposition se reflète aussi dans l'élection du nouveau Président fédéral. Le 23 mai 2004, Horst Köhler (CDU), directeur général du Fonds monétaire international jusqu'à sa désignation par l'Union et le FDP, est élu par l'Assemblée fédérale dès le premier tour, avec 604 voix sur 1205. La candidate proposée par le chancelier fédéral Schröder, Gesine Schwan (SPD), récolte 589 voix et est ainsi battue par le candidat désigné par l'opposition.

Tandis que les réticences à l'égard de l'Agenda 2010 se font de plus en plus fortes dans les groupes parlementaires de la coalition et au sein du SPD et alors que l'alliance rouge-verte en place en Rhénanie du Nord-Westphalie subit une défaite aux élections, le chancelier Schröder décide de provoquer des élections fédérales anticipées. La voie lui est ouverte par une motion de confiance proposée par le chancelier au Bundestag en application de l'article 68 de la Loi fondamentale. Conformément aux attentes, la motion de confiance ne recueille pas la majorité nécessaire, à la suite de quoi le Président fédéral, sur proposition du chancelier, fait usage de son droit de dissoudre le Bundestag et de fixer de nouvelles élections.

UN PAYSAGE PARLEMENTAIRE NOUVEAU :  
FORMATION D'UNE « GRANDE COALITION »  
DIRIGÉE PAR ANGELA MERKEL

Si, par rapport aux élections de 2002, tant le SPD que l'Union enregistrent des pertes aux élections de septembre 2005, la CDU/CSU devient, avec 226 sièges, le premier groupe parlementaire. Le SPD la suit avec 222 sièges. Mais comme aucune majorité n'existe pour l'une des coalitions envisagées à l'origine – « rouge-verte » ou « noire-jaune », c'est-à-dire CDU/CSU-FDP –, de nouvelles négociations entre les groupes parlementaires sont nécessaires pour voir quelles alliances parlementaires sont possibles. L'Union et le SPD s'accordent alors sur la formation d'une « grande coalition ». Le nouveau Bundestag se compose désormais de cinq groupes parlementaires. À côté du FDP, avec 61 sièges, et d'Alliance 90/Les Verts, avec 51 sièges, un nouveau groupe parlementaire fait son entrée au Bundestag : la Gauche (Die Linke.), dotée de 54 sièges. Ce groupe est issu de l'alliance électorale entre le PDS et la WASG (Wahlalternative Arbeit und Soziale Gerechtigkeit – Alternative électorale Travail et Justice sociale).

Après sa constitution le 18 octobre 2005, le Bundestag fait de Norbert Lammert (CDU) son nouveau président. Avec l'élection d'Angela Merkel (CDU) au poste de chan-

celière fédérale et sa désignation par le Président fédéral, c'est la première fois qu'une femme revêt cette fonction dans l'histoire de la République fédérale. La fonction de vice-chancelier est occupée par Franz Müntefering (SPD), ministre fédéral du Travail et des Affaires sociales. Frank-Walter Steinmeier (SPD) est le nouveau ministre des Affaires étrangères.



Un vaste accord de coalition indique les objectifs de la nouvelle équipe au pouvoir. La priorité doit aller à la création d'emplois. D'autres objectifs sont, entre autres, le développement à l'Est, l'assainissement des budgets, la garantie des systèmes sociaux, le soutien financier à la formation et à la recherche scientifique, la protection de l'environnement, la réforme du fédéralisme et la sécurité intérieure pour les citoyens. Une commission des responsables des partis de la coalition est mise sur pied pour coordonner l'action du gouvernement et des groupes parlementaires sur les questions d'importance fondamentale.

Dans son discours d'investiture, le président du Bundestag Norbert Lammert a cependant clairement souligné combien le parlement est et restera dans son ensemble le centre de la politique : « Chères et chers collègues, pour le travail du parlement comme pour l'image qu'il renvoie, l'opposition n'est, du reste, pas moins importante que le

gouvernement. [...] Ce qui confère à un système politique le caractère d'une démocratie, c'est l'existence non pas d'un gouvernement, mais d'un parlement jouant un rôle bien affirmé tant dans la structure constitutionnelle que dans la réalité politique. [...] Le parlement n'est pas l'organe exécutif d'un gouvernement, mais son mandat. Le Bundestag doit par ailleurs faire preuve d'autant plus d'assurance vis-à-vis du gouvernement que de puissantes coalitions majoritaires se sont formées. Tous les membres élus pour faire partie de ce Bundestag ont le même mandat, la même légitimation et, quels que soient les rôles futurs qui leur seront attribués aux côtés du gouvernement ou de l'opposition, ils ont en principe les mêmes droits et



À g. À la tête de la grande coalition : la chancelière fédérale Angela Merkel (CDU/CSU) et le vice-chancelier Franz Müntefering (SPD).

À dr. Les présidents des groupes parlementaires de la coalition gouvernementale Peter Struck (SPD, à g.) et Volker Kauder (CDU/CSU).

les mêmes devoirs. Les droits non écrits de l'opposition, que de grands groupes parlementaires ont jadis réclamés pour eux sans connaître de contestation, doivent naturellement valoir aussi pour les petits groupes parlementaires dans un contexte de grande coalition. [...] ,Wir sind Deutschland', 'Nous sommes l'Allemagne' – ce n'est pas qu'un message fugitif, c'est une campagne ambitieuse. Nous sommes l'Allemagne, nous, chacun des citoyens de ce pays, chacun à sa façon. Mais ce parlement, le Bundestag allemand, doit l'être d'une façon tout à fait particulière. Et il doit s'acquitter chaque jour de ce devoir. »



# LE BUNDESTAG ALLEMAND

CARL-CHRISTIAN KAISER/GEORGIA RAUER





## **STRUCTURES ET FONCTIONS**







## LE BUNDESTAG ALLEMAND – UN PARLEMENT DE TRAVAIL ET DE DÉBAT

La volonté d'asseoir la nouvelle démocratie allemande sur un système parlementaire bien affirmé a présidé à la création de la République fédérale en 1949. C'est ainsi que la Loi fondamentale assigne au Bundestag allemand un rôle de pivot dans les structures de l'État et la formation de la volonté politique. Le Bundestag est l'institution démocratique suprême et le seul organe constitutionnel allemand directement élu par le peuple.

La légitimité et les attributions du Bundestag reposent sur l'article 20 de la Loi fondamentale : « Tout pouvoir d'État émane du peuple. Le peuple l'exerce au moyen d'élections et de votations et par des organes spéciaux investis des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. » Par ailleurs, l'article 38 dispose que les députés sont élus au

suffrage universel, direct, libre, égal et secret, qu'en qualité de représentants de l'ensemble du peuple, ils ne sont liés ni par des mandats ni par des instructions et ne sont soumis qu'à leur conscience, qu'ils représentent la volonté du peuple. Le Bundestag est par conséquent la clé de voûte de la démocratie représentative qui, dans ses décisions politiques, prend en considération la diversité des intérêts des citoyens. C'est en son sein que sont débattues et concertées diverses positions, raison pour laquelle le Bundestag est aussi qualifié de « forum national ».

#### TRAVAILLER ET DÉBATTRE

La mise en débat public de sujets politiques, l'élection du chancelier fédéral et d'autres représentants de la collectivité nationale, la législation et le contrôle du gouvernement fédéral constituent les principales attributions du Bundestag. Aussi doit-il s'acquitter d'un vaste ensemble de tâches souvent fort exigeantes. Les débats publics en assemblée plénière sont l'expression la plus visible du travail parlementaire. Dans son rôle d'assemblée de débat, le Bundestag planifie les grandes décisions politiques ou du moins contribue à leur adoption. Mais comme de nombreux processus législatifs sont affaire de détails, le Bundestag intervient également comme assemblée de travail. Le Bundestag est donc en même temps un Parlement de débat et un Parlement de travail.

**Au c.** Au Bundestag allemand, le travail de fond s'effectue au sein des différentes commissions, par exemple de la commission du budget.

**À dr.** L'assemblée plénière est au contraire le lieu de débats publics et de votes.  
Peter Ramsauer, président des députés CSU de Bavière au Bundestag.



L'essentiel du travail parlementaire incombe aux commissions investies de tâches spécifiques. Afin de refléter les rapports de force entre majorité et opposition au sein du Bundestag, elles se composent de députés dont le nombre est fonction de l'effectif des divers groupes parlementaires. Chaque député doit normalement être membre d'une des commissions du Bundestag et se spécialiser dans diverses matières. Ainsi, la plupart des députés ont une excellente connaissance d'un domaine particulier. Un député concourra d'autant mieux à la législation qu'il maîtrise son sujet.

Contrairement aux débats en assemblée plénière, les délibérations en commission ne sont généralement pas publiques, même s'il est vrai que les frontières entre le Parlement débattant en public et le Parlement travaillant généralement à huis clos sont fluctuantes. En effet, certaines séances sont d'ores et déjà ouvertes au public. Par là-même, les processus parlementaires s'en trouvent plus transparents encore pour les citoyens. Il s'agira à l'avenir de conforter cette transparence afin que le Bundestag puisse continuer à jouer son rôle de forum national.

#### L'ADOPTION DES LOIS

Comme le prévoit l'article 77 de la Loi fondamentale, seul le Bundestag peut adopter les lois fédérales. De même, les règlements édictés par le gouvernement, et dont le contenu, le but et l'étendue doivent être déterminés par la loi, sont sujets à une autorisation du Bundestag. De manière générale, le droit budgétaire est sans doute la caractéristique la plus saillante de cette souveraineté législative du Bundestag et son domaine de prédilection. Ainsi, le Bundestag arrête le budget de l'État par une loi de finances qui doit faire mention de l'intégralité des recettes et des dépenses de la Fédération.

L'Allemagne étant constituée en État fédéral, les 16 Länder sont associés à la législation aux côtés de la Fédération. Aux termes de l'article 50 de la Loi fondamentale, les Länder concourent à la législation, à l'administration

de la Fédération et aux affaires de l'Union européenne par l'intermédiaire du Bundesrat. Le Bundesrat représente donc les intérêts des Länder et fait intervenir la structure fédérale de l'Allemagne dans le jeu des forces politiques. C'est pourquoi le Bundestag partage avec le Bundesrat le pouvoir d'adoption des lois fédérales. Cer-

En assemblée plénière, la plupart des lois sont votées à main levée.



taines lois adoptées par le Bundestag doivent donc être approuvées par le Bundesrat. Différemment, d'autres lois peuvent faire l'objet d'une opposition de la part du Bundesrat. Requièrent l'approbation du Bundesrat toutes les lois ayant des répercussions particulières sur les Länder ou prévoyant des modifications de la Loi fondamentale. Les lois concernant principalement les affaires de la Fédération sont au contraire des lois d'opposition. Si le Bundesrat exerce donc une influence plus ou moins marquée, il est cependant toujours partie prenante à la législation. Dans la pratique du pouvoir d'État, il en a découlé au fil des décennies un rapport très étroit, souvent problématique et parfois même controversé entre la Fédération et les Länder. Adoptée en 2006, la réforme du fédéralisme est venue restructurer les compétences respectives de la Fédération et des Länder.

## L'ÉLECTION DU CHANCELIER FÉDÉRAL

L'élection du chancelier fédéral – et de la chancelière fédérale pour la première fois en 2005 – constitue une autre attribution majeure du Bundestag. La Loi fondamentale stipule que le chancelier fédéral ou la chancelière fédérale est élu(e) sans débat sur proposition du président fédéral.



L'article 63 dispose par ailleurs : « Est élu celui qui réunit sur son nom les voix de la majorité des membres du Bundestag. L'élu doit être nommé par le président fédéral. » Le Bundestag joue ainsi un rôle décisif dans l'élection du chancelier ou de la chancelière, d'autant plus important que le chancelier ou la chancelière occupe une forte position, qu'il ou qu'elle fixe les grandes orientations de la politique et peut nommer ou révoquer ses ministres en toute liberté. Or la majorité gouvernementale au Bundestag exerce dans ces deux cas une influence à tout le moins indirecte dans la mesure où le chancelier ou la chancelière ne peut ni gouverner contre la majorité ni pourvoir les ministères en passant outre la volonté de ladite majorité. Globalement, le droit du Bundestag d'élire le chancelier ou la chancelière et la position privilégiée accordée au chef du gouvernement par la Constitution font partie intégrante du système de « checks and balances », de poids et de contrepoids.

Non seulement le Bundestag élit le chancelier ou la chancelière, il peut aussi le ou la destituer. Tout en requérant la majorité des membres du Bundestag, soit 307 députés sur 613 dans la 16<sup>e</sup> législature en cours, la motion de défiance constructive est le levier le plus puissant pour renverser le chancelier ou la chancelière, mais aussi le plus difficile à mettre en œuvre. L'article 67 de la Loi fondamentale aménage la motion de défiance constructive en ces termes : « Le Bundestag ne peut exprimer sa défiance envers le chancelier fédéral qu'en élisant un successeur à la majorité de ses membres et en demandant au président fédéral de révoquer le chancelier fédéral. Le président fédéral doit faire droit à la demande et nommer l'élu. » Toutefois, la motion de défiance constructive est très rare parce qu'une mesure aussi lourde de conséquences produit toujours des effets sur la continuité politique, l'idéal étant que le chancelier reste en fonctions pendant les quatre années entières d'une législature. Dans l'histoire



du Bundestag, la motion de défiance constructive n'a été appliquée que deux fois et l'issue en a été chaque fois différente : en 1972, le groupe parlementaire CDU/CSU ne parvient pas à faire élire son président, Rainer Barzel, à la tête du gouvernement et à renverser le chancelier social-démocrate d'alors, Willy Brandt. En 1982, Helmut Schmidt (SPD) doit par contre céder son poste de chancelier à Helmut Kohl, alors chef de l'opposition CDU/CSU.

À g. Le chancelier élu par le Bundestag est nommé par le président fédéral et prête serment devant le Bundestag lors de sa prise de fonctions, à l'instar de la chancelière Angela Merkel (CDU/CSU) le 22 novembre 2005.

À dr. Après l'élection, Gerhard Schröder (SPD) félicite Angela Merkel qui lui succède à la chancellerie.

En proposant une motion de confiance, en revanche, le chancelier fédéral peut s'enquérir du soutien de la majorité des membres du Bundestag. S'il n'obtient pas la majorité, l'article 68 de la Loi fondamentale dispose que le président fédéral peut, sur proposition du chancelier, dissoudre le Bundestag dans les 21 jours. L'intérêt particulier de la motion de confiance réside donc dans le fait que son rejet peut déclencher de nouvelles élections. Cependant, le Bundestag ne doit pas être nécessairement dissous s'il élit un autre chancelier à la majorité de ses membres. De même, le recours à la motion de confiance est plutôt rare – cinq fois seulement à ce jour – la dernière fois dans la 15<sup>e</sup> législature lorsque le chancelier Gerhard Schröder cherchait à provoquer de nouvelles élections. Quatre ans auparavant, il avait fait adopter une motion de confiance par le Bundestag qui avait ainsi confirmé la politique suivie.

En 1972, le chancelier Willy Brandt (SPD) avait proposé la motion de confiance dans un contexte marqué par les controverses autour des traités avec les pays du bloc soviétique et par la défection de députés de la coalition sociale-libérale ayant rallié l'opposition CDU/CSU. La coalition gouvernementale et l'opposition se retrouvaient ainsi à égalité de voix. Il s'agissait donc de démêler cet imbroglio parlementaire en provoquant la dissolution du Bundestag et de nouvelles élections. Le rejet escompté de la motion de confiance déboucha sur de nouvelles élections qui, le 19 novembre 1972, firent du SPD le premier groupe parlementaire. La coalition sociale-libérale put ainsi poursuivre son travail avec l'appui d'une nette majorité. En 1982, la motion de confiance fut déposée à deux reprises. La première fois, il s'agissait pour le chancelier Helmut Schmidt (SPD) de conforter sa propre position et de se voir confirmé dans sa politique. En octobre 1982, le gouvernement Schmidt fut renversé par une motion de défiance constructive. Peu après, son successeur Helmut Kohl (CDU/CSU) proposa la motion de confiance dont il souhaitait tout d'abord le rejet par le Bundestag, tout en escomptant que les électeurs lui réitéreraient leur

confiance lors de nouvelles élections. Aux législatives anticipées de mars 1983, son gouvernement et lui-même enregistrèrent une progression considérable du nombre de voix et remportèrent ainsi le succès espéré.

La désapprobation et les incriminations peuvent tout aussi bien viser certains membres du gouvernement, même si la Loi fondamentale ne le prévoit pas. Le Bundestag peut enjoindre le chancelier de proposer au président fédéral la révocation d'un ministre fédéral. Sans doute le chancelier ne doit-il pas répondre à une telle injonction, mais il ne pourra guère se soustraire à la pression politique, et ce d'autant moins si elle émane de son propre camp. Enfin, le Bundestag peut exprimer son désaccord et ses critiques avec force en opérant des coupes sombres dans le budget du ministre concerné, ou en rejetant ou remaniant les projets de loi provenant de son ministère. Mais là encore, cela ne s'est que rarement produit jusqu'ici.

Le Bundestag ne dispose encore d'aucun droit direct d'autodissolution. Mais comme la motion de confiance est notamment mise en œuvre pour provoquer la dissolution du Bundestag, l'octroi de ce droit est actuellement débattu.

#### LE CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT

**L**e Bundestag dispose de plusieurs instruments de contrôle du gouvernement fédéral. Hormis la motion de défiance constructive, cette panoplie englobe notamment les questions pour réponse orale et écrite, les questions orales posées au gouvernement ou encore les commissions d'enquête. La régularité et la multiplicité des questions, auditions et heures d'actualité illustrent le sérieux avec lequel le Bundestag assume son rôle de contrepois du gouvernement.

Le gouvernement ne peut donc pas gouverner contre la volonté du Bundestag. Mais en règle générale, les groupes majoritaires ou favorables au gouvernement font en sorte que la politique gouvernementale soit défendue



P. de g. L'opposition est plus essentielle que jamais face à une grande coalition. Les présidents des groupes parlementaires FDP (Guido Westerwelle, en haut), La Gauche (Oskar Lafontaine et Gregor Gysi, au c.), Alliance 90/Les Verts (Renate Künast et Fritz Kuhn en bas) au Bundestag allemand.



P de dr. L'Assemblée fédérale élit le président fédéral, actuellement Horst Köhler, représenté ici lors de sa prestation de serment le 1<sup>er</sup> juillet 2004.



et mise en application. Il est donc particulièrement important de trouver une majorité dans ses propres rangs. Cela signifie enfin que le Bundestag n'est pas un bloc monolithique faisant face au gouvernement, mais qu'au contraire il se produit une imbrication des pouvoirs législatif et exécutif. Pourtant, le gouvernement doit toujours s'attendre à être contredit. Parfois, les échanges sont plus controversés dans son propre camp que ne le sont les débats entre majorité et opposition en assemblée plénière. Vu sous cet angle, c'est bien le Bundestag dans son entier qui exerce sa fonction de contrôle. Toutefois, la mission principale de la critique publique et du contrôle incombe essentiellement à l'opposition. Le travail parlementaire est fréquemment ponctué de compromis, et parfois même des lignes de partage traversent les groupes parlementaires.

#### L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT FÉDÉRAL

**L**e président fédéral occupe le sommet de l'État. Il est élu tous les cinq ans sans débat par l'Assemblée fédérale créée exclusivement pour l'élection du chef de l'État et convoquée par le président du Bundestag. Elle se compose des membres du Bundestag et d'un nombre égal de membres élus à la proportionnelle par les représentations



du peuple dans les Länder. Le nombre de membres à élire par les Parlements des Länder dépend des chiffres de population des Länder. Ainsi, l'article 54 de la Loi fondamentale assigne également un rôle important au Bundestag lors de l'élection du président fédéral. De plus, le Bundestag intervient dans le pourvoi d'autres charges et instances, par exemple dans l'élection de juges de la Cour constitutionnelle fédérale et la nomination de juges des cours suprêmes de la Fédération.



## ÉLECTIONS ET MANDAT – L'ACCÈS AU PARLEMENT

### LES ÉLECTIONS AU BUNDESTAG – DEUX VOIX PAR ÉLECTEUR

Le Bundestag est élu pour quatre ans. La Loi fondamentale prévoit que la législature prend fin avec la réunion d'un nouveau Bundestag, lequel doit se constituer au plus tard le 30<sup>e</sup> jour faisant suite aux élections législatives.

Les nouvelles élections ont lieu 46 mois au plus tôt, 48 mois au plus tard après le début de la législature. Pour fixer la date exacte de ces élections, le président fédéral mène des entretiens avec le gouvernement, les Länder, le Bundestag et ses groupes parlementaires. La seule exception à ces délais est prévue en cas de dissolution du Bundestag. Les nouvelles élections devront alors se tenir dans les 60 jours. Mais cela ne s'est produit que trois fois jusqu'ici après le dépôt de motions de confiance ou de défiance constructive.

Hormis la date du scrutin, la préparation et la tenue des élections au Bundestag doivent obéir à d'autres règles et délais, qu'il s'agisse par exemple de la désignation des candidats, de la publication du registre électoral ou des publications relatives aux secteurs électoraux et aux bureaux de vote. Toutes ces mesures sont censées éviter que le scrutin ne puisse être contesté ultérieurement en raison d'irrégularités.

Tout candidat briguant un mandat de député au Bundestag jouit de certaines protections juridiques. Ainsi, l'article 48 de la Loi fondamentale dispose qu'il a « droit au congé nécessaire à la préparation de son élection ». « Nul ne peut être empêché d'accepter et d'exercer les fonctions de député. Toute dénonciation de contrat et tout licenciement pour ce motif sont interdits. »

Les candidats peuvent être désignés par des assemblées locales ou régionales de leur parti. Même sans étiquette, ils peuvent se présenter aux élections si leur candidature a recueilli la signature de 200 électeurs inscrits dans la circonscription. Mais sans le soutien d'aucun parti, ces candidats indépendants n'ont pratiquement aucune chance d'être élus au Bundestag.

En Allemagne, il existe un droit de vote passif et actif. Le vote passif désigne le droit d'éligibilité d'un candidat au Bundestag tandis que le droit de vote actif fait référence à la faculté de l'électeur d'élire un député au Bundestag. Est éligible tout candidat âgé de 18 ans minimum et titulaire du droit de vote. Sont titulaires du droit de vote tous les citoyens allemands âgés de 18 ans révolus le jour

des élections et n'ayant pas été déchu de leur droit de vote. Ainsi, est automatiquement déchu de son droit de vote passif pendant cinq ans toute personne condamnée pour crime à une peine d'emprisonnement d'un an minimum. De surcroît, un tribunal peut priver du droit de vote actif et passif pendant une période de deux à cinq ans les coupables de certaines infractions, notamment l'entrave à l'exercice du droit de vote ou la fraude électorale, les activités anticonstitutionnelles ou les activités d'espionnage assimilables à une trahison.

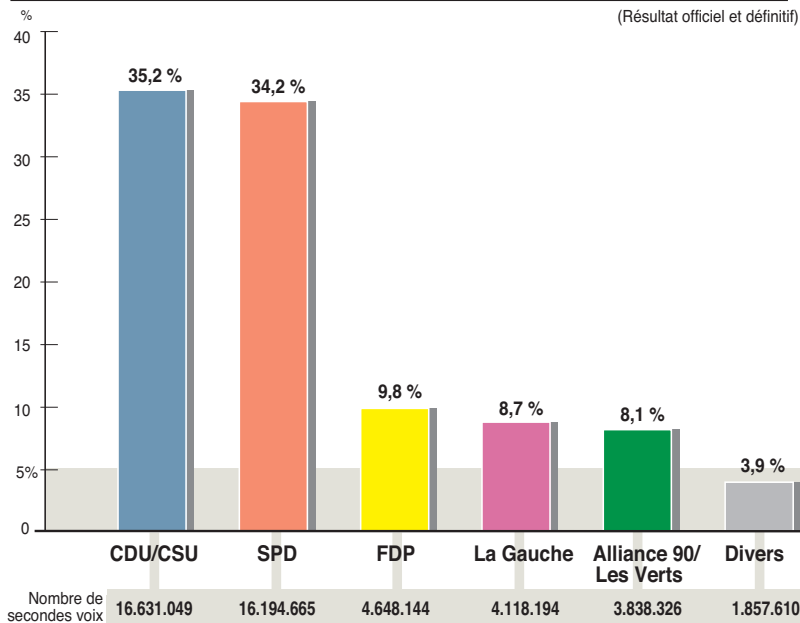
Le suffrage est universel, direct, libre, égal et secret. Universel parce qu'aucun électeur jouissant du droit de vote ne peut en être exclu ; direct parce qu'il n'y a aucune interposition de délégués ou de grands électeurs ; libre parce que nul ne peut être influencé dans son choix ; égal parce que tout électeur inscrit dispose de deux voix ; secret parce que chaque électeur prend sa décision à l'abri des regards indiscrets. Tous ces critères sont énumérés à l'article 38 de la Loi fondamentale.

La moitié des 598 membres du Bundestag sont élus dans 299 circonscriptions au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Selon ce mode, est élu le candidat direct ayant recueilli dans sa circonscription davantage de voix que ses concurrents. L'électeur fait alors usage de sa première voix. La seconde moitié des 598 députés sont élus à la proportionnelle sur des listes de Land sur lesquelles se porte la seconde voix des électeurs. Les mandats sont répartis en proportion des voix recueillies par les listes de Land des différents partis, ce dont dépendra la composition du Bundestag. Si par exemple un parti obtient 20 % des secondes voix, il aura droit à 20 % des sièges au Bundestag. Ce calcul prend en compte les sièges remportés par les candidats d'un parti élus directement avec les premières voix. Les candidats élus directement sont retenus en premier, les sièges restants étant ensuite attribués dans un ordre préétabli aux candidats inscrits par leur parti sur la liste de Land.

Cette procédure complexe a pour objet de combiner le scrutin majoritaire uninominal (mandat direct) avec le

## Les élections au 16<sup>e</sup> Bundestag allemand

Répartition des secondes voix



Lors des élections au Bundestag en 2005 (16<sup>e</sup> législature), les deux grands partis de masse sont presque à égalité. Ni la CDU/CSU ni le SPD ne peuvent former de coalition majoritaire avec un partenaire plus petit.

scrutin proportionnel (listes de Land). Alors que le scrutin majoritaire a pour effet d'éliminer toutes les voix exprimées en faveur d'un candidat battu, la proportionnelle remédie à ce défaut en prenant pour référence les secondes voix qui se sont portées sur les listes de Land. En conséquence, les partis sont représentés au Bundestag proportionnellement au nombre de voix qu'ils ont recueillies, ce qui reflète fidèlement le verdict des électeurs.

Au demeurant, seul ce système de premières et de secondes voix permet aussi un *splitting* des voix. Ainsi, les électeurs peuvent donner leur première voix au candidat direct du parti A et leur seconde voix au parti B. En conséquence, le suffrage peut revêtir un caractère non seulement différencié, mais aussi tactique, lorsque les électeurs, tout en souhaitant faire triompher le candidat direct du parti A, souhaitent en même temps que le parti B soit représenté au Bundestag pour éventuellement former ou reconduire une coalition avec le parti A. Du fait que les mandats directs sont presque exclusivement remportés par les grands partis, les formations plus modestes

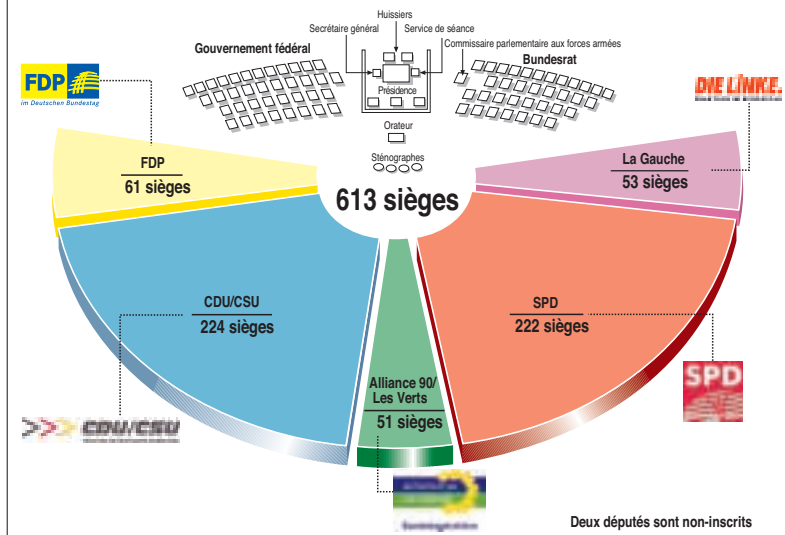
sont tributaires des secondes voix. Les électeurs sont nombreux à faire usage du splitting.

La barre de 5 % des voix a été mise en place dans le souci d'empêcher un émiettement du Bundestag en de nombreux petits partis. Cette règle prévoit que seules les formations ayant recueilli au moins 5 % des secondes voix se voient attribuer des sièges, à moins qu'elles n'aient obtenu au moins trois mandats directs en circonscription. Dans ce cas, toutes les autres voix émises en leur faveur sont prises en compte.

Pendant les quatre années de la législature, un député ne peut être destitué ni par son parti ni par les électeurs. Mais il peut renoncer de lui-même à son siège parlementaire, par exemple s'il a accepté une autre charge incompatible avec sa qualité de député. Le député démissionnaire sera remplacé au Bundestag par le candidat le mieux placé après lui sur la liste de Land de son parti.

Toutefois, ces réorientations ne sont pas fréquentes. En moyenne, un parlementaire fait partie du Bundestag pendant neuf à dix ans, et souvent même beaucoup plus longtemps. Lors des législatives successives, les nouveaux élus constituent en général un quart, parfois un tiers de l'ensemble des députés. En 2005, plus de 160 nouveaux députés ont fait ou refait leur entrée au Bundestag, 141 d'entre eux pour la première fois.

Le 16<sup>e</sup> Bundestag compte actuellement non pas seulement 598 membres, mais 614, soit 16 de plus que la normale. Ces députés sont entrés au Bundestag en obtenant un mandat excédentaire. Ces mandats échoient à un parti qui, dans un Land, obtient un nombre de mandats directs supérieur à celui auquel il pourrait prétendre au vu de son pourcentage de secondes voix. Mais comme ces mandats en quelque sorte excédentaires ne peuvent lui être retirés – les candidats ayant été effectivement élus –, le nombre total de députés s'en trouve augmenté d'autant. Toutefois, le siège laissé vacant après la démission du titulaire d'un mandat excédentaire ne sera occupé par aucun député à sa suite. Il n'est donc pas impossible que des mandats excédentaires disparaissent en cours de législa-



Cinq groupes parlementaires se sont établis au Bundestag allemand dans la 16<sup>e</sup> législature.

ture. Cela s'est produit dernièrement lorsque la démission de Matthias Wissmann (CDU) a pris effet en juin 2007.

#### LES ÉLECTEURS – CHAQUE VOIX COMPTE

Les électeurs ont longtemps manifesté un comportement d'une grande constance. Lors des 16 élections au Bundestag depuis la création de la République fédérale en 1949, la participation n'a jamais chuté en dessous de 77 % des inscrits. Bien mieux, elle a été nettement supérieure à 80 % lors de la plupart des scrutins, franchissant même la barre des 90 % en deux occasions.

En particulier dans les années 1960 et 1970, les électeurs se sont répartis sur trois partis seulement, ce qui a contribué à consolider le système parlementaire et démocratique. À la différence du premier Bundestag, dans l'enceinte duquel douze partis étaient représentés. Il faudra le durcissement de la clause de barrage de 5 % en 1953 et 1956 pour que s'amenuisent les chances des petits partis d'avoir une représentation parlementaire. Le Bundestag voulait par là-même éviter l'instabilité caractéristique du Reichstag sous la République de Weimar. À ce jour, si au-

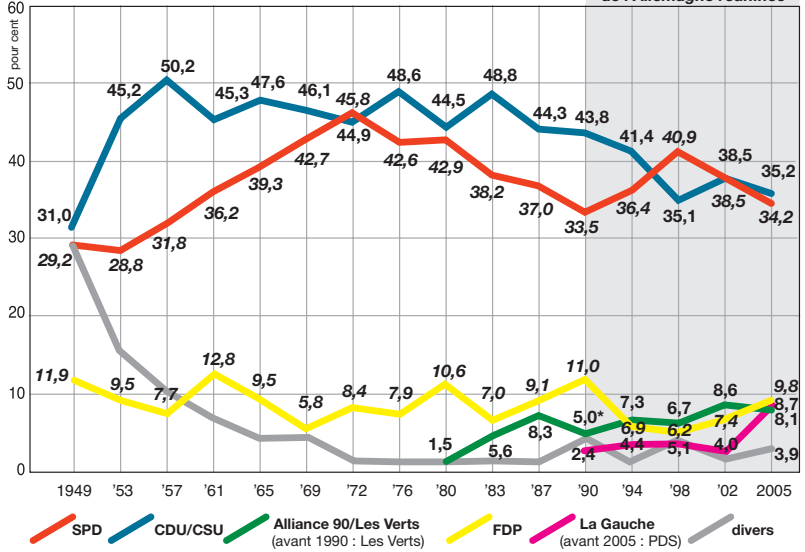


cune formation politique radicale n'a pu faire son entrée au Bundestag, cela est pour une bonne part dû à la clause de barrage des 5 %.

## Élections au Bundestag 1949-2005

Pourcentage des secondes voix des divers partis

Élections au Bundestag de l'Allemagne réunifiée



\* Total des secondes voix recueillies séparément dans l'Ouest du pays par Les Verts (3,8 %) et à l'Est par le pacte électoral Alliance 90/Les Verts (1,2 %). L'Alliance 90/Les Verts remportèrent huit mandats, au contraire des Verts qui, dans la seule partie occidentale du pays, ne franchirent pas la clause de barrage de 5 %.

Dans l'histoire de la République fédérale, longue de presque six décennies, seuls cinq changements de gouvernement sont survenus, ce qui traduit la durée des périodes passées sur les bancs du gouvernement et de l'opposition. Ainsi, quatre des cinq groupes parlementaires composant l'actuel Bundestag ont accumulé une riche expérience au sein du gouvernement et dans l'opposition, tout particulièrement le FDP qui parvint longtemps à se rendre indispensable comme partenaire de la coalition au pouvoir. En général, le changement a été provoqué ou confirmé par les électeurs. Mais il est rare que les électeurs changent soudainement d'avis. C'est plutôt sur plusieurs législatures et par un déplacement continu des voix qu'ils finissent par privilégier une nouvelle constellation. Cette continuité parlementaire n'interdit toutefois



pas certaines évolutions : en 1983, avec l'entrée des Verts, le Bundestag longtemps constitué de trois groupes parlementaires – CDU/CSU, SPD et FDP – s'est élargi à un quatrième groupe. D'autres changements surviennent après la chute du Mur de Berlin. Au milieu des années 1990, les Verts s'unissent à l'Alliance 90. Issue de groupes militant pour les droits citoyens en RDA, cette formation était représentée au Bundestag depuis 1990, lors des premières élections dans l'Allemagne réunifiée. L'Alliance 90 parvient à franchir la barre des 5 % parce que ces législatives se déroulent dans une Allemagne encore divisée en deux zones électorales. Depuis l'unification allemande, le PDS issu du SED est lui aussi diversement représenté au Bundestag : sous forme de groupement, par deux candidates directes ou comme groupe parlementaire. Aux législatives de 2005, il remporte un nouveau succès, généralement sous l'étiquette « Le Parti de

gauche ». Ses députés et ceux de l'« Alternative électorale Travail et Justice sociale » (WASG) s'unissent pour former le nouveau groupe parlementaire « La Gauche ». L'évolution de la structure des groupes parlementaires traduit notamment un changement dans le comportement de l'électorat. Ainsi, le nombre d'électeurs indécis augmente depuis quelque temps et le camp victorieux voit fondre son avance en voix. Aux législatives de 2005, la CDU/CSU et le SPD sont arrivés dans un mouchoir de poche (226 sièges contre 222). Mais après avoir formé une

À g. Les résultats électoraux depuis la création de la République fédérale montrent que les gains ou les pertes des divers partis sont le résultat d'évolutions lentes.

À dr. Logos des groupes parlementaires de la 16<sup>e</sup> législature.

grande coalition, ces deux groupes parlementaires disposent au Bundestag d'une confortable majorité de 446 sièges contre 168.

L'analyse du comportement des électeurs aux législatives de 2005 fait ressortir que sur les 61,9 millions d'inscrits, 48 millions ont effectivement voté, soit une participation électorale de 77,7 %. Mais ce taux est le plus faible jamais enregistré. Des différences notables apparaissent dans le comportement électoral des femmes et des hommes d'une part, des jeunes et des moins jeunes électeurs et électrices d'autre part. Dans les nouveaux Länder, la participation était inférieure de 4,2 % au taux enregistré dans l'ex-Allemagne de l'Ouest (74,3 % contre 78,5 %). La tendance à l'abstentionnisme observée depuis quelques années chez les moins de 30 ans s'est poursuivie. Alors qu'en 1980 ils étaient encore 80 % à voter, les moins de 30 ans n'étaient plus que 68,8 % en 2005. La tranche des 21-25 ans a manifesté peu d'intérêt pour les élections (66,5 %), les femmes étant relativement plus nombreuses que les hommes à voter. Avec 61,8 % de participation, les jeunes Allemands de l'Est sont la lanterne rouge de la participation. En revanche, c'est parmi les 60-69 ans que figurent les électeurs les plus assidus. Autre conclusion de cette étude, au moins 77 % des électeurs d'âge mûr se sont prononcés pour l'un des deux grands partis de masse, alors que les petites formations ont été préférées par les jeunes électeurs.

#### LES DÉPUTÉS – ENTRE SALLE PLÉNIÈRE ET CIRCONSCRIPTION

**L**a forte charge de travail au Bundestag et en circonscription explique que les députés soient nombreux à mettre leur profession d'origine en sommeil et à se cantonner à leur mandat. Le travail en circonscription demande beaucoup de temps et s'ajoute aux semaines de séance à Berlin. En circonscription, les parlementaires doivent expliquer leur travail aux électeurs, se mettre à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations. Le député est un in-



termédiaire entre les citoyens et l'État, il est sollicité de multiple manière par les électeurs. Il a de nombreux entretiens à sa permanence parlementaire, en soirée avec des associations ou lors de fêtes villageoises. Les députés sont des visiteurs et des orateurs bienvenus à des assises et des congrès. Toutes ces tâches sont bien plus qu'un simple acte de présence. En effet, c'est toujours aux députés de juger des possibilités et des moyens de traduire politiquement les aspirations des femmes et des hommes dans leurs circonscriptions. De même, la base du parti veut bien évidemment connaître l'action accomplie par son parlementaire à Berlin. Celui-ci doit donc participer aussi aux réunions des instances locales du parti s'il veut rester politiquement en course. Alors les rendez-vous se succèdent en circonscription, où l'intensité du travail ne le cède en rien aux semaines de séance à Berlin. Cette charge de travail ne leur laisse guère de temps libre pour la famille ou les amis. Des études ont fait apparaître que les députés, même pendant les semaines sans séance, travaillaient 78 heures en moyenne pour remplir toutes leurs obligations. Le nombre d'impressions du Bundestag est révélateur de la somme de travail accomplie pendant ces heures. Même pendant la législature 2002-2005 interrompue avant terme, les députés ont dû traiter plus de 6 000 rapports, projets ou propositions de loi, communica-

En circonscription, les députés font leur auto-promotion et, à l'image de Michael Luther (CDU/CSU), se mettent volontiers à l'écoute des citoyens.

La lecture de dossiers et d'imprimés est à la base de l'activité parlementaire pour que les députés puissent suivre les discussions et prendre des décisions. La commission du budget en particulier, avec ses piles de documents, met les députés à rude épreuve, en l'occurrence Dietmar Bartsch (La Gauche, à d.), avec un collaborateur du groupe parlementaire.



tions ou dossiers de routine. À dire vrai, chaque député ne s'occupe pas de chaque impression, l'important étant qu'il en étudie un aspect partiel : ici les sujets et affaires de portée générale, là les matières lui incombant plus particulièrement. Mais même cette synthèse est fort large et ne cesse de s'élargir. Se tenir informé exige donc beaucoup de travail. Si dans les premiers temps de la République fédérale le Parlement devait être particulièrement assidu dans son rôle de législateur, la charge de travail n'a pas diminué depuis lors. C'est plutôt le contraire : à côté des décisions de principe, les points de détail sont de plus en plus fréquents. Les lois gagnant en complexité, les députés doivent donc s'immerger de plus en plus dans les matières étudiées. Sans compter que des matières tout à fait nouvelles s'y ajoutent – et encore et toujours, notamment après les alternances du pouvoir, d'autres décisions de principe lourdes de travail.

Les députés sont secondés dans leur travail par des collaboratrices et collaborateurs à leurs bureaux de Berlin et en circonscription. De plus, l'administration du Bundestag leur fournit une assistance humaine et matérielle, notamment des experts qui travaillent pour le Service des études et de la documentation du Bundestag et qui prêtent main forte aux députés par une préparation thématique et documentaire. Pour parfaire leurs informations, les députés peuvent puiser dans les archives parle-

mentaires ou la bibliothèque du Bundestag, où sont stockés environ 1,3 million de volumes et d'innombrables magazines. Une aide est en outre fournie par les collaborateurs des secrétariats des commissions, de même que par les personnels engagés en renfort par les groupes parlementaires. L'expertise politique peut aussi venir de l'extérieur. Ainsi, les parlementaires ou les organes du Bundestag font appel à des spécialistes au sein de ministères ou d'offices, à moins qu'ils ne convient des experts à des consultations. Sans ces services et auxiliaires, le Bundestag ne pourrait guère fonctionner et travailler efficacement. Mais en dernier lieu, personne ne peut ni ne doit se substituer aux parlementaires, auxquels il revient de juger et de décider souverainement. Il leur faut donc, en plus des nombreuses séances, se plonger des heures durant dans des livres et dossiers, tableaux et statistiques, comptes rendus et traités, déclarations et discours.

#### LES INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES – LES REVENUS DES DÉPUTÉS

**L**e mandat parlementaire n'est pas seulement un travail à temps plein, c'est aussi une profession formellement reconnue par la Cour constitutionnelle fédérale et qui par conséquent doit être rétribuée en conséquence, comme le dispose l'article 48 de la Loi fondamentale : « Les députés ont droit à une indemnité équitable qui assure leur indépendance. » Actuellement, chaque membre du Bundestag perçoit une rémunération imposable, ou indemnité, de 7 009 €. Si elles se cumulent à d'autres revenus en provenance de caisses de l'État, ces indemnités sont diminuées d'après un coefficient déterminé.

S'ajoute aux indemnités un forfait défiscalisé de 3 720 € mensuels permettant aux députés de couvrir le surcroît de dépenses liées à l'exercice de leur mandat. Il s'agit notamment des coûts occasionnés par le bureau en circonscription, par la location d'un second logement au siège du Parlement et par les déplacements en République fédérale. À Berlin, le Bundestag fournit aux parle-

mentaires certaines prestations en nature, mais aussi un bureau entièrement équipé. Les déplacements en train sont gratuits sur tout le territoire fédéral, de même que l'utilisation des voitures de fonction du Bundestag dans le Grand-Berlin. Mais il y a aussi des contraintes : les parlementaires ne satisfaisant pas à leur obligation de présence pendant les jours de séance voient leur indemnité forfaitaire amputée suivant certains critères de 20 à 100 € par jour.

Les collaborateurs personnels d'un député sont une autre source de coûts. À ce titre, le Bundestag prend en charge, sur présentation de justificatifs, un montant total de 13 660 € mensuels, que par ailleurs les collaborateurs soient employés au siège du Parlement ou en circonscription.

Un parlementaire ne faisant plus partie du Bundestag perçoit une indemnité de transition pour l'aider à réintégrer sa profession première et dont le montant est fonction de la durée de son mandat. S'il a appartenu au Bundestag pendant huit ans minimum, il perçoit en outre une pension de retraite de l'État dont le point de départ et le montant dépendent là encore de la durée de son appartenance au Bundestag. Ces deux prestations sont imposables, et ici aussi les revenus payés par d'autres caisses publiques sont pris en compte. Question actuellement en débat, il s'agit de savoir si le financement des pensions de retraite devrait être assuré par les députés eux-mêmes qui, en contrepartie, verraient leurs indemnités augmenter en proportion.

Comme les députés n'exercent qu'un mandat temporaire et qu'ils ne sont élus que pour quatre ans, il leur faut souvent maintenir les liens avec la profession et prendre des dispositions pour la période post-parlementaire. Au demeurant, ces contacts avec le monde professionnel sont une bonne chose pour le Bundestag. En effet, les députés apportent ainsi leurs expériences et impressions professionnelles dans l'enceinte parlementaire. Toutes les activités annexes, rémunérées ou non, doivent cependant être signalées au président du Bundestag afin

de mettre au jour d'éventuels croisements d'intérêts. Elles sont publiées dans le Manuel officiel du Bundestag et sur Internet. Les revenus complémentaires sont régis par des règles rigoureuses de déontologie et des déclarations obligatoires dont le non-respect peut être sanctionné par une amende disciplinaire d'un montant maximum égal à la moitié des indemnités parlementaires annuelles et par la publication officielle de la transgression.

Ces règles de déontologie ont été précisées et étendues dans la 15<sup>e</sup> législature (2002-2005). Il s'agit en l'essence de publier les revenus d'une activité professionnelle qui se poursuit parallèlement au mandat. Ces revenus sont classés en trois tranches mensuelles : de 1 000 à 3 500 €, jusqu'à 7 000 € et au-dessus de 7 000 €. Quelques députés CDU/CSU, SPD et FDP ont formé contre ces règles un recours devant la Cour constitutionnelle fédérale. Mais en juillet 2007, ils ont été déboutés. Désormais, tous les revenus annexes supérieurs à 1 000 € par mois ou à 10 000 € par an doivent être signalés et publiés.

#### IRRESPONSABILITÉ ET IMMUNITÉ – POUR UN PARLEMENT VIABLE

**L**es anciens droits parlementaires de l'irresponsabilité et de l'immunité sont reconnus aux membres du Bundestag afin de permettre un bon fonctionnement parlementaire. Aux termes de l'article 46 de la Loi fondamentale, un député « ne peut à aucun moment faire l'objet de mesures judiciaires ou disciplinaires, ni voir sa responsabilité mise en cause d'une quelconque façon hors du Bundestag, en raison d'un vote émis ou d'une déclaration faite par lui au Bundestag ou dans l'une de ses commissions. Cette disposition ne s'applique pas aux injures diffamatoires » (irresponsabilité). Concernant l'immunité, le même article dispose : « Pour un acte passible d'une sanction, un député ne peut voir sa responsabilité mise en cause ou être arrêté qu'avec l'agrément du Bundestag, à moins qu'il n'ait été arrêté en flagrant délit ou le lendemain du jour où il a commis cet acte. » Une procédure pénale qui viserait à éli-



miner politiquement un député est pour ainsi dire inconcevable de nos jours – il en allait autrement aux débuts de la démocratie. Néanmoins, aucun parlementaire ne peut être empêché d'exercer son mandat si le Bundestag n'y consent. Le but ainsi recherché est d'assurer le fonctionnement du Bundestag dans son ensemble. Mais cela ne signifie pas que les députés coupables d'infractions jouissent de l'impunité. À l'exception des injures à caractère politique, le Bundestag donne toujours son accord aux poursuites pénales. Mais il peut toutefois exiger qu'une procédure pénale soit suspendue.

#### LE BUNDESTAG EN CHIFFRES

Le Bundestag compte 598 sièges, 299 étant occupés par les candidats directs et 299 autres par les listes de Land. Aux législatives de 2005, on dénombrait tout d'abord 16 mandats excédentaires, et le Bundestag de la 16<sup>e</sup> législature se composait donc au total de 614 membres. Le groupe parlementaire le plus nombreux est actuellement celui de la CDU/CSU (224 sièges), suivi par le SPD (222 sièges), le FDP (61), La Gauche (53) et l'Alliance 90/Les Verts (51). Un député de la CDU/CSU et un second de La Gauche n'appartiennent plus à leurs groupes respectifs et sont depuis lors sans étiquette. De plus, la CDU/CSU a perdu un mandat excédentaire.

De législature en législature, l'âge moyen des députés tourne autour de 50 ans, ce qui est aussi le cas en début de 16<sup>e</sup> législature. Les statisticiens nous diront que le député est en moyenne âgé de 49,3 ans, les deux grands groupes CDU/CSU et SPD se situant très légèrement au-dessus. La Gauche est un peu en dessous, alors que le FDP doit son net rajeunissement à ses succès électoraux. Seul le groupe Alliance 90/Les Verts est plus jeune encore et affiche l'âge moyen le plus bas depuis toujours. En début de législature, 15 députés du Bundestag avaient moins de 30 ans.

La proportion de femmes au Bundestag a davantage évolué. Jusque dans les années 1980, les députées ne re-

présentaient que 6 à 8 % du total. Ce n'est qu'à partir des législatives de 1987 que leur proportion a constamment progressé pour atteindre récemment 32,5 %. Dans la 16<sup>e</sup> législature, ce pourcentage a légèrement fléchi à 31,6 %. En d'autres termes, sur le total de 613 parlementaires actuellement, 194 sont des femmes et 419 des hommes. Traditionnellement, les femmes sont le plus fortement représentées dans le groupe Alliance 90/Les Verts (56,9 %). Viennent ensuite La Gauche (48,1 %), le SPD (36 %), le FDP (24,6 %) et la CDU/CSU (19,9 %).



De même, la formation et la profession des députés sont documentées. Sur leur nombre total de 613, 440 sont diplômés d'une école supérieure et 378 ont suivi des études universitaires avec succès. Dans le classement des disciplines, les sciences juridiques et politiques arrivent largement en tête, de sorte qu'un député sur cinq est juriste. Viennent ensuite, loin derrière, le professorat, les sciences économiques et sociales, la gestion d'entreprise, la politologie, la pédagogie et les sciences de l'ingénieur. Les structures professionnelles de base qui ont marqué presque toutes les législatures du passé se retrouvent aussi dans leurs grandes lignes dans l'actuel 16<sup>e</sup> Bundestag. La plupart des députés, qu'ils soient fonctionnaires ou employés, sont issus de la fonction publique. Les députés du deuxième groupe en importance viennent de l'économie et des groupements d'intérêt économique, où ils

Les femmes représentent un tiers de tous les parlementaires du 16<sup>e</sup> Bundestag allemand. Traditionnellement, l'Alliance 90/Les Verts est le groupe parlementaire comptant la plus forte proportion de femmes.

exerçaient en qualité de salariés ou d'indépendants. Vient ensuite les professions libérales et enfin les parlementaires liés professionnellement à des organisations politiques ou sociales. Sur le plan confessionnel, protestants et catholiques sont de tout temps à égalité avec environ un tiers du total de part et d'autre, les protestants étant actuellement en léger surnombre. Quant aux parlementaires du tiers restant, ils ne font aucune déclaration concernant leur confession.

## STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT DU BUNDESTAG



### LE PRÉSIDENT DU BUNDESTAG – DEUXIÈME PERSONNAGE DE L'ÉTAT

**L**e Bundestag est en tout premier lieu représenté par son président qui, avec ses vice-présidentes et vice-présidents, forme le Bureau élu en ouverture de la première séance de chaque nouvelle législature. Le Bureau du Bun-

destag est élu pour toute la durée de la législature et ne peut pas être destitué. La tradition veut que le président du Bundestag soit élu dans les rangs du groupe parlementaire le plus puissant, en l'occurrence la CDU/CSU dont est issu Norbert Lammert, membre et président du Bundestag dans l'actuelle 16<sup>e</sup> législature qui a débuté en automne 2005. Le Règlement du Bundestag stipule que chaque groupe parlementaire est représenté au Bureau



par au moins un vice-président ou une vice-présidente. Pour la législature en cours, le nombre de vice-présidents a été fixé à six. La CDU/CSU, groupe le plus nombreux, fournit un vice-président du Bundestag ; le SPD, deuxième groupe en importance, en compte deux ; le FDP, l'Alliance 90/Les Verts et La Gauche sont chacun représentés par un vice-président ou une vice-présidente.

Le président du Bundestag est le deuxième personnage de l'État, ce qui veut dire qu'il occupe la deuxième place dans la hiérarchie protocolaire après le président fédéral – et qu'il précède même la chancelière, le président du Bundesrat et le président de la Cour constitutionnelle fédérale. Autre élément politiquement significatif, le président du Bundestag est le destinataire de tous les projets de loi et autres textes du gouvernement fédéral et du Bundesrat, ce qui souligne la priorité du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif. De même, le président reçoit tous les textes et pétitions dont le Bundestag est à l'origine ou qui lui

Le président du 16<sup>e</sup> Bundestag allemand, Norbert Lammert (CDU, au c.) et ses vice-présidents (d.g.à.d.) : Hermann Otto Solms (FDP), Katrin Göring-Eckardt (Alliance 90/ Les Verts), Susanne Kastner (SPD), Wolfgang Thierse (SPD), Petra Pau (La Gauche) et Gerda Hasselfeldt (CSU).

sont adressés. Conformément au Règlement du Bundestag qui énumère les tâches d'ordre général lui incombant, le président représente le Bundestag et règle ses activités. Il veille à la sauvegarde de la dignité et des droits du Bundestag, doit promouvoir ses travaux, dirige les débats équitablement et impartialement et assure le maintien de l'ordre à l'intérieur. Le président exerce les droits du propriétaire et les pouvoirs de police dans tous les bâtiments parlementaires, il est l'employeur public des quelque 2 500 agents de l'administration du Bundestag.

La direction des délibérations parlementaires en salle plénière est la fonction la plus visible du président qui, toutefois, se relaie avec ses vice-présidentes et vice-présidents. Le Règlement du Bundestag précise les tâches qui lui incombent : « Le président fixe l'ordre d'appel des orateurs. À cet égard, il doit se laisser guider par le souci d'assurer un dénouement adéquat et une organisation appropriée des débats et de tenir compte des différentes orientations politiques, de l'alternance des questions et des réponses et de l'effectif des groupes respectifs ; il faut notamment qu'un point de vue divergent puisse s'exprimer après l'intervention d'un membre du gouvernement fédéral ou d'une personne mandatée par celui-ci. » Le président peut rappeler à l'ordre un député qui troublerait l'ordre du Bundestag, lui adresser un blâme, lui retirer la parole et même l'exclure pour 30 jours de séance au maximum.

#### LE COMITÉ DES DOYENS – UN MAILLON IMPORTANT

**L'**appellation « Comité des doyens » se veut symbolique. En effet, il ne se compose pas des parlementaires les plus âgés, mais les plus expérimentés, en particulier des chefs de file des groupes parlementaires. En veillant à coordonner et à organiser un déroulement sans accroc des semaines de séance, le Comité des doyens appuie le Bureau et le Bundestag dans leur travail. Pour ce faire, le calendrier des séances et des travaux du Bundestag est établi un an à l'avance, tandis que l'ordre du jour des séances proprement dites est arrêté à courte échéance.



Réunion du Comité des doyens composé des membres du Bureau du Bundestag et de 23 députés, parmi lesquels tous les secrétaires des cinq groupes parlementaires.

Ce n'est pas chose facile. En effet, en décidant d'inscrire ou de ne pas inscrire tel ou tel sujet à l'ordre du jour, le Comité des doyens influe aussi sur l'agenda politique. Par ailleurs, il délibère à propos du temps de parole à consacrer aux divers points de l'ordre du jour. Un sujet placé à une heure favorable pourra faire l'objet de comptes rendus exhaustifs dans les médias. Il est donc compréhensible que le rapport de forces des groupes parlementaires se retrouve dans le Comité des doyens, au sein duquel il faut coopérer, harmoniser les intérêts et imaginer des compromis. À cette fin, cet organe se compose des membres du Bureau du Bundestag, de 23 autres députés désignés par les groupes parlementaires et d'un représentant du gouvernement fédéral. Les 23 députés sont délégués en fonction de l'effectif des groupes parlementaires au Bundestag. Parmi eux, 9 proviennent du groupe CDU/CSU, 8 du groupe SPD, 2 du groupe FDP, 2 du groupe La Gauche et 2 du groupe Alliance 90/Les Verts. Le président du Bundestag préside également le Comité des doyens.

Le Comité des doyens ne peut pas décider de l'ordre du jour. Il ne peut que formuler des recommandations et ne parvient à des accords qu'avec l'assentiment de tous les membres. En cas d'échec, c'est au Bundestag lui-même de fixer l'ordre du jour et de trancher des questions litigieuses. Le calendrier des travaux du Bundestag doit aussi tenir compte du planning du gouvernement, dont par conséquent un représentant participe aux réunions du Comité des doyens. Enfin, il faut garder en mémoire les

réunions d'instances internationales auxquelles sont associés des membres du Bundestag, notamment les assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe, de l'OSCE, de l'OTAN ou de l'Union interparlementaire.

Une autre tâche importante du Comité des doyens consiste à examiner et si possible à régler des points controversés en rapport avec la dignité et les droits du Parlement. Précisément dans de tels cas, son caractère d'organe de coopération et de compromis n'en est que plus important encore.

Enfin, le Comité des doyens joue un rôle dès lors qu'il s'agit de savoir de quel groupe parlementaire proviendra le président ou le vice-président de telle ou telle commission du Bundestag. En raison de l'influence politique qui s'attache à ces postes, l'entreprise n'est pas aisée, quand bien même l'effectif des divers groupes parlementaires est pris comme critère.

En cas de désaccord, la procédure de Sainte-Laguë/Schepers s'applique. À partir du rapport de forces des groupes parlementaires, cette formule mathématique permet de calculer le nombre de sièges auxquels chacun d'eux a droit, puis l'ordre dans lequel ils peuvent prétendre aux postes de président ou de vice-président.

La diversité des autres tâches remplies par le Comité des doyens se reflète dans la série de sous-comités formés par ses soins. Ainsi, il existe un sous-comité pour le statut juridique des députés, une instance dédiée aux questions de construction et de répartition des espaces, des sous-comités traitant de matières concernant les collaboratrices et collaborateurs des députés, de la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ou encore d'affaires internes au Bundestag. En outre, le Comité des doyens établit tous les ans le budget prévisionnel du Bundestag et doit donner son accord pour que la commission du budget puisse s'en écarter. Pour l'année 2007, le budget du Bundestag s'élève à quelque 630 millions d'euros.

Globalement parlant, le Comité des doyens est l'organe central de planification qui évite à l'assemblée plénière

de s'empêtrer dans de longs débats de procédure. Et il est encore une autre fonction essentielle liée à ses nombreuses tâches internes, à savoir le rôle de canal de communication et d'intermédiaire entre les groupes parlementaires d'une part, entre lesdits groupes et le Bureau du Bundestag d'autre part.

LES GROUPES PARLEMENTAIRES –  
PARLEMENTS DANS LE PARLEMENT

Le Bureau, le Comité des doyens et les commissions sont des organes du Bundestag dans son ensemble. Les groupes parlementaires, par contre, constituent non certes pas des institutions communes, mais du moins des composantes et des structures permanentes du Bundestag. Leur composition reflète le résultat des élections, et tout bien considéré elles sont le bras parlementaire des partis qui se sont affrontés lors des législatives. Les groupes parlementaires au sein desquels se rassemblent tous les députés d'un parti, ou de partis apparentés dans le cas de la CDU/CSU, sont d'importants leviers de l'activité parlementaire. Ils fixent le cap politique à suivre pendant les débats en plénière ou décident du dépôt de propositions de loi. Ils constituent aussi des forums de discussion pour la formation de la volonté politique, raison pour laquelle ils sont notamment qualifiés de « parlements dans le Parlement ».

Conformément au Règlement du Bundestag allemand, un groupe parlementaire doit se composer d'au moins 5 % des députés, soit 31 membres sur un total de 613 parlementaires dans la 16<sup>e</sup> législature en cours. Ce nombre fait pendant à la clause de la loi électorale qui stipule qu'un parti doit recueillir au moins 5 % des voix pour pouvoir déléguer des députés au Bundestag. L'actuel Bundestag compte cinq groupes parlementaires : CDU/CSU, SPD, FDP, La Gauche et l'Alliance 90/Les Verts. Deux députés sont sans étiquette. Le groupe CDU/CSU présente la particularité de réunir les députés CDU qui ont fait acte de candidature dans tous les Länder, Bavière exceptée, et les



46 députés de la CSU strictement bava- roise. Au sein de ce groupe parle- mentaire commun, les députés CSU for- ment un groupe de Land ayant un statut spécial.

Le groupe parlementaire est tou- jours dirigé par un président et un co- mité directeur qui en assurent la ligne et la coordination politiques. Ceci étant, il est souhaitable que toutes les sensibi- lités du groupe parlementaire soient si possible représentées au comité direc- teur et associées aux décisions. Le pré- sident et les membres du comité direc- teur ont une grande influence sur leur groupe parlementaire. Un indice par- lant en est que les présidents prennent la parole dans presque tous les débats importants en plénière. Les débats s'ouvrent souvent sur leurs discours. Leur influence sur les décisions in- ternes est tout aussi importante.

De même, les chefs de file parle- mentaires sont à la tête des groupes parlementaires. Leur position a ceci de particulier qu'ils organisent et coordon- nent les processus de travail de leur groupe et qu'ils veillent à ce que le quo- tidien parlementaire se déroule de la manière la plus harmonieuse possible. Ils sont les managers du Parlement : en leur qualité de porte-parole, ils repré- sentent leur groupe parlementaire au sein du Comité des doyens et sont en contact permanent avec les autres groupes. Ils se chargent aussi de ques- tions de personnes et de points du Rè- glement, ils mobilisent leurs députés pour les débats et votes de première im-

1. Le groupe parle- mentaire CDU/CSU et son président, Volker Kauder (debout), pen- dant une réunion. Assis à ses côtés à la table de la présidence, le pré- sident des députés CSU de Bavière au Bundes- tag, Peter Ramsauer (à g.), la chancelière Angela Merkel (au c.) et Norbert Röttgen (à dr.), premier secrétaire parlementaire.

2. Peter Struck (de- bout), ouvre la réunion du groupe parlementaire SPD dont il est le président.

3. Guido Westerwel- le, président du FDP, ouvre la réunion du groupe parlementaire dont il est également le président.



portance, ils maintiennent le contact avec des institutions extérieures au Parlement. Leurs tâches sont dans l'ensemble si vastes qu'il faut plusieurs chefs de file parlementaires par groupe pour en venir à bout.

Aux côtés des présidents de groupe et des chefs de file parlementaires, les présidents des commissions du Bundestag et des structures de travail des groupes parlementaires font partie de la première garde du Bundestag, de même que les porte-parole qui coordonnent le travail des membres de leurs groupes parlementaires dans les commissions. Même s'ils mènent une activité plutôt silencieuse, ils exercent une grande influence sur les décisions préalables et relatives par exemple à des lois ou sur le rythme de travail du Bundestag.

Mais un groupe parlementaire se compose avant tout de députés, c'est-à-dire de représentants de l'ensemble du peuple, dont l'article 38 de la Loi fondamentale dit qu'ils « ne sont liés ni par des mandats ni par des instructions et ne sont soumis qu'à leur conscience ». Mais il faut aussi tenir compte de l'article 21 selon lequel les partis concourent à la formation de la volonté politique du peuple. L'importance intrinsèque de cet article tient au fait que les députés élus ont généralement fait acte de candidature au nom d'un certain parti afin de le représenter au Bundestag et d'en défendre la ligne politique. À cela s'ajoute que les députés ne peuvent pas travailler efficacement à titre individuel, mais qu'ils sont tributaires du soutien de leur groupe. Pour prendre un exemple, aucun député ne peut déposer seul de proposition de loi, ce qui est l'apanage des groupes parlementaires ou de 5 % des députés.

Tout cela génère un rapport de tension entre la liberté de conscience des députés et l'engagement, contracté vis-à-vis de leur parti et de leurs électeurs, de suivre un certain cap, ce qui toutefois n'est possible qu'avec le soutien de son propre groupe parlementaire. Il n'existe aucune obligation absolue de se conformer aux décisions majoritaires de son groupe parlementaire. Mais en même temps, la discipline de groupe est indispensable, sans quoi ni les

4. Oskar Lafontaine (à dr.) est avec Gregor Gysi l'un des deux coprésidents du groupe parlementaire La Gauche. Il est représenté ici aux côtés de l'un des deux premiers secrétaires parlementaires, Ulrich Maurer, pendant une réunion de son groupe.

5. Les présidents du groupe parlementaire Alliance 90/Les Verts, Renate Künast et Fritz Kuhn, en discussion avec leurs collègues du groupe pendant une réunion.

décisions communes ni les majorités parlementaires suffisantes et durables ne seraient guère concevables. Au lieu de cela, l'issue des votes serait imprévisible et aléatoire. Ultime conséquence, le Bundestag serait alors menacé de paralysie. C'est pourquoi les groupes parlementaires débattent si passionnément en leur sein même avant que les divers points de vue ne soient clarifiés et si possible ramenés à un dénominateur commun. Parfois même, ces débats en interne sont plus vifs encore que les joutes oratoires opposant en salle plénière les députés de la coalition majoritaire et de l'opposition. Les présidents des groupes parlementaires éprouvent fréquemment d'extrêmes difficultés à inciter leurs membres à s'accorder sur une position commune pour ainsi se présenter en rangs serrés vis-à-vis de l'opposition et de l'opinion publique. Souvent, seule une décision à la majorité permet alors de faire cesser la discorde, et il advient de temps à autre que les minorités ne se laissent pas convaincre par la ligne de conduite ainsi adoptée.

En tant qu'ils sont d'importants acteurs politiques du Bundestag, les groupes parlementaires doivent mûrir leurs décisions avec soin. À cet effet, ils créent des groupes et cercles de travail sur tous les sujets politiques. Les spécialistes réunis dans ce cadre préparent les résolutions du groupe parlementaire dans son ensemble. Aucun député ne pouvant être spécialisé dans tous les domaines, les groupes parlementaires sont tributaires de ce travail préliminaire et du concours de ces instances. Le temps manque souvent pour étudier à fond des problèmes spécifiques dont par ailleurs la multiplicité est proprement imaginable. La CDU/CSU a formé 27 structures de ce type, le SPD 22, le FDP et La Gauche 6 de part et d'autre, et 5 pour l'Alliance 90/Les Verts.

#### LES COMMISSIONS – MOTEURS DU PARLEMENT

**T**out comme l'assemblée plénière et le Comité des doyens, les commissions parlementaires sont des organes du Bundestag dans son entier. En préalable à une résolution for-

melle du Bundestag, les groupes parlementaires s'accordent sur le nombre de ces organes à mettre en place, sur leurs domaines de compétence et sur le nombre de leurs membres. Ceci étant, on distingue les commissions permanentes, la commission de médiation, la commission commune, les éventuelles commissions d'enquête et d'autres organes encore.



Les commissions permanentes varient en nombre au fil des législatures et suivant les priorités que le Bundestag entend définir. En 1949, le premier Bundestag comptait 40 commissions permanentes au total, contre 22 pour l'actuel Bundestag de la 16<sup>e</sup> législature. S'y ajoutent les sous-commissions instituées par les commissions permanentes et chargées d'approfondir certains sujets particuliers.

Les commissions également reflètent dans leur composition les rapports entre majorité et opposition au Bundestag. Chaque commission comprend un président, un vice-président et un certain nombre de membres, chacun d'eux ayant un suppléant. Le nombre de membres varie de commission à commission et dépend de la charge de travail attendue. Dans la 16<sup>e</sup> législature en cours, les commissions comptent de 13 à 41 membres et un nombre égal de suppléants.

La répartition des sièges en commission dépend des rapports de force entre les groupes parlementaires, chacun d'eux ayant droit à un nombre de membres propor-

Avec 36 membres, la commission de l'économie et de la technologie présidée par Edelgard Bulmahn (SPD), ancienne ministre de l'Éducation nationale, est l'une des plus importantes des 22 commissions du Bundestag allemand.

## LES COMMISSIONS DU BUNDESTAG ALLEMAND

|  |            |
|--|------------|
| 1. Commission de validation des élections,<br>des immunités et du Règlement . . . . .                                    | 13 membres |
| 2. Commission des pétitions . . . . .  | 25 membres |
| 3. Commission des affaires étrangères . . . . .  | 36 membres |
| 4. Commission de l'intérieur . . . . .   | 36 membres |
| 5. Commission des sports . . . . .   | 16 membres |
| 6. Commission juridique . . . . .  | 31 membres |
| 7. Commission des finances . . . . .   | 36 membres |
| 8. Commission du budget . . . . .  | 41 membres |
| 9. Commission de l'économie et de la technologie . . . . .   | 36 membres |
| 10. Commission de l'alimentation,<br>de l'agriculture et de la protection des consommateurs . . . . .                    | 31 membres |
| 11. Commission du travail et des affaires sociales . . . . .   | 36 membres |
| 12. Commission de la défense . . . . .   | 30 membres |
| 13. Commission de la famille, des personnes âgées,<br>des femmes et de la jeunesse . . . . .                             | 31 membres |
| 14. Commission de la santé . . . . .   | 31 membres |
| 15. Commission des transports, de la construction<br>et des affaires urbaines . . . . .                                  | 36 membres |
| 16. Commission de l'environnement, de la protection de la nature<br>et de la sécurité des réacteurs nucléaires . . . . . | 31 membres |
| 17. Commission des droits de l'Homme et de l'aide humanitaire . . .  | 16 membres |
| 18. Commission de l'éducation, de la recherche<br>et de l'évaluation des répercussions technologiques . . . . .          | 31 membres |
| 19. Commission de la coopération économique<br>et du développement . . . . .   | 22 membres |
| 20. Commission du tourisme . . . . .   | 16 membres |
| 21. Commission des affaires de l'Union européenne . . . . .  | 33 membres |
| 22. Commission de la culture et des médias . . . . .   | 20 membres |

tionnel à son effectif au Bundestag. Les groupes parlementaires choisissent les députés et les commissions dans lesquelles ils travailleront. Normalement, un député ne doit être membre ordinaire que d'une seule commission. Le Comité des doyens décide par contre sur une base interpartite comment pourvoir la présidence des diverses

commissions. En raison du poids politique particulier du président, tous les groupes parlementaires ont tout naturellement intérêt à hisser l'un de leurs députés à cette position. Si les membres du Comité des doyens ne parviennent pas à s'accorder, c'est la procédure de Sainte-Laguë/Schepers qui s'applique et les groupes parlementaires « s'attribuent » alors la présidence ou la suppléance des commissions dans un ordre qui est fonction de leurs effectifs.

Le nombre de commissions et leurs attributions suivent pour l'essentiel la répartition des portefeuilles ministériels : les commissions parlementaires des affaires étrangères et de l'intérieur font pendant aux deux ministères du même nom, la commission juridique au ministère de la Justice. Il faut voir là encore la traduction de l'idée première de contrôle du gouvernement par le Parlement. Mais par ailleurs, le 16<sup>e</sup> Bundestag a défini des priorités en propre en instituant des commissions qui ne sont pas un décalque du découpage ministériel, par exemple les commissions des sports, des droits de l'Homme et de l'aide humanitaire, de la culture et des médias ou du tourisme.

En général, les commissions délibèrent à huis clos parce que tout ne peut pas être débattu en public et que l'esprit d'objectivité, tout autant que la recherche de visibilité, doit guider les discussions. Mais à moins que cela n'ait été expressément décidé, aucun membre d'une commission n'est tenu de garder le secret sur les délibérations. De plus, des députés externes à la commission peuvent y assister.

Une exception à cette règle concerne les commissions des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur dès lors qu'elles traitent de questions ayant trait à la sécurité intérieure de la République fédérale. Nombre de ces matières requièrent un examen confidentiel, raison pour laquelle les réunions de ces commissions sont réservées aux membres ordinaires et aux suppléants de ces derniers, alors que les autres députés en sont exclus.

La Loi fondamentale dispose que la commission des affaires étrangères, la commission de la défense, la com-

mission des affaires de l'Union européenne et la commission des pétitions doivent être nommées lors de chaque législature, ce qui leur confère une position prééminente.

En cas d'état de défense, la Loi fondamentale prévoit en outre qu'une commission commune fera office de Parlement d'urgence. Par ailleurs, quelques commissions jouent un rôle particulièrement important, par exemple la commission du budget, associée à la presque totalité des projets et propositions de loi dont elle doit en effet examiner les aspects financiers.

En commission, les députés se concentrent sur un domaine partiel de la politique, et avant la prise de décision, ils examinent toutes les lois y afférentes et s'efforcent de trouver dès ce stade un compromis susceptible de rallier une majorité. Pour se familiariser avec certains sujets, les commissions s'informent auprès du gouvernement ou d'experts. Les auditions, généralement publiques, d'experts et de représentants de groupements d'intérêts sont une autre possibilité pour le Bundestag, par le truchement des commissions, d'examiner à fond un projet ou une proposition de loi, ou toute autre matière complexe. Les experts sont chargés d'appuyer le travail technique des commissions et d'apporter leur expérience pratique dans le travail parlementaire. À ce propos, une fonction de contrôle est dévolue aux listes publiques établies près le président du Bundestag et où sont enregistrés tous les groupements qui défendent leurs intérêts vis-à-vis du Bundestag ou du gouvernement fédéral. Chaque groupement doit indiquer ses intérêts, la composition de son bureau et de sa direction ainsi que le nombre de ses membres. Cela s'explique. D'une part, les décideurs politiques ont intérêt à entendre en temps utile les points de vue de ceux qui sont concernés par les lois ou les décisions et à profiter de leur expertise. D'autre part, il convient de se prémunir autant que possible contre un lobbyisme incontrôlable et diffus.

Le Bundestag n'est pas une simple « machine à voter des lois ». En effet, son rôle de législateur est lié à sa mission de contrôle du gouvernement, illustrée notamment

par le droit parlementaire de voter le budget. Ainsi, la loi de finances arrêtant toutes les recettes et les dépenses de l'État ne peut pas être mise en œuvre sans l'agrément du Bundestag. Familièrement parlant, le gouvernement fédéral n'aura pas un seul centime si le Bundestag n'y consent.

Tâche d'importance quand on songe que le gouvernement projette de dépenser environ 270 milliards d'euros en 2007. Et comme les priorités budgétaires reflètent les points forts du programme de gouvernement, le budget est l'objet de débats d'autant plus vifs qui s'engagent au sein même de la commission du budget. Cet organe, avec ses 41 membres la plus grande et la plus puissante composante du Bundestag, contrôle la politique de dépenses du gouvernement fédéral et est saisi au fond du budget annuel de la Fédération. Comme pour symboliser ces droits de contrôle, une tradition non écrite veut que la présidence de la commission du budget revienne à l'opposition, en l'occurrence au FDP, actuellement le plus grand groupe parlementaire d'opposition.

Année après année, la commission du budget étudie les dépenses prévues par le gouvernement et établies en budgets particuliers qui correspondent grosso modo aux départements ministériels et aux organes constitutionnels. Ainsi, le budget particulier n° 11 prévoit l'affectation d'environ 124 milliards d'euros au ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, et 630 millions d'euros sont affectés au Bundestag par le budget particulier n° 2. Des membres de la commission sont désignés comme rapporteurs dans chaque groupe parlementaire pour examiner chaque budget particulier et étudier dans le moindre détail les intentions des ministères. Ils mènent avec les ministres et les hiérarchies de l'administration des discussions dont les conclusions constitueront ensuite le fondement des délibérations de la commission. Enfin, la commission du budget soumet à l'assemblée plénière du Bundestag une recommandation de décision concernant chaque budget particulier. Le budget fédéral donne lieu tous les ans à un débat qui se déroule sur plusieurs jours



et qui marque l'un des points d'orgue du travail parlementaire. Les intentions du gouvernement transparaissent du budget et sont passées au crible de la critique, surtout par l'opposition : certains budgets particuliers, en premier lieu celui de la chancellerie, sont pour elle l'occasion de lancer des offensives généralisées contre le gouvernement.

L'assainissement des finances publiques est sans doute un sujet récurrent au sein de la commission des finances qui, en outre, s'assure de la compatibilité de projets ou de propositions de loi avec le budget. Elle examine les achats ou les ventes de biens fonciers de la Fédération et les grosses dépenses de la Bundeswehr. Enfin, elle peut influencer sur l'utilisation de crédits en jalonnant l'établissement du budget de clauses de blocages qualifiées. Leur effet est de subordonner les dépenses prévues pour l'exercice budgétaire en cours à l'agrément de la commission du budget.

Autre pouvoir de contrôle parlementaire, le ministre des Finances lui-même doit présenter des comptes annuels au Bundestag et au Bundesrat afin d'obtenir le quitus pour le gouvernement fédéral. Le Bundestag élit en outre les président et vice-président de la Cour fédérale des comptes qui, précisément, contrôlent les dépenses de l'administration fédérale.

La commission des affaires de l'Union européenne, l'une de celles instituées par la Loi fondamentale, est



À g. Des personnalités de premier plan sont conviées à des réunions de commissions. Au début de la présidence allemande de l'UE, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso (au c.), a assisté à une réunion de la commission des affaires de l'Union européenne.

À gauche de l'image, Norbert Lammert (CDU/CSU), président du Bundestag allemand. À droite, Matthias Wissmann (CDU/CSU), l'ancien président de la commission.

À dr. La commission des pétitions présidée par Kersten Naumann (La Gauche, au c. de la photographie) est l'interlocutrice directe des citoyens. Elle s'efforce de trouver une issue favorable aux requêtes qui lui sont soumises.

compétente en matière d'intégration européenne et de coopération avec le Parlement européen et les parlements nationaux des États membres de l'UE. En outre, elle s'occupe des projets européens englobant plusieurs champs politiques, par exemple lesdites perspectives financières par lesquelles l'Union européenne fixe pour plusieurs années le montant et l'affectation de ses recettes et dépenses. À l'image des autres commissions, la commission des affaires de l'Union européenne prépare aussi des résolutions pour l'assemblée plénière. Mais ses pouvoirs vont plus loin : si l'assemblée plénière ne peut pas se réunir en temps voulu et si le président du Bundestag autorise les réunions spéciales, la commission des affaires de l'Union européenne peut exercer les prérogatives du Bundestag, c'est-à-dire prendre des résolutions en lieu et place de l'assemblée plénière et émettre des avis à l'égard du gouvernement fédéral. Par là-même, la commission peut préciser la position du Bundestag allemand sur les textes normatifs de l'Union européenne et contribuer à leur légitimation parlementaire en se substituant à lui.

Aux côtés des parlementaires du Bundestag, des députés allemands du Parlement européen prennent part aux réunions de la commission des affaires de l'UE. Ils n'ont certes pas le droit de vote, mais ils participent aux délibérations de la commission, pour ainsi garantir une étroite coopération entre les organes parlementaires des échelons national et européen.



La commission des pétitions est une importante instance de contrôle parlementaire. L'article 17 de la Loi fondamentale dispose que toute personne a le droit « d'adresser par écrit, individuellement ou conjointement avec d'autres, des requêtes ou des recours aux autorités compétentes et à la représentation du peuple ». La commission des pétitions du Bundestag est la bonne adresse pour les questions qui relèvent de la compétence de la Fédération. Bon an mal an, ce sont environ 20 000 demandes et doléances qui lui parviennent. La commission peut entendre des pétitionnaires, des experts et des témoins ou exiger que le gouvernement fédéral et d'autres autorités fédérales lui présentent des dossiers. Même si elle ne peut donner d'instruction, ses conseils et renseignements sont utiles dans de nombreux cas. Derrière ses recommandations, en particulier au gouvernement, se profile l'autorité du Parlement tout entier. Il suffit souvent que la commission des pétitions demande des précisions pour produire un effet considérable.

Depuis 2005, la commission accepte les pétitions publiques qui non seulement peuvent lui être adressées par courriel, mais également publiées sur le site Internet du Bundestag dès lors qu'elles revêtent un intérêt général. L'objectif de ces pétitions publiques est d'associer les citoyennes et citoyens plus étroitement encore à la formation de la volonté politique.

La Loi fondamentale prescrit également la création d'une commission des affaires étrangères accompagnant la politique étrangère du gouvernement, en particulier avant des décisions importantes de politique étrangère et de sécurité. Compte tenu du caractère extrêmement sensible des sujets examinés, elle se réunit par principe à huis clos. Par exemple, ses membres délibèrent au fond du droit du gouvernement fédéral à déployer des soldats allemands sur des théâtres d'opération à l'étranger. À ce propos, les foyers de crise internationaux comme en Irak, en Iran, en Afghanistan ou au Proche-Orient figurent au premier plan. Tout engagement de la Bundeswehr doit être préalablement décidé par le Bundestag. Les délibéra-



La commission des affaires étrangères se réunit dans les rotondes, nom donné à l'une des salles typiques du bâtiment Paul-Löbe.

tions concernant la passation, la modification ou la prolongation d'un ordre de mission de la Bundeswehr occupent une majeure partie du travail de la commission. En effet, le gouvernement fédéral ne peut pas prendre de lui-même des décisions aussi importantes qui incombent au Bundestag dans le cadre d'une procédure cohérente et démocratique. D'où l'appellation d'« armée parlementaire » utilisée aussi pour désigner la Bundeswehr.

La commission de la défense se réunit également à huis clos, ses débats portant en effet sur la sécurité du pays, des alliés de l'Allemagne et des soldats de la Bundeswehr sur le terrain. Dès même la désintégration de la Yougoslavie, l'Allemagne a dû se repositionner en Europe. Mais c'est au plus tard depuis les attentats terroristes du 11-Septembre 2001, à New York contre le World Trade Center et à Washington, que l'Allemagne a vu grandir l'importance et les responsabilités qui sont les siennes pour la sécurité européenne et la paix mondiale. Les intérêts et les engagements internationaux de l'Allemagne ont conduit à une intensification, une extension et une prolongation constantes des missions de la Bundeswehr à l'étranger. Par là-même, les champs d'activité de la commission de la défense et de la commission des affaires étrangères se recourent, d'où la nécessité de coopérer

étroitement. Parmi les tâches classiques de la commission de la défense figurent aussi l'examen de projets de loi, de propositions de loi et de propositions de résolution ainsi que le contrôle parlementaire des forces armées. Ainsi, le budget de la défense et divers programmes d'acquisitions de la Bundeswehr sont sujets à son agrément. La commission de la défense a le droit particulier de s'instituer en commission d'enquête, une prérogative dont elle a déjà usé à douze reprises depuis 1949.

#### LE COMMISSAIRE PARLEMENTAIRE AUX FORCES ARMÉES – AVOCAT DES SOLDATS

Le commissaire parlementaire aux forces armées voit ses fonctions s'étendre au fur et à mesure que se multiplient les interventions de la Bundeswehr à l'étranger. Il est l'intermédiaire entre le Bundestag et la Bundeswehr. Nommé comme organe auxiliaire des députés pour le contrôle parlementaire des forces armées, il est chargé d'enquêter sur d'éventuelles violations des droits fondamentaux au sein de la Bundeswehr et de rendre compte au Bundestag de l'état interne des troupes. Il est le principal interlocuteur des soldats et de leurs familles qui peuvent lui adresser des doléances et des requêtes par écrit, et par exemple lui faire part de problèmes de service

Le commissaire parlementaire aux forces armées est le médiateur parlementaire de la Bundeswehr. Reinhold Robbe (SPD) exerce ces fonctions depuis 2005.



ou de difficultés sociales et personnelles. Le commissaire parlementaire aux forces armées soumet un rapport annuel d'activité au Bundestag qui va alors en débattre. Lorsqu'il n'agit pas sous sa propre responsabilité, il examine certains faits sur instruction du Bundestag ou de la commission de la défense. Il est élu au scrutin secret pour un mandat de cinq ans et n'est membre ni du Bundestag ni de la fonction publique.

LA COMMISSION COMMUNE –  
PARLEMENT D'URGENCE EN CAS D'ÉTAT DE DÉFENSE

**L**a commission commune constitue un Parlement en cas d'urgence et se substitue au Bundestag et au Bundesrat qui seraient privés de leur capacité d'action lors d'une agression effective ou imminente contre le territoire fédéral. Dans une situation aussi extrême, qualifiée d'état de défense, et en vertu de l'article 115e de la Loi fondamentale, la commission commune exerce l'ensemble des prérogatives du Bundestag et du Bundesrat. Cet organe, dont la présidence est assurée par le président du Bundestag, se compose de 32 députés du Bundestag, proportionnellement à l'importance relative des groupes parlementaires, et de 16 membres du Bundesrat. Plus qu'une autre, cette institution incarne la volonté de préserver la forme de gouvernement parlementaire même dans des circonstances exceptionnelles.

LES COMMISSIONS D'ÉTUDE AD HOC –  
DES CERCLES DE RÉFLEXION

**L**es commissions d'enquête ad hoc comptent désormais parmi les plus importantes institutions de la consultance politique et sont l'une des interfaces essentielles entre la politique et les sciences. À la différence des commissions spécialisées, les experts qui les composent ne font pas partie du Bundestag. Ils travaillent à égalité de droits avec les députés sur certains sujets et, avant le terme de la législature, présentent au Bundestag un rapport et des

recommandations. Les commissions ad hoc sont chargées de traiter des thématiques lourdes, par exemple les « Questions de la réforme constitutionnelle » (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> législatures), « Pour et contre le génie génétique » (10<sup>e</sup> législature), l'histoire et les conséquences de la dictature du SED (2 commissions formées pendant les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> législatures) ainsi que les « Mutations démographiques » (13<sup>e</sup> législature).

Depuis leur création en 1969, le Bundestag a institué 34 commissions d'étude ad hoc, dont une spécialement chargée de la « Culture en Allemagne » pendant la 16<sup>e</sup> législature en cours. Ce cercle de réflexion réunissant 11 parlementaires et 11 consultants externes élabore des recommandations pour la protection et l'aménagement du paysage culturel en Allemagne et pour l'amélioration continue de la situation des créateurs. Les commissions d'étude ad hoc délibèrent en principe à huis clos, mais elles peuvent décider d'admettre le public, ce qui toutefois est rarement le cas. Mais il est vrai que d'autres experts ou représentants de groupements d'intérêt sont régulièrement auditionnés en public.

#### LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE – DÉPISTER LES DÉFICIENCES

Selon l'article 44 de la Loi fondamentale, le Bundestag a le droit, et à la demande d'un quart de ses membres, l'obligation de constituer une commission d'enquête. Les commissions d'enquête sont chargées d'éclaircir d'éventuels dysfonctionnements au sein du gouvernement et de l'administration, ou encore le comportement fautif de responsables politiques. La procédure en est pour l'essentiel régie par la loi relative aux commissions d'enquête, les dispositions du Code de procédure pénale s'appliquant au demeurant. La commission d'enquête résume ensuite ses conclusions dans un rapport adressé à l'assemblée plénière.

La commission d'enquête entend des témoins et des experts. Elle peut même contraindre les témoins à compa-

raître lors des auditions, infliger des amendes en cas de refus de témoigner ou ordonner leur arrestation. Comme devant un tribunal ordinaire, les fausses déclarations devant une commission d'enquête sont passibles de sanctions.

La publicité des débats est de règle. Les prises de son et d'images ne sont autorisées que si une majorité des deux tiers des membres présents et les personnes à entendre ou à auditionner y consentent. Ce fut pour la première fois le cas dans la 15<sup>e</sup> législature lorsque l'ancien



L'une des récentes et plus spectaculaires commissions d'enquête était chargée de l'affaire des visas du gouvernement rouge-vert, contraignant le ministre des Affaires étrangères d'alors, Joschka Fischer (Alliance 90/Les Verts), à déposer.

ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer, fut interrogé par la commission d'enquête dans une affaire de visas établis abusivement par des ambassades et des consulats allemands. Non seulement cette audition fut retransmise par la Télévision parlementaire, elle fut même suivie par un large public sur d'autres chaînes.

On dénombre 35 commissions d'enquête à ce jour. Dans l'actuelle 16<sup>e</sup> législature, le Bundestag a constitué une commission d'enquête qui passe notamment au crible les activités du Service fédéral de renseignements en relation avec la guerre en Irak. La mission de cette commission d'enquête a par ailleurs été élargie à la question de savoir si le Service fédéral de renseignements aurait espionné des journalistes ou leur aurait acheté des informations.



L'ORGANE DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE –  
DES SERVICES SECRETS SOUS SURVEILLANCE

L'organe de contrôle parlementaire du Bundestag surveille les services de renseignements de la Fédération, à savoir l'Office fédéral pour la protection de la Constitution, le Service fédéral de renseignements et le Service de sécurité militaire. Cet organe qui se réunit dans le plus grand secret comprend actuellement neuf députés tenus à la discrétion, y compris vis-à-vis des autres membres du Bundestag. Le gouvernement fédéral est tenu d'informer cet organe de manière exhaustive sur les activités générales des services de renseignements. Cet organe de contrôle est en outre lié à la commission G 10 du Parlement qui, en vue de la protection des fondements démocratiques et de la République fédérale, est informée des violations du secret de la correspondance, de la poste et des télécommunications.

TOUTES LES VOIES MÈNENT VERS  
L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Le Bureau, le Comité des doyens, les groupes parlementaires et les commissions – dans ces organes s'accomplissent les premières grandes étapes vers la formation de la volonté parlementaire. Le processus s'engage bien avant qu'une décision ne soit prise en assemblée plénière, vers laquelle toutefois convergent toutes les voies. Car enfin, l'assemblée plénière constitue l'instance parlementaire suprême du Bundestag allemand.

Les décisions sont précédées par de longues délibérations dans les commissions, groupes parlementaires, groupes de travail et autres organes. Des décisions préalables sont prises dès ce stade. Or quand un sujet a subi toute une série d'examen approfondis, l'assemblée plénière n'aura souvent plus qu'à formaliser et à finaliser ce processus de formation de la volonté parlementaire.

Au c. La salle plénière du Bundestag allemand dans le bâtiment du Reichstag.

À dr. Les photographes et cadres suivent toujours le déroulement de l'assemblée plénière.



Cela explique que les assemblées plénières ressemblent souvent à des séances routinières, que de nombreuses résolutions soient adoptées sans débat ou après un bref échange de vues et que les décisions surprenantes soient chose rare. Hormis que les députés doivent s'acquitter par ailleurs de tâches diverses et multiples, l'assemblée plénière n'est donc pas le lieu où les parlementaires devraient alors se forger leurs points de vue ou chercheraient à se convaincre mutuellement. Au contraire, les décisions publiquement débattues dans l'hémicycle ont été préparées, le plus souvent à huis clos, au sein des groupes parlementaires et des commissions. Les débats en plénière ne font en principe que reprendre en résumé le processus de formation de la volonté parlementaire au vu et au su du plus grand nombre. La décision définitive n'intervient que par la suite. Enfin, les électrices et les électeurs peuvent ici suivre et contrôler du mieux possible l'évolution politique et le travail de leurs députés.

La règle de la transparence, l'un des principes cardinaux de la démocratie parlementaire, est dictée en lettres capitales à l'article 42 de la Loi fondamentale : « Les débats du Bundestag sont publics. » Depuis que tous les



grands débats sont radiotélévisés en direct, cela est bien plus vrai encore que dans les premières années de la République fédérale. Au Bundestag, les journalistes sont libres de leurs mouvements. Mais la notion de transparence veut dire aussi que de nombreux visiteurs présents dans les tribunes peuvent assister aux débats en séance publique. De plus, le quartier parlementaire à Berlin et la coupole en verre qui coiffe le bâtiment du Reichstag sont devenus un pôle d'attraction. Le Bundestag ouvre ses portes le plus largement possible aux visiteurs pour satisfaire leur curiosité touristique et politique. Le huis clos peut être certes prononcé à la demande d'un dixième des députés ou du gouvernement fédéral, mais une décision en ce sens requiert une majorité des deux tiers des membres du Bundestag. Cet obstacle élevé illustre à quel point le huis clos des débats en plénière est compris comme exceptionnel. De fait, jamais encore il n'a été demandé que l'assemblée plénière se réunisse en secret.

Car enfin, le débat en plénière au Bundestag est la scène d'une confrontation publique d'opinions divergentes. Mais il y a scène et scène, et un débat en plénière n'est pas un talkshow. À la différence des talkshows, les débats parlementaires ne sont pas des rituels anodins. En effet, il s'agit ici de débattre et de décider d'affaires publiques qui concernent tous les citoyens du pays. Les règles diffèrent de celles des talkshows, les votes et les prises de parole ont davantage de poids. Du droit à la parole et du temps de parole dépend qui dit quoi. Les députés, les membres du gouvernement fédéral et du Bundesrat ont droit à la parole. Afin de loger le plus grand nombre possible d'interventions au cours de séances de plusieurs heures, le temps de parole de chaque député est minuté et réparti en fonction de l'importance des groupes parlementaires. Pour un débat d'une heure, les députés SPD et CDU/CSU ont actuellement un temps de parole respectif de 19 minutes, le FDP de 8 minutes, La Gauche et l'Alliance 90/Les verts de 7 minutes chacune. L'intervention brève a été introduite pour animer les débats. Il s'agit plus précisément d'une déclaration limitée à 3 mi-

nutes par laquelle un député réagit à une intervention pendant un débat. L'orateur a alors la possibilité de répliquer immédiatement. Il s'agit ainsi, en s'écartant de la liste des orateurs en prévision, d'accroître la spontanéité des débats en plénière.

Gouvernement, coalition majoritaire et opposition peuvent exposer leurs points de vue et confronter leurs idées. Par ce biais, le contrôle parlementaire du gouvernement se déroule aussi de manière publique en salle plénière. Parmi les formes directes de contrôle du gouvernement figurent notamment les questions écrites adressées au gouvernement par des députés ou les questions pour réponse orale ou pour réponse écrite déposées au Bundestag pour inciter le gouvernement à s'expliquer sur un sujet donné. Alors que les questions écrites et les questions pour réponse écrite n'appellent que des réponses par écrit, les questions pour réponse orale suscitent généralement des débats approfondis. Ici, l'opposition a une excellente occasion, dont d'ailleurs elle use volontiers, d'influencer l'agenda parlementaire. Ainsi, les questions pour réponse orale posées lors de la dernière législature (2002-2005) portaient par exemple sur la simplification du droit fiscal, la situation de l'agriculture écologique en Allemagne ou les conséquences de la dépopulation des nouveaux Länder. Pendant ladite législature, 65 questions pour réponse orale et 797 pour réponse écrite ont été posées.

Autre instrument de contrôle, la séance réservée aux questions orales permet aux députés d'interroger des représentants du gouvernement sur tous les sujets. Le premier auteur d'une question peut être suivi par d'autres députés demandant des précisions complémentaires pour contraindre le gouvernement à d'autres prises de position. Le volume des questions a depuis longtemps dépassé l'heure impartie. Pendant une semaine de séance, la séance réservée aux questions orales peut durer jusqu'à 120 minutes. Pendant la seule 15<sup>e</sup> législature, près de 14 000 questions ont été posées.

Les questions et réponses peuvent directement déboucher sur une heure d'actualité, précisément lorsque des

députés ne sont pas satisfaits des renseignements donnés par le gouvernement pendant une séance réservée aux questions orales, ou qu'au-delà de leurs questions, ils désirent prendre personnellement position en la matière.



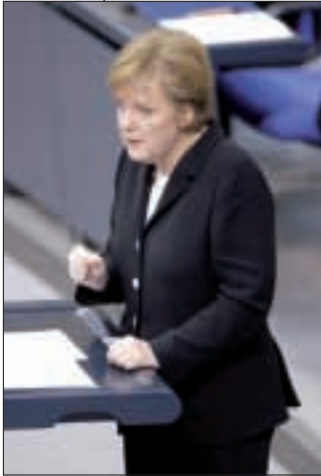
À g. Pendant la séance réservée aux questions orales, les députés interrogent et le gouvernement répond. En haut, Volker Beck et Thea Dückert (l'un et l'autre Alliance 90/ Les Verts). En bas, le secrétaire d'État parlementaire Peter Altmaier (CDU/CSU) répond pour le gouvernement.

À dr. La chancelière fédérale Angela Merkel (CDU/CSU) lors de sa première déclaration gouvernementale le 30 novembre 2005 devant le Bundestag allemand.

Mais une heure d'actualité peut aussi avoir lieu indépendamment de questions posées auparavant, possibilité qui, au fil du temps, n'a cessé d'avancer au premier plan. Précisément ces échanges imposant à chacun de se limiter à de brèves interventions suscitent souvent des débats animés. Vu que le temps de parole employé par les membres du gouvernement, du Bundesrat ou par leurs délégués n'est pas pris en considération, l'heure d'actualité peut en fait durer plus d'une heure. Le gouvernement devant ici rendre des comptes, l'heure d'actualité aussi a un effet de contrôle. Pendant la 15<sup>e</sup> législature, on dénombre 71 échanges de ce type.

Les questions orales posées au gouvernement fédéral sont un autre instrument de contrôle parlementaire. Elles

ont toujours lieu le mercredi pendant les semaines de séance, juste après le conseil des ministres. Là encore, les députés peuvent obtenir des informations sur les projets du gouvernement et adresser des questions aux membres du gouvernement. Limitées à 35 minutes, les questions orales posées au gouvernement en plénière sont un moyen notable d'améliorer le flux de l'information entre le gouvernement et le Parlement.



Enfin, il convient de mentionner la déclaration gouvernementale, en début de mandat devant le Bundestag, par laquelle le chancelier ou la chancelière expose la politique de son gouvernement. En cours de législature, d'autres déclarations sur des sujets politiques d'actualité, auxquelles toutefois le Bundestag ne peut pas contraindre le gouvernement, peuvent être faites par le chancelier ou la chancelière, ou par des ministres.

#### LA SEMAINE DE SÉANCE – TOUT UN PROGRAMME

Le travail parlementaire est rythmé par un calendrier bien établi. Hormis la trêve estivale et les intermèdes de Noël et de Pâques, deux semaines de séance sont généralement suivies d'une ou de deux semaines sans séance. Les semaines de séance à Berlin représentent une petite moitié de l'année. Quant aux semaines sans séance, les parlementaires les consacrent avant tout au travail en circonscription et à la base, et si possible à leur profession d'origine.

Chaque semaine de séance se déroule de manière similaire. En général, la semaine parlementaire débute le lundi par les réunions des comités directeurs et par quelques instances de travail des groupes parlementaires. Le mardi matin est en tout cas réservé à ces instances, alors que les groupes parlementaires se retrouvent l'après-midi. Le mercredi, c'est au tour des



Partout présents dans les bâtiments parlementaires, les moniteurs de contrôle affichent les horaires des réunions qui se succèdent jour après jour.

commissions et du Bureau du Bundestag de se réunir. Par ailleurs, le mercredi est traditionnellement consacré aux questions orales posées au gouvernement fédéral et à la séance réservée aux questions orales, et les heures d'actualité sont fréquentes ce jour-là.

Le Comité des doyens se réunit le jeudi à 14 heures. Les débats en plénière sont regroupés sur le jeudi et le vendredi, ce qui est dû au fait que les commissions doivent disposer du temps suffisant pour mener des délibérations fort complexes et qu'il faut si possible éviter, comme pour d'autres organes d'ailleurs, qu'elles ne siègent en même temps que l'assemblée plénière.

En général, la semaine de séance se termine le vendredi après-midi pour que les députés puissent se rendre à temps aux manifestations en soirée dans leurs circonscriptions et retrouver leurs familles le week-end.

Quand les comités directeurs des groupes parlementaires puis les groupes eux-mêmes sont réunis en début de semaine, c'est pour tracer les grandes lignes politiques des délibérations parlementaires en cours. La préparation détaillée du programme de la semaine et les tâches d'ordre général incombent par contre aux instances de travail des groupes parlementaires qui, pour cette raison, se réunissent elles aussi avant les groupes parlementaires. Ceux-ci arrêtent alors la marche à suivre et délibèrent donc avant les commissions et les séances plénières.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE –  
AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

**B**ien que la politique étrangère soit considérée comme une mission dévolue en priorité au gouvernement, les parlementaires eux-mêmes communiquent au-delà des frontières. Le suivi parlementaire au niveau international est sans doute la plus importante raison d'être des relations interparlementaires. Mais aussi la notion d'entente entre les peuples et la solidarité parlementaire transfrontalière incitent des députés à s'engager sur le plan international. De plus, il n'est pas rare que les parlementaires puissent aborder certains sujets diplomatiquement délicats avec plus de liberté que les représentants du gouvernement.

De nombreux députés ont donc, à côté de leurs activités parlementaires, des obligations ou des centres d'intérêt internationaux qui résultent souvent du travail au Bundestag. Des commissions, des députés en groupe ou à titre individuel se rendent à l'étranger pour profiter de l'expérience d'autres États, par exemple dans l'application de nouvelles techniques, l'intégration de salariés étrangers, la protection de l'environnement ou la lutte contre le trafic de stupéfiants. En outre, le budget annuel voté par le Bundestag affecte des crédits considérables à des institutions à l'étranger, et pas seulement dans le cadre de l'aide au développement. Il appartient au Bundestag, dans l'exercice de sa fonction de contrôle, de vérifier l'utilisation de ces fonds sur le terrain. Pas davantage le Bundestag ne reste donc à l'écart de l'internationalisation croissante de la politique.

Au demeurant, le Bundestag attache de l'importance aux contacts internationaux, la traduction la plus visible en étant les 52 groupes d'amitié interparlementaires qui pratiquent une coopération assidue avec des parlements nationaux ou régionaux. Il existe aussi deux délégués, l'un pour la République de Moldova, l'autre pour la Bosnie-Herzégovine. Les membres des groupes d'amitié in-



terparlementaires sont nommés par le président du Bundestag à chaque législature.

À travers ses délégations, le Bundestag est également représenté aux sessions de l'UIP (Union interparlementaire) réunissant des parlementaires de plus de 140 pays. Créée au XIX<sup>e</sup> siècle, l'UIP a pour mission, par-delà les divergences politiques, de tisser des liens personnels entre les parlementaires pour promouvoir la paix et la coopération dans le monde entier.

Les parlementaires suivent aussi le travail des institutions collectives issues d'alliances européennes et internationales. Des députés du Bundestag siègent à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, organe délibératif de cette alliance internationale. Des députés allemands font en même temps partie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Même chose pour l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

L'orientation internationale et plus particulièrement européenne de l'Allemagne est ancrée dans la Loi fondamentale qui, en son article 23, dispose que la République fédérale, pour l'édification d'une Europe unie, concourt au développement de l'Union européenne. Il précise par ailleurs que le Bundestag et le Bundesrat concourent aux affaires de l'Union européenne et qu'ils doivent être informés aussi tôt que possible par le gouvernement fédéral. L'information et le contrôle de la politique européenne du gouvernement fédéral sont ici encore les principaux as-

Le Parlement européen à Strasbourg. Les décisions adoptées dans cette enceinte ont un impact déterminant sur la politique allemande.



pects de ce concours. En créant une commission à cet effet, le Bundestag souligne l'importance qu'il attache précisément aux affaires européennes et sa ferme intention de prendre part à la formation de la volonté au sein des organes de l'UE. Par son poids spécifique, la commission des affaires de l'Union européenne garantit l'influence et les droits du Bundestag au niveau européen. Elle est en effet dotée d'un statut particulier par rapport aux autres commissions du Bundestag et peut, dans certains cas, prendre des décisions à la place de l'assemblée plénière et lier politiquement le gouvernement fédéral en pourparlers à Bruxelles. Le Bundestag assure donc sa propre représentation en Europe et peut délimiter ses intérêts par rapport à la position du gouvernement fédéral.

Dans la pratique, le concours du Bundestag à la politique européenne consiste pour les députés, en commission et en plénière, à assurer le suivi parlementaire des processus en cours à Bruxelles. Ils sont informés précocement par le gouvernement fédéral des projets de l'Union européenne et peuvent émettre des avis dont le gouvernement doit tenir compte lors de ses délibérations au sein du Conseil de l'Union européenne. Les députés concourent ainsi au droit de l'UE en incitant le gouvernement à adopter une attitude conforme aux vœux du Parlement.

Le Bundestag entend renforcer son influence en matière de politique européenne grâce au bureau de liaison bruxellois ouvert début 2007 à proximité du Parlement européen. De là, des collaborateurs de l'administration du Bundestag et des groupes parlementaires informent en priorité les commissions sur les développements politiques d'actualité. Là encore – en complément de l'obligation d'informer incombant au gouvernement fédéral – de manière aussi diligente et exhaustive que possible. En effet, la proportion de lois allemandes en vigueur résultant de directives européennes ne cesse de croître. Il est souvent trop tard pour que le Bundestag puisse véritablement influencer sur la transposition de ces directives. Le bureau de liaison est censé faire évoluer les choses.



## LA LÉGISLATION – DU PROJET OU DE LA PROPOSITION À LA LOI

Les délibérations parlementaires sont très largement consacrées à la législation. Elles vont de questions de routine aux vastes projets ou propositions de loi, en passant par la modification de dispositions existantes. Si certains de ces projets ou propositions font l'objet d'un consensus entre groupes parlementaires, d'autres textes sont débattus sur un ton de controverse. De 1949 à la fin de la dernière législature en automne 2005, quelque 9 900 projets ou propositions de loi ont été déposés et 6 400 adoptés en assemblée plénière.

### L'INITIATIVE LÉGISLATIVE

Le droit de proposer des réglementations législatives est ouvert à quiconque, aux citoyens à titre individuel comme à des groupes d'intérêt ou à des partis politiques. Mais il n'y a que trois possibilités de mettre en route la procédure

législative formelle. L'article 76 de la Loi fondamentale dispose : « Les projets de loi sont déposés au Bundestag par le gouvernement fédéral, par des membres du Bundestag ou par le Bundesrat. » Si les projets de loi émanant du gouvernement, lequel peut faire appel aux spécialistes dans ses ministères pour les élaborer, constituent la plupart des initiatives législatives, des propositions de loi proviennent aussi des groupes parlementaires et du Bundesrat représentant les Länder.

#### LES LÄNDER CONCOURENT À LA LÉGISLATION

Les lois sont certes adoptées par le Bundestag, mais les Länder eux-mêmes sont très étroitement associés à la procédure législative. La Loi fondamentale prescrit expressément leur concours. S'agissant de projets de loi à proprement parler, la procédure législative est donc mise en route dès que le gouvernement fédéral les soumet au Bundesrat. Le projet de loi est alors débattu et examiné par les commissions spécialisées du Bundesrat, avant de faire l'objet d'un premier passage. Ceci étant, la Chambre des Länder peut, par une décision à la majorité, assortir le projet de loi d'une prise de position sur laquelle le gouvernement fédéral se prononce à son tour. Cette procédure a d'une part pour objet d'associer d'entrée de jeu les Länder à l'activité législative, d'autre part de leur permettre ainsi d'informer précocement le Bundestag de leurs réserves et de faire des suggestions. Car après avoir été débattu au Bundesrat, le projet de loi arrive au Bundestag qui va procéder à son examen en plusieurs étapes.



Le Bundesrat représente les Länder à Berlin et prend une part essentielle à la législation.

À quelques exceptions près, les projets ou propositions de loi doivent faire l'objet de trois lectures au Bundestag.

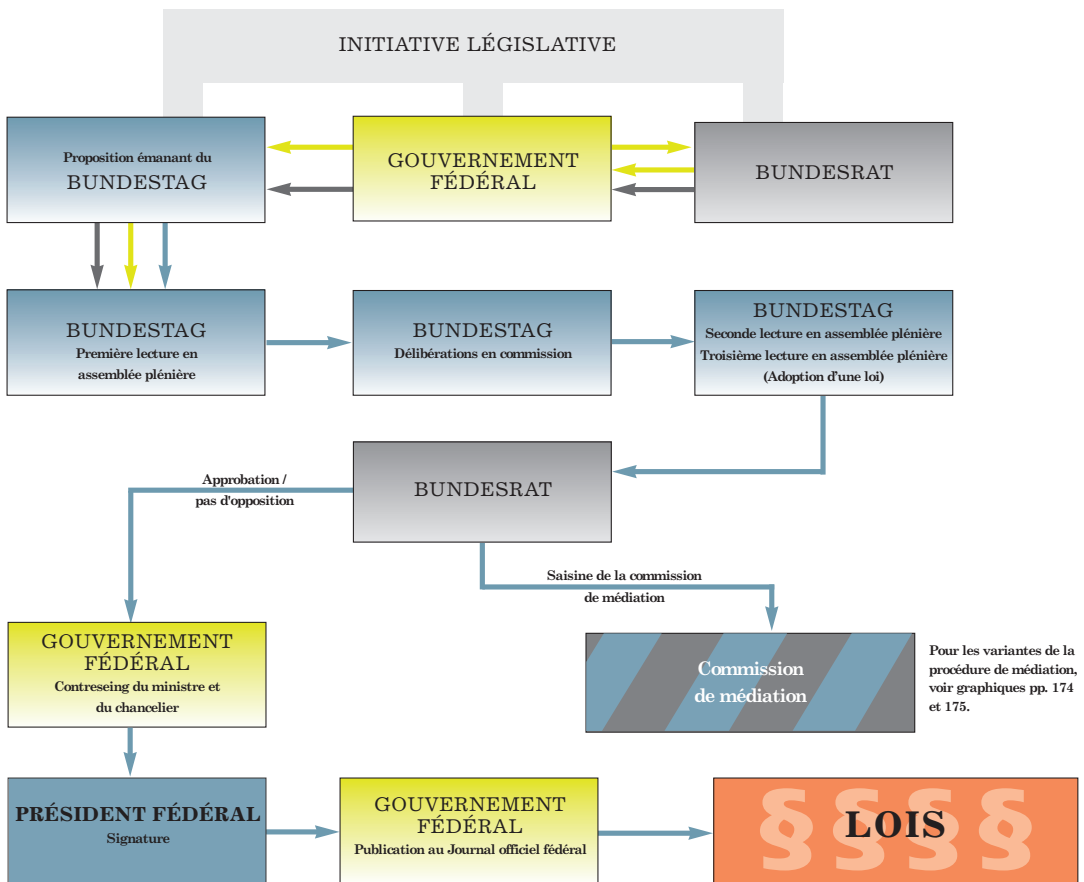
La première lecture doit permettre de mener un débat de fond sur l'importance politique du projet ou de la proposition de loi, sur son opportunité et ses objectifs. Mais un tel débat ne peut avoir lieu que si le Comité des doyens le recommande ou si un nombre déterminé de députés en fait la demande. Dans de fréquents cas, le projet ou la proposition de loi est renvoyé en commission sans avoir été débattu par l'assemblée plénière. Celle-ci décide quelles seront d'une part la commission saisie au fond et d'autre part les commissions saisies pour avis.

#### LE RENVOI EN COMMISSION

Les délibérations dans les commissions du Bundestag sont au cœur du travail parlementaire. Là encore, les chiffres sont éloquentes : depuis l'élection du premier Bundestag en 1949 jusqu'au terme de la précédente législature en 2005, les presque 3 400 assemblées plénières sont à rapprocher des plus de 31 600 réunions en commission sur la même période.

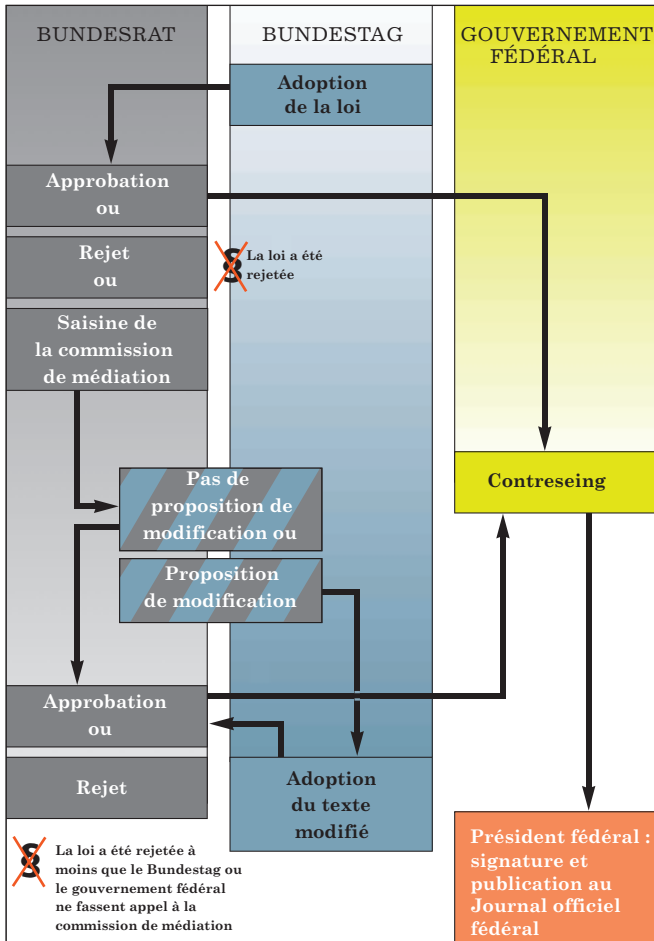
Les projets et propositions de loi sont décortiqués en commission. À l'image des instances de travail des groupes parlementaires, elles rassemblent des spécialistes connaissant parfaitement certains sujets dans le détail, qu'il s'agisse de l'assurance vieillesse, de mesures de politique conjoncturelle, de l'aide au développement ou de subventions agricoles. Grâce à leurs connaissances techniques et à l'examen des détails, les députés sont le mieux à même de rivaliser avec les experts du gouvernement.

Par-delà les frontières entre groupes parlementaires, les commissions font ainsi fonction de contrepoids et de contrôle vis-à-vis du gouvernement et du Bundesrat qui participent aussi aux réunions. L'article 43 de la Loi fondamentale dispose : « Les membres du Bundesrat et du gouvernement fédéral ainsi que leurs délégués ont accès à toutes les séances du Bundestag et de ses commissions. Ils doivent être entendus à tout moment. » Mais par



ailleurs, le fait est que le gouvernement se prive de toute possibilité d'influer directement sur ses projets de loi au moment même où ceux-ci parviennent au Bundestag. Il ne peut ni empêcher le dépôt d'amendements ni rétablir sa propre version du projet de loi. Il peut toutefois exercer une influence indirecte par le truchement de « ses » députés et groupes parlementaires au Bundestag. Mais cela ne va pas de soi. En effet, nonobstant leur loyauté, les députés du camp gouvernemental et les groupes parlementaires de la majorité ont eux aussi leur propre opinion.

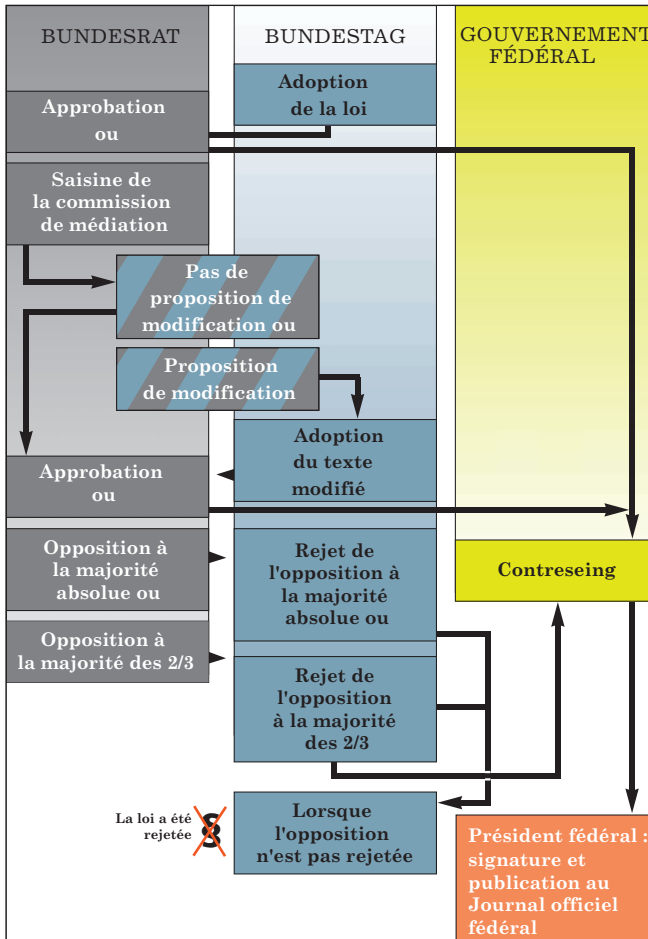
Les points de vue techniques et politiques jouent un rôle d'égale importance en commission. Les groupes parlementaires de la majorité et de l'opposition passent les premières ébauches au crible de la critique et en débattent dans leurs cercles de travail. En conséquence, les modifications sont de règle, et parfois même le projet ou la



proposition de loi est profondément remanié. En tout état de cause, il est rare qu'il soit laissé intégralement en l'état.

#### LES SECONDE ET TROISIÈME LECTURES

Après avoir été débattu dans les commissions, le projet ou la proposition de loi, dans la version de la commission saisie au fond, est soumis à l'assemblée plénière pour les seconde et troisième lectures. Le moment de décider est venu. Lors de la seconde lecture qui s'ouvre sur le fondement de la recommandation de décision de la commission saisie au fond, tout député peut proposer des amendements, en particulier pour souligner son point de vue per-



sonnel. Mais la plupart des amendements sont déposés par les groupes parlementaires d'opposition. En raison de leur position minoritaire dans les commissions, leurs propositions sont rarement prises en compte. Pas davantage l'opposition ne parvient certes à faire prévaloir son point de vue en assemblée plénière, mais elle peut publiquement dessiner les contours de son alternative et contraindre la majorité à exposer les motifs de son rejet.

La version du projet ou de la proposition de loi adoptée en seconde lecture constitue la base de la troisième lecture qui suit immédiatement. Les propositions d'amendements sont alors toujours possibles, mais extrêmement rares. Elles doivent être signées par un groupe parlementaire ou par 5 % au moins de tous les membres du Bun-



destag, ce qui peut alors susciter de nouvelles discussions entre la majorité gouvernementale et l'opposition minoritaire. Toutefois, les propositions d'amendements ne peuvent porter que sur les dispositions amendées en seconde lecture. La troisième lecture se termine par le vote final lors duquel le Bundestag vote ou rejette la loi, y compris tous les amendements précédemment adoptés.



Ce vote intervient généralement à la majorité simple des suffrages exprimés. Dans quelques autres cas, la majorité absolue est requise, ce qui veut dire que le nombre de voix exprimées doit être au moins égal à la moitié du total des voix plus une. Par ailleurs, la majorité des deux tiers des suffrages exprimés est requise pour certaines décisions, et dans certains cas elle doit correspondre à la moitié au moins du total des membres. Autres formes de majorité qualifiée : la majorité des deux tiers des députés présents et, pour modifier la Loi fondamentale, la majorité des deux tiers des membres du Bundestag et des deux tiers des voix du Bundesrat.

#### LA COMMISSION DE MÉDIATION

Le processus législatif ne s'achève pas sur l'adoption d'une loi par le Bundestag. La loi est alors transmise au Bundesrat qui, en seconde lecture, peut user de son droit de veto. S'il a des objections, il peut saisir la commission



de médiation, organe de rang constitutionnel commun au Bundestag et au Bundesrat. Cette commission regroupe un représentant par Land, soit 16 au total, et 16 députés du Bundestag, ces derniers étant désignés proportionnellement à l'effectif des groupes parlementaires. Pour parvenir à un compromis, les 32 médiateurs jouissent d'une entière liberté dans leurs propositions, ce qui est aussi le cas des membres du Bundesrat, au demeurant liés aux instructions du gouvernement du Land dont ils relèvent. Les réunions de la commission de médiation se tiennent donc à huis clos et sont strictement confidentielles. Ainsi, les comptes rendus des séances ne sont consultables qu'au début de la deuxième législature à venir, soit au plus tôt quatre ans plus tard environ. Cela doit mettre les membres de la commission de médiation en mesure de parvenir à un compromis en s'écartant sur quelques points de la position politique de leur Land ou de leur parti. Si la commission propose des modifications du texte de loi adopté, le Bundestag et le Bundesrat doivent se prononcer à nouveau. Si le Bundesrat persiste dans ses objections, il peut s'opposer à certains projets ou propositions de loi. Cette opposition est une sorte de veto atténué qui, en effet, peut être levé par une délibération à la majorité des membres du Bundestag. Mais cela n'est possible que si le Bundesrat a fait opposition à la majorité de ses membres. Si par contre l'opposition a été votée à la majorité des deux tiers au moins des membres du Bundesrat, elle ne pourra être levée qu'à la majorité des deux tiers au Bundestag.

À g. En salle plénière, scrutin par appel nominal matérialisé par des bulletins de vote de couleur rouge pour le « Non », bleue pour le « Oui », blanche pour « Abstention ».

À dr. La commission de médiation offre ses bons offices quand la Fédération et les Länder sont divisés sur un projet ou une proposition de loi.

Cela n'est toutefois vrai que des lois dites d'opposition ne requérant pas l'approbation expresse du Bundesrat. Les lois qui, en revanche, affectent considérablement les intérêts des Länder peuvent échouer sur le refus du Bundesrat, raison pour laquelle elles sont qualifiées de lois d'approbation. Mais là encore, il est de règle que la commission de médiation soit tout d'abord saisie, ce que le Bundestag et le gouvernement fédéral peuvent faire une fois chacun. Mais la loi ne peut pas entrer en vigueur si la majorité du Bundesrat est en désaccord avec les recommandations de la commission. De l'avis général, la commission de médiation, nouveauté dans l'histoire constitutionnelle allemande, a longtemps fait ses preuves. Qu'elle soit parvenue, dans plus de quatre cas sur cinq depuis 1949, à favoriser un compromis et à faire finalement adopter et proclamer des textes de loi controversés reflète le succès de son travail. Le nombre de lois requérant l'approbation du Bundesrat a fortement augmenté au fil du temps. Au gré des majorités politiques au Bundesrat, le gouvernement fédéral et la coalition majoritaire au Bundestag ont donc éprouvé de plus en plus de difficultés à faire passer leurs lois, qu'ils aient dû se résoudre à des compromis malvenus ou qu'ils se soient même heurtés à un mur du refus. C'est pourquoi la réforme du fédéralisme vise en priorité à réduire le nombre de lois d'approbation et, en contrepartie, à accorder aux Länder une plus grande liberté d'aménagement que jusqu'ici. Mais cela ne changera rien à la conclusion de la procédure législative. Controversée ou non, une loi doit franchir toutes les étapes avant d'être signée par le président fédéral, publiée au Journal officiel fédéral et d'entrer par là-même en vigueur.

LA RÉFORME DU FÉDÉRALISME –  
UNE RÉALISATION D'AVENIR

**L'**Allemagne est une République dont les Länder constitués en fédération sont le fondement. Ils concourent à la législation et à l'administration par l'intermédiaire du

Bundesrat qui représente leurs intérêts à l'échelon fédéral. Mais le temps passant, on a vu se développer un inextricable réseau de compétences dans lequel nombreux étaient celles et ceux qui ne s'y retrouvaient plus vraiment. Un exemple fameux en est la loi relative à la fermeture des magasins. Est-ce à la Fédération de réglementer les horaires de fermeture au niveau national ou chaque Land doit-il pouvoir décider par lui-même ? Derrière ces questions se profilent toujours la volonté et la nécessité pour la Fédération de réaliser dans la mesure du possible des conditions de vie équivalentes en Allemagne. La réforme du fédéralisme offre désormais la possibilité de redéfinir les compétences de la Fédération et des Länder. Après le surprenant échec des premiers pourparlers de réforme en 2004, la formation de la grande coalition en novembre 2005 a été pour la CDU/CSU et le SPD l'occasion de s'accorder sur une relance de la modernisation de la structure fédérale. Adoptée par le Bundestag et le Bundesrat en été 2006, la réforme du fédéralisme représente la plus vaste modification de la Loi fondamentale dans l'histoire de la République fédérale. Derrière les dispositions de cette réforme applicable depuis 2006 transparaît une réalisation porteuse d'avenir. Elle vise en effet à améliorer la capacité de décision et d'action de la Fédération et des Länder, ainsi qu'à délimiter plus nettement les responsabilités politiques. Cela se répercute en particulier sur la législation dans la mesure où la réforme du fédéralisme réduit le nombre de lois fédérales requérant l'approbation du Bundesrat. L'énergie nucléaire, la prévention du terrorisme, les déclarations de domicile et la protection du patrimoine culturel allemand contre son exode vers l'étranger incombent désormais à la Fédération. De même, la Fédération a vu ses droits se renforcer dans les domaines de l'environnement et de la gestion des déchets. En contrepartie, des compétences ont été transférées aux Länder, notamment les traitements et les pensions de retraite des fonctionnaires du Land ainsi que la promotion du logement social. Les Länder sont en outre compétents pour l'exécu-

tion des peines et la fermeture des magasins. Dans la science et la recherche universitaires, la Fédération et les Länder peuvent concourir à des projets d'importance suprarégionale.

## LE BUNDESTAG – CŒUR DE LA DÉMOCRATIE



**L**e Bundestag allemand n'est donc pas un organe quelconque, il est au centre de notre système constitutionnel. À côté du président fédéral, du Bundesrat, du gouvernement fédéral et de la Cour constitutionnelle fédérale, le Bundestag n'est pas seulement l'un des organes constitutionnels les plus importants, mais aussi le forum politique majeur du pays. Jouant un rôle central dans l'activité législative, le Bundestag est le seul organe constitutionnel directement élu par le peuple – et par là-même il représente la totalité de la population allemande. Non seulement le Bundestag fait des lois, il contrôle aussi le gouvernement. Il élit le chancelier ou la chancelière, influence ainsi la formation du gouvernement et décide in-

directement des grandes orientations de la politique. Son président Norbert Lammert (CDU/CSU) souligne donc que le Bundestag n'est pas l'organe exécutif d'un gouvernement, mais son mandant. Et d'ajouter que le Bundestag doit par ailleurs faire preuve d'autant plus d'assurance vis-à-vis du gouvernement que de puissantes coalitions majoritaires se sont formées. C'est en assemblée plénière que s'affrontent publiquement les points de vue, c'est ici que sont traités et tranchés les sujets concernant les femmes et les hommes du pays. Le Bundestag est un lieu de controverse – mais avec des règles bien définies et cette disposition au compromis sans laquelle la démocratie parlementaire ne peut pas fonctionner. En fin de compte, cela se manifeste aussi par la continuité du travail parlementaire, par la constance générale des législatures ou les rares changements de gouvernement, dans la plupart des cas provoqués ou confirmés par les électeurs.

C'est au plus tard lors des élections que d'ailleurs se manifeste le véritable souverain du pays. « Ce ne sont pas les partis », déclarait Norbert Lammert, président du Bundestag, lors de son discours d'investiture au début de la 16<sup>e</sup> législature, « mais les citoyennes et les citoyens ; ils ont pris une décision différente de celle qui était espérée par beaucoup et redoutée par certains. » Le président

poursuit : « De même, un changement de gouvernement reflète la normalité d'une démocratie dans laquelle les électeurs, et non pas les partis, décident par qui ils veulent être représentés et gouvernés. Ce n'est certes pas un événement de tous les jours, mais il ne faut pas le confondre avec la récréation du monde. Le pouvoir, quels qu'en soient les détenteurs et les conditions, s'exerce partout dans le monde. Or ce qui confère à un système politique le caractère d'une démocratie, c'est l'existence non pas d'un gouvernement, mais d'un Parlement jouant un rôle bien affirmé tant dans la structure constitutionnelle que dans la réalité politique. C'est ici que bat le cœur de la démocratie – ou qu'il ne bat pas. »



Le président du Bundestag allemand, Norbert Lammert (CDU/CSU), en assemblée plénière.



# LE BÂTIMENT DU REICHSTAG

SEBASTIAN REDECKE





## ARCHITECTURE







## ARCHITECTURE



### L'ENTREE

**AU PEUPLE ALLEMAND** – l'épigraphie du bâtiment resplendit à la ronde, bien en évidence tout en haut sur la frise du péristyle. Plus bas, c'est en empruntant les rampes latérales et le large escalier du portail principal côté ouest que le visiteur pénètre aujourd'hui dans le bâtiment du Reichstag, siège du Bundestag allemand. Les marches ouvrent une magnifique ascension. Puis, passée la première colonnade du portique, l'œil est happé par les hauts-reliefs encadrés de pilastres qui flanquent le portail, et commence alors un périple, une découverte du nouveau, dans un édifice historique en apparence lourd et chargé : une baie vitrée finement sertie de profils, courant jusqu'en haut des chapiteaux, ouvre un premier et splendide coup d'œil vers l'intérieur du bâtiment totalement transformé.

Dès l'entrée, la façade vitrée laisse transparaître en filigrane le langage conceptuel de Lord Norman Foster, l'un des architectes les plus renommés au monde, à la tête d'une équipe de 450 collaborateurs. Sa signature se caractérise par une réduction à l'essentiel, mais aussi par une volonté de réinventer allant de pair avec l'élégance de solutions constructives.

L'architecte britannique a été chargé de la réalisation par le Bundestag, la Commission des constructions et le Comité des doyens du Bundestag après un concours lancé en 1993 et suivi d'un deuxième tour de sélection qui a vu éclore une tout autre solution conceptuelle. A l'issue de quatre années de travaux, le bâtiment du Reichstag a été inauguré siège du Bundestag allemand le 19 avril 1999. Les coûts de la construction se sont élevés à environ 300 millions d'euros.



Après le passage de la contre-porte, en verre elle aussi, on pénètre dans un hall d'entrée qui se déploie sur toute la hauteur du bâtiment. Par ses dimensions, il incarne la « haute assemblée ». Digne du rôle qu'il doit tenir, ce hall présente

des dimensions inaccoutumées puisque à une hauteur de près de 24 mètres il n'oppose qu'une largeur comparative-ment faible de dix mètres. Une fois entré, le visiteur est confronté à une nouvelle paroi vitrée remontant jusqu'au plafond, sertie de profils similaires à la première baie vitrée et accentuant l'horizontale. Elle sert elle aussi de grande « vitrine », transition entre l'extérieur néoclassique et l'intérieur moderne du bâtiment.

Dessiné par l'architecte Paul Wallot, originaire d'Oppenheim, le bâtiment du Reichstag a été achevé en 1894 après dix années de construction. De prime abord, il est difficile de lui attribuer un langage architectural défini. Caractéristiques de l'époque néoclassique, les modèles d'inspiration de Wallot émanent certainement de la fin de la Renaissance italienne et du début du Baroque. Pour concevoir ses façades richement structurées, il a dû étudier là-bas les palais monumentaux auxquels Palladio a conféré une ordonnance colossale, et les multiples varia-

AU PEUPLE ALLE-  
MAND, l'inscription por-  
tée sur l'architrave en  
1916 a survécu à l'épreu-  
ve du temps et, aujour-  
d'hui encore, accueille les  
visiteurs à l'entrée du  
parlement.

À g. A travers la colonnade du côté ouest, les immeubles de la Potsdamer Platz paraissent minuscules.

À dr. Une grande partie des ornements de façade de Paul Wallot a été préservée.



tions d'encadrements de fenêtres, d'ornements de façade et de profils en tout genre. Toutefois, il est impossible de définir concrètement dans quel style ranger le bâtiment dans son ensemble, avec ses quatre tours d'angle et sa coupole. Wallot a développé un style qui lui était propre : le « style Reich ».



L'organisation intérieure du palais voulait qu'initialement le portique débouchât d'abord sur un hall monumental représentatif. Derrière celui-ci seulement était adossée la salle de séance lambrissée du Reichstag avec ses sièges rabattables et ses pupitres. Ses dimensions étaient plus petites et son plafond plat plus bas. Avec son impressionnant volume culminant à près de 75 mètres de haut, la coupole de fer et de verre coiffait le hall d'entrée si bien qu'on ne pouvait l'apercevoir depuis la salle. A l'origine, il avait été prévu de construire la coupole au-dessus de la salle. Mais au cours des travaux, des « impératifs architecturaux » conduisirent à son déplacement vers l'ouest au prix de modifications considérables dans les plans. A ce revirement, on pourrait donner une autre interprétation, à savoir que la démocratisation hésitante de l'empire allemand par Guillaume II trouvait déjà son écho dans la conception de l'espace du Reichstag de Wallot. En effet, l'édifice avait pour principal objet la représentation extérieure. D'emblée, la forme et le contenu se sont inscrit en disproportion. L'historien Klaus von Beyme va même plus loin lorsqu'il écrit : « L'histoire de la construction du bâtiment du Parlement est l'histoire de l'adaptation de parlements démocratiques à un patrimoine antérieur à la démocratie. »

En comparaison à cette succession de pièces « majestueuses » que comportait l'édifice mal-aimé à l'époque, Norman Foster a fait preuve de plus de modestie et de fonctionnalisme lorsqu'il a conçu l'entrée actuelle de la représentation du peuple. Sa coupole est par ailleurs localisée directement au-dessus de la salle plénière du Bundestag – bien visible de tous côtés.



L'immense paroi vitrée  
dans le lobby ouest  
ouvre une perspective  
sur l'intérieur du bâti-  
ment du Reichstag.





Mais, cette disposition fondamentalement différente n'aurait pas été envisageable si, après l'incendie de 1933 jamais totalement élucidé, les destructions de la fin de la Seconde Guerre mondiale et le démontage des restes de la coupole qui menaçait déjà de s'effondrer en novembre 1954, la décision n'avait pas été prise dès la fin des années 1950 d'insérer une nouvelle architecture intérieure plus conforme à l'esprit contemporain. Ce choix intervint dans le vague espoir que le bâtiment retrouverait un jour son affectation première.

L'architecte Paul Baumgarten qui se vit confier les travaux à l'issue d'une procédure de consultation procéda à des démolitions de grande ampleur à l'intérieur de l'édifice. 60 000 tonnes de gravats furent enlevées. Au bout du compte, le bâtiment perdit son authenticité. Un concept totalement nouveau avait pris place, bouleversant notamment la configuration des pièces centrales. Les encastresments voulus par Baumgarten revenaient à dissimuler presque entièrement les parties historiques – une volonté en accord avec l'esprit de l'Après-guerre. On voulait tirer un trait définitif sur l'histoire et par là même aussi sur l'histoire de la construction de cet édifice. Cette détermination trouvait toute son expression dans un bâtiment néoclassique aussi représentatif. Cette approche devient compréhensible si l'on se replonge dans le climat de cette époque où le neuf était censé faire oublier coûte que coûte l'ancien, grevé de tant de souffrances. Pour le publiciste berlinois Dieter Hoffmann-Axthelm, on avait intégré au bâtiment du Reichstag « une sorte de rigidité spirituelle : à tout prix, détourner le regard de soi-même, des pierres, ornements et inscriptions, de la gestuelle et du port des colonnes. »

La transparence conférée à l'édifice par la multitude de surfaces vitrées relègue au second plan une certaine supériorité que le nouveau hall d'entrée tire de sa hauteur. A travers la « seconde vitrine » le regard du visiteur embrasse la salle plénière du Bundestag dans presque toute sa largeur. Aux transformations faites par Baumgarten dans les années 60 présidait aussi une volonté de

À g. Pendant les semaines de séance, les voyants lumineux des horloges se mettent à clignoter pour inviter au vote.

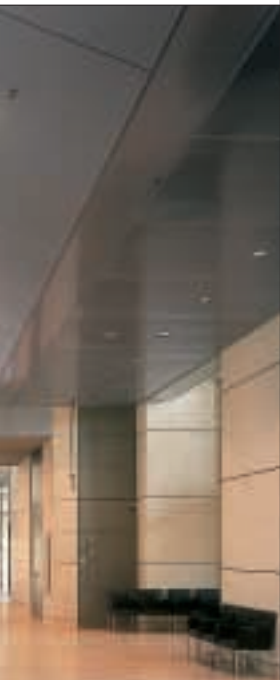
À dr. Le foyer de la salle plénière derrière le hall d'entrée ouest.



transparence. Foster a certes préféré se détacher de cette architecture même si elle lui a sans doute servi de fil conducteur. En effet, à l'époque le patrimoine bâti avait été traité sans ménagement. Baumgarten et l'Office fédéral des constructions ne se contentèrent pas seulement d'occulter beaucoup de choses, ils allèrent même jusqu'à abattre purement et simplement les stucs et autres décorations. Les aménagements ajoutés dans les années 1960 pesaient près de 45 000 tonnes et recouvraient toute la partie centrale du bâtiment. Ils furent intégralement abattus en 1995 parce qu'ils ne répondaient plus aux nouvelles exigences posées par l'agrandissement du parlement en matière de technicité des équipements et d'encombrement spatial. Les plans de Baumgarten étaient certes conçus pour un usage fonctionnel puisqu'ils intégraient de nombreuses salles de réunion et locaux de fonction, mais ils mettaient l'accent sur des fonctions essentiellement représentatives. Par ailleurs, la construction n'était plus conforme aux normes d'isolation thermique moderne et certaines parties du bâtiment, polluées à l'amiante, auraient nécessité un traitement onéreux. Le volume abattu représentait environ un tiers de l'espace construit.

Le souhait avait en outre été formulé de créer un « parlement de travail de la proximité » au sein duquel un nouvel agencement rationnel de l'espace ferait la part belle à la clarté. Les transformations menées par Baumgarten dans les années 1960 resteront surtout gravées dans les mémoires grâce à l'exposition permanente « Interrogeons l'histoire de l'Allemagne » actuellement visible dans le Deutscher Dom au Gendarmenmarkt. Le bâtiment de l'époque connut aussi des séances historiques. Le 20 décembre 1990 s'y réunit l'assemblée constituante du Bundestag de l'Allemagne réunifiée (après les élections du 2 décembre), sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée Willy Brandt.

Si, après avoir pénétré dans le hall d'entrée du bâtiment actuel remanié par Foster, le visiteur jette un regard en arrière en direction de l'ouest, il sera frappé par





la contre-porte légèrement convexe qui fait saillie dans le hall en embrassant toute la largeur de l'espace. Ici aussi, le verre domine jusque dans la couverture du toit, permettant au visiteur d'appréhender le hall dans toute son étendue. L'immense paroi de verre surplombant la contre-porte vient s'imbriquer précisément dans le mur rajouté par Foster en superposant horizontalement des moellons de grès clair, qui lorsqu'on regarde de l'intérieur encadrent les colonnes du portique latéralement, juste au ras des chapiteaux. Elle met au jour d'emblée la coexistence intentionnelle de l'ancien et du neuf, dès l'arrivée à l'intérieur du mur d'enceinte classé patrimoine historique. Le portique reste ainsi présent dans l'édifice. Créés pour former de nouvelles parois, les murs transversaux sont eux aussi habillés de grès et accueillent des œuvres commandées aux artistes Gerhard Richter et Sigmar Polke.

À g. Bulletins de vote  
À dr. La couronne de piliers arrondis met en valeur la salle comme un forum de la démocratie.



#### LA SALLE PLENIERE DU BUNDESTAG ALLEMAND

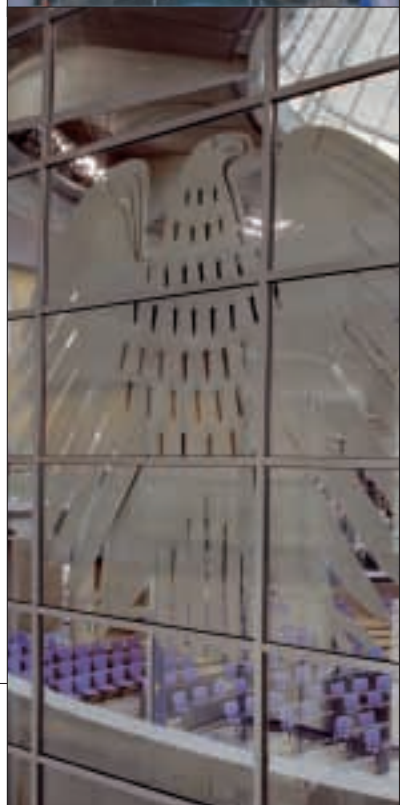
Suite à la transformation opérée par Norman Foster, le parlement est aujourd'hui doté d'un volume bâti de près de 400 000 m<sup>3</sup> et d'une superficie effective de 11 000 m<sup>2</sup>. A travers la « vitrine » du hall d'entrée, le visiteur embrasse du regard la salle plénière qui, dans le prolongement d'une salle des pas perdus interne, jouxte directement le lobby ouest. En regardant plus attentivement, on distingue des portes vitrées portant l'inscription « oui », « non » et « abstention ». Ces portes servent également en cas d'indécision de scrutin dans le cadre d'une procédure de vote parlementaire appelée « saut de mouton ». La disposition des sièges est différente de celle du parlement de Bonn. La présidence du Bundestag, le gouvernement fé-



déral et les représentants des Laender ne sont plus tournés vers l'est, mais – comme c'était déjà le cas dans la salle d'origine conçue par Paul Wallot – regardent à nouveau vers l'ouest, apercevant la Place de la République à travers les baies vitrées du hall d'entrée. A l'arrière-plan se dessinent le toit singulier de la Maison des cultures du monde et le carillon du Tiergarten. Ce campanile emblématique a été construit en 1987 pour commémorer le 750<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville. La première salle du Reichstag de 1894, conçue pour accueillir 584 députés, avait une superficie de 640 m<sup>2</sup> seulement. Après le réaménagement pratiqué par Paul Baumgarten dans les années 1960, la salle agrandie à 1 375 m<sup>2</sup> pouvait abriter 520 députés. L'actuelle salle plénière a une superficie de 1 200 m<sup>2</sup>. Légèrement en gradin vers le fond, les sièges des députés du Bundestag allemand, aujourd'hui au nombre de 613, font face à l'estrade du président en formant un hémicycle évasé. La nouvelle salle de l'ancien bâtiment du Bundestag à Bonn dessinait une rotonde. Après le déménagement de Bonn à Berlin, la majorité des députés s'était prononcée en faveur de la forme actuelle où, assis en cercle, les élus font face à la présidence ainsi qu'au gouvernement fédéral et au Bundesrat.

Malgré la massivité et les dehors fermés de la maçonnerie, on est surpris de retrouver à Berlin la même transparence que celle qui était au cœur du concept élaboré par l'architecte Günter Behnisch pour le bâtiment du Bundestag à Bonn inauguré en 1994, s'inscrivant dans une volonté de « construire pour la démocratie ». La proximité avec les citoyens, dont l'expression architecturale défini, constitue ici aussi une idée phare. Mais la coupole qui est venue s'ajouter

De devant, l'aigle fédéral perpétue la forme adoptée pour le Bundestag à Bonn en 1952. Le verso en revanche a été « revisité » par Norman Foster.



incarne d'une manière encore plus ostensible l'esprit d'ouverture.

La salle plénière s'ouvre sur de grandes baies vitrées non seulement côté ouest vers le hall d'entrée, mais aussi côté est derrière l'estrade du président. Dans cette direction, on aperçoit un pan de la façade de l'ancien palais du Président du Reichstag situé Ebertplatz. Donnant sur les deux cours intérieures du bâtiment, les murs latéraux de la salle plénière ont conservé les ouvertures d'origine, constituées de plusieurs rangées de fenêtres dont la plus basse est en plein cintre. Grâce à ces baies supplémentaires, la salle est baignée d'une abondance de lumière naturelle.

Le grand aigle du Bundestag est suspendu au-dessus d'un fronton surbaissé en pierres grises, derrière l'estrade du président. Le nouveau bâtiment du parlement de Bonn ne permettait pas d'accueillir la lourde figure de plâtre – surnommée « la grosse cocotte » - créée par le sculpteur Ludwig Gies pour la première salle plénière de l'après-guerre. A Berlin, l'aigle de Gies a repris sa place, même si c'est sous la forme d'une copie plus légère en aluminium à laquelle quelques retouches discrètes ont été apportées. Le choix s'est finalement porté sur Gies parce qu'en perspective du déménagement dans la nouvelle capitale, la pérennité et l'identification primaient. Au préalable, Norman Foster s'était penché sur cette question, dessinant plus d'une centaine de variations de l'aigle qui furent soumises à la Commission des constructions du Bundestag.

S'inscrivant dans les dimensions agrandies de la salle du bâtiment du Reichstag, le nouvel aigle fédéral mesure 58 m<sup>2</sup>, soit un tiers de plus que celui de l'ancienne salle plénière à Bonn. L'aigle de Berlin se compose de quatre couches d'aluminium, recouvertes d'un vernis mat et pesant au total 2,5 tonnes. La nouveauté réside dans son positionnement puisqu'il est suspendu à des câbles d'acier devant une paroi vitrée. De cette façon, l'aigle peut être vu de derrière depuis le lobby situé côté est. Le verso de la sculpture est signé de l'architecte Norman Foster qui s'est vu donner l'occasion de réaliser ici sa propre vision de





La structure réfléchissante composée de 360 miroirs baigne la salle plénière dans une lumière naturelle.

Les tribunes réservées aux visiteurs, aux diplomates et à la presse.

« Reichstag-Blue » est le nom donné à la couleur des sièges des parlementaires.



l'aigle pour « sa bâtisse ». Sa conception s'inspire beaucoup du recto, mais avec une verve moins impétueuse, les plumes décrivant un mouvement rectiligne vers le bas. Foster a signé et daté son œuvre sur l'aile gauche.

Dans la salle plénière, la véritable innovation en matière d'espace et de perspective, c'est la hauteur. Les députés peuvent voir directement à l'intérieur de la coupole et laisser flâner leur regard jusqu'à son sommet qui culmine à plus de 40 mètres. A cette hauteur, la coupole de verre laisse transparaître la silhouette des visiteurs. Enchâssée dans « l'écrin » du bâtiment du Reichstag selon un mode de construction quasi autarcique, la salle est encerclée par une ronde de douze piliers arrondis élancés en béton de parement. En son sommet, cette ronde est délimitée par une myriade de projecteurs regroupés en couronne qui illuminent la salle selon l'intensité souhaitée. Les éléments porteurs qui surplombent chaque pilier assument le rôle de bras en porte-à-faux. Ils rejoignent un anneau de béton intérieur sur lequel se dresse la coupole. La stabilité nécessaire pour porter les charges gigantesques a été obtenue en ajoutant 90 pieux coulés en place aux 2 300 poutres de pin intégrées il y a plus de 100 ans dans la construction du bâtiment du Reichstag. Des expertises ont en effet déterminé que ces poutres assurent encore un soutènement suffisant.

C'est l'imposante couronne de piliers arrondis qui distingue clairement la salle comme un forum central, au centre duquel semble s'avancer l'entonnoir argenté du cône à facettes miroitantes intégré dans la coupole.

La salle est tenue dans les tons gris clairs : la moquette, le béton de parement des piliers, le fronton subdivisé en plusieurs éléments, auquel s'adosse l'estrade de la présidence et qui est habillé d'étoffe lorsque des impératifs acoustiques le requièrent. La seule touche de couleur provient des sièges à dossier suspendu occupés par les parlementaires. Spécialement sélectionné pour l'hémicycle, le coloris bleu-violet du tissu a été baptisé « Reichstags-Blue ». Ce bleu soutenu mélangé à un soupçon de violet a été défini par l'architecte Norman Foster en concertation

avec la Commission des constructions du Bundestag. Les plans initiaux prévoyaient également d'uniformiser le ton gris neutre aux fauteuils.

L'alimentation en air frais constitue elle aussi une particularité du bâtiment. L'arrivée d'air traverse directement la moquette de la salle et des estrades. Pour permettre cet exploit technique, un revêtement climatique totalement perméable à l'air a été spécialement mis au point. Ce revêtement assure par ailleurs l'isolation acoustique, car la salle étant construite en hall, l'insonorisation revêt une importance particulière. Dans la salle et sur les tribunes, la moquette n'est pas posée directement sur la chape mais sur une structure d'acier, portant elle-même des treillis métalliques et des plaques à tôles perforées. L'air frais est amené à travers de grands puits d'aération qui existaient déjà dans l'ancien bâtiment et qui descendent du toit dans la salle plénière au niveau du portail ouest. Ces anciens puits ont été remis au jour par Norman Foster. La chaleur dégagée par les personnes, les éclairages et les équipements techniques induit une ascendance thermique. L'air usagé est évacué vers l'extérieur à travers le cône d'aération qui fait saillie au milieu de la salle. Ce cône constitue l'extrémité de l'entonnoir de la coupole qui abrite une installation de récupération de chaleur ainsi que plusieurs équipements techniques.

Comme le plafond de la salle plénière est constitué par le cône de la coupole, l'architecte a été obligé d'intégrer l'installation de gicleurs d'incendie dans le sol. En cas d'incendie, des gicleurs disposés sous les sièges des députés enveloppent la salle d'un « voile d'humidité ».

#### LES SALLES DES PAS PERDUS

La salle plénière est entourée comme par une couronne de galeries intérieures, les salles situées à l'ouest et à l'est étant plus spacieuses que les lobbies côtés nord et côté sud. Cette disposition de l'espace est dictée par la présence des deux patios que Wallot avait créés dans le bâti-





ment d'origine. Côté ouest, les députés ont le choix de séjourner de part et d'autre du hall d'entrée, soit sur la gauche dans le restaurant, soit sur la droite dans le lobby réservé à leur usage et meublé de fauteuils noirs. Ces deux espaces sont bien visibles depuis la salle des pas perdus à travers de larges baies vitrées. Le mur nord du lobby est dominé par « Mémorial » une œuvre signée de l'artiste allemande Katharina Sieverding. Ce travail perpétue le souvenir des députés du Reichstag persécutés et assassinés sous le « Troisième Reich ». La tour nord-ouest abrite un bistrot qui jouxte directement le restaurant des députés plus à l'ouest. Non loin de l'escalier débouchant de l'entrée nord se trouve une cafétéria. Ces deux établissements sont ouverts à certaines heures de la journée. Dans la tour sud-ouest est aménagé un club room qui permet aux députés de se retirer sans être dérangés et sert également de salle de réunion. La restauration est assurée par une cuisine située à l'étage directement inférieur. Côté sud, la salle de recueillement ornée de panneaux par l'artiste allemand Günther Uecker invite les députés à la méditation. Les jours de séance du Bundestag, un service de dix minutes s'y tient tôt le matin.

Côté ouest et côté est, les passerelles et couloirs de communication ont été aménagés dans un esprit d'ouverture, permettant au regard de vagabonder à tous les niveaux. Des escaliers généreusement dimensionnés ont été intégrés au centre de la face nord et de la face sud afin de relier les entrées situées de ce côté avec le niveau de la salle plénière. Des travaux de l'artiste américaine Jenny Holzer et du peintre allemand Georg Baselitz dominent cet espace. Le côté ouest abrite essentiellement des bureaux de prestige. Les pièces qui couvrent cet étage ont pour la plupart conservé leur hauteur de plafond d'origine si bien que même en sortant de la salle plénière elles ne laissent naître aucune impression de pesanteur.

Les députés pénètrent en général dans le Reichstag par l'entrée est où se trouve également la rampe d'accès des véhicules officiels. Le





De 1961 à la Réunification, le portail est du bâtiment du Reichstag jouxtait directement le Mur de Berlin. Aujourd'hui, il abrite l'entrée réservée aux députés.

parvis a été doté d'un nouveau pavement constitué de plaques de granit monumentales d'un poids de deux tonnes chacune. Elles proviennent d'une carrière située en Silésie non loin de Striegau qui, il y a 100 ans déjà, fournissait les plaques de trot-



toirs qui ont marqué le visage urbain de Berlin et leur ont valu le surnom de « plaques de Charlottenburg ». Cette zone de pavement est coupée par une ligne en béton gris formant une scissure ininterrompue qui marque l'emplacement de l'ancien Mur de Berlin. Ce n'est que dans les occasions exceptionnelles, par exemple lors de la visite d'un hôte d'État, que l'on pénètre officiellement dans le Bundestag par le grand hall d'entrée ouest.

S'il est certes de dimensions plus modestes, le hall d'entrée est procède du même langage architectural généreux que le hall d'entrée ouest. Cette ampleur a essentiellement été obtenue en intégrant face à face deux grands escaliers suspendus qui mènent latéralement au « piano nobile », premier étage du bâtiment du Reichstag et niveau de la salle plénière. A la sortie de ces escaliers, on accède au lobby situé derrière la présidence, depuis lequel s'ouvre une vue sur la salle plénière.

Depuis l'extérieur, le rez-de-chaussée du bâtiment du Reichstag peut être assimilé à un embasement en raison de l'apparence brute de la maçonnerie massive en pierres de taille qui saillit de la façade. Cet étage est réservé aux installations de service de l'administration, aux équipements techniques comprenant les postes de commande et à la cuisine collective et ses remises. Un système de galeries souterraines rejoignant la cave en sous-sol assure la desserte des livraisons. Les accès souterrains viabilisés sur une distance de 400 mètres sont destinés à délester la circulation urbaine à proximité du bâtiment du Reichstag et surtout à attirer davantage de passants et de groupes de visiteurs sur la place Ebert. L'entrée de ces galeries est située au nord de la bibliothèque du parlement dans le bâtiment Marie-Elisabeth Lüders. Afin de relier le bâti-

À g. Pleins feux sur le portail est.

Depuis les passerelles de la galerie est (c.) et ouest (dr.) des visiteurs, la baie vitrée incurvée ouvre des vues sur la salle plénière et les portiques extérieurs.

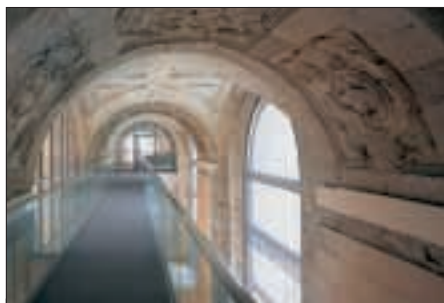
ment du Reichstag et les bâtiments Jakob Kaiser et Paul Löbe, il a fallu construire 47 mètres de galeries sous le lit de la Spree.

#### LE NIVEAU DES VISITEURS

**P**énétrant dans le bâtiment par le hall d'entrée ouest, le visiteur fait face à la « vitrine » découvrant, à travers sa transparence, la salle plénière et l'impressionnante succession ininterrompue d'espaces fusionnant les différents niveaux. L'accès à la salle se trouve un étage plus haut, à l'entresol ouvrant sur la galerie des visiteurs. Là, six tribunes permettent de suivre les débats de l'assemblée. Librement suspendues et équipées de bancs aux étoffes sobres, ces tribunes s'avancent très loin dans la salle, trônant quasiment au-dessus des têtes des députés assis aux derniers rangs. Lors des séances, 470 places accueillent



les visiteurs officiels, journalistes et hôtes du Bundestag qui peuvent ainsi assister aux débats d'une façon presque palpable. Au même niveau que cet entresol, des salles d'information à l'usage des groupes de visiteurs ont été aménagées côté nord, sud et est. L'architecture de l'entresol est dominée visuellement par les passerelles communicantes librement suspendues le long des parois vitrées ouest et est de la salle plénière. Côté nord et sud, les dégagements décalés latéralement passent sous des voûtes plein cintre en moellons de grès dont certaines parties sont divisées en caisson. C'est ici que viennent aboutir les galeries ornées qui longent les patios. La décoration mu-



rale de ces anciens passages avait été dissimulée par les encastrements de l'architecte Baumgarten. « Encorbelées » par des bras en porte-à-faux, les passerelles communicantes dont le bas est habillé de tôles anthracite se singularisent sciemment en tant qu'éléments nouveaux, porteurs de légèreté. L'en-

ceinte de couloirs parcourant cette galerie des visiteurs s'inscrit comme une partie de l'architecture totalement isolée de l'ancien corps de bâtiment. Dans ce dédale de galeries et de passerelles communicantes, près de 200 « graffitis » recouvrent les murs anciens, entrecoupés de 17 niches voûtées. Il s'agit d'inscriptions cyrilliques faites au charbon ou à la craie bleue par les soldats de l'armée Rouge après la prise du bâtiment du Reichstag le 27 avril 1945. Sur plusieurs pans de mur, ces signes ont été nettoyés et remis au jour entre les impacts laissés par les projectiles. Lors de la première transformation, Baumgarten les avait fait dissimuler derrière des murs enduits sur treillis métallique.

Après une approche difficile dans un premier temps, Norman Foster a ressenti la nécessité de marquer clairement chaque endroit où l'ancien entre en collision avec le nouveau. Les compléments apportés aux formes de l'époque de Wallot devaient eux aussi se distinguer du reste. La démarche de Foster visait pour ainsi dire à ramener le bâtiment à ses structures initiales. Si le patrimoine ancien a effectivement été conservé, aucune reconstruction n'a jamais été entreprise. En revanche, l'ancien a été le théâtre d'un nouveau départ où l'inédit saute immédiatement aux yeux ; dans cet esprit, les vestiges des inscriptions contribuent eux aussi à discerner clairement les anciennes et les nouvelles parois.

Pour l'historien d'architecture Tilmann Buddensieg « la masse du fragment déchu de l'ancien Reichstag est désormais chargée de la précieuse tâche de tenir éveillée la mémoire historique et la dimension temporelle d'un souvenir, tout en livrant combat à l'emphase d'un moder-

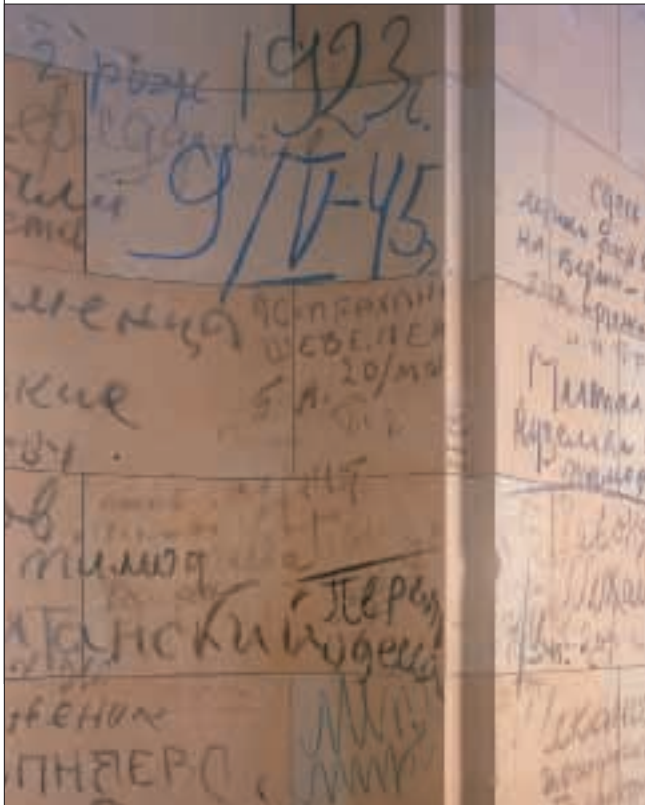
nisme uniquement préoccupé par l'instant et l'esprit de clocher. » Du point de vue de Buddensieg, la transformation opérée par Foster a fait du passé une « nourriture consistante » pour le présent et l'avenir.

En tant que symbole de l'Unification allemande, le bâtiment du Reichstag est un lieu très particulier de l'histoire qu'il convient de préserver. Témoigner ce respect de multiples façons et par « lacis » avec l'architecture a constitué dès le début une des lignes directrices des travaux et trouve toute son expression dans ce dispositif de galeries. Lorsque les nombreuses inscriptions griffonnées par les soldats russes ont été exposées sous les coffrages, Norman Foster s'est immédiatement passionné pour cette découverte. Le nombre important, mais aussi la mise en relief des inscriptions entraînent toutefois des discussions et des débats controversés. Plus d'un parlementaire a été surpris par l'ampleur des surfaces ayant fait l'objet d'une conservation historique.

L'ensemble des dégagements qui entourent la salle plénière est dominé par la blancheur des sols en calcaire jurassique et le beige des parements muraux en grès

À g. La structure d'acier légère des passerelles d'accès aux tribunes contraste avec la massivité de la maçonnerie et des ornements parant les voûtes en plein cintre.

À dr. Les traces de la guerre et des vainqueurs font partie intégrante de l'histoire du bâtiment du Reichstag. Les graffitis ont été conservés avec le plus grand soin.





La galerie des visiteurs (bas) et le niveau de la présidence au deuxième étage (haut) voient naître à tout moment de la journée des motifs géométriques dessinés par le soleil sur toute la hauteur de l'espace.

d'Oberkirchen. Les pierres dégagent une agréable atmosphère à la fois chaude et gaie. Au premier étage non loin de l'entrée ouest, on peut observer à gauche et à droite de la salle plénière un élément architectural remarquable : des encadrements de porte se détachent nettement des anciens murs. Il s'agit d'ouvertures rendues nécessaires pour accéder à quelques anciens et nouveaux bureaux. Hormis les inscriptions soviétiques, c'est elles qui sautent le plus aux yeux, évoquant la « carrière », des pierres de taille brisées et la fragmentation de strates à la signification profonde, auxquelles on se retrouve confronté à chaque détour du bâtiment du Reichstag.

L'espace ouvert au visiteur dans le Bundestag allemand ne se limite pas uniquement aux tribunes de la salle plénière, mais comprend aussi la terrasse sur le toit et

la coupole de verre. Par sa situation exposée au-dessus de la salle plénière, la coupole de verre est conçue comme un lieu de visite. Le Bundestag attire ainsi un large public très cosmopolite car, sous un même toit, il regroupe une profusion de curiosités. Outre la visite du parlement allemand, la plate-forme panoramique offre des vues fascinantes sur la porte de Brandebourg et l'ancien tracé du mur à quelques mètres de là, un haut lieu de l'histoire allemande et européenne qui s'ouvre à vous d'une façon unique et absolue.

Pour se rendre au niveau de la coupole et du restaurant en terrasse contigu, le visiteur emprunte l'un des ascenseurs situé sur le côté du hall d'entrée ouest. Elles aussi recouvertes de baies vitrées, les parois de la cabine permettent de suivre la montée à la fois depuis le grand hall et depuis l'intérieur, jusqu'à l'arrivée sur le toit du bâtiment. Comme certaines parties du toit du hall sont également vitrées, on est surpris d'apercevoir une étroite bande de la plate-forme inférieure du toit dès qu'on pénètre dans le bâtiment.

Entre la galerie des visiteurs avec les passerelles transversales et le toit sont intercalés deux étages fermés au public qui encadrent les patios et la salle plénière.

#### NIVEAU DE LA PRESIDENCE, NIVEAU DES GROUPES PARLEMENTAIRES ET DE LA PRESSE

Le second étage abrite les espaces réservés à la présidence, notamment les bureaux et salles de réception du président du Bundestag, la salle de réunion du Comité des doyens, les bureaux de la direction de l'administration du Bundestag ainsi que le grand hall de réception protocolaire qui occupe le ressaut central de la façade surplombant le hall d'entrée est.

A cet étage, amplement épargné par l'agitation qui règne à tous les autres niveaux du bâtiment, Foster a su créer des dégagements et alignements très spacieux – sans casser la disposition des pièces voulue par Wallot. Mais ici aussi, les zones d'accès ont la particularité de



À g. Perspective directe sur la salle plénière : le niveau des groupes parlementaires ouvre une vue plongeante jusque dans la salle plénière.

À dr. La pointe argentée du cône à facettes miroitantes est braquée en direction de la salle plénière.

donner vue sur la salle plénière à travers les grandes baies vitrées ouvertes à la fois sur l'aile est et sur l'aile ouest, reliées entre elles par une entretoise surbaissée. Cette dernière peut être aperçue par les visiteurs en pénétrant dans le hall d'entrée ouest. L'ouverture et la générosité qui caractérisent cette partie du bâtiment sont elles aussi pour le moins frappantes.

Foster a choisi de remplacer l'ensemble des fenêtres qui punctuaient la façade du bâtiment historique, y compris celles du niveau de la présidence et des groupes parlementaires et de la presse. L'articulation, la structure et la fonction des différents vitrages ne correspondent plus aux plans originaux de Baumgarten. La construction forme une double façade : derrière les fenêtres extérieures est intercalé un espace aéré obturé par un pare-soleil. Les



fenêtres intérieures peuvent être ouvertes afin de renouveler l'air frais dans chaque pièce. Des capteurs mesurent la qualité de l'air et la température ambiante et pilotent l'aération mécanique complémentaire.

Le troisième étage est occupé par le niveau des groupes parlementaires – un nouveau plan, en partie rajouté par Norman Foster. Du dehors, il est toutefois impossible de deviner ce niveau, dissimulé derrière les quatre tours d'angle et le puissant attique, formé par l'or-

donnancement colossal des colonnes et pilastres ornant la façade de Wallot. Cet étage abrite les salles de réunion et bureaux des cinq groupes parlementaires ainsi que le hall de presse qui encercle la zone vitrée délimitant la salle plénière et la coupole. Sorte de vaste rotonde, cet espace est ceint d'un garde-fou circulaire. Habillé de cuir noir, l'élément empêche les visiteurs de s'approcher trop près de la paroi inclinée, couverte de verre du sol au plafond. Les représentants de la presse peuvent s'appuyer sur le garde-fou et plonger leur regard tout en bas dans la salle plénière. Toutefois, cette perspective ne leur est ouverte que lorsque l'assemblée ne siège pas. Lors des séances, les stores en tissu déroulés de l'intérieur par un mécanisme centralisé occultent les différents segments vitrés de la grande rotonde. Ces stores assurent l'isolation acoustique



de la salle plénière dont les proportions et la forme créent un effet de réverbération.

Le vaste espace libéré tout autour du point central sert en même temps de lobby et de voie d'accès aux salles des groupes parlementaires. Les jours de séance, c'est là que la presse peut nouer des contacts informels avec les députés.

L'aile est occupée par les salles des grands groupes parlementaires : la CDU/CSU et le SPD. Les tours d'angle abritent les salles de réunion des directions des groupes,

tandis qu'une salle adjacente plus généreusement dimensionnée accueille les groupes parlementaires au complet sous un toit en appentis partiellement vitré. Dans ces salles, la lumière naturelle est exclusivement diffusée par le haut. En effet, l'attique de la façade du bâtiment du Reichstag est classée monument historique si bien qu'il est interdit de pratiquer des nouvelles ouvertures. Les pièces localisées dans les tours présentent des proportions différentes, fort inhabituelles. Ici non plus, aucune ouverture supplémentaire n'était autorisée dans la façade. La lumière provient ainsi exclusivement de petites rangées de fenêtres perchées tout en haut du faite et du vitrage du toit. Le visiteur a l'impression de pénétrer dans un espace introverti, un peu comme dans un hall. L'architecte a renoncé à tout ornement intérieur, laissant apparentes les briques lisses peintes en blanc du mur porteur. Toutefois, toutes les salles de réunion du bâtiment ont été ceintes à hauteur d'homme de panneaux de bois colorés créés par le designer danois Per Arnoldi. La troisième pièce mise à la disposition des grands groupes parlementaires est un lobby – séparé par un petit vestibule. Cet espace surplombe la grande salle de réception protocolaire dans le ressaut central.

Les groupes parlementaires du FDP, de La Gauche et de l'Alliance 90/Les Verts sont hébergés dans l'aile ouest du bâtiment. Les ailes nord et sud de ce niveau sont aménagées à l'identique selon un schéma symétrique. Les couloirs encerclant les deux patios qui assurent l'accès aux bureaux sont baignés de transparence. Ici se manifeste encore une fois la griffe de l'architecte Norman Foster. Plusieurs strates de verre – mêlant rambardes et fenêtres – génèrent une succession ininterrompue d'espace, apparemment exempte de tout obstacle. En promenant son regard à la ronde, le visiteur a l'impression de se trouver à l'intérieur d'un nouveau bâtiment moderne. Certaines parties supérieures des patios ont été reconstruites : seule exception à la règle suivie par Foster pour la rénovation des façades, le schéma authentique de Wallot a été reconstruit fidèlement à l'original.

Le niveau supérieur des tours d'angle abrite les salles de réunion de cinq des groupes parlementaires représentés au Bundestag. Comme le bâtiment ne possède que quatre tours, les deux plus petits groupes parlementaires La Gauche et Alliance 90/Les Verts occupent à tour de rôle la tour d'angle sud-ouest du bâtiment du Reichstag, (en bas à g. et au c.). La grande salle de réunion du SPD est située dans l'aile est (en bas à dr.)



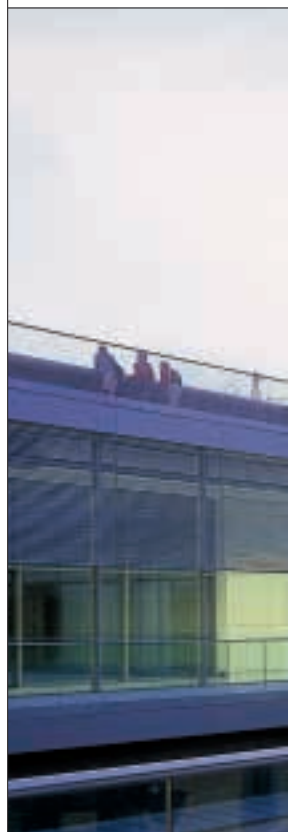


La rotonde centrale du niveau des groupes parlementaires permet d'observer de près et sous tous les angles l'extrémité inférieure presque pointue du cône à facettes miroitantes. L'entonnoir en métal poli, brillant comme l'argent est stabilisé par de fines tiges du meilleur effet décoratif. Dans sa partie supérieure évasée, il aspire l'air usagé à travers des lamelles pour l'évacuer plus haut, au sommet de la coupole, par une ouverture centrale circulaire de dix mètres de largeur.

#### UNE ALIMENTATION EN ENERGIE PLACEE SOUS LE SIGNE DE L'ECOLOGIE

Dès le lancement du concours pour la reconstruction, une importance particulière a été accordée à l'élaboration d'un concept d'énergie et de chauffage économisant les ressources et porteur de perspectives d'avenir. Allant de pair avec le cône central destiné à réfléchir la lumière du jour, c'est l'alimentation en énergie du bâtiment dans son ensemble qui mérite d'être mise en exergue. Elle procède d'une idée novatrice d'une haute portée écologique que l'architecte et ses ingénieurs spécialisés ont défendue avec beaucoup d'engagement.

Deux centrales thermiques monoblocs, l'une située dans le bâtiment du Reichstag, l'autre dans le bâtiment Paul Lobe voisin, sont au cœur de la production électrique et thermique. La combustion utilise un biocarburant à base de matières premières renouvelables (ester méthylique d'huiles végétales) minimisant les rejets dans l'atmosphère. Comparée à des procédés conventionnels, cette méthode présente par ailleurs une plus grande efficacité. Au cas où la chaleur résiduelle produite par les deux centrales n'est pas directement exploitée, elle est dirigée vers un réservoir d'eau chaude entre 280 et 320 mètres sous terre. A cette profondeur s'étend en effet, sous une couche d'argile imperméable, une poche d'eau salée permettant un stockage intermédiaire à une température de 70°C – sans au-



cune incidence néfaste pour l'environnement. En cas de besoin, cette chaleur emmagasinée en profondeur est réinjectée dans le circuit énergétique des bâtiments parlementaires : l'hiver l'eau chaude est pompée à la surface pour chauffer les bâtiments, l'été une petite partie de la chaleur est même utilisée pour la production de froid climatique dans une machine de réfrigération à absorption. Les « forages chauds » pour le captage des poches d'eau salée ont été réalisés à 200 mètres au nord-ouest du bâtiment du Reichstag.

Selon ce même principe fonctionne également un système de réfrigération par absorption produisant de l'eau froide tel un réfrigérateur géant. Le liquide réfrigéré est lui aussi stocké sous terre, puis pompé à la surface par temps chaud. Circulant à travers les plafonds du bâtiment, il contribue ainsi à faire baisser la température ambiante.

À g. Éléments ornementaux sur la façade du bâtiment du Reichstag.

À dr. Légèrement en retrait derrière les façades historiques se dessinent les structures diaphanes des espaces réservés aux groupes parlementaires du Bundestag.



Une seconde poche d'eau à 60 mètres de profondeur sert à emmagasiner le froid de l'air hivernal. L'été, en cas de températures extrêmes, celui-ci procure fraîcheur et bien-être dans les bâtiments. Le forage de cette poche fait directement face à l'aile ouest du bâtiment.

Ce concept écologique exemplaire fait régner en toutes saisons un climat ambiant agréable dans le bâtiment du Reichstag. Le système énergétique intégrant les centrales thermiques monoblocs fonctionne en conjonction avec les nouveaux édifices de bureaux du Bundestag qui jouxtent le bâtiment du Reichstag : bâtiments Jakob Kaiser, Paul Löbe, Marie-Elisabeth Lüders et crèche du Bundestag. Par ailleurs, la Chancellerie fédérale voisine a elle aussi été intégrée dans ce système. Ce concept global permet de compenser les fluctuations de consommation et de mieux utiliser les capacités des centrales thermiques monoblocs. Celles-ci, mais aussi l'installation photovoltaïque qui occupe une superficie de 310 m<sup>2</sup> sur le flanc sud de la toiture du bâtiment du Reichstag et contribue également à alimenter le système, ont un bilan énergétique plus qu'exceptionnel : elles couvrent 82 % des besoins en électricité. Le système fonctionne ainsi en parfaite autarcie

À g. et au c. Le niveau des groupes parlementaires, vu de profil et du dessus. Les deux patios sont dévolus à l'art.

À dr. Vue sur la cour intérieure sud du bâtiment du Reichstag.



sauf pendant les périodes de pointe où il est nécessaire de faire appel à l'électricité du réseau public. La salle de contrôle des installations d'alimentation en énergie est située dans l'embase du bâtiment du Reichstag.

#### LA COUPOLE

Après avoir traversé les niveaux de la présidence, puis des groupes parlementaires, on débouche sur le toit du bâtiment. En sortant de l'un des deux ascenseurs qui partent du hall d'entrée ouest pour mener à ce nouvel espace à ciel ouvert, le visiteur entre d'abord dans un long vestibule vitré. Là, s'ouvre à lui une vue magnifique sur le « public space » imaginé par Norman Foster avec la coupole du bâtiment du Reichstag trônant en son milieu.

Sur le flanc ouest de ce vestibule d'accès aux ascenseurs, une nouvelle occasion est donnée d'apercevoir en contrebas le hall d'entrée et l'imposant portail principal. Cette vue plongeant 20 mètres plus bas est particulièrement impressionnante. A aucun moment de la visite – pas même sur le toit – le visiteur n'éprouve l'impression de se trouver dans une partie totalement isolée du reste du bâ-









La coupole – symbole et point d'attraction. Elle fait la transition entre l'architecture de la fin du 19<sup>e</sup> et celle de la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle.



À g. La coupole, dont le vitrage en écaille se découvre de près, semble gommer la limite entre un corps fermé et l'immensité du ciel.

À dr. Les tours d'angle du bâtiment du Reichstag sont ornées de figures allégoriques sculptées dans le grès.

timent. Les espaces ouverts au public sur le toit et à l'intérieur de la coupole peuvent accueillir simultanément jusqu'à un millier de visiteurs. On peut y accéder tous les jours de 8 h du matin à 0 h le soir (admission jusqu'à 22 h). Quelques jours à peine après son inauguration, ce lieu est devenu l'une des grandes attractions nouvelles de Berlin. Si la coupole exerce aujourd'hui une telle fascination sur les visiteurs c'est que la décision en faveur de sa construction a été juste, en dépit de toutes les controverses soulevées pendant la phase préparatoire. Une coupole classique compor-

te trois parties, le tambour servant de soubassement cylindrique, le plus souvent un cône caractérisant la forme de la coupole et une lanterne délimitant le sommet. Foster a réinterprété cet ordonnancement, abandonnant tambour et lanterne. Son architecture singulière est venue se poser sur l'ancien édifice pour se démarquer sciemment des modèles existants. Le lanterneau insigne dont la forme évoque un « œuf coupé en deux » possède deux entrées ouvertes, dont l'une donne accès à un espace quasiment libre et l'autre, sur le côté est opposé, conduit au bâtiment surélevé hébergeant le restaurant. Sous des dehors insignifiants, ce bloc discrètement habillé de verre opaque se détache nettement malgré tout du bâtiment ancien, dont seules quelques rares décorations néoclassiques ont pu être restaurées et subsistent encore aujourd'hui. En partie rongées par les pluies acides, les statues en grès des carrières de Rackwitz et Alt-Warthau en Silésie ont été stabilisées à l'aide de haubans et de résines synthétiques. Sur le flanc est, une terrasse fait face au restaurant à l'abri du flux des visiteurs. Les chaises d'extérieur ont été conçues par Norman Foster en personne

pour les fabricants de meubles Thonet dans le cadre du « Programme A 900 ». Avec leurs courbes en aluminium profilé, elles constituent une interprétation moderne d'une élégante technicité de la célèbre chaise de café créée par les frères Thonet.

Flânant à l'intérieur de la coupole, l'observateur prend toute la dimension de « l'entonnoir miroitant ». A l'endroit où il rejoint le sol du toit, le cône inversé vient se loger dans un anneau de verre évasé légèrement incurvé. Tout autour de cet anneau, un parapet circulaire formant pupitre empêche le visiteur d'accéder à la surface vitrée



qui coiffe le haut de la salle plénière. Depuis le pupitre, le regard peut plonger tout en bas, découvrant ça et là certaines portions de l'assemblée. En fonction de la position et de l'intensité du soleil ainsi que de la lumière diffusée par les projecteurs

de télévision, l'œil ne discerne parfois que l'ombre des personnes en contrebas. A l'intérieur du pupitre, des panneaux illustrés retracent l'histoire du bâtiment du Reichstag. Sur le pourtour de l'anneau de verre incurvé sont disposés de puissants projecteurs destinés à illuminer la capitale en utilisant l'effet de réflexion des facettes miroitantes.

D'un diamètre de 40 mètres et d'une hauteur de 23 mètres, la coupole accessible au public assure l'aération et l'éclairage naturel du bâtiment. En tant qu'édifice extérieur à part entière, elle est composée d'une structure d'acier dont l'enveloppe externe est vitrée en écaille. La charpente métallique principale est constituée de 24 profils creux renforcés de forme triangulaire, légèrement effilés vers le haut. A leur point d'ancrage, ces profils viennent s'adosser sur une poutre en caisson. Le vitrage est formé de feuilles de verre inclinées dont la surface a une largeur maximale légèrement supérieure à cinq mètres au pied de la coupole. Enchâssées dans des profils d'aluminium, ces feuilles sont délimitées par d'étroits pans de verre horizontaux disposés en dessous de chaque rangée.

Les rampes d'acier inclinées en double hélice ont été sou-  
dées sur place à partir de feuillards de 13 mètres de long  
pesant dix tonnes, puis suspendues aux renforts de la  
coupole à raison d'un sur deux. Elles contribuent ainsi à  
renforcer encore la stabilité d'ensemble de la structure.  
Les deux rampes prennent naissance sur la plate-forme  
du toit, désaxées de 180 degrés l'une par rapport à l'autre  
de part et d'autre des deux entrées, puis commencent  
leur ascension avec une pente de huit degrés. Les calculs  
sur lesquels se sont basés les travaux d'ajustage précis  
des rampes ont constitué un véritable défi mathématique.  
En effet, les règlements de sécurité de la construction  
ont prescrit l'intégration de paliers intermédiaires à  
intervalles réguliers. Les variations incessantes de la  
courbure, combinée à la forme trapézoïdale légèrement  
divergente de chaque rampe et aux déformations entraî-  
nées par les 800 tonnes que pèse chaque élément, ont  
placé les ingénieurs-staticiens devant une extraordinaire  
gageure.

Monter et descendre le long des 230 mètres de rampe,  
c'est cheminer dans l'enchantement. Pendant « l'ascen-  
sion », le visiteur se trouve d'un instant à l'autre comme  
détaché du bâtiment à des hauteurs  
aériennes, avec pour seuls compa-  
gnons de route le ciel et la silhouet-  
te de la ville qui défile au loin. C'est  
une montée presque solennelle dont  
la destination imprécise attise une  
curiosité sans cesse grandissante.



Typiques dans les bâtiments dessinés par Norman Foster  
– notamment l'aile Sackler de la Royal Academy de  
Londres, le complexe de bureaux de Duisburg et le Carré  
d'Art de Nîmes -, les rambardes intégralement vitrées  
renforcent par leur grande légèreté cette impression de li-  
berté totale de mouvement.

La rigidité de la coupole est assurée par 17 poutres ho-  
rizontales. D'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, la plate-forme su-  
périeure de la coupole vient couronner un grand élément  
en forme d'entonnoir sur lequel sont montés 360 miroirs

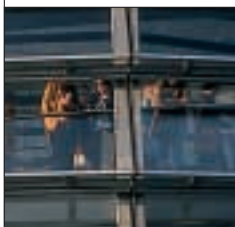


Pareil à une stalactite, le cône à facettes miroitantes de la coupole saillit à l'intérieur du bâtiment du Reichstag. Tout s'y réfléchit : les visiteurs, l'édifice, la ville.

(30 rangées de 12 miroirs chacune) avec une inclinaison variable.

Le visiteur peut y apercevoir son reflet, qui rapetissé, qui déformé et multiplié à l'infini – comme dans un palais des glaces. Les facettes miroitantes permettent de réfléchir la lumière du jour jusque dans les moindres recoins de la salle plénière, diminuant d'autant l'éclairage artificiel et la consommation d'énergie.

Cette réalisation fait partie des nombreuses mesures à travers lesquelles le bâtiment assume un rôle de modèle écologique en matière d'alimentation en énergie. Afin que les rayons du soleil n'éblouissent pas directement la salle, un pare-soleil géant à déploiement automatique a été sus-



pendu à un rail situé sur le côté des rampes sur la plate-forme supérieure. Sa hauteur de douze mètres correspond exactement à la courbure de la coupole. Piloté par un ordinateur il tourne simultanément à la





Les deux rampes destinées à la montée et à la descente serpentent en double hélice autour du cône miroitant.





progression du soleil et assure un éclairage diffus. L'élément se compose d'un cadre rotatif en aluminium et de centaines de petites lamelles du même métal. Le positionnement précis est vérifié par un réseau de points de mesure.

Couvrant une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>, le vitrage de la coupole est constitué de 17 rangées superposées de 24 vitres chacune. Les rangées se chevauchent en écaille, libérant des interstices eux aussi fermés par des vitres. Pour une meilleure aération de la coupole, les quatre rangées du bas ne sont pas vitrées.

Arrivé au bout de son ascension, le visiteur découvre la plate-forme panoramique, sept mètres au-dessous du sommet de la coupole. Sur-



plombant Berlin à près de 50 m de haut, elle offre un panorama unique sur la ville. Au centre de la terrasse circulaire sont disposés en cercle discontinu des bancs de bois aux assises volumineuses. La courbure et la grande profondeur de ces bancs invitent le visiteur à faire halte pour admirer le paysage à la ronde.

Dans le Panthéon de Rome, l'oculus qui ponctue la clef de voûte a un diamètre de neuf mètres. Le hall sombre surmonté d'un plafond à caissons hémisphérique ne prend vie qu'avec l'incidence des rayons du soleil, baignant l'obscurité d'une clarté soudaine qui, comme dictée par une main invisible dans cet endroit mystérieux, découvre tour à tour les replis de l'édifice.

La sphère de verre du bâtiment du Reichstag n'est pas comparable à l'architecture romaine de la coupole du Panthéon. En effet, à bien des égards, il ne s'agit pas d'une coupole au sens classique du terme. Pourtant, il semble bien que l'unicité et la grande force symbolique du monument antique ait nourri l'imagination de Norman Foster. L'oculus de huit mètres de diamètre qui couronne sa coupole est lui aussi ouvert. En le regardant de plus près, on

À g. Le panorama sur la ville alentour se découvre petit à petit, au gré du cheminement vers le sommet de la coupole.

À dr. L'oculus ouvert de la coupole a un diamètre de huit mètres. Seul un filet presque invisible condamne son accès aux oiseaux.





A la tombée de la nuit, la coupole revêt son habit de lumière. Le niveau des groupes parlementaires et la salle plénière s'illuminent à leur tour.

ne distingue que les mailles fines d'un filet destiné à condamner l'accès aux oiseaux. Au-dessus se dessine un anneau plat servant de déflecteur. L'intérieur de la coupole est ainsi exposé aux intempéries. Comme l'orifice d'évacuation d'air de la salle plénière occupe le centre de l'espace panoramique au-dessus de la tête des visiteurs, la pluie y fait parfois son entrée. L'extrémité supérieure du cône vient s'arrêter juste au-dessous de l'oculus de la coupole. Grâce à cette solution ingénieuse, bien qu'ils soient ouverts au public, les espaces intérieurs de la coupole ne nécessitent aucun dispositif de protection anti-incendie. De plus, par un effet d'inversion, l'air qui s'échappe au dehors améliore également la ventilation dans la coupole.

La coupole est devenue un nouveau symbole de la capitale fédérale. bercée par le flot incessant des visiteurs qui flânent le long de ses rampes, la sphère de verre offre un spectacle des plus fascinants. En ouvrant l'accès de la coupole au public, on a conféré à ce lieu une vie et une aura supplémentaire. Comparé à l'imposante structure du bâtiment historique du Reichstag, le dôme vitré exhale une impression d'humilité, de fragilité. La coupole semble presque totalement dissociée de l'édifice centenaire. C'est



en pénétrant à l'intérieur du bâtiment que le visiteur a la surprise de constater combien le nouveau et l'ancien s'entremêlent intimement, sur le plan conceptuel mais surtout fonctionnel.

Coiffé de sa coupole, le bâtiment du Reichstag transformé démontre qu'un édifice néoclassique monumental peut très bien s'intégrer dans une démarche architecturale novatrice, porteuse d'un signal et présageant l'avenir. Un nouveau lieu d'identification est né, en même temps qu'un « parlement d'une stabilité et d'un aplomb encore inédits en Allemagne », comme l'a souligné l'ancien président du Bundestag Wolfgang Thierse lors de l'inauguration du bâtiment le 19 avril 1999.

L'ancien hémicycle à l'histoire mouvementée qui sommeillait, abandonné et grisâtre aux abords du mur de Berlin, s'est réveillé pour devenir le centre de la vie politique. Le nouveau centre de Berlin - qui regroupe une multitude de bâtiments dans la nouvelle boucle de la Spree, la place de Paris avec la porte de Brandebourg, les abords de la nouvelle gare principale « Hauptbahnhof » ainsi que la place de Potsdam – est pleinement intégré dans le paysage urbain et peut être considéré et appréhendé comme une entité nouvelle.



## HISTORIQUE DE LA RECONSTRUCTION

### LE TRANSFERT DE LA CAPITALE ET SES CONSEQUENCES

Le 20 juin 1991, le Bundestag allemand décide à une courte majorité que Berlin deviendra la capitale du pays unifié. Malgré quelques retards dans la transposition concrète de cette résolution, la date du déménagement du Parlement et du Gouvernement est finalement arrêtée, et en 1999 Berlin devient le siège du Parlement et du Gouvernement.

L'une des questions centrales soulevées par la résolution de 1991 a porté sur la forme concrète que prendrait le nouveau centre politique au beau milieu de la capitale. Quelles prémisses devaient présider à l'aménagement des ministères, de la Chancellerie fédérale, du Bundesrat et de nombreuses autres administrations de l'Etat fédéral ? Quel schéma directeur d'urbanisme était suffisamment durable pour remplir les multiples exigences posées ?

Ces questions ont été traitées de manière différenciée, une solution individuelle étant trouvée pour chaque ouvrage. Klaus Töpfer (CDU), en charge à l'époque du Ministère fédéral de la construction, détermina que plusieurs ministères seraient hébergés dans des bâtiments anciens, pour certains déjà affectés à cette fonction en RDA. Cette mesure a réduit le nombre de nouvelles

constructions nécessaires qui seraient localisées dans l'arrondissement « Mitte » de Berlin, les quartiers historiques « Friedrichstadt » et « Dorotheenstadt » et les quartiers situés à proximité directe ainsi que l'île de la Spree. Au préalable, il avait été décidé de créer un quartier parlementaire et gouvernemental central dans la boucle de la Spree.

#### LE CONCOURS

L'ancien bâtiment du Reichstag fut quasi unanimement proposé comme point central pour la salle plénière – une proposition finalement entérinée par le Comité des doyens du Bundestag. Seuls quelques rares parlementaires étaient d'avis qu'il fallait concevoir un nouveau bâtiment et transformer le Reichstag en monument. Le député Peter Conradi (SPD), membre de la Commission des constructions du Bundestag allemand à l'époque, défendait par exemple le point de vue que le parlement de l'Allemagne unifiée devait siéger dans une nouvelle construction centrale sur la Schlossplatz.

Une fois la décision prise, on s'est interrogé sur la forme que pourrait prendre l'emménagement du Bundestag allemand et de la salle plénière dans le bâtiment du Reichstag. En effet, il ne s'agissait pas seulement d'aménager un hémicycle pour accueillir le parlement qui, après l'Unification, comptait désormais 669 députés. Il fallait aussi créer de nouveaux bureaux pour les parlementaires, des salles de réunion et salons particuliers pour les groupes parlementaires, des espaces réservés à la présidence, aux secrétaires parlementaires des groupes et à l'administration du Bundestag, un service d'accueil des visiteurs, des salons particuliers pour le Gouvernement fédéral et le Bundesrat ainsi que bien d'autres équipements. Ces besoins nouveaux réclamaient par conséquent une extension de grande envergure, voire la construction d'une ou plusieurs dépendances. La surface utile principale du bâtiment couvrait 17 000 m<sup>2</sup> alors que le Bundestag avait besoin d'une superficie totale de 133 000 m<sup>2</sup>.

En 1991, le bâtiment du Reichstag n'offrait que 17 000 m<sup>2</sup> de superficie utile alors que le Bundestag nécessitait 133 000 m<sup>2</sup> au total.

Outre le bâtiment du Reichstag, le projet portait également sur le palais du Président du Reichstag et la jonction de ces deux entités. La solution architecturale recherchée devait par conséquent intégrer à leur juste valeur les salles historiques de prestige – destinées à l'époque au Président du Bundestag et aujourd'hui utilisées par le Cercle parlementaire allemand – tout en laissant intact le souvenir de l'ancienne séparation des deux bâtiments par le Mur de Berlin. Le bâtiment du Reichstag était confiné à l'écart des événements depuis la Guerre, même si dans les années 1960 et 1970 il avait bénéficié d'une restructuration par l'architecte Paul Baumgarten. En dépit du réaménagement de la salle centrale en perspective de la Réunification, la disposition des pièces et l'intérieur du bâtiment se trouvaient dans un tel état qu'il était impossible d'envisager une utilisation comme salle plénière du Bundestag allemand. Les discussions sur le devenir et l'affectation de l'édifice débouchèrent finalement en 1992 sur la mise au concours de la réalisation.

Ce concours ouvert aux architectes pour la restructuration du Parlement allait de pair avec un autre concours d'idées, prioritaire au départ puisqu'il concernait l'aménagement urbain des espaces jouxtant directement le bâtiment du Reichstag au nord et à l'ouest. Dans cette zone avait été délimité un vaste périmètre destiné à accueillir les bureaux et salles de réunion de députés ainsi que la Chancellerie fédérale et dans un premier temps aussi le Bundesrat. Le concours visait à sélectionner un concept d'intégration urbaine de ces constructions autour de la boucle de la Spree.

830 dossiers furent présentés. Le 19 février 1993 fut officiellement proclamée la décision du jury : L'architecte berlinois Axel Schultes remporta le premier prix en coopération avec Charlotte Frank. Son idée d'aménagement fait totalement abstraction de la configuration originale de l'ancien quartier homogène datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, et propose pour le quartier parlementaire et en partie gouvernemental une structure linéaire



généreuse qui crée un lien, ou plutôt une véritable inter-pénétration entre l'est et l'ouest, entre le centre et Moabit au nord du bâtiment du Reichstag, en enjambant la Spree. Le projet a su convaincre le jury par la clarté et la précision structurelle de sa démarche qui, tout en respectant l'héritage du passé, propose une définition totalement nouvelle de l'espace urbain. Au centre d'une large « bande », délimitée par des murs et l'angle des façades viendra s'inscrire une place publique qui jouera le rôle de passerelle entre les espaces verts interrompus par l'alignement de bâtiments – au nord de la boucle de la Spree, au sud de la Place de la République devant le bâtiment du Reichstag. L'achèvement de cette place est prévu en 2002. Pour Rita Süßmuth (CDU/CSU), qui présidait le Bundestag au moment du concours, le premier prix renfermait un concept « profondément axé sur l'architecture, traduisant pleinement l'idée de la représentation des organes constitutionnels à travers la construction ». Des concours particuliers furent organisés par la suite pour la Chancellerie fédérale à l'ouest et le nouveau bâtiment des parlementaires à l'est de la Place – deux édifices dont les entrées se font face. Axel Schultes fut choisi pour la Chancellerie fédérale et Stephan Braunfels pour les bâtiments Paul Löbe et Marie-Elisabeth Lüders.

Le concours portant sur la restructuration du bâtiment du Reichstag en Bundestag allemand s'avéra pour sa part bien plus épineux que le concours d'idées lancé

Au nord du bâtiment du Reichstag s'étend le « lien de la Fédération » regroupant la Chancellerie fédérale, le bâtiment Paul Löbe et – sur l'autre rive de la Spree – le bâtiment Marie-Elisabeth Lüders.

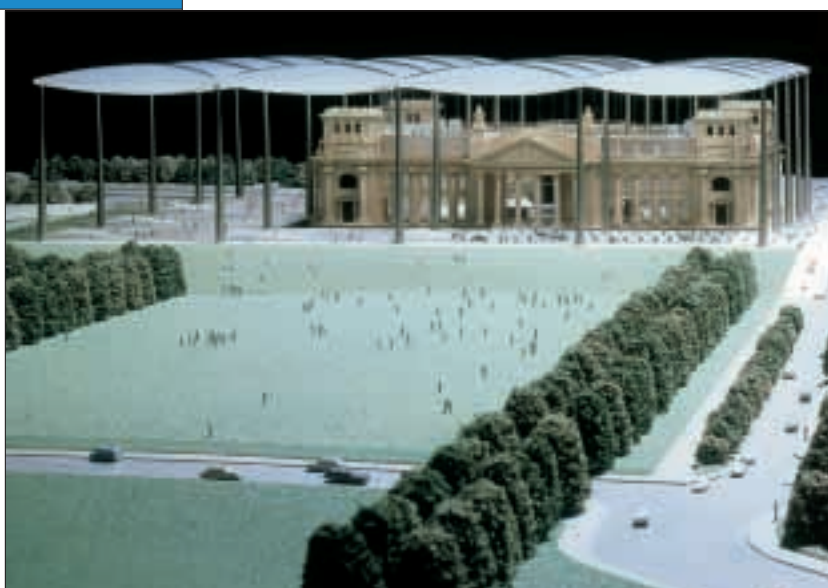


pour l'aménagement urbain du périmètre - pourtant beaucoup plus vaste - de la boucle de la Spree, situé au nord de là. La complexité de l'appel d'offres confronta les architectes à d'énormes problèmes. Moins d'un quart de ceux qui s'étaient intéressés à cet ouvrage et avaient demandé le dossier soumièrent finalement un projet. Au bout du compte, seulement 80 cabinets et 14 architectes étrangers invités participèrent au concours fédéral, dont les modalités prévoyaient un seul tour de délibération.

Le 8 janvier 1993, le jury porta son choix sur trois lauréats, dont chacun partait d'une approche fondamentalement différente – Norman Foster, Pi de Bruijn et Santiago Calatrava. Comme de coutume dans ce type d'appel d'offres, la décision fut le fruit à la fois de divergences au sein du jury et d'un défi architectural pratiquement impossible à relever. La plus grande difficulté portait sur le décalage entre l'espace d'occupation requis et les dimensions du bâtiment existant et sur la gageure - quasi insoluble sur le plan architectural et urbanistique - de créer une annexe à côté d'un édifice aussi massif que celui du bâtiment du Reichstag sur le terrain disponible.

Toutefois, afin de ne pas écarter d'emblée différentes approches de solution, les auteurs de l'appel d'offres avaient volontairement laissé toute liberté aux architectes de formuler leurs propositions en plusieurs modules. Par ailleurs, dans un premier temps, la recherche d'idées devait primer sur les aspects de préservation his-

La première maquette de l'architecte Norman Foster. Un vaste toit recouvrait l'édifice créé par Wallot.



torique du monument. En conséquence, les projets pouvaient tout à fait prévoir des modifications de la configuration intérieure et extérieure du bâtiment, ce facteur ne jouant pas un rôle décisif dans les délibérations du jury.

Tant elle était spectaculaire, la première proposition soumise par Norman Foster fit l'objet de grandes discussions : Le bâtiment du Reichstag devait être couvert d'un toit de 50 mètres de haut, à la fois diaphane et transparent. Ce chapiteau reposerait sur des piliers d'acier effilés vers le haut. L'extérieur du bâtiment historique alors « abrité » serait préservé tandis que l'intérieur subirait un démantèlement total de grande envergure. Foster avait l'intention d'y loger une vaste place publique surplombant la salle plénière circulaire, elle-même visible depuis ce « forum » intérieur à travers une ouverture, circulaire elle aussi. Pour les bureaux, il avait envisagé une disposition orientée vers l'intérieur, détachée des façades historiques et entourant la place carrée. Le démantèlement total proposé pour le bâtiment du Reichstag permettrait par ailleurs de réduire la hauteur de plafond des étages supérieurs à des dimensions suffisantes pour accueillir des bureaux. En imaginant cette économie d'espace, Foster réussissait pratiquement le pari de caser la superficie requise dans l'appel d'offres, sans faire appel à un bâtiment supplémentaire.

Dans sa première proposition, Foster soumettait aussi un concept énergétique détaillé. Ultérieurement perfectionné dans le cadre d'une étude supplémentaire, ce concept joue aujourd'hui un rôle clé dans le fonctionnement du bâtiment du Reichstag.

A travers le langage architectural qui le caractérise, Santiago Calatrava, architecte espagnol résidant à Zurich, est le seul des trois lauréats à avoir tenté de redonner au bâtiment l'emprise urbanistique qu'il exerçait avant la Seconde Guerre mondiale. Il opte pour la construction d'une nouvelle coupole, l'intérieur du bâtiment étant lui aussi intégralement démantelé entre les quatre tours d'angle pour ne plus englober que la structure architecturale, regagnant son effet monumental. Com-

me chez Norman Foster, la salle plénière circulaire est logée au centre du bâtiment, sous la coupole. Dénuée de lanterneau, celle-ci vient d'abord s'intégrer dans les quatre voûtes segmentées en tonnelle des halls de desserte englobant tous les étages, puis se fondre dans une

À g. Santiago Calatrava, lui aussi lauréat du concours, proposa la construction d'une nouvelle coupole.

À dr. L'architecte hollandais Pi de Bruijn, également lauréat du concours, envisageait de construire une nouvelle salle plénière.



structure d'acier filigrane totalement vitrée, conçue selon un plan géométrique rigoureux. A première vue, la maquette évoque les imposantes constructions métalliques du 19<sup>ème</sup> siècle. Pour réussir à loger la superficie requise dans un espace aussi réduit, Calatrava a délocalisé les espaces des groupes parlementaires, les salles de réunion et les bureaux des commissions dans un bloc de quatre étages situé sur le terrain jouxtant à l'est le palais du Président du Reichstag. Cette dépendance aurait été reliée par une passerelle piétonne.

Le troisième lauréat, l'architecte d'Amsterdam Pi de Bruijn, avait pour projet de loger la salle plénière dans un nouveau bâtiment. A son avis en effet, l'ancien Reichstag n'offrait pas suffisamment de place à un parlement résolument tourné vers le présent, sans détruire de façon irréparable l'essentiel de l'évolution historique ancrée dans le patrimoine bâti. Pour pallier cette destruction, il proposait donc de concevoir une nouvelle composition architecturale globale, dissociant le bâtiment du Reichstag, un socle plat – appelé podium – lui faisant face, la salle plénière en tant que construction à part entière et une aile présidentielle. Cette entité serait mise en relation avec la Spree par une place assurant la transition. Les transfor-

mations à l'intérieur même du bâtiment du Reichstag auraient un caractère limité, laissant quasiment intacte la structure intérieure de Paul Wallot et Paul Baumgarten. L'édifice resterait un « monument commémoratif des événements du passé ». A la place de l'ancienne coupole et de la salle plénière remaniée par Baumgarten, de Bruijn proposait toutefois une cour vitrée ouverte, entourée de salles à l'usage exclusif des groupes parlementaires. La grande place portant la demi sphère aplatie de la salle plénière et une imposante hampe à drapeau rappelle la « place des Trois-Pouvoirs » à Brasilia, où



Oscar Niemeyer conçut le centre de la nouvelle capitale à la fin des années 1950. Là-bas le parlement siège dans une coupole concave, le sénat à l'inverse dans une coupole convexe.

Pour le jury, la demi sphère de la salle plénière conçue par de Bruijn trônait sur la plate-forme, tel un symbole de la démocratie. Cependant, les qualités spatiales de cette salle laissaient à désirer. De l'intérieur, on avait plutôt l'impression de se trouver dans la salle de spectacle d'un théâtre, totalement coupée de l'extérieur.

Une fois le résultat du concours connu, les adjudicateurs se sont consultés, penchant de plus en plus en faveur d'une transformation beaucoup plus modeste, tant sur le plan du volume bâti que sur celui de l'aspect architectural, ainsi que d'une réduction des coûts.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que le bâtiment du Reichstag était lui-même le résultat d'un concours aussi difficile que controversé. En 1872, un premier concours avait désigné un lauréat sans toutefois que les travaux fussent jamais engagés. Ce n'est que dix années plus tard qu'un second concours nomma deux lauréats, dont l'un – Paul Wallot – fut effectivement chargé de la réalisation.

## DEUX COLLOQUES

La suite de la procédure se déroula dans le cadre de deux colloques sous la direction de Rita Süßmuth (CDU/CSU), alors présidente du Bundestag. Le premier « Colloque sur l'aménagement architectural et l'affectation du bâtiment du Reichstag » eut lieu avant même que ne soit lancé l'appel d'offres en février 1992. Un grand nombre d'experts, en particulier des historiens de l'architecture, des architectes et des urbanistes furent conviés à discuter des possibilités de nouvelle affectation du bâtiment. A nouveau,



Le bâtiment dessiné par Wallot appelait une disposition intérieure fondamentalement différente qui, sans dénaturer le caractère original, allierait identification et innovation.

la question « construction et démocratie » fut placée au cœur des débats. Peut-il exister une représentation allégorique de l'Etat par l'architecture ? L'Etat dans une démocratie peut-il être symbolisé par un langage architectural particulier ? Si oui, cette architec-

ture est-elle inévitablement vitrée et ouverte ? Peut-on réussir à concilier figurativement cette « transparence » manifeste avec le bâtiment du Reichstag et le programme requis ?

Le second colloque eut lieu après le choix des lauréats en mars 1993. Le concours d'idées pour l'aménagement urbain avait créé de nouvelles conditions d'ensemble qu'il fallait désormais prendre en compte. Comme les deux procédures d'appel d'offres se déroulaient simultanément, la présidente du Bundestag a jugé important de replacer les trois projets sélectionnés pour le bâtiment du Reichstag en perspective par rapport au concept choisi pour l'aménagement urbain.

Au cours du second colloque, Norman Foster, Santiago Calatrava et Pi de Bruijn ont exposé leurs projets dans le détail. La proposition de Foster comportait toujours l'immense toit coiffant le bâtiment du Reichstag, au sujet duquel il posa son principe directeur : « Nous sommes d'avis qu'on ne doit pas revenir en arrière dans le temps, mais aller de l'avant. Le bâtiment du Reichstag est un monu-

ment important et doit devenir partie intégrante d'une nouvelle composition ».

La phase de planification raviva certains esprits critiques, notamment le publiciste Friedrich Dieckmann qui relança la discussion sur la forme de la salle plénière, plaidant avec ferveur contre le cercle. Quelque temps plus tard, cette forme circulaire fut abandonnée par le Parlement : « Parler est un processus dirigé, tout simplement de par la physiologie humaine, car avec le visage et la voix nous parlons vers l'avant. Nous nous adressons aux autres. La forme circulaire s'inscrit en contradiction avec cet état de chose ».

Dès la fin du colloque, plusieurs participants exprimèrent leur préférence pour le concept de Foster. En dépit des multiples explications fournies par l'architecte, aucune réponse n'était encore donnée à la question des coûts engagés et de l'affectation du toit géant notamment. Dans un délai très court, les lauréats devaient tous les trois réviser leurs plans pour se conformer à de nouveaux critères essentiels. Hormis quelques modifications du programme entraînées par diverses délocalisations dans les nouvelles constructions voisines, il leur fallait surtout réduire les coûts de construction.

#### LA DECISION

**F**oster, dont le premier projet se serait chiffré à 1,3 milliard de deutsche marks, a finalement dû renoncer au toit qu'il appréhendait comme le « symbole héroïque d'une société démocratique éclairée ». La salle centrale devait maintenant être coiffée d'un simple dôme de verre légèrement incurvé. Calatrava conserva sa coupole tout en réduisant sa hauteur de sorte qu'elle ressemblait fort au modèle de Wallot. De Bruijn abandonna sa demi sphère devant le bâtiment et proposa lui aussi de loger la salle plénière à l'intérieur.

En juillet 1993, la Commission de planification et le Comité des doyens du Bundestag se réunirent pour délibérer sur les trois projets grandement remaniés et faire leur

choix. Selon toute attente, Norman Foster remporta le concours. Dépourvue de toit géant mais fidèle à son style inimitable, sa nouvelle proposition se contentait de donner une nouvelle âme intérieure au bâtiment historique.

Une fois cette décision arrêtée, la question de la forme concrète de la coupole déclencha une discussion enflammée parmi les parlementaires, sans qu'une réponse définitive y soit donnée d'emblée. Après maintes tergiversations, l'adjudicateur opta finalement pour la coupole. Et Foster qui n'avait jamais envisagé cette solution auparavant se mit à concevoir de nombreuses variations. Placé devant l'alternative d'une reconstruction de la coupole historique de Wallot ou d'une nouvelle conception, le Bundestag trancha définitivement en faveur de la deuxième proposition. La fonction impartie à la nouvelle coupole s'amplifia au fur et à mesure que Foster avançait dans son élaboration. Outre un concept énergétique intégré totalement novateur, il imagina la structure centrale à facettes miroitantes comme source lumineuse. Après avoir mis la dernière touche à son projet, l'architecte proposa un dôme non seulement accessible à pied et ouvert au public, mais également emblématique du parlement, désormais reconnaissable à son « toit-vitrine ». Loin de se borner à concevoir un simple point de repère, la richesse de l'imagination de Foster déboucha sur une nouvelle interprétation de la structure, donnant naissance à une coupole complexe et inédite, chargée d'une profonde symbolique. Pour Wolf Jobst Siedler la transformation opérée par Norman Foster est d'un point de vue actuel « le meilleur que l'on pouvait faire du bâtiment du Reichstag. En tout cas, ce nouveau parlement – le nouveau Bundestag qui borde la Spree – m'est plus sympathique que le nouveau bâtiment du Bundestag à Bonn que Johannes Gross a ironiquement taxé un jour de pavillon surdimensionné, digne d'une Exposition fédérale des jardins. Cette entité de verre sur la rive du Rhin est agréable à regarder certes, mais ce n'est pas un bâtiment d'État. »

En septembre 1993 fut créée la Bundesbaugesellschaft Berlin (BBB), une société destinée à organiser et

coordonner les mesures fédérales de construction dans la boucle de la Spree à Berlin couvrant aussi le bâtiment du Reichstag. Cette entreprise gérée comme une société d'économie privée agit en nom propre et pour le compte de l'Etat fédéral qui met tous les moyens à disposition en puisant dans le budget fédéral. Cette forme d'organisation a été choisie en réaction aux expériences négatives avec l'Office fédéral des constructions pendant les travaux dans le quartier gouvernemental de Bonn.

La seule question qui restait à régler était celle du nom à donner à l'édifice, alors que les travaux étaient sur le point de s'achever. Suite à une décision du Comité des doyens du Bundestag, l'édifice fut officiellement baptisé « Bâtiment du Reichstag, zone plénière du Bundestag allemand ».

« WRAPPED REICHSTAG »

Le 17 juin 1995, avant que les travaux de transformation à l'intérieur du bâtiment du Reichstag ne viennent définitivement « cimenter » un nouveau départ dans l'histoire de l'édifice, les artistes Christo et Jeanne-Claude se virent enfin offrir la possibilité de réaliser leur projet d'emballage du bâtiment du Reichstag, après 23 années d'attente et d'espérance. Pour pouvoir entièrement emballer ce symbole des « espoirs inexaucés », il fallut déployer près de 100 000 m<sup>2</sup> de bandes de matière plastique argentée. Le projet, vivement soutenu par Rita Süsmuth (CDU/CSU), la Présidente du Bundestag de l'époque, avait reçu l'approbation du Parlement après une délibération en février 1994.

En juin 1995, le vénérable édifice fut tout d'abord emballé par Christo et Jeanne-Claude : le bâtiment du Reichstag dans ses nouveaux habits.





La ville de Berlin vécut l'empaquetage comme un événement extraordinaire. Le happening de deux semaines organisé par Christo vient s'inscrire dans les grands moments que le bâtiment a jamais connus. L'édifice « empaqueté et étroitement ficelé » fut identifié à l'image symbolique de l'avènement d'une nouvelle époque dont la Réunification de l'Allemagne avait marqué le commencement.

LA COMMISSION DES CONSTRUCTIONS  
DU BUNDESTAG ALLEMAND

En 1991, la décision faisant de Berlin la capitale de l'Allemagne mit en branle un processus de développement urbanistique et architectural de grande envergure en perspective du déménagement du Bundestag allemand, du gouvernement et d'une grande partie des ministères. La démocratie était appelée à intervenir comme « maître d'œuvre ». Dans le cas du Bundestag, il ne s'agissait pas seulement de résoudre les questions fondamentales liées



au bâtiment du Reichstag et à sa restructuration en vue de sa réaffectation, mais également de créer un cadre nouveau pour les commissions, groupes parlementaires, députés et services de l'Administration du Bundestag, ainsi que des locaux destinés à accueillir les visiteurs, le Cercle parlementaire allemand, la bibliothèque et d'autres institutions appartenant au Bundestag.

Afin d'assumer cette mission fut créée dès 1991 – l'année même de la résolution en faveur de Berlin – la Commission des constructions du Bundestag allemand, avec pour mission « de prendre pour le Comité des doyens les décisions nécessaires en matière d'organisation, de planification et d'aménagement garantissant la capacité de travail et la pleine opérationnalité du Bundestag allemand à Berlin en tant que maître d'œuvre et utilisateur politiquement responsable ». La présidence fut confiée à Dietmar Kansy (CDU), ingénieur en génie civil qui a occupé ce poste pendant plus de dix ans. Parmi d'autres acteurs décisifs de la Commission figure l'architecte Peter Conradi (SPD), qui n'appartient plus au Bundestag, mais



Les membres de la Commission des Constructions de la 14<sup>ème</sup> législature dans le nouveau bâtiment Paul Löbe (de g. à dr.) : Ilse Janz, Konrad Gilges, Ilja Seifert, Gabriele Iwersen, Hans Raidel, Birgit Schnieber-Jastram, Dietmar Kansy, Franziska Eichstädt-Bohlig, Ulrich Heinrich, Reinhold Robbe, Johann Jakob Nettekoven (secrétaire de la Commission).

dont l'engagement méritoire aux côtés de Dietmar Kansy avait déjà grandement facilité la planification et la réalisation de la salle plénière à Bonn. La Commission des constructions en place jusqu'à la 15<sup>ème</sup> législature s'est toujours définie à juste raison collectivement comme « maître d'ouvrage du Bundestag ». Elle se composait de Dietmar Kansy (CDU), Bernhard Brinkmann (SPD), Franziska Eichstädt-Bohlig (Alliance 90/Les Verts), Ilse Falk (CDU), Konrad Gilges (SPD), Peter Götz (CDU), Ulrich Heinrich (FDP), Gabriele Iwersen (SPD), Ilse Janz (SPD), Hans Radel (CSU), Reinhold Robbe (SPD), Ilja Seifert (PDS) et Siegfried Scheffler (SPD). Les parlementaires bénéficiaient du soutien du service « projets de construction et nouveaux bâtiments du parlement » de l'administration du Bundestag.

Au début des années 1990, les travaux se concentrèrent tout d'abord sur la remise en état d'anciens ministères de la RDA le long des grandes avenues Unter den Linden et Wilhelmstrasse. En 1993 intervint le choix des lauréats du concours international d'idées en vue de l'aménagement urbain du quartier parlementaire et gouvernemental de la boucle de la Spree. Simultanément étaient analysées les questions très controversées de l'affectation du bâtiment du Reichstag. Sous la direction de l'ancienne Présidente du Bundestag Rita Süßmuth se déroulèrent ainsi deux colloques de discussion destinés à confronter les différents points de vue des experts allemands et étrangers.

Parallèlement à ces débats furent lancés les grands travaux de planification du quartier Dorothee, regroupant respectivement à l'est et au nord du bâtiment du Reichstag, le bâtiment Jakob Kaiser et les nouvelles constructions Paul Löbe et Marie-Elisabeth Lüders enjambant la Spree. Plusieurs édifices historiques, notamment le Palais du Président du Reichstag, situés à proximité du bâtiment Jakob Kaiser devaient par ailleurs être soigneusement intégrés dans le schéma directeur d'urbanisme tout en respectant les règles de conservation du patrimoine bâti. Après achèvement du nouveau quartier

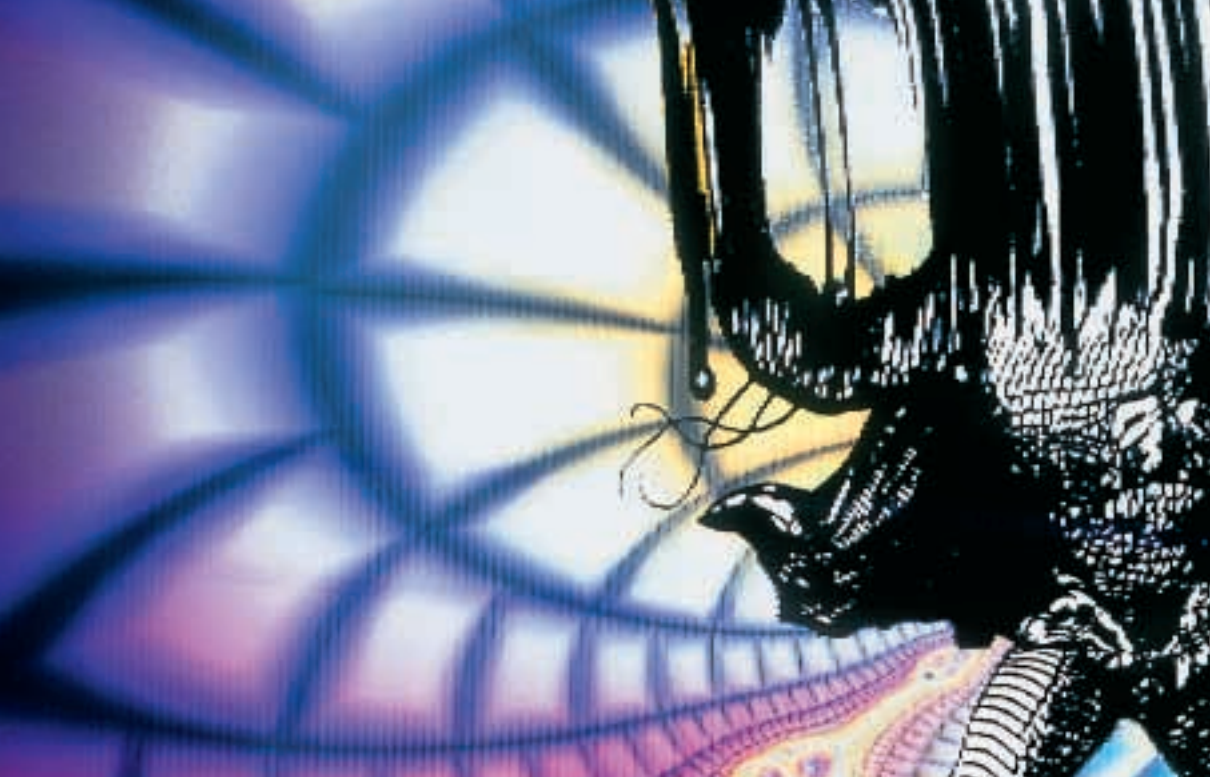
parlementaire, le Bundestag allemand a déboursé à Berlin près de 1,4 milliard d'euros.

La phase de planification des travaux de réalisation des différents édifices a elle aussi constitué un véritable défi pour la Commission des constructions puisque avant de prendre ses décisions, il lui a fallu mener de nombreuses négociations sur des points de détail et des questions financières. La mission de planification d'une « nouvelle capitale » sur un site historique constituait un challenge si singulier que la décision fut prise d'en confier la gestion globale à une société privée spécialement créée, la Bundesbaugesellschaft Berlin (BBB), dont la République fédérale d'Allemagne est seul sociétaire.

Berlin a vu naître un quartier parlementaire de la proximité, déjà pleinement intégré dans une nouvelle entité urbaine de plus en plus dense, à quelques pas seulement de la Porte de Brandebourg. Les édifices appartenant au Bundestag ont recomposé un maillon essentiel du centre de Berlin, autrefois coupé en deux par le Mur.

Des architectes aux styles bien distincts ont sciemment été choisis pour les différents ouvrages de construction afin que les façades, cours et espaces intérieurs portent chacun une signature particulière. La proximité des bâtiments, encore renforcée par un réseau de tunnels piétons souterrains et de passerelles habillées de verre, s'inscrit en opposition avec le quartier parlementaire de Bonn et ses édifices éparpillés. Cette démarche a ainsi donné forme à un ensemble architectural cohérent et compact.

L'une des décisions les plus spectaculaires prises par la Commission des constructions fut de passer outre la volonté affichée par l'architecte Norman Foster de ne pas doter le bâtiment du Reichstag d'une nouvelle coupole. A une courte majorité d'une voix seulement, elle se prononça en faveur de ce nouvel emblème moderne dont la silhouette de verre symboliserait désormais le toit de l'édifice restructuré. Cette proposition fut finalement entérinée en séance plénière. Si l'on en croit aujourd'hui l'enthousiasme de millions de visiteurs venus du monde entier, cette décision était la bonne.



# LE BÂTIMENT DU REICHSTAG

ANDREAS KAERNBACH





**ART**





## LE COMITÉ CONSULTATIF ARTISTIQUE DU BUNDESTAG ALLEMAND

En créant le comité consultatif artistique, le Bundestag allemand s'est doté d'une instance apte à conseiller le Président du Bundestag dans les questions de promotion des beaux-arts. Actuellement, le comité se compose d'un président, en la personne de Norbert Lammert président du Bundestag, et de huit membres du Bundestag allemand, parmi lesquels trois appartiennent au groupe parlementaire du SPD (Siegmund Ehrmann, Angelika Krüger-Leißner, Wolfgang Thierse), trois à celui de la CDU/CSU (Renate Blank, Norbert Lammert, Siegfried Kauder), un à celui de l'Alliance 90/Les Verts (Katrin Göring-Eckardt), un à celui du FDP (Jan Mücke) et un à celui de La Gauche (Lukrezia Jochimsen). L'organisation du travail du comité est placée sous la responsabilité de son secrétaire, Andreas Kaernbach, curateur de la collection d'art du Bundestag allemand.

Le travail du comité consultatif couvre trois champs d'action : premièrement les réunions d'acquisition annuelles destinées à élargir la collection d'art du Bundestag allemand – en continuation de la mission de l'ancienne Commission des arts, qui a donné naissance au comité consultatif en 1995 ; deuxièmement le développement de concepts d'intégration de l'art dans le bâtiment pour les édifices parlementaires de Berlin – en faisant appel à l'avis éclairé d'experts extérieurs et en concertation avec les différents architectes et la SARL Bundesbaugesellschaft Berlin (Société fédérale des constructions). Troisièmement, l'organisation de manifestations dans la galerie d'art du bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders où des artistes

contemporains exposent leurs œuvres. Dans l'élaboration du concept artistique pour le bâtiment du Reichstag, les parlementaires ont bénéficié du conseil des professeurs Götz Adriani de Tübingen et Karin Stempel de Kassel.

Le comité consultatif artistique du Bundestag allemand a finalement décidé d'opter pour un concept artistique intégrant l'ensemble des trois édifices parlementaires localisés dans la boucle de la Spree. Dans le cadre de cette démarche générale, chacun des trois complexes s'est toutefois vu attribuer un concept artistique individuel, élaboré en fonction de l'usage parlementaire, du langage architectural et de la portée historique propre au bâtiment respectif.

De par son rôle clé dans l'histoire parlementaire, le bâtiment central est le Reichstag, siège du parlement en tant que « Forum de la Nation ». Depuis la pose de la dernière pierre du Reichstag en 1894, ce bâtiment a accompagné les Allemands à travers les temps forts et les revers de leur histoire. En dépit des destructions et rénovations successives - et à la différence des autres édifices parlementaires situés dans la boucle de la Spree qui, pour la plupart, ont été construits récemment -, il recèle un patrimoine bâti d'une grande portée historique.

Pour réaliser ces projets d'intégration de l'art dans le bâtiment du Reichstag et payer tribut au rang politique et historique exceptionnel de l'édifice, on a fait appel à des personnalités artistiques emblématiques de l'art allemand de l'après-guerre sur la scène internationale. Par déférence à l'ancien statut quadripartite de Berlin, des commandes ont également été passées à des artistes originaires des Etats-Unis, de France et de Russie. La reconstruction du bâtiment et la transformation qui en a découlé ont été réalisées selon les plans d'un architecte britannique.

L'engagement du Bundestag allemand en faveur des beaux-arts trouve son origine dans la construction de la tour des députés à Bonn, surnommée « Langer Eugen ». Son architecte, Egon Eiermann, fit décorer les salles de réunion du nouvel immeuble des députés par des artistes

L'artiste Sigmar Polke, lors d'une visite du Comité consultatif artistique et de son président Wolfgang Thierse dans son atelier de Cologne en mars 1999, présente ses maquettes de cadres lumineux destinés au hall d'entrée ouest du bâtiment du Reichstag.



aussi éminents que Georg Meistermann, Günther Uecker ou H.A.P. Grieshaber. Impressionné par le résultat, Gustav Stein, qui assumait la double fonction de député et de professeur d'art à l'université de Düsseldorf, lança l'idée d'acquérir des œuvres d'art pour les bureaux des députés. Les acquisitions faites en 1968 et 1969 pour enrichir la « collection Stein » constituent encore aujourd'hui le fonds de la collection d'art du Bundestag allemand. Sur l'initiative de la Présidente du Bundestag Annemarie Renger, cette pratique d'acquisition d'œuvres d'art a été pérennisée en 1976 par l'institutionnalisation d'une Commission des arts, alors constituée de deux députés de la CDU/CSU, de deux députés du SPD et d'un député du FDP, conformément à la taille des groupes parlementaires respectifs. Enrichie en permanence depuis lors, la collection d'art est désormais mise à la disposition des députés à Berlin sous la forme d'une artothèque auprès de laquelle peuvent être empruntées des œuvres pour la décoration des bureaux.

A l'instar de l'actuel comité consultatif, la Commission des arts assumait parallèlement certaines missions ad hoc.

En 1991 / 1992, elle a par exemple encadré le concours international d'idées en vue d'aménager dans le Reichstag un monument dédié à la mémoire des députés de la République de Weimar persécutés ou tués par les nazis.

C'est également aux décisions du comité consultatif que l'on doit la décoration artistique de salle plénière du parlement de Bonn. Sous l'égide de Rita Süßmuth, présidente du Bundestag à l'époque, et en collaboration avec l'architecte Günter Behnisch et plusieurs experts en art, le comité consultatif avait élaboré le concept de la couronne d'œuvres d'art qui encadre la salle plénière. Ce « carrousel » intègre la sculpture en acier rouge de Mark di Suvero intitulée « L'Allumé », l'élégante plastique filigrane « Meistdeutigkeit » (Plurivoque) signée Olaf Metzger et la débauche de couleurs débordante conçue par Nicola de Maria pour le restaurant.

En juillet 1998, le Comité consultatif artistique présidé à l'époque par Madame Rita Süßmuth rencontre l'artiste Gerhard Richter dans son atelier.



Un engagement de cette ampleur et de cette importance politique et esthétique en faveur de l'intégration de l'art dans le bâtiment ne connaît pas de précédent en République fédérale d'Allemagne. Pour le Parlement, c'est une façon de revendiquer la promotion des arts comme l'un des engagements fondamentaux d'une nation de culture, non seulement en mettant en place des conditions générales favorables à une politique culturelle, mais aussi en prônant l'ouverture vers la rencontre vivante de l'art dans le travail parlementaire quotidien.

## LES ŒUVRES D'ART

### GERHARD RICHTER

Né à Dresde en 1932, Gerhard Richter vit et travaille à Cologne.

En pénétrant dans le hall d'entrée ouest, le visiteur du Reichstag est accueilli par des travaux de Sigmar Polke et Gerhard Richter. Les deux artistes ont réalisé un véritable tour de force, parvenant à s'affirmer face à des parois de 30 mètres de haut. Pour le mur du hall d'entrée ouest, Gerhard Richter a créé une œuvre polychrome de 21 m de haut et trois mètres de large dans les couleurs noir-rouge-or. Appliquées au verso de plaques de verre monumentales, les couleurs évoquent – non sans arrière-pensée – celles du drapeau allemand. Mais tant le format rectangle étiré que les surfaces vitrées réfléchissantes (dans lesquelles, d'un certain « point de vue », on peut véritablement voir se refléter le drapeau allemand hissé devant le Reichstag) laissent entendre qu'il ne s'agit pas de la reproduction d'un drapeau mais d'une œuvre polychrome à part entière, et qu'en choisissant et en combinant sciemment les couleurs, l'artiste a voulu exacerber les sens de l'observateur en lui tendant un « piège de la perception ».



En instaurant un équilibre dimensionnel entre sa création et les proportions murales, Richter réussit avec des moyens modestes à contre-carrer la dominance de l'architecture du hall d'entrée ouest par un contrepoids de couleurs et à offrir à l'observateur un point où reposer son œil malgré l'animation qui règne dans le hall. En dépit de sa monumentalité, le travail est dénué de tout pathos. Au contraire, la fragilité des vitrages reflète au sens matériel et au sens figuré la com-



munauté démocratique en perpétuel danger, qu'il s'agit de protéger mais aussi de réinventer sans cesse.

Gerhard Richter entreprend tout d'abord des études à l'Académie des beaux-arts de Dresde puis passe « à l'Ouest » en 1961. C'est en compagnie de Konrad Lueg et Sigmar Polke qu'il fait sa première apparition publique dans l'exposition-performance « Manifestation en faveur du réalisme capitaliste », la « première exposition du pop art allemand », dénonçant la prédominance de la peinture abstraite de l'époque. Contrairement à la peinture pop art américaine, s'il se tourne vers le quotidien c'est avec une ironie qui remet en question non seulement le style mais aussi la substance. Il prend comme point de départ des photographies ou des articles de journaux, découverts par hasard, qu'il reporte sur la toile en noir et blanc en estompant les contours. Par la suite, il évite de se cantonner dans un genre précis et peint avec la même virtuosité portraits, agrandissements abstraits de structures picturales, monochromes gris, tableaux de couleur, paysages et même natures mortes. « Noir Rouge Or » reprend le thème central de son œuvre, récurrent dans la multiplicité des techniques et motifs auxquels il a recours, la question de ce qui peut donner matière à la peinture dans le modernisme et quel peut bien être le terrain d'entente entre le peintre et le spectateur.

Le vrai drapeau fédéral qui flotte devant le bâtiment se reflète dans « l'or » de l'œuvre polychrome. Gerhard Richter, « Noir Rouge Or », 1998, verre polychrome émaillé.

## SIGMAR POLKE

Né en 1941 à Oels/Silésie, Sigmar Polke travaille et vit à Cologne.

Afin de trancher tant sur la forme que sur le fond avec l'œuvre de Gerhard Richter, Sigmar Polke a installé sur le mur opposé du hall d'entrée ouest cinq cadres lumineux, évoquant avec une jubilation tout ironique plu-

Cadres lumineux  
« déformants », dont les  
motifs se superposent  
au gré de l'angle visuel  
de l'observateur –  
Sigmar Polke,  
« Être-sur-les-lieux »,  
1998/1999.



sieurs épisodes politiques et historiques. Sont représentés de gauche à droite « Konrad Adenauer réprimande un photographe de presse : « Cela suffit, vous avez fait assez de photos à présent », « Epreuve de force », « Saut de mouton », « Espiègleries de Till » et « Germania ». Par opposition à l'œuvre monumentale de Gerhard Richter qui envahit quasiment toute la paroi, Polke inscrit son installation dans un étroit carcan horizontal, faisant appel à des motifs figurés et narratifs par antithèse avec l'abstraction du polychrome de Richter. Ces collages de motifs sont autant de commentaires ironiques des activités politiques et journalistiques qui se trament aux abords de la salle plénière. Brandissant joyeusement sa canne tandis qu'au-dessus de lui, juchée sur un nuage tout de travers, la Germania du Niederwald-Denkmal semble bien mal en point, Adenauer pointe directement dans la direction où les équipes de télévision ont installé leurs caméras devant la salle plénière. Le motif du milieu fait référence à un mode de scrutin parlementaire appelé « saut de mouton » aux

termes duquel tous les députés quittent la salle plénière en direction du hall d'entrée ouest, puis réinvestissent les lieux en empruntant l'une des trois portes marquées « Oui », « Non » ou « Abstention ». Polke interprète le « saut de mouton » à sa façon en représentant deux hommes jouant à saute-mouton. Un autre cadre lumineux fait allusion à l'un des tours de Till l'Espiegle et aux embûches politiques qui nécessitent de véritables « numéros d'acrobatie », un autre encore à « l'épreuve de force »



entre l'opposition et le gouvernement. Lorsque Polke représente la « Germania » du Niederwald-Denkmal baignant dans les nuages, il lance un avertissement caricatural aux politiques qui ont la mauvaise habitude de rêver à l'utopie, reprenant à son compte les re-

proches adressés aux Allemands par Heinrich Heine, de se sentir davantage à l'aise dans « l'empire chimérique du rêve » et de la fantaisie que dans les réalités de la vie quotidienne, sur le « plancher des vaches ».

Avec Richter, Polke est l'un des fondateurs du « réalisme capitaliste », initié dans les années 1960. A l'instar de Richter, il se démarque des tendances informelles prédominantes à l'époque, mais avec une ironie plus marquée que ce dernier, il stigmatise toute quête de style et de contenu. En toile de fond, il intègre dans ses tableaux des couvertures de laine et des nappes bon marché ou des



chemises, emploie des vernis dont l'aspect change au gré des variations de lumière, et utilise avec virtuosité des citations politiques, artistiques et historiques pour exhorter l'observateur à entrer dans le jeu des devinettes picturales humoristiques, empruntées à l'histoire et à l'art. La prédilection de Polke pour l'expérimentation de techniques inhabituelles trouve son expression dans l'utilisation de plastique prismatique pour confectionner la surface des cadres lumineux. Cette technique donne à l'observateur qui défile l'impression de voir les différents motifs picturaux valser en permanence et se superposer.

#### CARLFRIEDRICH CLAUS

Carlfridrich Claus, né en 1930 à Annaberg, mort en 1998 à Chemnitz.

Situé devant le lobby des députés, à la hauteur de l'entresol réservé aux visiteurs, « l'espace expérimental Aurora » est l'œuvre d'un artiste que le régime de l'ancienne RDA avait « poussé à l'émigration intérieure » : Carlfridrich Claus. Juste avant de mourir, c'est lui-même qui a conduit les travaux d'agencement de son installation.

Carlfridrich Claus nous entraîne dans le dédale de ses pensées, à la croisée du mysticisme, de la Cabale et de la philosophie marxiste, à travers une installation de parchemins et de panneaux diaphanes entièrement recouverts d'inscriptions au recto et au verso. Ces graphismes se resserrent et se recourent inlassablement, donnant naissance à des figures scripturales, des créations à part entière mêlant à la fois l'écriture et l'image. Ses « pages linguistiques », par exemple, sont le fruit d'une réflexion philosophique : Avec la main droite, l'artiste note la thèse au recto de la page, puis avec la main gauche il inscrit l'antithèse au verso et ce n'est qu'en regardant le parchemin à contre-jour qu'on obtient la synthèse par complémentarité.

Pour le bâtiment du Reichstag, l'artiste a fait transférer sur pellicule les travaux de petit format de la séquen-

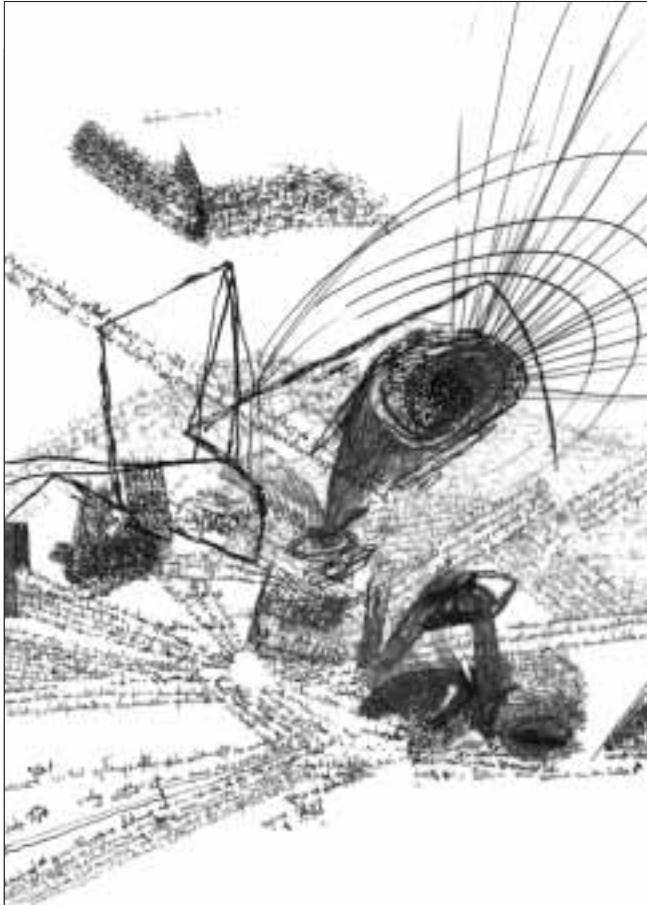
Panneaux scripturaux  
à la croisée de la poésie  
et de la philosophie –  
Carlfridrich Claus,  
« Espace expérimental-  
Aurora », 1977/1993,  
pellicule photo sur pan-  
neaux en résine acry-  
lique transparente.











À g. Carlfriedrich  
Claus « L'aube poli-  
tique vient tout juste  
de percer », 1978/82,  
technique mixte, pas-  
tel, fusain et encre de  
Chine sur papier

À dr. « Page linguis-  
tique », 1998.

ce graphique « Aurora » qui sont exposés en fac-similé dans une vitrine au niveau de la salle plénière, puis les a fixés sur des panneaux en résine acrylique. Cette technique amplifie encore l'effet de chevauchements et de superpositions de ses motifs : Lorsque les visiteurs passent devant les panneaux suspendus librement dans l'espace, ils voient s'entremêler les éléments picturaux qui composent les différentes pages ou planches acryliques, et naître sous leurs yeux des superpositions quadruples et sextuples donnant accès à un nouvel espace scriptural, par lequel l'artiste espère une appropriation plus frappante de ses « figures de tension visuelles ».

Carlfriedrich Claus s'envisageait lui-même comme un communiste convaincu. Mais n'adhérant pas aux dogmes du marxisme doctrinaire, il a insisté avec une telle intransigeance sur l'intelligence mystique du caractère uto-

Katharina Sieverding,  
« A la mémoire des  
membres du Reichstag  
de la République de Wei-  
mar persécutés, assassi-  
nés et bannis entre 1933  
et 1945 », 1992, photo-  
graphie-peinture, pu-  
pitres et registres com-  
mémoratifs, sérigraphie  
v. aussi p. 260 et 261.



pique de l'idéologie qu'il s'est attiré les foudres du régime de la R.D.A. Présageant l'aube de l'utopie, « l'espace Aurora » exprime la quête de Claus vers « la réconciliation avec soi-même, avec le monde et avec les autres hommes ».

Fruit des rêveries et de la démarche philosophique poétique de l'artiste, ces signes symboliques d'une « poésie scripturale » prédominent l'espace par l'intermédiaire de la transposition sur panneaux. Se soustrayant à tout catalogage dans l'histoire de l'art, Carfriedrich Claus a trouvé sa propre voie, conciliant poésie, philosophie, mystique et art scriptural.

KATHARINA SIEVERDING

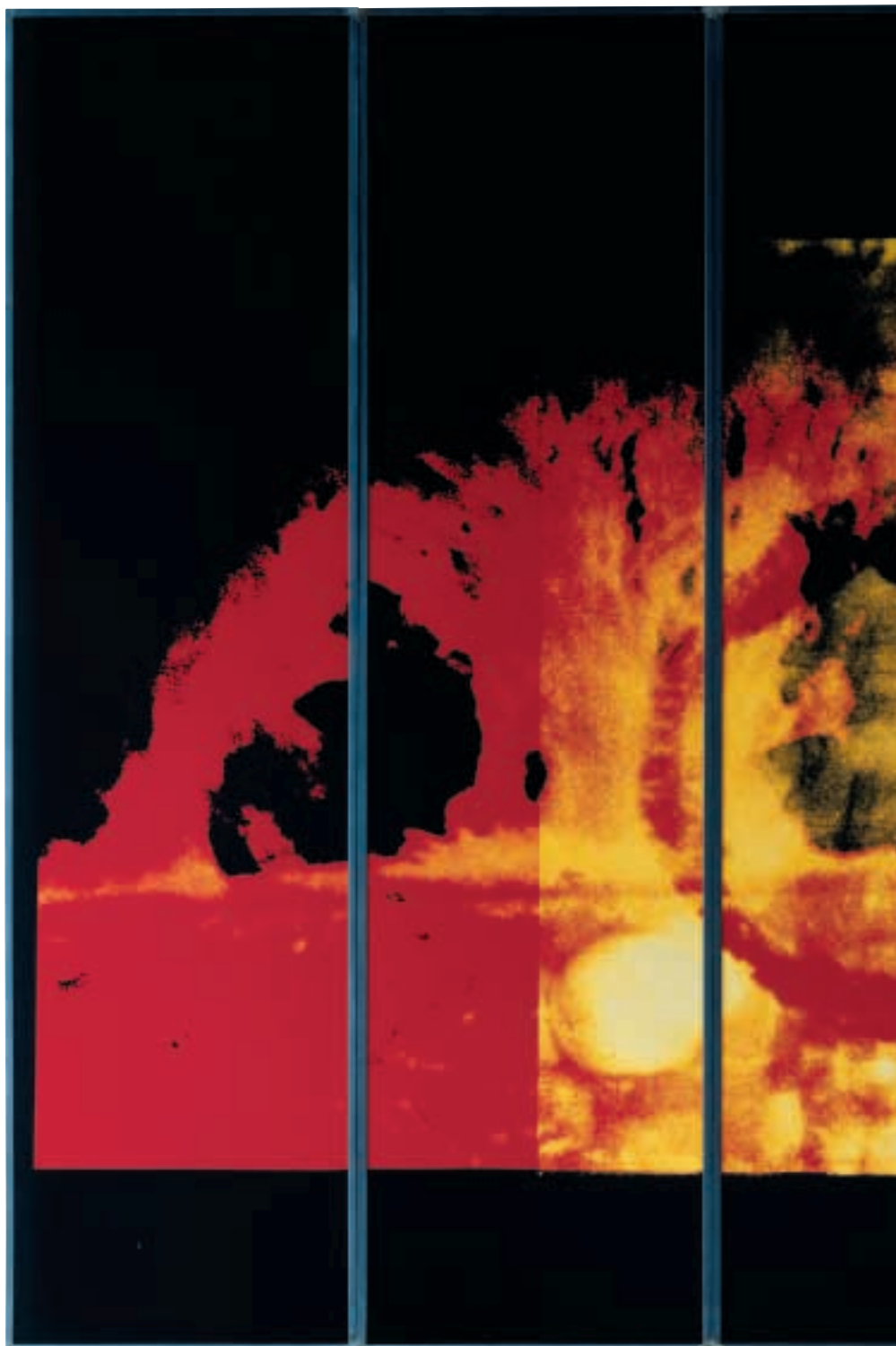
Née à Prague en 1944, Katharina Sieverding vit et travaille à Düsseldorf et Berlin.

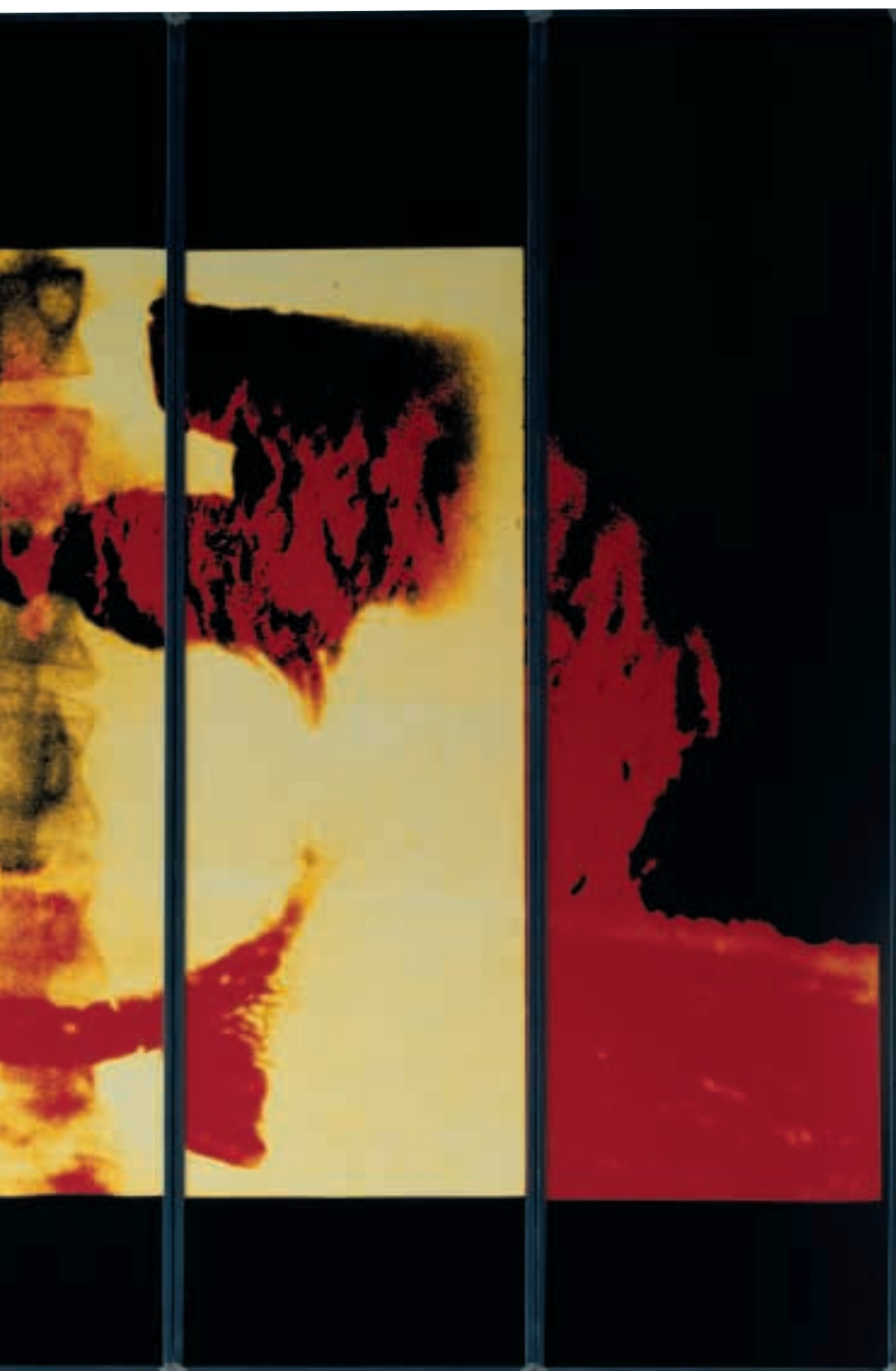
Dès en 1992, l'artiste Katharina Sieverding a conçu pour le bâtiment du Reichstag le mémorial dédié aux députés du Reichstag élus sous Weimar, puis persécutés pendant la dictature national-socialiste. La photographie-peinture en cinq éléments sur fond de couronne solaire en éruption suscite des associations d'images avec l'incendie du Reichstag, mais aussi l'embrasement du monde dé-

clenché par les nazis et la renaissance de l'Allemagne démocratique après sa rédemption tel un « phénix surgissant de ces cendres ». Katharina Sieverding qui a suivi les cours de Joseph Beuys à l'Académie des arts de Düsseldorf fait partie des tout premiers artistes à avoir agrandi le champ des possibilités de la photographie comme médium artistique. Ses séries de photos obtenues par métissage, présentant des autoportraits et des jeux de rôle, sont autant l'expression d'interrogations de sa propre identité qu'un engagement face aux questions politiques et sociales.

Sa photographie-peinture met en scène une radiographie en jaune devant une mer de flammes. On peut reconnaître au centre une colonne vertébrale et à gauche une tumeur cancéreuse, signe d'avertissement fatidique face à la finitude de la matière organique, ouverture menaçante vers un brasier enflammé. En même temps, le motif central de la colonne vertébrale instaure le lien avec les membres du Reichstag qui, si l'on reprend l'allégorie de la colonne vertébrale, n'ont pas « plié l'échine », refusant de céder à la terreur national-socialiste. Les registres commémoratifs qui retracent leur destinée sont disposés devant le mémorial sur trois pupitres en bois. Le registre du milieu rend hommage aux 120 membres du Reichstag assassinés, présentant le portrait photographique et une biographie de chacun. Les deux autres registres évoquent le souvenir des députés emprisonnés, contraints à émigrer ou soumis à d'autres formes de persécutions. C'est Klaus Mettig, un artiste résidant à Düsseldorf, qui a conçu ces registres en s'appuyant sur un projet de recherche commandé par le Bundestag allemand.

En utilisant la photographie en tant que médium quasi documentaire, Katharina Sieverding a de son côté établi une passerelle avec les travaux scientifiques préparatoires sur lesquels est fondé le projet. Sa proposition a convaincu le jury parce qu'elle a su faire le lien entre l'évocation de l'atrocité de la terreur national-socialiste et la commémoration des députés persécutés tout en jetant un regard libre sur le présent et l'avenir de l'histoire alle-





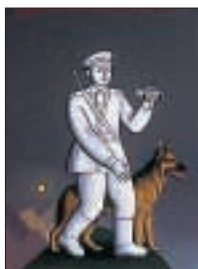


mande. L'artiste elle-même a expliqué le concept de sa proposition en ces mots : « Il s'agit de mettre en garde face aux prémisses de la » crise « qui couve, d'aiguiser l'œil en perspective de la dimension future ». Le motif de la porte évoque Janus, ouvrant un regard ambivalent à la fois sur le passé et sur l'avenir, invitant à interpréter la déflagration de braise comme un avertissement peint sur le mur, une exhortation à appréhender la sauvegarde de l'avenir de notre démocratie comme une mission et un défi perpétuels.

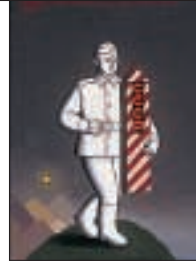
GRICHA BROUSKINE

Né à Moscou en 1945, Gricha Brouskine vit et travaille à New York.

Intitulé en allusion à la devise « Deutschland über alles », le triptyque de l'artiste russe Gricha Brouskine qui décore le Club des parlementaires ironise sur les mythes idéologiques, et notamment sur la « sculpture-manie » de la Russie soviétique. 115 tableaux individuels s'alignent les uns aux autres, représentant chacun un personnage fantomatique telle une statue monochrome vaporeuse dont l'identité ne devient perceptible que par ses attributs colorés, kolkhoziennne portant des fruits des champs démesurés ou soldat arborant les armes de la République fédérale et de la R.D.A.



Après ses études à l'Académie des arts de Moscou, Brouskine a vu les autorités soviétiques interdire ou fermer ses expositions peu après leur ouverture, ce qui l'a conduit à émigrer à New York en 1988. Son « travail » sur cette époque antérieure à la Perestroïka, où il était



exposé à la pression idéologique d'un régime totalitaire, se reflète dans l'œuvre qu'il a conçue pour le Club des parlementaires du bâtiment du Reichstag. Son point de départ sont les sculptures de « héros idéals » qui fleurissent par-



tout à Moscou, envahissant les carrefours, les parcs, les façades et les cimetières. Cette tentative d'endoctrinement du peuple, même par l'image, relie les deux idéologies totalitaires du 20ème siècle, le communisme et le national-socialisme, et instaure une relation étroite entre la Russie et l'Allemagne par le

truchement de la R.D.A. Dans cette perspective, l'artiste a jugé ce thème particulièrement adapté au travail d'un peintre russe dans le parlement allemand : L'observateur est censé découvrir des détails familiers de sa propre histoire, reflétés par des mythes totalitaires russes.

Brouskine a créé 115 toiles individuelles suivant toutes le même schéma et « synchronisées » sans aucune forme de hiérarchie, évolution ou mouvement : L'emploi d'un paysage identique en toile de fond, plongé dans un crépuscule lunaire, tourne en dérision la prétention intemporelle, intrinsèque à tous les personnages, de servir de modèle idéal héroïque. Un précepte engageant les citoyens soviétiques à placer leur vie au service de la société borde le haut de chaque tableau. Seuls les attributs, figurés en couleurs et paraissant ainsi plus réels que leurs propriétaires, confèrent une identité aux personnages et permettent de les caractériser, un peu comme les attributs des statues de saints, une allusion à l'appropriation du vocabulaire et de l'imagerie pieuse par les religions de substitution séculaires comme le communisme.

Imitant l'iconostase d'une église orthodoxe, l'artiste moscovite a aligné ses tableaux les uns aux autres, Gricha Brouskine, « La vie par dessus tout », 1999, huile sur toile.





Chacun des personnages raconte de cette façon une histoire, tantôt ironique, tantôt mélancolique, tantôt politique. Un douanier militaire soviétique emporte un poteau de démarcation avec lui et comme les frontières ne cessent de reculer, l'éternité le condamne à transférer son poste toujours plus loin, un autre douanier militaire russe se protège accompagné d'un berger allemand, ou une maîtresse d'école assène à l'observateur sur un ton quasi menaçant le mot d'ordre de Lénine « Apprendre, apprendre, apprendre encore ».

GEORG BASELITZ

Né en 1938 à Deutschbaselitz, Georg Baselitz vit et travaille dans le Sud de l'Allemagne.

Le hall d'entrée sud est flanqué de part et d'autre de deux toiles monumentales où Baselitz revisite des motifs du peintre romantique allemand Caspar David Friedrich. Comme il a coutume de le faire depuis les années 1960, il présente ses motifs – dans ce cas ceux de Caspar David Friedrich - tête en bas, afin de mettre en évidence la disposition formelle de la composition. Trois gravures sur bois inspirées de « Mélancolie », « La femme au bord du gouffre » et « Le garçon endormi sur la tombe » de Caspar David Friedrich ont fourni matière à son mode d'expression artistique tout en légèreté et en transparence. De grands pans de la toile sont laissés en blanc, et les couleurs produisent en partie l'effet d'un glacis. Ainsi les tableaux dévoilent la délicatesse de l'aquarelle tout en usant à la fois de la transparence mais aussi de l'expressivité nerveuse du trait de pinceau pour trancher avec la structure régulière de pierres massives de l'architecture. Evoquant des éléments empruntés à Caspar David Friedrich sur le mode de la peinture sur toile traditionnelle, Baselitz établit un pont entre le présent et l'époque du romantisme, si déterminante pour l'identité des Allemands. Tant les motifs que la manière de peindre laissent entrevoir que l'artiste fait allusion aux menaces et au malaise emblématiques de cette époque spirituelle.

À g. Silhouette de femme assise, portant le deuil et plongée dans sa méditation, enroulée dans un cocon magenta. Georg Baselitz, « Femme au bord du gouffre inspirée de Friedrich ».

À dr. « Mélancolie inspirée de Friedrich », 1998, huile sur toile.



Né sous le nom de Hans-Georg Kern à Deutschbaselitz (Saxe), Georg Baselitz étudie la peinture d'abord à l'École des beaux-arts et des arts appliqués de Berlin-Est où il se lie d'amitié avec Ralf Winkler (alias A.R. Penck). Mais au bout de deux semestres seulement, il se fait renvoyer pour « manque de maturité socio-politique » et, en 1957, décide de poursuivre ses études à Berlin-Ouest. En 1961, il publie le 1er Manifeste Pandémonique s'élevant contre l'informel prédominant en Allemagne de l'Ouest et contre un expressionnisme abstrait qui ne fait plus que tourner en rond, endossant un rôle essentiellement décoratif. Il revendique un style pathétique, figuré dans son expressivité, reflétant par sa palette sombre l'existence d'un artiste « jeté » entre l'Est et l'Ouest. Baselitz et les peintres du « Réalisme pathétique » qui sont ses amis ont fait voler en éclat les conventions de la peinture, à la fois en traitant des thèmes provocateurs et surtout, pour Baselitz, en renversant le motif afin de mettre en évidence la peinture en elle-même, la gestuelle expressive de la représentation. Les motifs objectifs deviennent la simple impulsion d'une application de couleur libre, se détachant de plus en plus

de l'expression. Depuis 1984, Baselitz se tourne vers des motifs paléochrétiens, empruntés à une époque de réflexion intense sur la fonction religieuse de l'image et se penche désormais, sous ce nouvel aspect iconographique, sur la question du contenu et du message du tableau. Dans ses travaux des années 1990, il se recentre sur son propre itinéraire de vie. Mais c'est avant tout l'intérêt pour la peinture « elle-même » qui reste la caractéristique déterminante de l'œuvre de Baselitz.

#### ULRICH RÜCKRIEM

Né à Düsseldorf en 1938, Ulrich Rückriem vit et travaille à Clonegal en Irlande.

Le patio sud accueille deux sculptures gisantes signées Ulrich Rückriem. Par leurs proportions et leur conception, elles se veulent un commentaire et un prolongement de l'idée qui a présidé à l'architecture du patio. L'artiste a fait épanneler deux croûtes d'un bloc de granite brut de Normandie, qu'il a ensuite scindées verticalement pour obtenir cinq fragments. En suivant le quadrillage des joints qui structurent le sol du patio, il a rassemblé ces cinq fragments dans leur forme d'origine, mais en recomposant la plaque centrale par des techniques de fraisage, ponçage et polissage. Cette finition confère à la plaque centrale une teinte bleu gris et un rendu miroitant de sorte que les fragments gris rouille qui l'encadrent évoquent la margelle d'une fontaine. Par ces moyens, Rückriem oppose à l'assemblage régulier des pavés du patio l'authenticité d'une croûte de granite à l'état brut, s'inscrivant délibérément dans la lignée conceptuelle de Wallot, l'architecte de l'ancien bâtiment du Reichstag. En effet, Wallot avait jalonné l'étage inférieur du patio de pierres dégrossies dont la surface irrégulière, en apparence non travaillée, était censée recréer une impression de rusticité naturelle. Laissées à l'état brut, les croûtes de la plaque de granite choisies par Rückriem incarnent en revanche véritablement cette forme d'authenticité. Simultanément, les sculptures permettent à l'ob-

servateur de comprendre la démarche artistique à la base de la taille du granite en tant que matériau naturel. Ainsi reconnaît-on aux extrémités les marques des trous de clivage le long desquels le bloc de granite a été extrait de la carrière et cette opposition entre la matière taillée et la matière brute agit comme un révélateur des qualités matérielles du granite.

Ulrich Rückriem a tout d'abord suivi une formation de tailleur de pierre qu'il a achevée à la Dombauhütte de Cologne, l'atelier d'artisans chargé de l'entretien de la cathédrale. Dans les années 1960 et 1970, il a rapidement obtenu la reconnaissance de ses pairs, considéré comme l'un des sculpteurs allemands les plus en vue et les plus opiniâtres. Si à ces débuts il intégrait encore l'acier et le bois



Reliefs gisants harmonisés avec les proportions du patio sud –  
Ulrich Rückriem,  
« Double relief gisant »,  
1988, granit « Bleu de Vire » de Normandie épannelé en cinq fragments et plaque centrale polie.

dans son travail artistique, il privilégie depuis 1980 exclusivement la pierre et plus récemment le granite. Avec la même détermination, il s'inscrit radicalement en faux contre toute conceptualisation de la sculpture, se revendique ouvertement « formaliste », créateur d'œuvres d'art dénuées de tout objet, essentiellement préoccupé par le matériau et le geste artisanal : « Le matériau, sa forme, ses propriétés et mesures influencent et limitent mon activité sculpturale. – Les étapes de travail doivent rester déchiffrables et il ne faut pas que les transformations ultérieures viennent les effacer. – Le travail que je réalise sur la matière détermine l'objet même et sa relation avec le nouveau site. » Fidèle à ce principe, Rückriem a créé pour le patio sud du bâtiment du Reichstag deux sculptures gigantesques caractéristiques de son style tranché et sobre. Ces œuvres se bornent sciemment à rendre palpable la proportionnalité de la sculpture, l'effet de la matière et la mise à nu du processus de création artistique.

#### GÜNTHER UECKER

Né en 1930 à Wendorf/Mecklembourg, Günther Uecker vit et travaille à Düsseldorf et Berlin.

La salle de recueillement conçue par Günther Uecker est, dans sa globalité, la réalisation artistique la plus aboutie du bâtiment du Reichstag. Puisant dans les éléments traditionnels de la théologie, l'artiste est parvenu à créer un espace invitant à la méditation et au recueillement personnel par la sobriété des moyens d'expression sculpturaux et architecturaux choisis. Uecker a disposé devant les fenêtres latérales une cloison ouverte vers l'intérieur afin d'obtenir un éclairage indirect – contrastant avec l'architecture baignée de lumière de Foster – et créant ainsi l'aura mystique d'une crypte du Haut Moyen Age. Une arête a spécialement été aménagée dans le sol en direction de l'est pour permettre à l'observateur de regarder vers Jérusalem et la Mecque en



se postant perpendiculairement par rapport au plan. La salle de recueillement s'inscrit ainsi dans un système de coordonnées spirituelles avec les grandes religions du monde. Elle se veut interconfessionnelle et ouverte au dialogue avec d'autres religions. Dans le vestibule, une vitrine murale éclairée accueille les objets liturgiques des différentes religions.

Aménagée avec une grande retenue, la pièce tire son accentuation d'éléments sculpturaux puissants comme l'autel en granite sablé, le design singulier des sièges et des stalles et sept hauts panneaux de bois légèrement inclinés sur les murs. Les panneaux n'ont pas été fixés de façon à pouvoir être enlevés à tout moment, emmenés dans un hypothétique voyage, nous rendant à l'évidence que l'homme n'est pas chez lui sur la terre. Sur ces panneaux, Günther Uecker a fait naître à grands renforts de clous, de couleurs, de sable, de cendres et de pierres des compositions picturales thématiques l'expérience élémentaire de la condition humaine et l'exprimant avec brio sous forme d'images suggestives. La représentation saisissante du motif de la croix sur les panneaux du mur frontal évoque, par des centaines de clous transperçant la croix en papier collé, les souffrances infligées au Christ à chaque fois qu'est bafoué le précepte de l'amour. Mais dans le même mouvement, l'artiste induit l'ascension des clous tel un nuage, leur désolidarisation de la croix, faisant la transition avec le thème du panneau de la résurrection sur lequel le monde temporel semble tout entier transcendé dans des structures clouées de couleur blanche, que des mouvements dynamiques viennent balayer vers l'extérieur.

Après ses études à l'Académie des arts de Berlin et de Düsseldorf, Günther Uecker est entré dans le groupe « Zero » au début des années 1960 et a fait des clous peints en blanc l'élément principal de ses compositions, créant des ordonnancements austères ou des disques rotatifs. Par ce truchement, il a développé tour à



Page 270 à 271 : Art d'expression à grands renforts de pierres coupantes et de clous, Günther Uecker, « Salle de recueillement », 1998/1999.







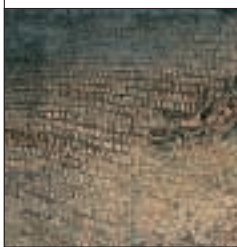
tour des structures sérielles et des effets optiques cinématiques faisant appel à des jeux différenciés de lumière et d'ombre. Avec le temps, ses travaux, installations et actions se penchent de plus en plus sur la menace existentielle qui guette l'homme à l'époque moderne et exhortent à la préservation de l'humain.

ANSELM KIEFER

Né en 1945 à Donaueschingen, Anselm Kiefer vit et travaille à Barjac dans le sud de la France.

Dans l'une des salles de réception, Anselm Kiefer met à nu le relativisme historique de l'homme dans une saisissante peinture monumentale. En guise de commentaire aux vers « Que le vent que le temps et que le son » composés par la poétesse autrichienne Ingeborg Bachman, il ouvre une perspective vers une sorte d'excavation archéologique. L'observateur discerne une tour en briques d'argile qui n'est pas sans rappeler les sikharas du pays des deux fleuves. En approchant des bords, elle se désintègre pour venir se fondre avec le sol alentour.

La teinte monochrome argileuse du tableau et sa matière fissurée, entrecoupée de parties sombres produisant l'effet de calcinations pourraient laisser croire que pour



produire son œuvre l'artiste a utilisé la même matière première que pour la tour d'argile. L'impression d'excavation archéologique, dont la représentation alterne entre mise en scène de la réalité et caractère illusoire, est encore amplifiée par

l'intégration de fragments de poteries en céramique et de bouts de papier manuscrits. Les vers d'Ingeborg Bachmann sont écrits à même la couche de peinture tout en haut de l'œuvre.

Ces vers sont extraits du poème « Exil » composé en 1957. La poétesse y décrit la situation d'un exilé dépossédé de tout havre spirituel, auquel il ne reste plus que sa langue maternelle, l'allemand : « Tel un mort qui déam-

bule/sans plus de résidence [...] rejeté depuis longtemps déjà/et sans plus aucun apanage/Que le vent que le temps et que le son ». L'immatérialité du vent, du temps et du son est placée en opposition avec les tours aux fondations apparemment solides. Cette allégorie renvoie à la puissance et, telle la tour de Babylone, à la suffisance de la puissance humaine lorsqu'elle a la prétention de rivaliser avec le divin dans un accès d'utopie démesurée. L'artiste inscrit à même l'argile des vestiges de la tour, que des siècles innombrables ont délabrée, les manifestations d'instant fugitifs que sont le vent, le temps et le son, afin

Dédié à la poétesse Ingeborg Bachmann – Anselm Kiefer, « Que le vent que le temps et que le son », 1998, technique mixte sur toile.



d'illustrer que l'éternité ne fait aucune différence entre ce que nous croyons immuable et ce que nous croyons fugitif. En ce sens, sur terre, l'homme aussi vit en exil. Ses desseins utopiques s'apparentent au souffle du vent volage et insaisissable.

Profondément marqué par l'influence de Joseph Beuys qui fut son professeur à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, Anselm Kiefer concentre son travail sur l'enracinement de l'individu dans l'histoire. Les tableaux et installations de Kiefer qui intègrent des fragments de la réalité thématisent à la fois des événements historiques concrets et des récits mythologiques. L'œuvre exposée dans le bâtiment du Reichstag fait appel à l'image d'un si-khara ou d'une pyramide pour isoler la cause historique

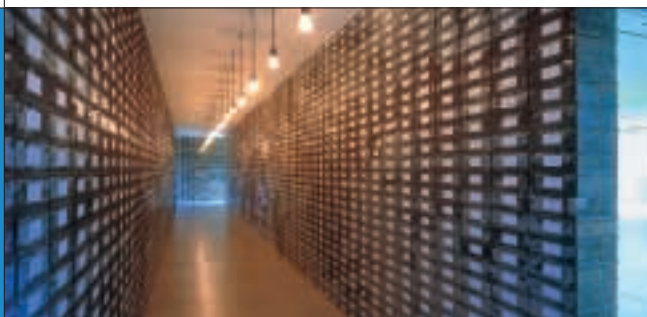
première des mythologies bibliques. Du fond de cette excavation à connotation historique et mythologique, il exhorte chacun à reconnaître le caractère furtif de ses propres actes et desseins et à accepter complaisamment la fatalité de l'éphémère.

CHRISTIAN BOLTANSKI

Né à Paris en 1944, Christian Boltanski vit et travaille à Malakoff dans la banlieue parisienne.

L'artiste français Christian Boltanski a fait de la perception du passé le thème central de son œuvre artistique. Dans le prolongement situationnel de ce travail sur

Le même espace de mémoire est imparti à tous les députés. Christian Boltanski, « Archives des députés allemands », 1999, boîtes métalliques.



la mémoire, il a conçu pour le bâtiment du Reichstag les « Archives des députés allemands », installées dans le sous-sol de l'entrée est. Des boîtes métalliques portant le nom des députés élus démocratiquement au parlement allemand entre 1919 et 1999, année de l'inauguration du bâtiment du Reichstag, sont empilées les unes sur les autres jusqu'au plafond, formant deux rangées séparées par un étroit couloir avec pour tout éclairage des lampes à filament de carbone. Ces « archives souterraines » dégagent une atmosphère d'isolement et de quiétude, tandis que le dos des boîtes métalliques à demi rongées par la rouille expose des motifs pittoresques.

Mises bout à bout, les boîtes ont ainsi fait naître en dessous de l'entrée est une solide muraille qui s'inscrit comme une fondation porteuse du Parlement tout en évoquant symboliquement la tradition démocratique de l'Allemagne.

OWEN SCHMIDT  
DICE SCHMIDT  
1981-88

LEON STODOLSKY  
DICE  
1981

FRANK SCHMIDT  
DICE  
1981

THEODORE STEIN  
DICE  
1981

HAROLD SCHMIDT  
Die Geschichts- u. Naturwiss.  
1981-82

HERBERT SUDH  
Geschichte der Natur  
Die Geschichts- u. Naturwiss.  
1981-82, 1981-88

THEODORE SCHMIDT  
DICE (Bau)  
1981

WILFRIED SUDH  
DICE  
1981-88

THEODORE SCHMIDT  
DICE  
1981-82

WILFRIED SUDH  
DICE  
1981

WILHELM SCHMIDT  
DICE  
1981-82

HAROLD SCHMIDT  
Die Geschichts- u. Naturwiss.  
1981-82

WOLFGANG SCHMIDT  
Die D...  
1981-82

WILFRIED SUDH  
DICE  
1981

JUDITH SCHMIDT  
DICE (Bau)  
1981

WOLFGANG SUDH  
DICE  
1981-82

HEINRICH SCHMIDT  
DICE  
1981

WILFRIED SUDH  
DICE  
1981-82



Le concept d'égalité de tous devant la finitude de l'existence humaine trouve ici son expression imagée dans l'alignement des boîtes : peu importe que les parlementaires aient « occupé les rangs du fond » pendant deux ans seulement ou qu'ils aient profondément marqué l'histoire de l'Allemagne, l'espace de mémoire qui leur est réservé reste le même pour tous. Boltanski ne déroge que par deux fois à ce principe. Les boîtes attribuées aux députés assassinés par les nazis sont ornées d'un crêpe noir désignant les « victimes du national-socialisme », et une boîte noire disposée en évidence au centre du couloir représente les années 1933-1945, durant lesquelles le peuple allemand n'a été représenté par aucun parlement démocratique légitime.

A travers ses installations, Christian Boltanski s'est tout d'abord attaché à faire l'inventaire de sa propre enfance et de l'itinéraire biographique d'individus par des procédés anthropométriques. Plus tard, il a également « reconstitué » l'histoire fictive de personnages anonymes dans le cadre d'expositions photographiques noir et blanc placardant des tirages grand format au grain imprécis. Ce travail a vu naître des portraits couvrant des murs entiers – représentant le plus souvent des enfants anonymes. Pour symboliser l'éphémère, Boltanski recourt à l'installation, arrangeant ces portraits à la manière d'ex-voto éclairés par des ampoules et des lampes. En opposant la vie passée et le souvenir présent, en mettant l'accent sur la banalité et le stéréotype humain – notamment au travers de l'anonymat de la représentation - il révèle la vie dans ce qu'elle a de plus uniforme et de plus générique face à l'immuabilité du temps. Dans son installation « Archives des députés allemands », Boltanski a transposé cette approche conceptuelle au bâtiment du Reichstag. L'étiquette signalétique identifie certes chacun des députés comme

dans son installation « Archives des députés allemands », Boltanski a transposé cette approche conceptuelle au bâtiment du Reichstag. L'étiquette signalétique identifie certes chacun des députés comme

Energie du coup de pinceau d'un non-conformiste – Strawwalde, « Médée », « Tropicque », « 29.X.1991 », 1991, acrylique, huile, lavis, craie et assemblage sur papier.

un personnage historique, mais la monotonie de l'alignement met en avant la structure sociale comme une entité globale transcendant les générations.

#### STRAWALDE

Né en 1931 à Frankenberg, Jürgen Böttcher vit et travaille à Berlin.

Signant sous le pseudonyme artistique Strawalde, en hommage au village de haute Lusace où il a passé son enfance et sa jeunesse, Jürgen Böttcher était en R.D.A. l'une des grandes figures de l'opposition artistique. A Dresde, il avait rassemblé autour de lui un cercle privé d'artistes, des peintres comme Ralf Winkler, Peter Herrmann et Peter Graf qui subissaient les foudres des autorités est-allemandes et n'avaient pas le droit d'exposer leurs travaux. Au sein de ce groupe, il était devenu le « mentor » artistique du peintre Ralf Winkler qui, à l'époque, ne s'appelait pas encore A.R. Penck. Dans un autre registre, Strawalde s'est avéré l'un des rares créateurs à posséder un double don artistique, en effet loin de se limiter à la peinture, la réussite a également couronné son œuvre de réalisateur et de documentariste d'avant-garde. Mais dans le septième art comme en peinture, il était sans cesse aux prises avec la censure esthétique et idéologique de la R.D.A. Nombre de ses films ont ainsi été interdits, voire même détruits avant leur projection.



Strawalde s'est rapidement affranchi du modèle de ses débuts, Picasso, pour développer un style qui fait encore aujourd'hui son originalité, alternant abstraction, émancipation du geste, éléments figurés et surréels, pâtes épaisses et délicatesse du coloris. « Par la liberté des signes en parallèle avec la nature » l'artiste veut « capturer le monde ». Il suffit de confronter les trois œuvres choisies pour orner les bureaux du Chancelier fédéral dans le bâtiment du Reichstag pour se rendre compte que la peinture de Strawalde échappe à toute catégorisation conventionnelle en raison de l'amplitude de variation du thème et du style. Nées pendant l'épisode d'agitation politique de l'année 1991, les trois compositions – notamment l'œuvre rouge grenat enrichie de collages et intitulée « Wendekreis » (Tropique) - font effectivement allusion aux événements du moment, mais avec une liberté et une suggestivité telles qu'elles rendent difficile toute définition conceptuelle. Par opposition, les coups de pinceau énergiques et sombres du tableau « Medea » exhalent la couleur, font rayonner la force du personnage de la femme. En revanche, dans l'œuvre 29.10.1991 qu'il a sobrement intitulée d'après la date de composition, l'artiste laisse transparaître son sens du comique et sa poésie méditative à travers les traits grotesques des figurines surréelles. Dans chacun de ces travaux, l'artiste a réussi à créer un univers totalement autonome qui conduit l'observateur à percevoir chaque œuvre avec gravité comme un élément individuel, mais aussi comme une partie d'un tout « puisé au plus profond de la vie » (Strawalde).

WALTER STÖHRER

**W**alter Stöhrer, né en 1937 à Stuttgart, mort en 2000 à Berlin.

Elève de HAP Grieshaber à Stuttgart, Walter Stöhrer est venu s'installer à Berlin en 1959. C'est là qu'il a trouvé son style, qu'il qualifiait lui-même « d'intrapsychique réaliste », prenant comme point de départ des signes et

éléments calligraphiques qu'il recouvrait ensuite, d'un geste vigoureux, de raies de couleur expressives.

Dans le présent travail, c'est une pointe sèche de tonalité bleu gris qui sert de toile de fond. À côté des éléments gravés, Stöhrer a commencé par dessiner en noir des caractères, des figurines et des linéaments fougueux. Dans un accès d'agitation passionnée, il a ensuite recouvert certaines parties de ce fond scriptural d'un tourbillon de couleur orangé, revendiquant avec ardeur la grandeur du geste expressif, mais interrogeant en même temps le sens de ce geste à travers les filigranes de la toile de fond et la translucidité d'un mystère insondable.

S'il est resté attaché aux traditions de l'informel jusqu'à la fin, Stöhrer a su, en préservant l'élan émotionnel



Figurines mystérieuses dissimulées derrière des tourbillons de couleur – Walter Stöhrer, sans titre, 1995, pointe sèche et technique mixte sur papier.



Panorama de l'histoire germano-prussienne de Frédéric le Grand à Otto Lilienthal dans la cafétéria – Bernhard Heisig, « Temps et Vie », 1998/1999, huile sur toile.



de ses éruptions de couleurs, éviter de dériver vers un dessin linéaire décoratif tournant en rond sur lui-même. En même temps, il a intégré des éléments surréels et des allusions à « l'art brut », à des dessins d'enfants et des travaux de malades mentaux, plus précisément : une sous-jacence transparaît à travers ses traits de pinceau laissant présager, sous la vitalité ostentatoire des couleurs, des signes inquiétants qui renvoient à des strates profondes de la psyché en effervescence. En ce sens, ses travaux apparaissent comme un acte d'affirmation psychique du moi, le protocole du combat de toute une vie contre les monstres que fait naître la raison qui sommeille.

#### BERNHARD HEISIG

Né en 1925 à Wroclaw, Bernhard Heisig vit et travaille à Strodehne en Brandebourg.

Figure marquante de « l'école de Leipzig » en R.D.A., le peintre Bernhard Heisig a puisé dans la tradition expressionniste allemande pour créer « Temps et Vie », un panorama bouleversant de l'histoire allemande qui orne la cafétéria. Une profusion de motifs imagés, quasi-impossible à appréhender dans sa globalité, gravite autour de thèmes empruntés à l'histoire, notamment celle de Frédéric le Grand, démasque le suivisme opportuniste du « coupable par devoir » ou revisite la métaphore d'Icare, allégo-

rie emblématique de l'art de la R.D.A. Avec une virtuosité éloquente, la frise composée par Heisig insuffle la vie aux coupables, aux victimes et aux suivistes et soulève la question de l'affirmation de l'individu face à l'autorité et à la tutelle de l'Etat, s'interrogeant sur la chance donnée à chacun de déterminer lui-même sa vie et de prendre ses responsabilités sur le plan éthique.

Les différentes scènes s'enchaînent, telle une succession de rush cinématographiques, non sans se superposer et se recouper à plusieurs reprises. Le drame s'ouvre sur le flanc gauche du tableau, arborant les couleurs de la Révolution de 1848, noir-rouge-or. Derrière un soldat mourant se détache le motif de l'aigle héraldique prussien ; au-dessus du buste de pierre de Bismarck, une vieille pendule à balancier monumentale sonne l'heure. Un squelette humain tente d'attraper Frédéric le Grand pour l'emmener avec lui, tandis que le patriarche souverain se cramponne au crâne de Katte, son ami d'enfance exécuté. Juste à côté, la porte du cachot constitue une allusion récurrente à cet événement qui a traumatisé Frédéric dans sa jeunesse. En effet, son père avait contraint le prince à assister à la décapitation de son ami depuis sa geôle. Dans l'encadrement de la porte du cachot s'engouffre un juif d'Europe de l'Est en cafetan dont les bras tendus font la transition avec le double portrait d'Hitler à la tête de mort, surplombé par des haut-parleurs propagandistes. Au-dessous de cette scène, Heisig évoque le dernier autoportrait de Felix Nussbaum « Autoportrait avec passeport juif », peint en 1943 juste avant sa déportation et son assassinat. Le personnage central, un invalide de guerre, démasqué comme un « coupable par devoir » brandit un index ergoteur et improbable tandis qu'à ses côtés, une horloge monumentale rouge vermillon indique presque minuit.

Les armoiries drapées de vert figurant la cigogne de la cathédrale épiscopale St Petri à Bautzen, un couple d'amoureux, l'orant du Roland de Stendal orné du blason



de Brandebourg à l'effigie de l'aigle et tout en bas du tableau un autoportrait du peintre font la transition avec sa terre de naissance. A quelques kilomètres de l'atelier de Heisig se trouve l'endroit où s'écrasa l'aviateur Otto Lilienthal. Tout en haut dans le coin droit, son aéroplane est une évocation du mythe d'Icare, devenu pour de nombreux artistes est-allemands le symbole de l'échec de l'utopie et de l'élan vers la liberté. La succession précipitée d'épisodes traumatisants de l'histoire débouche malgré tout sur une image d'espoir : un petit garçon empoigne son cerf-volant rose dans une verte prairie, faisant écho à la chanson du groupe est-allemand « Pudhys » intitulée «... lance ton cerf-volant dans les airs », formulant le vœu que les aberrations et les remous de l'histoire allemande puissent être dépassés pour de bon.

JENNY HOLZER

Née en 1950 à Gallipolis, Ohio, Jenny Holzer vit et travaille à Hoosick Falls, New York.

Dans le hall d'entrée nord, l'artiste américaine Jenny Holzer fait défiler de bas en haut sur une stèle lumineuse des messages textuels numériques empruntés à des discours prononcés par des députés du Reichstag et du Bundestag. Les interpellations des parlementaires clignent de manière répétée pour être plus facilement reconnaissables. Les discours sélectionnés proviennent d'une période allant de 1871, année de la fondation du Reich, jusqu'en avril 1999, date de la réouverture du bâtiment du Reichstag après sa transformation par l'architecte britannique Norman Foster. L'artiste a regroupé bout à bout 447 discours et interventions de sorte que les textes mettent une vingtaine de jours pour défiler sans interruption et sans répétition. Quatre discours différents défilent respectivement sur les quatre faces de la stèle. Cependant, tous les quatre traitent chacun de la même thématique : le hall d'entrée nord du parlement est ainsi le théâtre d'une interminable discussion qui, sous la forme que Jenny Holzer lui a donnée, met concrètement en évidence la

Réflexions, au sens propre et au sens figuré, sur l'histoire parlementaire à travers les débats mouvementés du Reichstag et du Bundestag – Jenny Holzer, « Installation pour le bâtiment du Reichstag », 1999, stèle lumineuse à défilement électronique.



pluralité des perspectives et des points de vue dans une démocratie parlementaire.

Par leur mouvement ascendant sur la stèle installée au centre du plafond, les discours des parlementaires forment symboliquement un pilier porteur du parlement, pris ici dans son acception latine (*parlare*) de chambre du discours politique. C'est le soir que la stèle lumineuse montre son jour le plus spectaculaire, lorsque fondus dans l'obscurité, seuls les mots des discours flamboient, donnant l'impression de porter le plafond du hall tout en se reflétant à l'infini dans les parois de verre du hall d'entrée nord. En faisant appel à des moyens d'expression artistique symboliques qui lui sont propres, Jenny Holzer réfléchit, au propre et au figuré, (à) l'essence et (à) l'histoire du parlementarisme en Allemagne.

L'artiste visuelle américaine a commencé sa carrière artistique en signant des textes et des essais. Puis, à partir de 1977, elle présente sur des affiches, des murs de bâtiments ou à l'aide de néons publicitaires ce qu'elle appelle des « Truisms » (l'apalissades du genre : « Any surplus is immoral », « La politique sert les intérêts privés »). Dans un environnement dominé par les textes publicitaires et autres signaux optiques, leurs communications lapidaires suscitent l'interlocution et la réflexion du public. Elle amplifie l'effet de ces messages, par exemple dans le pavillon des Etats-Unis à la « Biennale » de Venise en 1990 ou à la Neue Nationalgalerie de Berlin où, depuis 2001, une mise en scène d'ensemble visuelle et verbale met en relation l'espace architectural et des messages socio-politiques. Dans le cadre d'autres projets, elle a recours cette fois à de puissants projecteurs à lampe au xénon pour projeter ses messages sur des bâtiments historiques comme le Monument de la bataille des nations à Leipzig ou le Palais impérial à Goslar. Elle montre ainsi les monuments historiques sous un nouveau jour, au sens propre du terme, les approprie comme supports de ses messages actuels et leur redonne paradoxalement en les éclairant le rayonnement dont ils bénéficiaient jadis en tant qu'édifices symboliques représentatifs de

leur époque. Tous ces projets sont l'occasion pour l'artiste de réagir par l'écrit face à la situation historique et politique particulière du lieu choisi pour ses installations. Appliquant une démarche comparable au bâtiment du Reichstag, elle dissèque l'histoire de ce monument tout en lui donnant une nouvelle actualité par le média contemporain du texte lumineux défilant. Jenny Holzer recourt sciemment à un moyen de communication que les gens sont aujourd'hui habitués à côtoyer dans leur cadre de vie, où il investit les gares, les cotations boursières, les trains et les bus ou bien la publicité. Le travail de Jenny Holzer se pose ainsi à la fois comme une critique des médias, une exhortation à ne pas « consommer » sans réfléchir les messages publicitaires que le quotidien assène, et comme un appel à la reconnaissance de nouvelles formes de communication qu'elle emploie en tant qu'artiste pour transmettre ses propres messages le plus efficacement possible.

HANS HAACKE

Objet de discussions controversées : Hans Haacke, « Der Bevölkerung » (À la population), 1999 / 2000, éclairage au néon, terre, webcam.



Né à Cologne en 1936, Hans Haacke vit et travaille à New York.

L'installation de Hans Haacke intitulée « Der Bevölkerung » (À la population) est le dernier projet présenté dans le cadre de l'intégration de l'art dans le bâtiment du Reichstag. Sur invitation du comité consultatif artistique, l'artiste avait imaginé pour le patio nord un concept envisageant d'aménager dans cette cour intérieure une auge rectangulaire, délimitée par des madriers. Par la suite, il appartiendrait aux députés de

répandre dans ce réceptacle la terre qu'ils auraient recueillie dans leurs circonscriptions électorales. La proposition de l'artiste prévoyait également de laisser la végétation investir librement ce biotope sans la faire entretenir par un jardinier et d'inscrire au beau milieu en lettres de néon l'épigraphe « A la population » avec des caractères empruntés à la police d'écriture conçus par Peter Behrens pour la dédicace « Dem deutschen Volke » (Au peuple allemand) apposée sur le fronton central en 1916.

Ce projet a soulevé une vive discussion à l'intérieur comme à l'extérieur du Parlement. La controverse s'est envenimée autour de la double interrogation : l'épigraphe en néon apportait-elle une correction à la dédicace du fronton central « Au peuple allemand », remettant par-là même en question les maximes constitutionnelles de la République fédérale d'Allemagne, ou l'inscription du patio représentait-elle une extension de sens légitime de la dédicace du fronton destinée à déclencher un processus de réflexion. Les partisans du projet de Haacke l'emportèrent à une faible majorité et en septembre 2000 l'installation fut officiellement remise au Bundestag. Depuis lors, les députés amènent de la terre prélevée dans leur circonscription électorale ou rencontrent leurs administrés en visite au Parlement, dispersent la terre avec eux dans le patio tout en échangeant des informations sur son origine et son rôle dans l'histoire et l'économie de leur circonscription. Les visiteurs peuvent suivre l'évolution et la croissance végétale sur Internet à l'adresse « [www.derbevoelkerung.de](http://www.derbevoelkerung.de) » par l'entremise d'une caméra spéciale installée dans le patio. Ce site Internet ouvre ainsi une fenêtre sur le patio du bâtiment du Reichstag à tous ceux que ce projet intéresse, quels qu'ils soient.

Hans Haacke vit à New York depuis les années 1960 où il a enseigné dans l'une des écoles d'art les plus prestigieuses des Etats-Unis, la Cooper Union. Depuis le début des années 1960, son œuvre artistique est axée sur la création de formes spécifiques d'un « art interrelationnel » visant à rendre palpables des processus physiques, biologiques ou sociaux exemplaires pour en mettre à nu les

structures fondamentales. Par conséquent, les installations de Haacke font systématiquement référence à un environnement politique, social et culturel concret et invitent le spectateur à entrer dans un dialogue. Ce dialogue à son tour fait partie intégrante de l'œuvre, qu'importe si elle appelle le refus ou l'approbation, l'essentiel étant que l'observateur prenne position, s'implique de cette façon en y participant et mène une réflexion sur les idées présentées aux projets de Haacke.



À ce jour, une centaine d'espèces végétales et une vingtaine d'espèces animales sont venues peupler l'auge.



En ce sens naît entre l'épigraphe du patio et la dédicace qui surplombe la porte ouest du bâtiment du Reichstag un rapport de tension qui incite à la réflexion et à la discussion sur le rôle et l'identité du Parlement. De surcroît, en faisant collecter la terre par les députés, la démarche renvoie à la responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'environnement. La terre évoque la finitude de l'homme et l'égalité de tous les hommes face à leur finitude. En même temps, le rapport avec la terre et ce qui en émane, tout ce que la végétation implique d'imprévisible, exhorte à reconnaître les limites du techniquement et du politiquement faisable. Ainsi, ce biotope génère une végétation qui envahit librement le patio du bâtiment de haute technologie conçu par Foster, créant un contraste vivant et captivant avec les pierres qui jonchent la cour intérieure. Ce brassage de la terre issue de toutes les circonscriptions électorales réaffirme en outre la cohésion de toutes les régions et la constatation que les questions traitées sous la coupole concernent tous les citoyens au même titre.

#### HERMANN GLÖCKNER

**H**ermann Glöckner, né en 1889 à Cotta près de Dresde, mort en 1987 à Berlin.

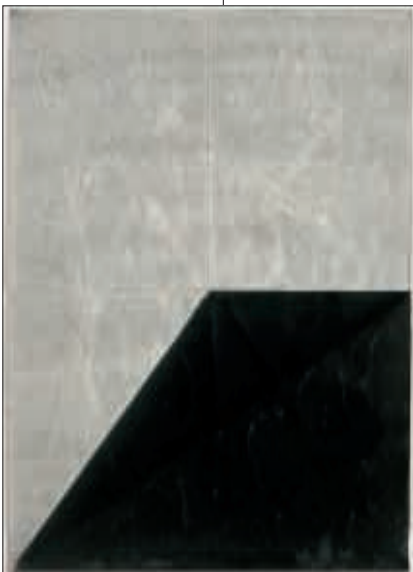
Les trois volumes signés Hermann Glöckner en vitrine devant la salle plénière ne reproduisent aucune réalité hormis celle qui leur est propre, qui plus est, elles sont elles-mêmes à la fois image et reproduction. Œuvres typiques de « l'Art concret », elles procèdent de ce mouvement dans la mesure où les tracés géométriques des pliages des volumes constituent le fruit d'un événement concret, déductible de l'image et qui réside dans le processus de pliage même. Par leur existence, les tracés du pliage témoignent de ce processus et en représentent eux-mêmes le résultat matériel.



L'œuvre de Hermann Glöckner fait preuve d'une austérité et d'une détermination hors pair. A ses débuts il se focalise sur la représentation de structures géométriques, telles qu'en font naître l'ombre et la lumière des toits, façades, cheminées et poteaux électriques, puis au milieu des années 1930, il adhère aux visions et aux formes d'expression de l'atelier des « pliages » et évolue vers la géométrie pure, se suffisant à elle-même. Réalisant à la fois des sculptures plastiques dans l'espace à trois dimensions et des panneaux ou des volumes sur le plan bidimensionnel, il sonde



À g. Hermann Glöckner, « Onglet », 1974, travail sur papier



À dr. en haut « Perçée », 1965/1992, acier corten, installation devant l'ancienne salle plénière à Bonn



Au c. « Rhombe noir », 1969, travail sur papier

À dr. « Onglet noir », 1980, travail sur papier.

depuis lors les variations infinies des pliages et réfractions, l'harmonie secrète des surfaces dans l'interaction sensorielle de la couleur, des lignes et de la matérialité. Une œuvre aussi tranchée a toujours dérangé ses contemporains. Ni les nationaux-socialistes, ni le régime de la R.D.A. n'ont pu utiliser à leurs fins cette gageure esthétique accomplie. Ainsi, de son vivant, Hermann Glöckner s'est vu dénier la reconnaissance qu'il méritait. Par contre, à Bonn déjà, le Bundestag allemand avait rendu hommage à la portée artistique de Glöckner en installant devant le bâtiment de la salle plénière une de ses sculptures à titre posthume, transposant ainsi l'une des nombreuses ébauches admirables que l'artiste avait laissées inachevées.

#### GERHARD ALTENBOURG

**G**erhard Altenbourg, né en 1926 à Rödichen-Schnepfenthal, mort en 1989 à Altenbourg.

En signant la composition sur papier à l'encre de Chine et à l'aquarelle intitulée « Grand Paysage », le peintre et graphiste thuringien Gerhard Altenbourg, né Gerhard Ströch, s'inscrit dans la tradition de la sensibilité analytique et du coup de pinceau d'un Paul Klee ou d'un Alfred Kubin. Dans le prolongement et l'aboutissement de leur approche graphique, les premiers travaux d'Altenbourg consistaient en des superpositions et des alignements couche sur couche d'entrelacs subtils et de pans d'aquarelle diaphanes. Comme l'illustre « Grand Paysage », la feuille est ainsi le théâtre d'un contraste entre des parties où semble pulluler la végétation et des surfaces découvertes dont la délicate coloration évoque l'espace et le volume. Destinées à un cercle restreint d'amis et de collectionneurs, ces œuvres poétiques et méditatives sont emblématiques de la situation humaine et artistique particulière d'un anticonformiste en R.D.A.

Altenbourg faisait partie des artistes de R.D.A. que le décalage par rapport à la doctrine officielle avait contraints à une émigration intérieure. C'est dans les années 1950, alors que l'Allemagne de l'Est était secouée par



Emigration intérieure  
sous la pression du  
régime de la R.D.A. –  
Gerhard Altenbourg,  
« Grand Paysage »,  
1953, encre de chine et  
aquarelle sur papier.



un « débat sur le formalisme » visant à faire adopter le « réalisme socialiste » dans les arts plastiques, que les graphiques irréels et discrets d'Altenbourg ont été présentés pour la première fois à l'Ouest dans le cadre de petites expositions. En République fédérale d'Allemagne, les critiques d'art reconnurent bientôt l'importance majeure de son œuvre et firent de lui l'une des grandes figures de la scène artistique d'opposition de R.D.A. Suite à cette médiatisation, Altenbourg fit l'objet d'interrogatoires et de menaces incessants de la part des services de la sûreté de l'Etat . Alors qu'en République fédérale, il était représenté à la documenta II de Kassel dès 1959, la R.D.A. avait prononcé à son encontre une interdiction quasi absolue d'exposer que seuls quelques rares directeurs de



musée osèrent braver. Ce n'est que dans les années 1980 qu'il finit par être reconnu en R.D.A. Cette réhabilitation officielle connut son apogée dans la rétrospective que lui consacra la Galerie nationale de Berlin-Est en 1987. Mais il fallut attendre 1990, un an après la mort de l'artiste, pour que le ministre adjoint à la culture de R.D.A. admette que « l'Etat avait fait du tort » à Altenbourg et que son pays avait longtemps été pour lui une « geôle morale et artistique ».

#### JOSEPH BEUYS

**J**oseph Beuys, né à Clèves en 1921, mort à Düsseldorf en 1986.

Joseph Beuys est considéré comme l'un des artistes les plus marquants de l'art contemporain. Son œuvre et son action tirent leur singularité de l'audace peu conventionnelle dont il a fait preuve pour développer la vision d'une synthèse de l'art et de la vie à laquelle il a donné forme dans ses compositions. Après des études et une carrière de sculpteur, le visionnaire qu'était Joseph Beuys met peu à peu en place son concept d'art total autour de la « plastique sociale » et, dans cette optique, s'engage également sur la scène politique. Toutefois, pour Beuys, la politique ne constitue que l'un des éléments de l'art total. Donner vie à celui-ci – ce qui fut l'une de ses principales préoccupations – revient à libérer les forces créatrices de chaque homme. Cette forme de libération des forces créatrices intrinsèques doit permettre à l'homme de s'émanciper afin d'entretenir des rapports responsables avec son environnement et, dans une démarche étroitement liée, de prendre en main son histoire.

Cette vision du monde et de l'homme quelque peu éloignée de la « Realpolitik » n'a pas empêché Joseph Beuys de se porter candidat à l'élection au Bundestag allemand en 1976. Le comité consultatif artistique a par conséquent



Joseph Beuys, « Table à l'agrégat », 1958/1985, bronze et cuivre, exemplaire ¼, donation-prêt.

mis un point d'honneur – en dépit des réserves bien connues qu'exprimait Beuys à l'encontre de la démocratie des partis – à voir cet artiste représenté au Bundestag allemand à travers l'un de ses travaux.

Le bronze installé devant la salle plénière du Bundestag allemand focalise plusieurs axes de l'œuvre de Beuys. La table, la batterie et les sphères (en terre à l'origine) sont des objets ou matériaux de la vie quotidienne, des matériaux « pauvres », longtemps indignes de figurer dans les musées et dans l'art. Beuys exploite leur force d'expression authentique, leur teneur symbolique pour que sa sculpture rende intuitivement manifeste ses idées de transmission et de réception, de circulations et de charges énergétiques. Dans la création de ses sculptures, Beuys est porté par une conscience aiguë de la transmission : « J'ai fait l'expérience [...] qu'il est possible d'exprimer quelque chose de prodigieux avec des matériaux, de crucial pour le monde entier [...]. Ou disons que le monde entier dépend de la constellation de quelques fragments de matériaux » (Beuys, 1977).

#### MARKUS LÜPERTZ

Né en 1941 à Liberec/Bohème, Markus Lüpertz vit à Düsseldorf et à Berlin.

Autre œuvre exposée au niveau de la salle plénière, « 1840 » est une toile créée par Markus Lüpertz. Enchâssée à même le mur frontal du restaurant des députés, cette fresque évoque le voyage que le peintre anglais William Turner avait entrepris dans la vallée du Rhin, tout en y mêlant des motifs empruntés à l'œuvre personnelle de Lüpertz et en rapprochant ludiquement la Spree et le Rhin par différentes associations d'idées.

L'année 1840 marque non seulement la date du voyage de William Turner dans la vallée du Rhin, mais coïncide aussi avec un épisode décisif de la création de l'État national allemand : lorsqu'au plus fort de la crise franco-allemande la Prusse endossa pour la première fois la responsabilité de défendre l'Allemagne dans les états rhénans.

Lüpertz appartient à la génération de peintres qui a préféré rechercher sa propre voie à une époque où la scène artistique d'Europe occidentale ne jurait que par l'art abstrait venu de Paris et New York. Très tôt, Lüpertz a ainsi quitté la Rhénanie pour s'installer à Berlin où un contre-courant artistique commençait à se constituer, notamment sous l'influence de l'Europe de l'Est. C'est à Berlin qu'il s'engage en 1962 dans la voie du « pathétisme réaliste » en publiant sa proclamation de la « peinture dithyrambique ». Par le truchement conceptuel des poèmes que Nietzsche a composés à la fin de sa vie, cette notion « dithyrambique » renvoie à Dionysos, dieu antique de l'ivresse et de l'extase. Lüpertz avait besoin de ce pathos pour croire au succès de sa propre éclosion face à l'abstraction qui dominait l'art à cette époque. Ce n'est certainement pas un hasard si l'on retrouve au même moment ce pathos dans le manifeste « pandémonique » de Georg Baselitz, démarche apparentée à celle de Lüpertz. Les premières expositions de ces deux peintres « rebelles » furent organisées dans une galerie autogérée de Berlin baptisée « Grossgörschen 35 ». Lüpertz représentait

Allusion au voyage  
entrepris par William  
Turner dans la vallée  
du Rhin en 1840 –  
Markus Lüpertz,  
« 1840 », 1999, huile  
sur toile.





des objets rudimentaires de la vie courante avec une force plastique pleine de vitalité et une expression respirant l'énergie, toutefois en tant qu'élément autonome, la peintre a toujours pris le pas sur le contenu. Vers 1970, Lüpertz s'est tourné vers des thèmes empruntés à l'histoire récente de l'Allemagne. Dans le cycle de tableaux « Noir-rouge-or-dithyrambique », le motif du casque de la Wehrmacht en relation avec un affût de canon est exalté telle une sculpture monumentale à la manière d'une allégorie baroque de la guerre.

Pour le tableau destiné au bâtiment du Reichstag, Lüpertz a puisé dans les phases antérieures de son œuvre des motifs et cheminements picturaux, qu'il a ensuite superposés tel un collage en fondu ou dissimulés derrière des structures grillagées. Ainsi est née une peinture offrant plusieurs niveaux de lecture, renvoyant de manière instructive à l'histoire allemande et à l'évolution de la peinture allemande dans ses démêlés avec l'histoire.

WOLFGANG MATTHEUER

**N**é à Reichenbach/Vogtland en 1927, mort à Leipzig en 2004.

Avec Bernhard Heisig et Werner Tübke, Wolfgang Mattheuer fait partie des chefs de file de « l'Ecole de



Leipzig » en R.D.A. Son style marie des éléments du Nouveau Réalisme et des motifs picturaux surréels qui, quoique subtils, pouvaient être déchiffrés comme des commentaires critiques à la réalité politique en R.D.A. C'est uniquement en recourant à cet énigmatisme filigrane dépourvu de tout caractère provocateur qu'il a pu, grâce au langage des images, exercer une critique vis-à-vis du pathétisme creux de la doctrine officielle de l'Etat, étant compris des citoyens de R.D.A., tout en échappant à l'entendement des fonctionnaires de l'appareil de l'Etat.

Les peintures acquises pour le bâtiment du Reichstag abordent deux thèmes caractéristiques de la situation de la population en R.D.A. autour de l'année 1989 : « L'Un et les Autres I » thématise l'isolation de l'individu qui, par sa volonté d'autodétermination libre, entre en conflit avec les exigences de la communauté, même si celles-ci sont dénuées de toute légitimité. D'une façon comparable, « Panique II » reprend cette question du comportement juste à adopter face à la communauté. Même si ces motifs constituent une évocation directe de la situation qui régnait alors en R.D.A. vers 1989, les questions soulevées renvoyant à l'équilibre entre les exigences de l'individu et celles de la société sont véritablement d'une actualité immuable.

Réflexions sur l'automne 1989 – Wolfgang Mattheuer, à g.  
« Panique II », à d.  
« L'Un et les Autres I », 1989, huile sur bois.





#### RUPPRECHT GEIGER

Né en 1908 à Munich, Rupprecht Geiger vit et travaille à Munich.

La salle de réception protocolaire a placé le peintre Rupprecht Geiger devant le défi de s'affirmer seul avec la couleur face au bleu prédominant des lambris de bois qui tapissent les deux tiers de la surface murale. Tandis que chez Pfahler les objets colorés débordent du périmètre des lambris, Geiger recourt à la vitalité d'une frise jaune orangé lumineuse pour reléguer au second plan les lambris bleus par effet d'optique.

Rupprecht Geiger fait lui aussi partie des artistes qui sont restés attachés à leur propre signature artistique face au puissant courant informel qui a prédominé dans les années 1950. Dès 1945, il s'est tourné vers la couleur en tant « qu'élément fondamental de la peinture ». C'est en Russie, en réalisant ses premières aquarelles de paysage, qu'il a découvert la force élémentaire de la couleur dans la nature : « La mer de couleur (engendrée là-bas par l'air continental pur), l'ambiance qui règne le matin et le soir en particulier, lorsque les tonalités du ciel s'entremêlent en se déployant et s'étirant horizontalement et verticalement ont probablement constitué des faits qui m'ont pro-



fondément marqués. » Ces faits marquants l'ont conduit à mener avec obsession des études sur l'effet de la couleur, des études dont Geiger résume l'objectif en ces termes : « Ce qui m'importe c'est la couleur, rien que la couleur et sa perceptibilité. » Pour ces études, il a toutefois fallu qu'il extraie la couleur de sa fonction descriptive des objets pour qu'elle puisse être perçue en tant que telle dans sa valeur intrinsèque.

En ce sens, Geiger a étudié avec rigueur toutes les possibilités d'isoler la couleur et de la « tenir à l'écart de ces perturbations extérieures ». Dans sa quête expérimentale, il a modifié le modèle pictural des toiles en s'affranchissant du format rectangulaire pour mieux s'adapter au format représenté sur la toile (« shaped canvas »). Il a successivement essayé différentes séries de motifs, depuis les paysages surréels jusqu'aux formes abstraites, pour finalement aboutir aux formes fondamentales de ses études de couleur, le rectangle, le cercle ou l'ovale : « La pluralité des formes abstraites, dont la délimitation dans le champ visuel est souvent grotesque, nous détourne de la couleur, tandis qu'avec les formes archétypes comme le rectangle et le cercle, la couleur peut éclater pleinement » (Geiger). Sa perceptibilité en tant que forme lui est par ailleurs retirée en recourant sciemment à la technique de peinture au pistolet.

Contraste vigoureux  
de couleur avec le bleu  
des lambris de bois –  
Rupprecht Geiger,  
« Rouge 2000, 875/99 »,  
1999, acrylique sur  
toile.

Récemment, Geiger a encore magnifié la dématérialisation de tous les éléments extérieurs à la couleur en faisant appel à des peintures lumineuses fluorescentes qu'il considère comme des « couleurs abstraites » puisqu'elles n'existent pas dans la nature. Ainsi, les couleurs finissent par échapper même à la matérialité du support pictural. Comme dans la frise qui orne la salle de réception protocolaire du bâtiment du Reichstag, la couleur n'est plus qu'un espace coloré immatériel, dont le rayonnement vient interpeller l'observateur.

GOTTHARD GRAUBNER

Né en 1930 à Erlbach, Gotthard Graubner vit et travaille à Düsseldorf.

Les salles de réception protocolaire et de réunion du deuxième étage dégagent elles aussi une impression essentiellement dominée par deux éléments : le bois – sous la forme des panneaux dessinés par l'architecte - et la couleur imaginée par le designer danois Per Arnoldi. C'est pourquoi, lorsqu'il a été question d'aménager ces pièces, le choix artistique s'est porté sur des peintres dont l'œuvre gravite autour de la couleur en tant que moyen d'expression à part entière. Ainsi, dans sa peinture capi-

Gotthard Graubner,  
« ... Eveil d'Eos aux  
doigts de rose... »,  
1998/1999, corps spa-  
tial coloré, technique  
mixte sur toile.



tonnée, Gotthard Graubner se joue des différentes nuances de couleur telles qu'elles naissent, au gré du renflement du corps spatial coloré, de leur rencontre avec les gradations lumineuses qui, doucement, se fondent.

En Allemagne, dans les années 1950, la scène artistique était subjuguée par l'Expressionnisme abstrait américain et l'Art informel français. Gotthard Graubner appartient à un groupe d'artistes qui, en réaction au travestissement polychrome que ces courants stylistiques avaient rendu décoratif, est revenu au début des années 1960 vers l'authenticité de la couleur, l'étude de sa propre essence.

A cette époque, Graubner avait renoncé au pinceau pour appliquer la couleur sur la toile ou le papier, préférant se servir de l'éponge afin de mieux superposer les différentes couches de peinture. C'est en travaillant avec ce procédé qu'il découvrit que les éponges gorgées de peinture faisaient naître des effets de couleur que l'espace nuançait tels des « corps spatiaux colorés ». Depuis 1960, il se consacre avec cette même panoplie d'outils à l'exploration des corps colorés en tant qu'entités autonomes. Il a ainsi créé des peintures ca-



pitonnées constituées de multiples couches d'ouates absorbant la couleur posées sur des lits d'alvéoles, de bandes de tissu synthétique et d'entoilages couvrant la totalité du capiton de couleur. Graubner baptisa ces créations « corps spatiaux colorés » et, parti à l'origine de petits formats, aboutit finalement à des toiles monumentales dont l'une orne par exemple la Grande Salle du château Bellevue, résidence officielle du Président de la République fédérale d'Allemagne.

L'œuvre de Graubner s'inscrit dans la tradition des Nymphéas que Monet peignit à la fin de sa vie dans ses jardins de Giverny. La plasticité de la création colorée que Graubner a composée pour la salle de réception protocolaire du deuxième niveau du bâtiment du Reichstag constitue en quelque sorte l'aboutissement de ce cheminement. L'artiste parvient à mettre au jour purement et simplement « l'essence » de la couleur que l'observateur appréhende autrement que comme un simple signe chromatique. Elle pénètre l'espace dont l'immensité défie quasiment une telle puissance de couleur et de volume. Son effet conserve cependant toute sa subtilité, à la fois à travers les couches de couleur transparaissant de la profondeur du corps et aussi en raison de la différenciation dans la qualité des couleurs que les multiples gradations de lumière font naître dans le renflement du corps spatial coloré. Cette subtilité trouve toute son expression dans le titre poétique, annonciateur d'une aurore festive «...Eveil d'Eos aux doigts de rose...».

GEORG KARL PFAHLER

**G**eorg Karl Pfahler, né en 1926 à Emetzheim, mort en 2002 à Emetzheim.

La salle de réunion qui accueille l'un des plus importants organes parlementaires, le Comité des doyens, a été conçue par Georg Karl Pfahler, un artiste originaire de la région de Stuttgart. Dans la lignée de sa série « Espan », des rectangles colorés qu'un habile effet d'optique vient mettre en scène donnent l'impression de tomber du mur

et même de virevolter par-dessus les panneaux de bois bleu. Avec brio, l'artiste réagit à sa façon devant la dominance de couleur des panneaux de bois qui encadrent la pièce, en leur confrontant son propre concept chromatique, mûrement étudié pour vivre de l'opposition et de la cohésion des couleurs, de leur juxtaposition et évolution et créer ainsi une dimension de la couleur à part entière. Caractéristique du Sud de l'Allemagne, la touche de Pfahler vient enrichir le bâtiment du Reichstag d'un espace à la croisée de la jubilation et de la fête.

A l'instar de Gotthard Graubner, Pfahler s'est engagé dans sa propre voie d'expression artistique en réaction au courant informel qui prédominait dans les années 1950. Très tôt, il s'affranchit de ses premières œuvres tachistes dans lesquelles on reconnaît encore la touche individuelle du pinceau. Les travaux emblématiques de son coup de patte se caractérisent en revanche par une alliance singulière de surfaces géométriques de couleur pure et d'illusions d'optique instillant la profondeur. Ainsi son œuvre artistique est-elle centrée sur l'exploration de l'effet des couleurs dans l'espace, un travail dont de nombreuses séries sont le fruit. Dans beaucoup de ses graphiques et de ses tableaux, Pfahler génère cette tension spatiale en incisant ses formes colorées afin qu'elles semblent ressortir de la surface de la toile par l'amorce d'une interaction avec l'espace environnant.

Cette réflexion artistique a conduit tout naturellement Pfahler à se détourner très tôt des graphiques et peintures pour passer à la conception d'espaces de couleur entiers – qui ont trouvé un retentissement à travers le monde, notamment à la Biennale de Venise en 1970 – afin d'explorer le jeu réciproque de la couleur et de l'espace dans le milieu tridimensionnel et d'expérimenter comment les couleurs peuvent induire l'impression d'espace et affecter la perception des espaces. En concevant ses espaces colorés, Pfahler vise à faire entendre son art par delà l'espace étri-



Page 304 à 305 :  
Georg Karl Pfahler,  
« Objet espace-  
couleur », 1998/1999,  
acrylique sur bois.









qué des musées et à interpellier par « l'art grand public » les spectateurs qui ne font pas partie du cercle restreint des initiés. Ses différentes théories sur l'espace coloré se retrouvent sous forme condensée dans les pavillons qu'il crée depuis 1978 et qui constituent le point de départ de son concept de « maison des palabres ». En signant ces objets spatiaux colorés conçus comme des lieux de communication, l'artiste se prédestinait sans le savoir à créer les décors d'une des principales salles du bâtiment du Reichstag, la salle de réunion du Comité des doyens qui représente pour ainsi dire le parlement. Pfahler relève ce défi du symbolisme par un savant mélange de candeur enjouée et de concentration réfléchie : La synthèse de ces deux tempéraments imaginée par l'artiste fait naître un espace au sein duquel l'art politique de la communication peut pleinement s'épanouir et opérer.



Retour sur une vie artistique bien remplie –  
Emil Schumacher,  
« Stations et Epoques,  
I-IV », 1999, huile et  
acrylique sur aluminium.

#### EMIL SCHUMACHER

**E**mil Schumacher, né en 1912 à Hagen, mort en 1999 à Ibiza.

Emil Schumacher s'est vu confronté à la même gageure que Georg Karl Pfahler et Ruppert Geiger : s'imposer face à la dominance des panneaux de bois conçus par l'architecte. En signant l'un de ses derniers travaux avant sa mort, il a relevé le défi à travers une apothéose de lignes expressives, un véritable déchaînement du geste expressionniste porté sur plaques d'aluminium. Ces créations exhalent toutefois une telle transparence et une telle élégance discrète qu'elles semblent contenir la fureur du mouvement avec une aisance révélant la virtuosité.

L'aménagement artistique du deuxième étage du bâtiment du Reichstag a été confié à des artistes qui se sont consacrés à l'exploration de la couleur en tant que moyen d'expression à part entière. Comme les artistes sélectionnés - Graubner, Geiger, Pfahler et Schumacher - ont tous des personnalités extrêmement fortes, on assiste à la confrontation riche en enseignements de quatre itinéraires, à la fois singuliers et personnels, dans l'étude de la force d'expression de la couleur. Ainsi, à la différence de Graubner, Pfahler et Geiger, Schumacher a utilisé la couleur comme un moyen d'aliénation du geste expressif. Membre du groupe « Zen », un collectif d'artistes munichois fondé en 1949, il a développé un langage pictural archaïque qui lui est propre - mariage de signes mystiques et de linéaments pleins de sensibilité, marquant la rupture avec le geste souvent calligraphique de l'informel. Ces ellipses picturales s'apparentent à une réminiscence de peintures rupestres, gravées dans des fonds fissurés et pâteux, à la limite du relief, et paraissant évoquer les forces de la nature originelle tels des paysages primitifs découpés par la lave. L'œuvre de Schumacher a ceci d'exceptionnel que l'artiste a su rester fidèle à son principe stylistique sans se laisser influencer par aucune mode ni courant contemporain et sans jamais donner l'impression que sa force créatrice puisse décliner ou finisse par tour-



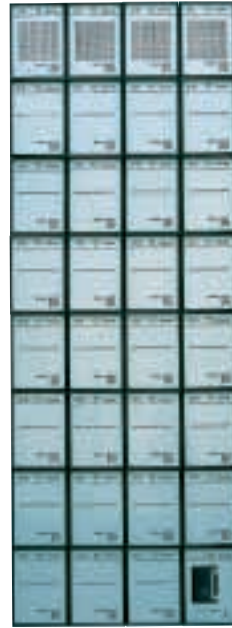
ner en rond. C'est par leur tranchant encombrant que ses œuvres exhalent une vitalité tellement assurée, une présence tellement spontanée qu'on pourrait les confondre avec la nature en ignorant qu'il s'agit d'artefacts.

Le travail en quatre volets qui orne la salle de réunion mise sur cette force de rayonnement et prime sur les panneaux. Schumacher a renoncé à employer les croûtes de peinture qui caractérisent nombre de ses autres tableaux et a préféré porter son choix sur des plaques d'aluminium comme support métallique. A l'instar du papier, le métal exhorte la légèreté du pinceau et magnifie sa transparence par des reflets de lumière dans l'aluminium. Une ligne ascendante s'extrait du premier tableau pour retomber progressivement au fil des quatre « stations » accompagnant leur flux. Des signes picturaux elliptiques évoquent qui des animaux, qui des hommes, qui un paysage. La légèreté spiritualisée aux accents diaphanes de la structure linéaire traduit ce que le titre sous-entend : ce cycle en quatre volets est le résumé d'une vie d'artiste bien remplie, le testament que Schumacher a signé dans sa verve aboutie.

HANNE DARBOVEN

Née à Munich en 1941, Hanne Darboven vit et travaille à Hambourg.

Au gré des 384 feuillets qu'elle a créés chronologiquement, chaque jour qu'a compté 1997 « l'année de l'Europe », puis qu'elle a alignés selon un rythme numérique dans le lobby et la salle de presse du groupe parlementaire CDU/CSU au troisième étage, Hanne Darboven renvoie à travers son œuvre intitulée « 12 Monate, Europa-Arbeit » (12 mois, travail sur l'Europe) à cette année décisive pour l'avenir de l'Europe.



Suites numériques inspirées par « L'Année de l'Europe » sur 32 feuilles pour chaque mois – Hanne Darboven, « 12 mois, travail sur l'Europe », 1998, plume et collage sur parchemin.

Chaque jour de l'année 1997 se voit dédier l'une de ces feuilles par l'artiste. Selon un même schéma, elle a noté la date du jour respectif sous forme de combinaison numérique, puis a repris systématiquement ce schéma sur toutes les feuilles. Observés à quelque distance, les différents chiffres perdent leur lisibilité, donnant naissance à un ensemble de feuilles distinctes encadrées qui, si elles



Lutz Dambeck, « Les Notes d'Héraclès », 1987/1990, assemblage, xérographie, lavis, crayon, terre sur papier.

préservent l'individualité de l'écriture manuscrite, s'inscrivent cependant dans une uniformité quasiment rythmique. A un second niveau de lecture, l'artiste a créé un autre schéma d'ordonnement rythmique en regroupant les feuilles mois par mois en douze blocs, de façon à obtenir douze champs picturaux formant des rectangles verticaux. Pour parvenir au même nombre de feuilles pour chaque mois, c'est-à-dire 32, Hanne Darboven a complété chacun des blocs par des feuillets de collages photographiques portant le signet européen tel qu'il figure sur les plaques minéralogiques des automobiles.

Dans son travail, Hanne Darboven mène une réflexion philosophique sur le phénomène du temps, si difficile à traduire par l'image. Sur un plan personnel, elle s'est approprié ce temps-vécu par l'acte méditatif et discipliné d'écriture quotidienne. Dans son œuvre, elle restitue cette expérience en matérialisant le temps comme une grille, presque à la façon d'une transcription musicale. Année européenne contre le racisme et la xénophobie, l'année 1997 a vu également la signature du Traité d'Amsterdam par les Ministres des affaires étrangères des 15 Etats membres de l'Union européenne, le 2 octobre. En tant que réflexion sur l'essence du temps considéré dans sa dimension philosophique et historique, le travail de Hanne Darboven, en jetant une passerelle entre l'art et la politique, trouve pleinement sa place dans ces salles où sont présentés à la presse les concepts politiques qui marqueront l'avenir.



#### LUTZ DAMMBECK

Né en 1948 à Leipzig, Lutz Dammbek vit et travaille à Hambourg.

Au troisième étage, le niveau réservé aux groupes parlementaires et à la presse, Lutz Dammbek, un artiste originaire de Leipzig, a créé « Herakles-Notizen » (Les Notes d'Héraclès). Ce travail composé d'une multitude de collages et de xérogaphies dissèque de façon critique toute tentative de façonner les individus en les contraignant à adopter des modèles ou des idéologies prétendus idéals.

Dans une démarche semblable à celle de Jürgen Böttcher, Lutz Dammbek s'est distingué en signant des projets cinématographiques à mi-chemin entre l'art et le documentaire. Dans le documentaire « Zeit der Götter » (Le Temps des Dieux) par exemple, il lance une lumière critique sur l'image de l'homme véhiculée par le « Troisième Reich » et propagée dans l'art par le sculpteur Arno Breker. Le cycle de tableaux « Herakles-Notizen » reprend un thème similaire. Ce travail composé de collages xérogaphiques est centré autour du conflit immuable entre d'un côté le conditionnement et l'assujettissement de l'individu imposés par la société et de l'autre côté le courage nécessaire au même individu pour résister et conserver son identité. Ainsi l'artiste oppose-t-il exemplairement la tentative du National-socialisme et du Communisme de créer



Provocation avant-  
gardiste dans les an-  
nées 30 – Otto Freund-  
lich, « Sculpture  
Architecturale »,  
1934-35, bronze,  
exemplaire 3/6,  
donation-prêt.



un « homme nouveau » - une tentative qui débouche sur l'inhumanité - et la volonté d'affirmation de Sophie Scholl au sein du groupe de résistance « Weisse Rose ». Dans un contexte plus large, cette thématique renvoie à la discussion menée actuellement sur le fondement éthique de toute manipulation du patrimoine génétique humain.

#### OTTO FREUNDLICH

**Otto** Freundlich, né en 1878 à Stolp, Poméranie, assassiné en 1943 à Lublin/Majdanek, Pologne.

A l'origine, la « Sculpture Architecturale » des années 1934/1935 devait avoir une hauteur de 20 à 30 mètres. Bien qu'il s'agisse d'une sculpture composée d'éléments géométriques abstraits, l'évocation d'objets comme p. ex. une colonne, un casque, un torse ou un trône archaïque reste sous-jacente. A une grande colonne étranglée au sommet vient s'adosser une forme plus petite en quatre parties, composée d'éléments de moins grande taille figurant, qui un modelé arrondi, qui un plan anguleux. La forme compacte et repliée de la colonne exhale la quiétude, instaurant en même temps un contraste avec les figurines qui déferlent à la rencontre de l'observateur en produisant des effets clair-obscur tourmentés.

Le peintre et sculpteur Otto Freundlich appartient à la « génération des pionniers de l'Art abstrait ». C'est surtout dans le domaine de la sculpture qu'il entreprit un cheminement très personnel vers l'abstraction. L'antagonisme qui l'opposait aux National-socialistes n'émanait pas seulement de son engagement politique. Sa sculpture intitulée « Le nouvel homme » et datée de 1912 fut mise au pilori et figura en couverture du livret d'accompagnement de l'exposition « Art décadent » de 1937. Lui-même fut assassiné au camp de concentration de Lublin/Majdanek. Son destin tragique et l'hommage insuffisant rendu jusqu'à aujourd'hui à sa personnalité et à son œuvre artistique sont à considérer comme emblématiques des souffrances endurées par les Juifs et les artistes d'avant-garde sous le règne du National-socialisme.

## CHRISTO

Né en 1935 à Gabrovo, Bulgarie, Christo vit et travaille à New York.

Au quatrième étage, dans le restaurant en terrasse, est présentée une esquisse du projet « Wrapped Reichstag », c'est-à-dire « le Reichstag emballé », dessinée par Christo en 1986. Au premier plan, on reconnaît le Mur qui séparait encore l'Est et l'Ouest. Cette œuvre d'une grande retenue chromatique réveille à notre souvenir la somptueuse fête populaire qui a accompagné la réalisation de « l'emballage du Reichstag » durant l'été 1995, mais aussi les efforts déployés pendant plus de deux décennies par Christo et Jeanne-Claude auprès des responsables politiques pour voir se concrétiser leur projet artistique. Le Parlement ne donna finalement son feu vert à la proposition formulée par Christo et Jeanne-Claude qu'à l'issue d'un débat en séance plénière le 25 février 1994.

Cette décision tardive conféra à leur projet une signification différente, mais tout aussi chargée symboliquement, en effet comme le montre l'esquisse de Christo accrochée dans le restaurant en terrasse, « le Reichstag emballé » était censé instaurer un signal sur la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest. Après l'Unification de l'Allemagne et la décision du Comité des doyens d'élever le bâtiment du Reichstag au rang de siège du Bundestag, l'emballage métamorphosa la symbolique du bâtiment du Reichstag, avant même le lancement des travaux de transformation par Norman Foster : En dissimulant provisoirement sa structure complexe et en se présentant en bloc au spectateur sous une forme compacte dans une surprenante unité, le bâtiment lui offrait l'occasion de se recueillir et de réfléchir sur l'histoire mouvementée du Reichstag et des Allemands. En même temps, l'emballage rendait palpables à la fois les promesses d'espoir formulées à l'encontre de la politique concentrée à Berlin et les incertitudes d'une époque hasardeuse soulevées par le grand bouleversement.

Christo et Jeanne-Claude se sont battus pendant près de deux décennies avant que leur projet d'emballage du bâtiment du Reichstag ne devienne réalité – Christo « Reichstag », 1986, esquisse/collage, diptyque.



## JENS LIEBCHEN

Né en 1970 à Bonn, Jens Liebchen vit et travaille à Berlin.

Dans le cadre de la conception artistique du bâtiment du Reichstag et des édifices parlementaires adjacents, des artistes allemands et internationaux ont été conviés à élaborer des esquisses ou à présenter des projets répondant à des concours. Armé de son appareil photo, Jens Liebchen a accompagné ce processus dès son lancement.



Un projet d'art photographique à part entière a ainsi vu le jour à un deuxième niveau, parallèlement aux projets d'art architectural : Gerhard Richter, Sigmar Polke, Jenny Holzer, Georg Baselitz ou Gricha Brouskine, Neo Rauch, Jörg Herold ou Franka Hörschemeyer – tous ont été photographiés par Jens Liebchen dans la conception ou l'installation de leurs œuvres d'art dans les bâtiments parlementaires.

Ainsi sont nés des portraits d'artistes uniques, mettant en lumière l'individualité de chacune des personnalités du monde artistique et dévoilant en même temps le



Jens Liebchen photographie les artistes devant leurs œuvres dans le bâtiment du Reichstag.

A g. Georg Baselitz.

A d. Jenny Holzer



En h. Günther Uecker.  
Au c. Christian Boltanski.  
En b. Norman Foster.

rapport de tension entre l'architecture politique représentative et les œuvres d'art dans un tel environnement politique. Considérés dans leur globalité, les portraits délivrent un état des lieux fascinant de la scène artistique actuelle, des « stars » internationales reconnues jusqu'à la plus jeune génération en pleine effervescence.

Ce projet artistique de Jens Liebchen revêt une importance particulière dans la mesure où il interprète un moment exceptionnel dans l'histoire du parlementarisme allemand en utilisant des documents et des photographies : Jamais encore le parlement ne s'était engagé d'une façon comparable en faveur de l'œuvre artistique dans ses propres bâtiments, jamais encore il n'avait couru le risque de se soumettre corps et âme à un face-à-face avec la création artistique – et réciproquement : Jamais encore des artistes aussi éminents ne s'étaient livrés à un dialogue avec le monde politique. A cet égard, la conception et la réalisation du bâtiment du Bundestag allemand à Berlin a ouvert un nouveau chapitre dans la rencontre de ces deux sphères, l'art et la politique, pas toujours dénuée de difficultés – c'est là que réside le mérite particulier des photographies de Jens Liebchen : rendre palpable l'atmosphère débordant de créativité, le champ de tension entre les artistes et l'espace politique environnant en faisant appel à des moyens visuels. D'aucuns affichent ainsi une discrétion réservée, d'autres une sérénité démonstrative ou une assurance pondérée, d'autres encore une posture clownesque masquant leur propre crispation. Par cette mise en évidence, les photographies ouvrent non seulement une fenêtre introspective sur la démarche intellectuelle esthétique des artistes et leur rapport avec la politique, mais attire également le regard sur la manifestation de la conception propre et de la représentation personnelle des représentants de la politique et de leur expression consciente dans l'œuvre des artistes. Les photographies de Jens Liebchen dont une série est exposée dans le restaurant à titre d'exemple sont aussi des documents de cette corrélation fructueuse.



|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Adenauer, Konrad . . . . .          | 61, 62, 63, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 73, 252 |
| Adriani, Götz . . . . .             | 247   |
| Altenbourg, Gerhard . . . . .       | 290-293                                     |
| Altmaier, Peter . . . . .           | 164   |
| Arnoldi, Per . . . . .              | 210, 300                                    |
| Bachmann, Ingeborg . . . . .        | 272, 273                                    |
| Baden, prince Max von . . . . .     | 41  |
| Bartsch, Dietmar . . . . .          | 132   |
| Barzel, Rainer . . . . .            | 74, 79, 117                                 |
| Baselitz, Georg . . . . .           | 200, 264-266, 295, 317                      |
| Baumgarten, Paul . . . . .          | 190, 191, 194, 204, 208, 235                |
| Beck, Volker . . . . .              | 164   |
| Behnisch, Günter . . . . .          | 194, 248                                    |
| Behrens, Peter . . . . .            | 286   |
| Bergmann-Pohl, Sabine . . . . .     | 88, 90                                      |
| Beuys, Joseph . . . . .             | 259, 273, 293-294                           |
| Beyme, Klaus v . . . . .            | 187   |
| Bismarck, prince Otto von . . . . . | 27, 28, 29, 32, 37, 281                     |
| Blank, Renate . . . . .             | 246   |
| Blücher, Franz . . . . .            | 66  |
| Böttcher, Jürgen . . . . .          | voir Strawalde                              |
| Boltanski, Christian . . . . .      | 274-276, 318                                |
| Brandt, Willy . . . . .             | 72, 73, 74, 76, 97, 117, 118, 191           |
| Braunfels, Stephan . . . . .        | 231   |
| Breker, Arno . . . . .              | 311   |
| Bruijn, Pi de . . . . .             | 232, 234, 236, 237                          |
| Brüning, Heinrich . . . . .         | 52, 54                                      |
| Brouskine, Gricha . . . . .         | 262-263, 317                                |
| Buddensieg, Tilmann . . . . .       | 204, 205                                    |
| Bulmahn, Edelgard . . . . .         | 147   |
| Calatrava, Santiago . . . . .       | 232, 233, 234, 236, 237                     |
| Chirac, Jacques . . . . .           | 104   |
| Christo . . . . .                   | 239, 240, 314                               |
| Claus, Carlfriedrich . . . . .      | 254-258                                     |
| Conradi, Peter . . . . .            | 229, 241                                    |
| Dammbeck, Lutz . . . . .            | 310, 311-313                                |
| Darboven, Hanne . . . . .           | 309, 310                                    |
| Dieckmann, Friedrich . . . . .      | 237   |
| Dückert, Thea . . . . .             | 164   |

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Ebert, Friedrich                 | 41, 44, 45, 50   |
| Ehlers, Hermann                  | 70   |
| Ehrmann, Siegmund                | 246  |
| Eiermann, Egon                   | 247  |
| Eppelmann, Rainer                | 99   |
| Erhard, Ludwig                   | 66, 68, 71, 73   |
| Fischer, Joschka                 | 79, 99, 159  |
| Foster, Norman                   | 10, 11, 101, 185, 187, 191,<br>192, 194, 195, 198, 199, 204, 205, 207, 208, 210, 215, 218, 220,<br>224, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 243, 268, 282, 288, 314, 318 |
| Frank, Charlotte                 | 230  |
| François II, empereur d'Autriche | 14   |
| Frédéric-Guillaume IV            | 20, 26, 27   |
| Freundlich, Otto                 | 312, 313   |
| Friedrich, Caspar David          | 264  |
| Gagern, baron Heinrich von       | 22, 23   |
| Geiger, Rupprecht                | 298-300, 307, 308  |
| Genscher, Hans-Dietrich          | 76, 77, 82, 83   |
| Gerstenmaier, Eugen              | 73   |
| Gies, Ludwig                     | 195  |
| Glöckner, Hermann                | 288-290  |
| Gorbatchev, Mikhaïl              | 80, 81   |
| Göring, Hermann                  | 54   |
| Göring-Eckardt, Katrin           | 139, 246   |
| Graubner, Gotthard               | 300-302, 303, 308  |
| Grieshaber, HAP                  | 248, 278   |
| Grotewohl, Otto                  | 85   |
| Guillaume I <sup>er</sup>        | 32, 33   |
| Guillaume II                     | 34, 187  |
| Gysi, Gregor                     | 120, 145   |
| Haacke, Hans                     | 285-287  |
| Hassel, Kai-Uwe von              | 74   |
| Hasselfeldt, Gerda               | 139  |
| Heinrich, Ulrich                 | 241, 242   |
| Heisig, Bernhard                 | 280-282, 296   |
| Herzog, Roman                    | 97, 99   |
| Heuss, Theodor                   | 61, 63, 66   |
| Hindenburg, Paul von             | 50, 51, 54   |
| Hitler, Adolf                    | 51, 54-58, 281   |

|                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Hoffmann-Axthelm, Dieter              | 190                                  |
| Holzer, Jenny                         | 200, 282-285, 317                    |
| Honecker, Erich                       | 80, 81, 87                           |
| Jochimsen, Lukrezia                   | 246                                  |
| Jean, archiduc d'Autriche             | 23                                   |
| Kaernbach, Andreas                    | 244, 246                             |
| Kaiser, Jakob                         | 66                                   |
| Kastner, Susanne                      | 139                                  |
| Kauder, Siegfried                     | 246                                  |
| Kauder, Volker                        | 109, 144                             |
| Kern, Hans-Georg                      | voir Baselitz, Georg                 |
| Kiefer, Anselm                        | 272-274                              |
| Kiesinger, Kurt-Georg                 | 72, 73                               |
| Klee, Paul                            | 290                                  |
| Kohl, Helmut                          | 76, 77, 80, 81, 83, 94, 99, 117, 118 |
| Köhler, Erich                         | 66                                   |
| Köhler, Horst                         | 106, 120                             |
| Krüger-Leißner, Angelika              | 246                                  |
| Kubin, Alfred                         | 290                                  |
| Kuhn, Fritz                           | 120, 145                             |
| Künast, Renate                        | 120, 145                             |
| Lafontaine, Oskar                     | 120, 145                             |
| Lammert, Norbert                      | 11, 107, 108, 139, 152, 181, 246     |
| Liebchen, Jens                        | 316-319                              |
| Liebknecht, Karl                      | 42                                   |
| Lilienthal, Otto                      | 280, 282                             |
| Löbe, Paul                            | 47, 53, 54, 65, 102                  |
| Lueg, Konrad                          | 251                                  |
| Luther, Michael                       | 131                                  |
| Lüpertz, Markus                       | 294-296                              |
| Luxemburg, Rosa                       | 42                                   |
| Maizière, Lothar de                   | 88, 89                               |
| Maria, Nicola de                      | 248                                  |
| Mattheuer, Wolfgang                   | 296-297                              |
| Maurer, Ulrich                        | 145                                  |
| Meckel, Markus                        | 83, 99                               |
| Meistermann, Georg                    | 248                                  |
| Merkel, Angela                        | 100, 107, 109, 117, 144, 164         |
| Metternich, prince Clemens Wenzel von | 16, 17, 20                           |

|                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| Mettig, Klaus                        | 259                              |
| Metzel, Olaf                         | 248                              |
| Modrow, Hans                         | 81, 87, 88                       |
| Mücke, Jan                           | 246                              |
| Müller, Hermann                      | 51                               |
| Müntefering, Franz                   | 108, 109                         |
| Napoléon I <sup>er</sup> , Bonaparte | 14, 15                           |
| Naumann, Kersten                     | 152                              |
| Niemeyer, Oscar                      | 235                              |
| Nussbaum, Felix                      | 281                              |
| Ollenhauer, Erich                    | 61, 68                           |
| Pau, Petra                           | 139                              |
| Penck, A. R.                         | 265, 277                         |
| Pfahler, Georg Karl                  | 302-306, 307, 308                |
| Pieck, Wilhelm                       | 85                               |
| Polke, Sigmar                        | 192, 247, 249, 251-254, 317      |
| Ramsauer, Peter                      | 113, 144                         |
| Rau, Johannes                        | 101                              |
| Renger, Annemarie                    | 74, 76, 248                      |
| Richter, Gerhard                     | 192, 248, 249-251, 252, 253, 317 |
| Robbe, Reinhold                      | 156, 241, 242                    |
| Röttgen, Norbert                     | 144                              |
| Rückriem, Ulrich                     | 266-268                          |
| Scheel, Walter                       | 74                               |
| Scheidemann, Philipp                 | 41                               |
| Schmid, Carlo                        | 61, 63                           |
| Schmidt, Helmut                      | 74, 76, 77, 81, 117, 118         |
| Schröder, Gerhard                    | 99, 100, 106, 107, 117, 118      |
| Schröder, Richard                    | 91, 92                           |
| Schultes, Axel                       | 230, 231                         |
| Schumacher, Emil                     | 307-309                          |
| Schumacher, Kurt                     | 61, 63, 68                       |
| Siedler, Wolf Jobst                  | 238                              |
| Sieverding, Katharina                | 199, 258-262                     |
| Simson, Eduard von                   | 27, 32                           |
| Solms, Hermann Otto                  | 139                              |
| Stein, Gustav                        | 248                              |
| Steinmeier, Frank-Walter             | 108                              |
| Stempel, Karin                       | 247                              |

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Stöhrer, Walter         | 278-280  |
| Strawalde               | 276, 277-278   |
| Stresemann, Gustav      | 50, 51   |
| Ströch, Gerhard         | 290  |
| Struck, Peter           | 109, 144   |
| Süssmuth, Rita          | 90, 99, 231, 236, 239, 242, 248  |
| Suvero, Mark di         | 248  |
| Thierse, Wolfgang       | 100, 101, 102, 139, 227, 246, 247  |
| Töpfer, Klaus           | 228  |
| Tübke, Werner           | 296  |
| Turner, William         | 294, 295   |
| Uecker, Günther         | 200, 248, 268-272, 318   |
| Ulbricht, Walter        | 85   |
| Wallot, Paul            | 37, 185, 186,<br>187, 194, 199, 204, 207, 209, 210, 232, 235, 236, 237, 238, 266 |
| Weizsäcker, Richard von | 81, 92   |
| Wels, Otto              | 43, 56   |
| Westerwelle, Guido      | 120, 144   |
| Wissmann, Matthias      | 127, 152   |

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Fondation « Patrimoine culturel de Prusse » : 14, 16, 17 h. + b. ; 18/19, 20 h. + b. ; 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 h. + b. ; 28, 30/31, 33 g. + d. ; 34/35, 36, 37, 38/39, 40, 41, 42 h. + b. ; 43, 44 g. + d. ; 45, 46, 47, 48/49, 51, 52/53, 54, 55, 56 h. + b. ; 57, 58, 59 ; Fondation Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland : 60 ; dpa : 61, 63 b., 66 g., 91 d. ; Archives de presse du Bundestag : 97 b., 97 c. + b., 98, 99 h. + b., 100, 101 h. ; Serv. féd. des photographies/Off. de presse et d'information du gouv. fédéral : 63 h., 64, 65, 68, 72 h. + b., 77 b., 78 g. + c. + b., 80 b. + c., 82/83, 84, 85 d., 86 c., 88, 90/91, 92, 97 h. ; Ullstein Bilderdienst Berlin : 66 d., 67, 70 b., 73 b., 80 h., 82 g., 83 b. ; J. H. Darchingier : 73 h., 74, 75 h. + b., 76, 77 h. ; Landesbildstelle Berlin : 86 h.

Bundestag allemand : Werner Schüring : 108, 109, 113, 115, 117, 120 h. + c., 132, 137, 139, 141, 144, 147, 164, 176, 181, 192 ; Achim Melde : 104/105, 116, 120 g. + b. d., 122, 159, 160/161 ; Hans-Günter Oed : 121, 161 h., 177 ; Studio Kohlmeier : 112, 131, 153, 170 ; Anke Jacob : 152, 156 ; Siegfried Büker : 113, 155, 165, 180 ; Werner Huthmacher : 186, 187, 190/191, 191, 194, 196/197, 198, 199, 200, 201 d., 202, 203, 204, 205, 206, 211, 212, 212/213, 214, 215, 218, 219, 220, 221, 222/223, 224, 225, 226, 227 ; Stefan Erfurt : 188, 189, 193, 208/209, 209 d., 216/217 ; Renate Blanke : 166 ; Andreas Kaernbach : 246, 248.

d dp/Michael Kappeler : 11 ; Media Consulta Deutschland GmbH : 125, 127, 128, 129 ; Juli Gudehus : 173, 174, 175 ; Parlement européen à Strasbourg/Architecte : Architecture-Studio : 168 ; Bundesrat : 171 ; Bien & Giersch Projektagentur GmbH : 230/ 231 ; Antonia Weiße : 234, 235 ; Picture Alliance : 239.

Pages de garde : Werner Huthmacher : couverture, b. + dos de couverture, h. ; Fondation « Patrimoine culturel de Prusse » : couverture, h.

Responsabilité éditoriale :

Deutscher Bundestag

Service des Relations publiques

Platz der Republik 1

11011 Berlin

Coordination :

Michael Reinold, Service des Relations publiques

Christina Beinke, Berlin

Conception :

Juli Gudehus, Berlin

Lithographie :

SatzVogt, Berlin

Licht+Tiefe, Berlin

Révision :

Georgia Rauer, Berlin

Traduction :

Service linguistique du Bundestag allemand,

en collaboration avec Pierre Debock, Valérie Dupré,

Gérard Jeannot et Marguerite Scholz

Production et réalisation :

Koelblin-Fortuna-Druck GmbH & Co. KG, Baden-Baden

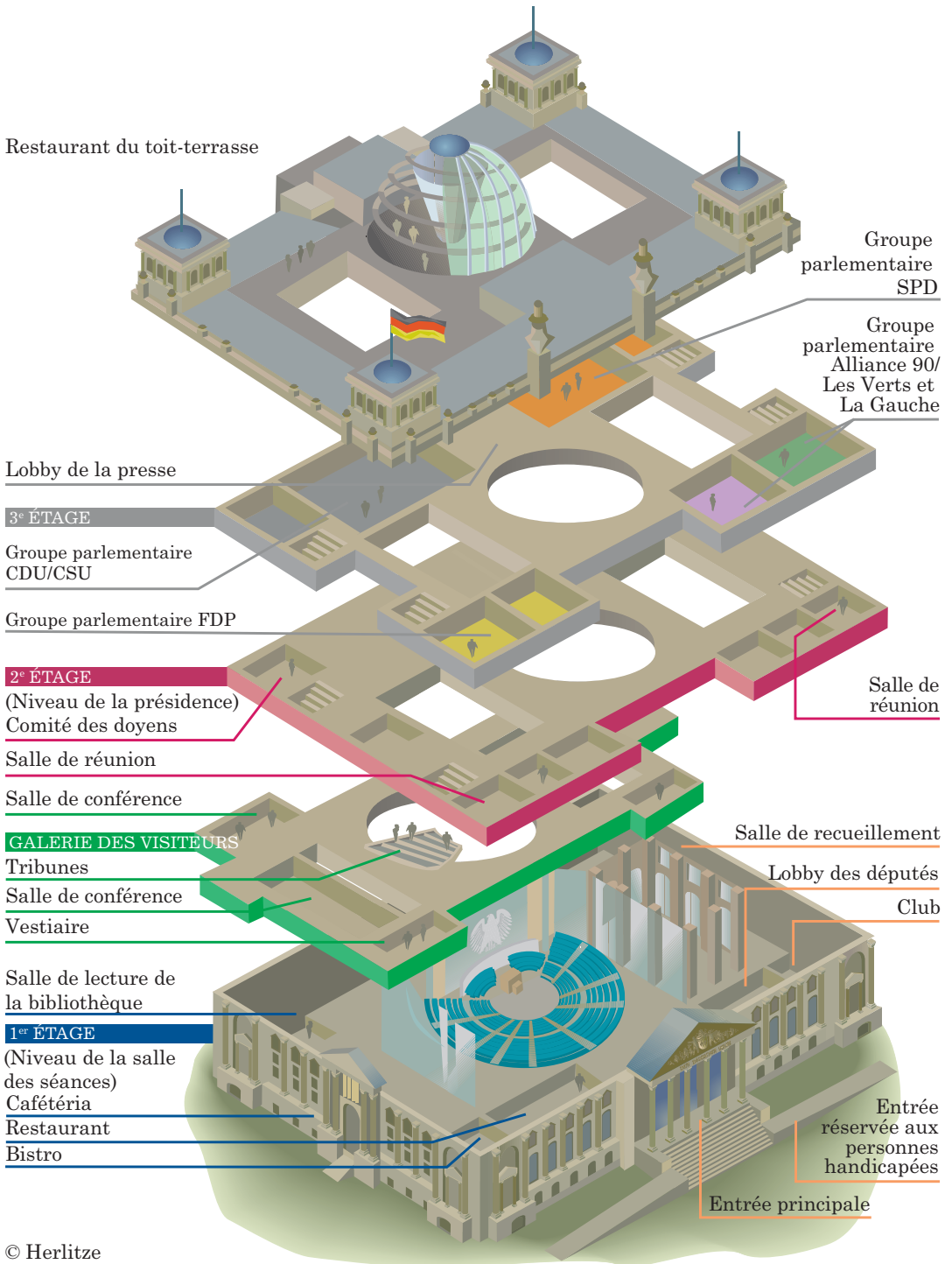
3<sup>e</sup> édition entièrement révisée

© Bundestag allemand

Berlin 2007

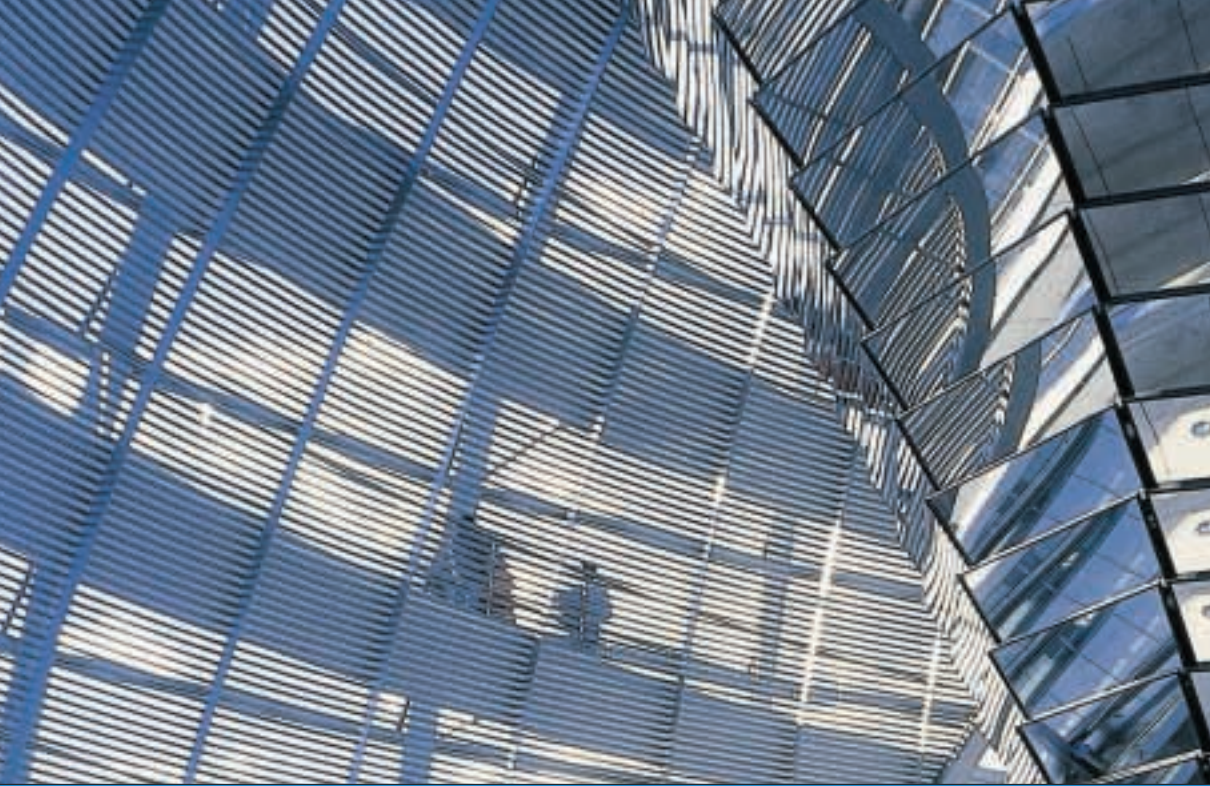
Tous droits réservés

La présente publication est éditée par le Bundestag allemand dans le cadre des relations publiques parlementaires. Est illégale – en particulier aux fins d'autopromotion électorale – toute utilisation pour les relations publiques de partis politiques, de groupes parlementaires, de titulaires d'un mandat ou de candidats à une élection.









**LE BUNDESTAG ALLEMAND  
DANS LE BÂTIMENT DU REICHSTAG**

